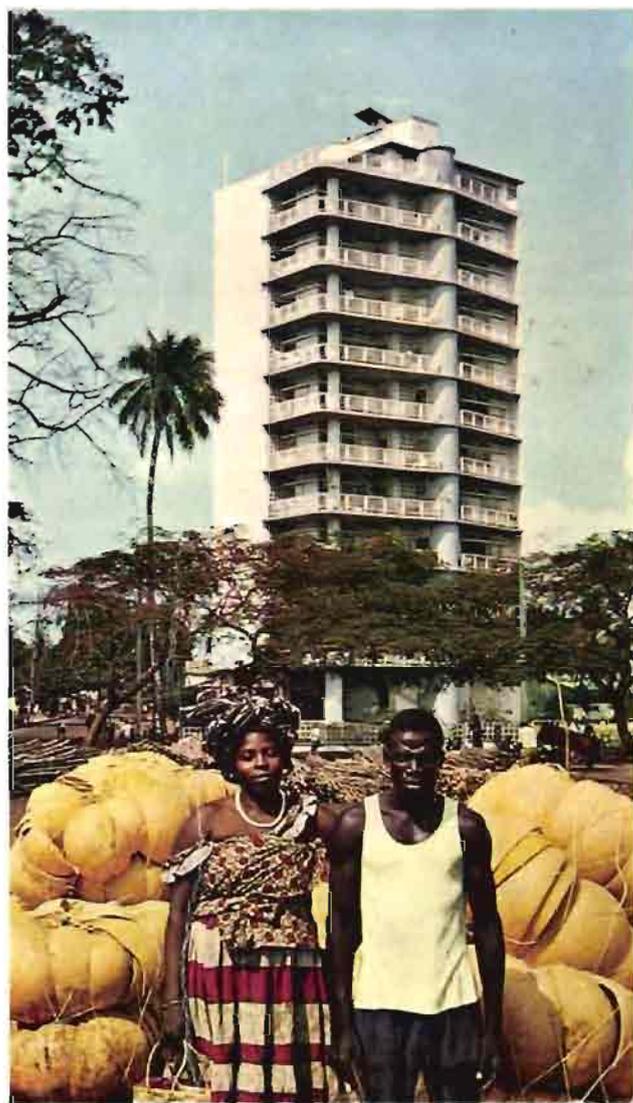


J. BINET

# AFRIQUE EN QUESTION



MAME

Jacques BINET

# AFRIQUE EN QUESTION

## De la Tribu à la Nation.

L'Afrique est acculée au progrès. Quelles sont les conditions de cette évolution? Quels sont les objectifs indispensables à satisfaire? C'est à une meilleure compréhension de ce « dossier Afrique » que ce travail voudrait contribuer.

Quand nous pensons Afrique, nous imaginons des structures semblables aux nôtres et nous agissons en conséquence. Comme le montre l'auteur, on ne peut songer élever le niveau de vie et de culture des masses africaines sans tenir compte des aspirations et des ressources de ceux à qui tout est destiné.

Jacques BINET, actuellement chargé de mission par l'O.R.S.T.O.M. au Gabon, a séjourné de nombreuses années en Afrique d'expression française. Il connaît particulièrement bien cette société africaine à la recherche d'un équilibre entre le passé et l'avenir. Il apporte ici des analyses particulièrement pertinentes sur le droit civil et foncier, les castes traditionnelles et les classes modernes, les tensions entre groupes sociaux (élite et masses, hommes et femmes, jeunes et anciens, etc.), les frictions entre structures tribales et organisations administratives nouvelles, l'évolution religieuse marquée par le dépassement des cultes locaux au profit de l'Islam et du Christianisme.

Un livre loyal, solidement documenté, à l'intention de tous ceux qui veulent œuvrer pour que le progrès en Afrique ne soit pas un mythe illusoire, mais l'accès à une culture originale qui mobilise les énergies et les enthousiasmes.

AFRIQUE EN QUESTION  
*de la Tribu à la Nation*



*DU MÊME AUTEUR*

BUDGETS FAMILIAUX DES PLANTEURS DE CACAO AU CAMEROUN  
1956, Orstom, Paris. Collection « L'homme d'outre-mer ».

LE GROUPE DIT PAHOUIN  
1958, en collaboration avec P. Alexandre, P. U. F. Paris. Collec-  
tion « Monographies ethnologiques ».

LE MARIAGE EN AFRIQUE NOIRE  
1959, Éditions du Cerf, Paris. Collection « Foi Vivante ».

PRINTED IN FRANCE

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays.

© 1965. MAISON MAME.

JACQUES BINET

Directeur des recherches à l'ORSTOM

AFRIQUE  
EN QUESTION  
*de la Tribu à la Nation*

MAME

## INTRODUCTION

Il serait déraisonnable de prétendre traiter dans une même étude de tout l'ensemble du continent africain. L'Afrique du Nord — l'Afrique Blanche comme on dit — forme un monde à part. Mais même de l'Afrique Noire nous ne prétendons pas donner un exposé complet. Par ignorance d'abord, mais aussi par souci d'homogénéité. Certaines régions cependant forment un ensemble et nous traiterons ici, globalement, des états nés de l'ancienne Union française : Sénégal, Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Haute Volta, Niger et Dahomey, englobés jadis dans la fédération de l'A. O. F. ; Gabon, Congo, République Centrafricaine (ou R. C. A.) — ancien Oubangui Chari — et Tchad qui formaient l'A. E. F. ; Togo et Cameroun enfin, anciens territoires sous tutelle.

Soulignons bien que nous ne prétendons pas donner de ces états une description, même limitée à la vie économique et sociale. Notre but est simplement d'attirer l'attention sur quelques problèmes qui se posent aux responsables de leur évolution.

Mais une question préjudicielle doit être discutée. Est-il possible de traiter globalement de tous ces pays, y a-t-il entre eux suffisamment de traits communs pour que ce procédé d'exposition se justifie ? Diversité et unité se balancent, condamnant ou justifiant notre projet.

### 1. DIVERSITÉ AFRICAINE

L'étendue du continent et l'absence de communications intérieures expliquent que beaucoup de groupes humains aient vécu isolés les uns des autres. La chose est particulièrement sensible en forêts, où le cloisonnement était très marqué avant la colonisation. L'absence d'état favorisait, bien entendu, cet

éparpillement des groupes humains et, par là, la différenciation des cultures. En zone de savanes au contraire des conquérants avaient procédé au brassage des peuples, des commerçants avaient relié les marchés les uns aux autres.

L'ethnologue insiste volontiers sur les traits originaux de chaque culture. Cela le frappe plus que les convergences. Dans le cas particulier de l'Afrique, la complexité des apports culturels fait que de nombreuses civilisations se trouvent juxtaposées.

Le linguiste a décrit une multitude de langues et il doit constater que chaque groupe ethnique demeure muré dans son idiome. Mais en fait on trouve des lois et des racines communes. La diversité n'est donc pas aussi profonde qu'on peut le croire parfois.

L'attitude de repli sur soi de la plupart des ethnies est le facteur le plus important. Les peuples sont hostiles à leurs voisins parce qu'ils estiment en être différents et, pour marquer leur hostilité, ils refusent de copier usages et coutumes, s'en tenant exclusivement à leurs façons propres. Certes le tribalisme est encore vif, mais bien des institutions sont analogues d'un groupe à l'autre.

Les ethnologues tenant compte des techniques, de l'organisation sociale, du passé historique, reconnaissent pour l'ensemble de l'Afrique un certain nombre de cycles culturels : celui des Pygmées chasseurs des forêts, celui des Bochimans chasseurs des steppes. Chez les Chamites éleveurs de l'est africain, vêtements de cuir, récipients de bois, patriarcat, sont des éléments caractéristiques. La civilisation bantoue du Centre africain, à droit matriarcal, et la civilisation paléonigritique à droit patriarcal des régions soudanaises de l'Afrique de l'Ouest, représentent les civilisations proprement noires. Les premiers sont, selon l'expression d'un anthropologue, des « butineurs de champs » plutôt que des cultivateurs, les seconds, agriculteurs habiles, pratiquent cultures en terrasses et irrigation. La civilisation néo-soudanaise est celle des grands états : castes, vêtements amples, travail de l'or, tissage du coton, teinture des tissus... Un cycle paléo méditerranéen serait marqué par des

influences berbères : matriarcat, emploi de l'argile pour les maisons, le mobilier et les ustensiles. La décoration géométrique serait caractéristique de ce type. — Tout cela se mélange en proportions diverses et donne différents faciès : pour les régions qui nous intéressent ici, soit l'ensemble A. O. F. A. E. F. Baumann dans « *Peuples et Civilisations de l'Afrique* » distingue selon sa propre terminologie « le cercle du Nord Congo », le cercle soudanais, le cercle semi bantou du Nord Ouest Cameroun et de la Nigéria, le cercle atlantique oriental de la Côte du Bénin, le cercle atlantique occidental de la Côte d'Ivoire au Sénégal, le cercle du Haut Niger, où la civilisation néo-soudanaise domine et le cercle voltaïque où l'apport de la civilisation paléonigritique est plus marqué...

Avec ces 7 types, la diversité reste bien marquée. Avons-nous le droit de parler, en bloc, des problèmes de l'Afrique française comme s'ils avaient quelque unité ?

## 2. ÉLÉMENTS D'UNITÉ

Le caractère massif du continent et la simplicité générale de son relief font que les divers terroirs sont moins différenciés que nos pays européens.

Les zones climatiques coupent l'Afrique en tranches parallèles. De part et d'autre de l'équateur, la forêt dense, difficile à pénétrer et à exploiter, où les installations humaines semblent toujours précaires et modestes. Chaleur constante, humidité, pluies réparties sur une grande partie de l'année, telle est la situation au Sud-Cameroun, au Gabon, dans la partie Nord du Congo Brazza comme dans plusieurs provinces du Congo Léo. La forêt de Côte d'Ivoire prolonge cette zone. — Au delà, au Nord comme au Sud, la végétation s'éclaircit, les pluies diminuent, la saison sèche s'affirme : la forêt se maintient dans des lieux privilégiés, au bord des fleuves — en forêts galeries. Puis les essences changent, les arbres perdent leurs feuilles à la saison sèche, savane arbustive de Guinée, de Haute Côte d'Ivoire, du Mali méridional, de Haute Volta ou de la République Centrafricaine, tout comme celle du Congo Léo au Sud. Brousse de plus en plus sèche, où les arbres se rabou-

grissent, où les épineux deviennent nombreux : Sénégal, Mali, Niger, Tchad. — Puis c'est le désert, Sahara au Nord, Kalahari au Sud. Tandis que l'Afrique du Sud répond symétriquement au Maghreb. Les quelques massifs montagneux bouleversent cette régularité : l'Est africain de l'Éthiopie à la Rhodésie, la chaîne qui part du Mont Cameroun pour couper la frontière séparant le Cameroun de la Nigéria, le massif du Fouta Djalon en Guinée.

Si, du Nord au Sud, l'Afrique présente des variations de climats et de paysages, d'Est en Ouest d'immenses contrées sont presque identiques. Savane et forêt sont les deux aspects de l'Afrique noire. Deux groupes d'hommes en forment la population, Soudanais et Bantous. — Ici la symétrie n'est plus aussi parfaite. Si les Soudanais sont gens des savanes du Nord, les Bantous peuplent aussi bien la forêt équatoriale que les savanes de l'hémisphère Sud. Divers métissages avec les peuples hamitiques ont engendré des populations de pasteurs, depuis les Peuls, éparpillés dans tout l'Ouest africain, de Dakar au Tchad, jusqu'aux Massaï du Kenya ou aux nobles tutsi du Ruanda, tandis que des mélanges avec les Pygmées de la forêt équatoriale expliquent certains types forestiers.

Dans le passé quelques états avaient tenté une unification fragmentaire. Efforts de portée limitée toutefois. Développés à la suite de conquêtes ces empires étaient fragiles et instables. D'ailleurs faute de moyens de communication l'aire d'influence restait limitée. Les choses changèrent à l'époque coloniale. Face aux diversités tribales une unité de civilisation s'impose au sein des empires coloniaux anglais, français ou portugais. On peut parler d'une civilisation africaine française, comme d'une civilisation africaine anglaise. Quelles sont pourtant les limites de l'Afrique francophone et celles de l'Afrique anglophone ? Des lignes conventionnelles, des parallèles ou des méridiens, adoptés, de fort loin, par des congrès de diplomates, des points qui marquent la progression des explorateurs rivaux lancés dans la course au clocher. La diversité des systèmes politiques, des méthodes d'éducation, de l'activité économique a abouti cependant à une différenciation assez notable.

A l'intérieur de ce bloc marqué par la colonisation française, bien des diversités subsistent, nées de la mosaïque ethnique sous-jacente, nées aussi des conditions géographiques et économiques.

### 3. LES ÉTATS AFRICAINS D'EXPRESSION FRANÇAISE

Le découpage actuel en états indépendants, qui reprend le découpage administratif ancien, a-t-il une signification profonde, ou est-il né des hasards de l'histoire et des nécessités de l'administration ? Certaines colonies avaient un aspect original ; l'indépendance supprimant les liens fédéraux, diminuant la mobilité des cadres, renforçant la volonté d'isolement, accroît et consolide ces distinctions.

Le Sénégal fait figure de vieux pays. Dès le xviii<sup>e</sup> siècle les escales du fleuve faisaient le trafic de la gomme. Saint-Louis fut fondée au début du xvii<sup>e</sup> siècle et l'îlot de Gorée, en face de Dakar, est une charmante bourgade du xviii<sup>e</sup>. Jadis capitale fédérale, Dakar s'efforce de compenser la diminution de son rôle administratif et commercial en développant son industrie. La vie économique du pays est dominée par l'arachide. Le Sénégal a fourni à toute l'Afrique française un certain nombre de cadres, surtout dans les métiers manuels.

Le Mali est héritier du Soudan français mais aussi des vieux états du Mali et du Ghana qui furent puissants au moyen âge. Dans certaines de ses villes, une bourgeoisie commerçante assurait les échanges entre les deux rives du désert. Est-ce parce qu'ils sont possesseurs d'une solide tradition économique que certains peuples maliens émigrent dans toute l'Afrique Occidentale, et jusque en Afrique Équatoriale pour y fonder des entreprises commerciales ? L'élevage, le coton, la culture du mil sont les principales ressources de ce pays difficile. Les aménagements hydrauliques de l'Office du Niger ont permis d'obtenir un tonnage appréciable de riz.

La densité de la population est la caractéristique essentielle de la République Voltaïque, héritière de la Haute Volta et dont le vieil empire païen des Mossis forme le noyau principal. De ce pays pauvre, dont la seule exportation est le coton, la popu-

lation doit émigrer soit vers l'ancienne Gold Coast, rebaptisée Ghana, soit vers la Côte d'Ivoire.

Celle-ci est un état en pleine évolution — mi forêt, mi savane — elle peut cultiver le coton aussi bien que le cacao, le café aussi bien que les bananes. Ces cultures faites en grande partie par des planteurs africains ont facilité la naissance d'une petite bourgeoisie rurale, qui donne à la Côte d'Ivoire un aspect très original et lui assurera, espère-t-on, la stabilité politique nécessaire. Aussi beaucoup de capitaux privés y ont-ils été investis et la capitale, Abidjan, a pris un gros développement et fait figure de ville industrielle.

Plus au nord, bordée elle aussi par la mer, la Guinée paraissait prospère. Plantations européennes de bananes, cultures africaines de café, fournissaient à son économie des bases solides. L'indépendance et la méfiance à l'égard de l'Occident n'ont probablement pas amélioré les choses pour le présent. Dès 1956, un avenir industriel se dessinait pour la Guinée : la bauxite y est abondante, l'énergie hydraulique du Konkouré permettait d'espérer une électro-métallurgie, des gisements de fer, à la frontière libérienne, se révélaient riches. En 1958, à la veille de l'Indépendance, l'usine d'alumine de Fria commençait à tourner. Depuis, le rythme des investissements s'est probablement ralenti. La Guinée doit à sa situation géographique une grande variété de paysages : rizières et forêts marécageuses de la Côte, plateaux herbeux et collines du Fouta Djallon, savane de Haute Guinée, forêts de la frontière ivoirienne. — Les genres de vie sont aussi différents : les Peuls, conquérants musulmans, vivent dispersés sur les plateaux du Fouta pratiquant à la fois agriculture et élevage. Au contraire les Malinké des savanes vivent dans de gros villages de la culture du mil. Les forestiers possèdent des plantations de café et dans leurs estuaires envasés les gens de la Côte font encore des rizières irriguées.

Togo et Dahomey se ressemblent par différents traits. Une indentation de la côte écarte de leurs plages les pluies abondantes et il règne dans le Sud de ces pays une sécheresse inattendue à ces latitudes. La population y est dense. Des états

assez puissants s'étaient développés et une véritable civilisation urbaine caractérise la Côte du Bénin. Palmier, cocotier, maïs fournissent quelques ressources. Togolais et Dahoméens émigraient en assez grand nombre, du temps où l'unité de l'empire colonial le permettait : marins-pêcheurs, fonctionnaires ou employés de commerce, dont les femmes sont commerçantes. Nord Togo et Nord Dahomey sont comparables aux régions voisines de la Volta : des paysans attachés à leurs traditions vivent en villages indépendants. Cultures soigneuses, mais pays peu fertile et montagneux. Quelques groupes islamisés, organisés en États, avaient commencé des conquêtes.

Le Niger est situé à la limite du désert. Les cantons qui bordent le Niger permettent aux Sonrhai ou aux Haoussas une exploitation agricole, l'élevage nomade des Peuls occupe les steppes immenses qui s'étendent jusqu'au Lac Tchad. Le Nord est parcouru par les chameliers touaregs.

En position de charnière au creux du Golfe du Bénin, le Cameroun est une transition entre Afrique Occidentale et Afrique Équatoriale, entre Afrique soudanaise et Afrique bantoue. C'est un microcosme où tout est représenté. Dans les montagnes de l'Ouest, la civilisation bamiléké ou bamoune évoque certains traits de la civilisation du Bénin, tandis que le Sud est couvert de forêts. Au Nord, des populations païennes cultivent les flancs des montagnes avec le même soin que leurs homologues du Togo, tandis que les conquérants peuls ont organisé des États féodaux.

La différenciation économique est aussi marquée : café dans l'Ouest, cacao au Sud, bananes à proximité de la côte, coton et élevage dans le Nord, bois, caoutchouc. La guerre civile des années 1957 à 1963 a probablement gêné les investissements et retardé l'essor du pays, mais le développement industriel est pourtant sensible.

Plus au Nord, le Tchad a d'immenses territoires désertiques, parcourus par des éleveurs nomades, des savanes sèches où vivent des populations d'agriculteurs, organisés en états musulmans, en sultanats, enfin des tribus païennes ou chrétiennes forment dans le Sud-Ouest du pays, des noyaux de population

très dense et très prolifique. Le coton et la viande sont les seuls produits exportables de cet état si éloigné de la mer. Le chemin de fer Douala-Tchad, dont un premier tronçon est entamé, facilitera peut-être la vie économique du pays à qui jusque-là tout était importé et exporté par un itinéraire compliqué : chemin de fer Congo-Océan jusqu'à Brazzaville, voie fluviale de Brazzaville à Bangui, route à partir de Bangui.

L'ancien Oubangui Chari, devenu République Centrafricaine a souffert des conquêtes musulmanes, des razzias des chasseurs d'esclaves. Populations peu nombreuses, peu prolifiques, ayant souvent perdu coutumes et structure sociale à la suite des guerres. Le café et le coton sont les seules productions exportables.

Le Congo, dit aussi Congo-Brazza, jouait essentiellement un rôle de transit et de Centre administratif. Avec la rupture des liens fédéraux, Brazzaville se trouve déchu de son ancienne splendeur. Les forêts marécageuses du Nord (nous sommes en effet en hémisphère Sud) sont quasi désertes. Les savanes montagneuses du Sud sont un peu plus peuplées mais l'activité économique y est médiocre. Après avoir fait une révolution en 1963, le Congo n'a pas retrouvé le calme.

Dernier état né de l'ancienne A. E. F., le Gabon a une situation très originale, c'est le seul pays qui ait vu son revenu national augmenter de façon substantielle. La faiblesse des exportations agricoles contraste avec la production massive des industries extractives et forestières. Pas de bourgeoisie rurale ici, mais une proportion considérable de salariés. Vieille colonie, puisque les premiers traités avec les « rois » pongwés datent de 1839, le Gabon, surtout dans sa région côtière, a reçu une forte empreinte occidentale. Les missions catholiques et protestantes y sont anciennes, la scolarisation y est très développée. Pourquoi la vie économique locale est-elle restée aussi élémentaire, pourquoi les Gabonais ne participent-ils à la mise en valeur qu'en qualité de salariés, pourquoi méprisent-ils et laissent-ils aux étrangers toutes les activités commerciales ? L'absence d'une économie traditionnelle d'échanges explique beaucoup de choses. Peut-être faudrait-il aussi invoquer la douceur de

vivre dans un pays où les terres à peu près fertiles sont trop abondantes pour que l'on ait besoin de s'efforcer. Peut-être faudrait-il songer à la disproportion entre l'homme et la forêt ? Ici plus qu'ailleurs enfin on constate la dilution des groupes humains, leur dégénérescence en milieu forestier.

Voilà bien des diversités, mais elles ne font pas oublier l'unité profonde du monde négroafricain et particulièrement des états issus de l'Union française.

Aussi avons-nous pris le parti de présenter ici une vue de synthèse sur tous ces pays. Sauf mention particulière, les remarques générales s'appliquent, peu ou prou, à tous les états de cette Afrique française. Au Congo-ex-Belge, dans l'Afrique Occidentale anglaise, la situation est certainement différente. Avec l'Est africain et plus encore avec l'Afrique du Sud, les différences sont infiniment plus marquées encore.



## *Masses et densité*

Avant toute étude, il faut considérer les hommes dans leur masse, voir leur répartition actuelle et l'évolution prévisible. Beaucoup de choses, en effet, s'expliquent, par la démographie. Il existe un seuil de densité de population en-deça duquel certaines formes d'exploitation des terres sont peu intéressantes. Dans la vallée du Sénégal, par exemple, sur la terre inondable, les récoltes sont belles à condition que les semailles et les sarclages aient pu être faits en temps opportun. Mais, si ces terres ont été abandonnées pendant de trop longues années, des buissons s'y installent dont l'extirpation sera difficile. En montagne, la construction et l'entretien des terrasses exigent une population nombreuse. En matière culturelle également, sous la pression de la nécessité, les populations soumises à une forte pression démographique sont contraintes de progresser.

Dans l'ensemble, l'Afrique Noire est peu peuplée : 80 millions d'habitants pour l'Afrique occidentale et centrale. Ce chiffre prend toute sa signification si on le rapproche de celui des superficies. La densité est de l'ordre de 5 au Km<sup>2</sup>. Le contraste est saisissant avec l'Europe occidentale (80 au Km<sup>2</sup>), l'Inde (148 au Km<sup>2</sup>) ou la Chine (70 au Km<sup>2</sup>).

Mais, pour avoir une comparaison utilisable, il faudrait tenir compte des terres cultivables dans l'état actuel des techniques. On comprend alors le vide des zones désertiques du Sahara ou du Kalahari, et celui des forêts équatoriales du Gabon ou de la cuvette congolaise. Mais comment expliquer la concen-

tration dans certaines régions : tout au long du 11° parallèle, de la Casamance au lac Tchad, on rencontre des noyaux de population nombreuse correspondant à l'habitat des « peuples paléo-négritiques ». Les montagnes — lieux de refuge classique — sont densément peuplées dans le Nord du Cameroun et en Nigéria. Ce sont pourtant des régions d'exploitation difficile. Peuplement dense également au Fouta Djallon, ou dans la région des Lacs (Ouganda-Rouanda). Les régions côtières, de la Casamance au Libéria, atteignent des densités de 20 à 40 habitants au Km<sup>2</sup>. Les vallées du Sénégal ou du Niger sont nettement plus peuplées que les régions voisines. Enfin, le Nigéria groupe une population assez importante. Jamais pourtant on ne trouve de concentration humaine comparable à celle des deltas de l'Extrême-Orient, des vallées du Pô ou du Rhin.

Mais il faut aborder de plus près deux séries de questions, celles que pose la répartition de la population dans l'espace et celles que pose l'évolution de la démographie dans le temps.

## 1. PROBLÈMES DE RÉPARTITION

Deux idées sont souvent évoquées en Afrique à ce propos. On les confond sous le terme commun de regroupement. Mais il s'agit de deux aspects différents : regroupements de population et regroupements tribaux.

### DISPERSION DE L'HABITAT OU VILLAGES REGROUPÉS

Dans beaucoup de cas, la dispersion de la population va de pair avec la faiblesse générale des densités : une poussière de hameaux, aucun groupe de quelque importance. Tout cela n'est pas compatible avec une vie économique un peu active ; aucune boutique ne peut survivre avec le chiffre d'affaires que peut procurer un village de 100 habitants, aucun marché ne peut s'implanter s'il ne groupe un nombre raisonnable de clients dans un périmètre modéré. Les investissements économiques ou sociaux sont sans intérêt : pourquoi une école ou

un dispensaire s'il n'y a pas d'élèves ou de patients ; pourquoi une route ou des ponts si le trafic, fourni par une population infime, est ridiculement hors de proportion avec les dépenses à prévoir. Parfois, cette dilution engendre dans l'esprit des hommes une sorte d'obsession. Ils se sentent infiniment faibles et isolés au sein d'un monde hostile et ont de moins en moins de courage pour entreprendre quoi que ce soit. Trop petit, le village ne fournit plus d'occasions de rencontres et de camaraderies : ceux qui le peuvent le fuient et émigrent.

Dans certains pays, l'administration a voulu regrouper la population dans des régions saines, le long d'axes routiers actifs, ou auprès de terres fertiles à mettre en valeur. La question a souvent été soulevée, mais elle a revêtu une acuité véritable dans deux cas : au Gabon, et dans le pays Zandé situé à cheval sur la frontière RCA-Province des Uélés (Congo-Léo). Il est significatif que ces deux cas concernent des zones extrêmement peu peuplées. Chez les Zandés, la dispersion est extrême, et le nomadisme agraire est encore très marqué : pas d'installation de familles étendue. Chaque chef de ménage s'installe à son gré, près ou loin de ses parents, comme il l'entend ; et il transfère aussi facilement sa résidence ailleurs. Chacun redoute les commérages et les sortilèges. Chacun se méfie de son voisin. Aussi, préfère-t-on vivre isolé. Jadis, l'insécurité freinait cette tendance. Des chefs, des conquérants pouvaient imposer des règles, contraindre leurs gens à rester groupés auprès de leur résidence ou de celle de leurs notables. Les tendances individualistes, secrétées par le monde moderne, ont augmenté la tendance à la dispersion.

Au Congo-Léo l'administration belge s'était efforcée de réagir, de fixer la population et de lui donner des points de regroupement. Les chefferies, équipées en centre social, avec école, dispensaire, allaient-elles jouer ce rôle de catalyseur ? Les paysannats pouvaient le faire aussi, tout en assurant un progrès des techniques agricoles : ils groupaient la population le long d'une route, dans des maisons « en dur » construites pour chaque ménage, au bout de la bande de terre qu'il cultivait d'année en année, par tranches successives. Mais il fallait s'astreindre à suivre les jachères et les cultures proposées, et

on était exposé à un contrôle facile. Malgré des résultats économiques qui n'étaient pas sans intérêt la population n'accorda pas unanimement son approbation au système. Il y a dix mois, les paysannats subsistaient, ce qui était déjà bien beau, mais leur exemple n'avait pas fait tache d'huile. Ailleurs, la dispersion est aussi marquée que jamais. On parlait de regroupement au bord des routes, mais cela devait se faire de façon autoritaire, sur ordre des chefs. Dans quelle mesure des transformations aussi importantes peuvent-elles se faire sous la contrainte ?

Au Gabon, des hommes politiques avaient demandé, dès 1945, que le regroupement soit étudié. La question se posait dans un pays où les villages ne groupent guère — en moyenne — plus de 100 habitants<sup>1</sup>. Quelques tentatives furent faites, dont les résultats ne semblent pas avoir été miraculeux. L'échec de cette tentative, malgré l'attitude favorable de la population, montre bien la difficulté de l'entreprise : chaque individu et chaque collectivité accepte l'opération ou l'appelle de ses vœux, à condition que ce soit les autres qui aient à bouger !

Un projet élaboré en 1962 dans une province du Congo-Léopoldville montre que l'affaire préoccupe les dirigeants noirs comme elle préoccupait les dirigeants blancs. Il montre aussi, en les accentuant jusqu'à la caricature, les dangers de telles opérations. Au Kuilou, on se proposait de grouper toute la population en centres de 5.000 habitants. Évidemment, ces bourgs auraient été équipés de tout ce qui rend désirable aux yeux des Africains le séjour dans une ville moderne (école, hôpital, cinéma, coopérative). Déjà, dans nos pays où la culture se fait sans jachère, faire vivre 5.000 agriculteurs exige des surfaces énormes. Les distances à parcourir pour atteindre les champs les plus éloignés deviennent ridiculement fortes : sans compter les jachères, à raison d'un demi-hectare par habitant, le terrain de « l'agroville » serait déjà un cercle de 3 Km de rayon.

N'est-ce pas à tort d'ailleurs que l'on accuse la dispersion de la population. Chacun sait que dans l'Ouest de la France, la

1. Cf. BALANDIER et PAUVERT, « Le village gabonais », mens. IEC n° 5, Brazzaville, 1952.

dispersion est de règle. Or, les communautés villageoises sont plus solides en Bretagne ou en Basse Normandie qu'en Champagne où l'habitat est groupé. D'autres facteurs que la proximité physique entrent en jeu. Quant à la vie économique, quant à la perméabilité au progrès technique, groupement ou dispersion n'y font rien. Tout au long de notre histoire rurale, les centres de progrès et de routine se sont déplacés. Tantôt les fermes isolées ont été en flèche, fondées par de hardis défricheurs ou par des cultivateurs solidement équipés qui ont fait de la ferme briarde isolée sur ses terres un véritable château fort, tandis que les bourgs groupaient tous ceux qui se laissaient aller à la routine. Tantôt au contraire, les « écarts » ont maintenu des pratiques surannées que les bourgs, recevant les nouvelles du monde extérieur, abandonnaient.

Ce qui compte, c'est la densité totale de la population sur l'ensemble de la surface, ou, tout au moins, sur une zone proche des voies de communication.

Quant au reste, habitat groupé ou dispersé, les conséquences n'en sont pas évidentes. La diversité des facteurs qui peuvent jouer à ce propos est telle que la prudence est de mise, avant de se mêler de rompre un équilibre aussi complexe : nature des sols, conditions sanitaires, traditions ethniques, ou familiales, organisations économique et juridique sont à prendre en considération. Il faut être poussé par des raisons impérieuses pour préconiser déplacements de villages ou concentration.

Mais une espèce de mythe de l'âge d'or se développe sur le thème des « gros villages du temps jadis », de l'entraide et de la joie qui y régnaient, de la discipline aussi qui y était observée. Le caractère passéiste de ce mythe se décèle par l'importance qu'il donne aux idées de tradition, de discipline et de respect des anciens.

#### HOMOGÉNÉITÉ TRIBALE ET REGROUPEMENTS

Les regroupements tribaux engendrent d'autres mythes. Tel celui qui émut profondément les « Ayongs » (clans) des Fangs du Gabon et du Sud Cameroun. Ces peuples étaient en pleine

migration à l'arrivée des Européens, et seule la colonisation a arrêté leurs conquêtes. Les divers clans, Boulous ou Fangs, sont inextricablement mélangés les uns aux autres, et complètement morcelés, car le mouvement des peuples se faisait par famille et non par clans ou tribus organisées. Chaque village contient, plus ou moins proches matériellement, des familles descendant d'ancêtres différents, étrangères les unes aux autres, selon les lois de parenté clanique. Ni les liens de voisinage, ni les liens d'alliance n'ont encore eu le temps de se développer assez pour engendrer des solidarités profondes. Le village réunit des groupes qui ne se sentent rien de commun.

Vers 1930 est né un mouvement de regroupement des ayong. Autour d'une cérémonie comprenant danses et chants, les membres du groupe se retrouvent tantôt dans un village, tantôt dans un autre. Ils établissent les généalogies du clan, travail important pour ces gens qui redoutent plus que tout l'inceste, quel que soit le degré de parenté. Ils précisent le droit coutumier, renouvellent leurs relations. Un état-major est élu qui dirigera l'ayong. Dans l'euphorie des réunions et des chants, certains en viennent à penser que tout irait bien mieux si l'on pouvait vivre toujours ainsi, en famille. Pure utopie, bien entendu. Comment aurait-on pu organiser le déplacement d'un million d'hommes sur une surface comparable à celle de la France. Et même, si cela avait été possible, ce n'eût pas été souhaitable. Les règles d'exogamie empêchent de contracter des mariages à l'intérieur du clan. Si chaque clan avait été cantonné dans un territoire cohérent, il aurait fallu en sortir et voyager au loin pour trouver femme. Un peu comme si les Bretons ne pouvaient se marier qu'en dehors de la Bretagne. Utopie que l'on cultivait peut-être sans y croire.

Y a-t-il intérêt d'ailleurs à ce que la population vive en groupements homogènes ? Les mélanges des ethnies est parfois nécessaires. Certains peuples ont acquis une spécialisation professionnelle dont il serait malaisé de se passer.

Ainsi en zone soudanaise, les pasteurs Peuls gardent souvent le bétail des cultivateurs, à moins que ceux-ci ne les appellent

pour champoyer dans leurs jachères et les enrichir ainsi des déjections de leurs troupeaux. La symbiose qui lie les Maures Blancs, éleveurs, et les Maures Noirs, captifs et cultivateurs, montre l'intérêt de ces échanges où chacun trouve son compte bien qu'il y ait au départ assujettissement, inégalités, injustice. C'est encore le cas pour les Pygmées « appartenant » à des chefs Boulous du Cameroun. Ils doivent fournir à leurs « tuteurs » de la viande fumée. Mais en échange ils reçoivent bananes ou manioc. Le système de caste professionnelle n'est-il pas lié à une spécialisation ethnique ? Au Fouta Djallon, en plein pays peul par exemple, les cordonniers sont plus souvent Malinkés que Peuls. Certaines tribus se sont spécialisées dans les professions commerciales. Leur présence au milieu des cultivateurs est un levain pour l'évolution. Cependant, le commerçant Dioula, Sarakole ou Haoussa risque de paraître démesurément riche aux yeux du cultivateur Bobo ou Bariba. Celui-ci ne lui reprochera-t-il pas un jour de s'être engraisé à ses dépens ? C'est ainsi que l'on peut expliquer certains accès de xénophobie. Togolais et Dahoméens, intelligents et formés par les écoles modernes, fournissaient aux colonies de l'ancienne A. O. F. une forte proportion de fonctionnaires, d'employés de commerce ; si bien que les autochtones prirent ombrage de les voir détenir des emplois importants et bien rémunérés. Même là où il n'y eut pas d'incidents graves, les pouvoirs publics réservèrent aux nationaux l'accès à ces postes.

A l'intérieur des frontières nationales, une compénétration des ethnies serait utile si elle permettait une meilleure compréhension des groupes en présence. Est-ce une tolérance réciproque qui résultera de tels mélanges, ou bien des heurts et des haines ?

En observant le comportement des populations urbaines, le planificateur pourra voir s'il est dangereux de mélanger ces ethnies sur des chantiers ou dans des terres à mettre en valeur. Souvent se crée à la ville un esprit nouveau qui dépasse les anciennes rivalités tribales. C'est peut-être là que se créera la solidarité nationale. On peut seulement déplorer que cette fusion se fasse dans un esprit d'uniformisation, avec la perte de ce que chaque culture pouvait avoir d'original.

## 2. ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Le touriste qui débarque en Afrique est frappé par la jeunesse de la population qu'il rencontre. Il est étonné aussi du nombre d'enfants qu'il voit partout, traînant dans les cours, portés sur le dos de leur mère... Eh quoi ! Est-ce donc là ce continent dont les explorateurs soulignaient la gérontocratie ? Comment cette terre peut-elle être insuffisamment peuplée ?

### POPULATION ACTUELLE : STRUCTURE PAR AGE ET SEXE

La lecture des statistiques confirme la première impression quant à l'âge moyen. 48 % des Africains francophones ont moins de 20 ans ; 21 seulement ont plus de 40 ans ; alors qu'en France, la proportion serait de 33 et 40 %. Du point de vue démographique, cela est normal ; les populations techniquement peu évoluées sont caractérisées par une forte natalité, une forte mortalité et une espérance de vie assez faible. Dans la situation ancienne, la mortalité était vraisemblablement marquée pour les enfants, victimes désignées des épidémies, des parasitoses et de la malnutrition, ainsi que pour les jeunes gens, victimes désignées des accidents de chasse et des guerres tribales... A l'heure actuelle, les jeunes ont bénéficié des progrès de l'hygiène, de la médecine, tandis que les vieillards, ceux dont la jeunesse s'était écoulée avant la colonisation, ou en son début, n'avaient pas profité de ces améliorations. Si les jeunes sont devenus plus nombreux, les vieux sont restés en petit nombre. Déséquilibre important qui rend plus vif le malentendu toujours prêt à naître entre deux générations.

La jeunesse moyenne de la population explique l'aptitude au changement que l'on rencontre un peu partout. La jeunesse est prête à adopter n'importe quelle nouveauté. Comme partout, elle est enthousiaste et curieuse. Mais ici, elle est en outre mal intégrée à sa culture traditionnelle et la civilisation moderne est comme aspirée par un vide culturel. La civilisation ancienne est ésothérique. Peu nombreux sont ceux qui savent quels

symboles se cachent sous les rites : la révélation des traditions secrètes est très progressive. Il faut de longues années avant d'accéder à la connaissance et les jeunes participent fort peu à ce savoir traditionnel. L'initiation qui comportait de longs séjours en brousse est difficilement compatible avec une fréquentation scolaire normale. Désirée jadis comme une élévation dans l'échelle sociale, l'initiation apparaît maintenant à certains comme une corvée sans utilité, une formalité désuète. Imprégnées de croyances religieuses, les traditions subissent la désaffection qui frappe souvent les cultes anciens. L'Islam même, tel qu'il est pratiqué, ne satisfait plus les jeunes générations. Partout celles-ci aspirent aux nouveautés. Leur importance dans la pyramide des âges cause dans l'ensemble de la société une impression de disponibilité et d'insatisfaction. Elle explique aussi la brutalité des revirements d'opinion : d'âge moyen ou élevé, un groupe est volontiers conservateur. Jeune, il adoptera plutôt des opinions extrêmes. Économiquement, cette structure de la population devrait être bénéfique. Les producteurs sont nombreux, les vieillards à nourrir ne constituent pas une charge, contrairement à ce qui peut se passer dans les pays vieux d'Europe occidentale. Mais une difficulté subsiste : les hommes d'âge sont peut-être moins actifs, mais ils peuvent se montrer meilleurs organisateurs. S'ils ne fournissent pas à l'agriculture des travailleurs aussi robustes, ce sont des chefs d'exploitation, des entrepreneurs indispensables, prudents, quoique parfois timorés — expérimentés — bien que parfois routiniers.

Ces perspectives sont vraies pour toute l'Afrique francophone. Cependant les choses doivent être vues de près et chaque situation sociale demande un examen attentif. En milieu urbain, la jeunesse domine, en général par suite de migration. Mais certains villages ne sont plus habités que par des vieux, incapables d'assurer une mise en valeur rationnelle des terres. Le fait a été signalé au Gabon et au Congo Brazza où il revêt une gravité certaine : Brazzaville et Pointe Noire renferment à peu près le quart de la population de l'ex-Congo français. Contrairement à un préjugé très répandu, surtout en milieu africain, l'équilibre entre les deux sexes est partout normal.

A considérer les ensembles, la polygamie ne trouve pas là sa justification, à l'heure actuelle. Dans le passé, une surmortalité masculine due aux dangers de la vie des hommes (guerre, chasse) peut avoir modifié cet équilibre. Mais aujourd'hui, la polygamie de certains se compense simplement par le célibat des autres. Ici encore, les conditions locales jouent et la proportion hommes-femmes est parfois perturbée par le départ des hommes jeunes. Les femmes et les jeunes filles restent au village où la polygamie peut s'étendre. A moins que les causes et les effets ne s'enchaînent en sens contraire, et que le manque de femmes à marier ne soit à l'origine de l'émigration.

#### ÉVOLUTION PRÉVISIBLE : DÉPOPULATION OU SURPEUPLEMENT

Certains auteurs, jusqu'à ces dernières années, avaient été frappés par l'insuffisance de la population et par sa fragilité devant certaines endémies. L'Afrique était-elle donc menacée de se dépeupler ? Des études démographiques récentes ont permis de voir clair sur ce point. Aucune dénatalité n'est à craindre ; au contraire l'Afrique est en croissance démographique très marquée, et elle va avoir à faire face à un développement extraordinaire de sa population. On peut prévoir un doublement dans les 20 à 30 années à venir.

Comment donc l'opinion contraire a-t-elle pu se développer et s'imposer dans tant de milieux divers ? En effet, chez les Noirs comme chez les Blancs, on redoutait souvent ce dépeuplement. Des Musulmans transposaient ainsi leur dépit devant l'arrêt de leurs conquêtes militaires et devant la supériorité de la culture occidentale sur la leur. Si les incroyants peuvent ainsi l'emporter sur les Croyants, pensaient-ils, c'est que la Fin du monde est proche, où presque tous les Croyants disparaîtront. Ce raisonnement était assez couramment exprimé dans le Nord Cameroun, parmi les Peuls cultivés. La diffusion, dans le Fouta Djalon, de chaînes de prières liées aux temps eschatologiques va dans le même sens. Les conquérants, dépassés, imaginent qu'ils vont disparaître dans un crépuscule des Dieux et perdent tout goût à vivre. Tel ce Zandé de R. C. A. vivant dans une case à demi-ruinée, dans un village dépeuplé, à qui l'on demandait s'il n'allait pas réparer son toit pour la

prochaine saison des pluies et qui répondait : « Oh ! d'ici là, je peux aussi bien être mort. »

Cette inquiétude devant l'avenir de leur race saisit souvent les vieillards. Je l'ai constaté dans le Sud Cameroun, où des vieux répétaient que tout était pourri, que leur peuple s'éteignait, que leurs filles n'étaient plus fécondes, que les villages étaient jadis bien plus peuplés. Il est vrai que les maladies vénériennes ont probablement amené des cas de stérilité. Il est vrai que l'obtention d'une descendance aussi nombreuse que possible étant le but principal de leur vie, les hommes ont multiplié le nombre de leurs épouses. Afin de ne pas les trouver contaminées, ils les ont choisies de plus en plus jeunes, et ont consommé le mariage de plus en plus tôt, estropiant ainsi et stérilisant ces femmes. Dans leur fureur de paternité, n'ont-ils pas exacerbé leur activité sexuelle risquant par cette frénésie même de diminuer les chances de fécondité. Pour la plupart des Africains en effet, la survie, la sécurité, la victoire sur la mort n'est assurée que par la descendance, jamais assez nombreuse, pour rassurer les cœurs inquiets. En réalité, la postérité est souvent là, suffisante pour assurer un développement explosif de la tribu ; mais elle a modifié ses façons de vivre, elle a émigré, adopté d'autres idéaux ; si bien que les vieux ont tout de même l'impression de rester seuls dans un monde qui disparaît sous leurs yeux.

Moins subjectives peut-être, les impressions des Européens étaient basées sur la crainte de certaines maladies et sur l'impression de décomposition morale ou sociale. Depuis les vaccins contre la peste ou la fièvre jaune, depuis les sulfamides qui arrêtent la méningite cérébro-spinale ; depuis la pénicilline, depuis les médicaments anti-paludiques, et le DDT, on ne peut plus savoir combien l'homme se sentait menacé par les grandes maladies tropicales. Il en a triomphé, mais la vigilance s'impose toujours : car des réveils sont possibles. Les moustiques, porteurs éventuels de fièvre jaune ou de paludisme, réapparaissent dans certaines villes. En avaient-ils jamais été totalement extirpés, sauf dans les « beaux quartiers » ? Dans la région de Coquilhatville, au Congo-Léo, une épidémie de variole a fait des milliers de morts, ailleurs de nouveaux cas

de trypanosomiase sont dépistés en pleine ville. Enfin, si certains fléaux africains sont jugulés, d'autres maladies risquent de les remplacer : la tuberculose est un danger nouveau.

Quant à la décomposition morale et sociale, c'est devenu un lieu commun que de la déplorer. Voyant leur civilisation bouleversée par le simple contact avec la nôtre, les Africains se trouvent dans le vide. Adopteront-ils nos usages, nos croyances? En totalité, ou en partie? Feront-ils évoluer les leurs au contact de la civilisation occidentale. L'évolution est en cours. En attendant le succès de la greffe ou l'élaboration plus difficile encore d'une synthèse originale, beaucoup de peuples se sentent désemparés. Comportement, moralité, goût de la vie même peuvent s'en ressentir.

Malgré tous ces pessimismes, le fait est là : la population est en pleine croissance.



Le mouvement n'est pas partout le même bien entendu. On relève des différences bien nettes entre diverses zones. Le centre de la R. C. A. et les pays voisins du Nord de la province des Uélés sont en voie de dépeuplement. L'est du Gabon est également menacé. Le reste du Gabon a un taux d'accroissement très modéré, comme le Congo-Brazza tout proche et, semble-t-il, le Cameroun de l'Est et du Centre. Au contraire, Mali, Niger et Sénégal, dans la zone sahélienne, s'accroissent très vite, ainsi que le Togo et le Dahomey. En Côte d'Ivoire et en Guinée, même, on doit prévoir un développement sérieux. Partout, la croissance des villes est énorme. Afflux d'immigrants, ce qui a été signalé à maintes reprises, mais aussi développement de la natalité et diminution de la mortalité.

Malgré les résultats très prometteurs des enquêtes démographiques récentes, il est encore trop tôt pour formuler des hypothèses sur les facteurs qui accentuent ou freinent la croissance démographique. Peut-on opposer le régime alimentaire des forestiers, à base de tubercules, à celui des habitants de la savane, constitué principalement de céréales, et attribuer à

cette différence des variations du taux d'accroissement ? Faut-il comparer les riches planteurs de cacao de Côte d'Ivoire dont la natalité est relativement forte (50 naissances pour 1.000 habitants dans la région de Bongouanou) avec les Gabonais souvent pauvres (36 naissances pour 1.000 habitants). Faut-il comparer monogames et polygames ? Trouver une cause de dépopulation dans « l'immoralité » ou « la ruine des structures familiales » ? La natalité et l'accroissement de la population en milieu urbain montrent qu'il faut nuancer les affirmations. Certes il semble bien que l'instabilité conjugale soit particulièrement marquée en ville, et que les concubinages y soient fréquents. Tout cela ne semble pas entraver la fécondité, facilitée d'ailleurs par une amélioration sanitaire. L'influence des facteurs culturels est certaine, mais complexe à démêler. Dans le Nord Cameroun, on a pu trouver des différences suffisamment marquée entre les populations païennes montagnardes, vivant de leur vie traditionnelle, les populations païennes, restées traditionnelles, en plaine, et les groupes qui se sont islamisés. Une forte natalité, une mortalité importante, une polygamie marquée, et une grande stabilité conjugale caractérisent les groupes païens. Au contraire, chez les Islamisés, se rapprochant ainsi des Peuls, conquérants de la région et propagateurs de l'Islam, la mortalité, surtout infantile, est moindre, à la suite probablement de l'amélioration des conditions d'existence. Mais, si chez eux la polygamie est plus faible, l'instabilité des mariages est beaucoup plus marquée : les femmes s'affranchissant de la tutelle familiale divorcent souvent. La natalité devient moins forte.

Certaines ethnies peuvent donc se trouver menacées, soit qu'elles diminuent, soit que leur faible hausse ne soit pas suffisante pour les sauver de l'inondation des peuples voisins. Les Maures Blancs de la vallée du Sénégal, les Foulbés du Nord Cameroun, les Foula de castes nobles au Fouta Djallon sont les exemples les plus nets de ce phénomène. Une malédiction s'attache-t-elle aux conquérants ?

●

De l'examen rapide de la démographie, retenons simplement deux idées. Dans l'état actuel la population est peu dense. En région forestière, des villages tombent même au-dessous du nombre minimum qui permet une vie sociale satisfaisante : émigration et concentration urbaine mènent à une dépopulation rurale. Et pourtant dans l'ensemble, la population est jeune et en plein essor démographique. L'Afrique doit se préparer à nourrir une population qui aura doublé d'ici 20 ans.

## *Économie et niveau de vie*

Étudier la vie économique de l'Afrique d'aujourd'hui sans tenir compte de l'explosion démographique qui se prépare pour demain serait faire œuvre de myope. Condamnée au progrès, pour améliorer son niveau de vie encore fort bas, l'Afrique le serait aussi si elle voulait seulement maintenir cette situation médiocre pour une population doublée. Toute description de l'économie doit tenir compte de cette nécessité.

Il n'est pas possible ici de tracer un tableau de la vie économique de l'Afrique Noire. Chacun en connaît d'ailleurs les grandes lignes. Quelques produits d'exportation apportant une relative aisance aux populations de certains états. Un million de tonnes d'arachides au Sénégal, 103.000 tonnes de cacao, 194.000 tonnes de café, 150.000 tonnes de bananes à la Côte d'Ivoire, 52.000 tonnes de café, 76.000 tonnes de bananes, 60.000 de cacao au Cameroun. Une très large fraction de ces tonnages est le produit de fermes africaines. D'autres états exportent des produits miniers, fruits de l'industrie dirigée par des étrangers, en général européens : La Mauritanie avec ses 1.400.000 tonnes de fer. Au Gabon la production minière est considérable : 800.000 tonnes de pétrole, 200.000 tonnes de manganèse ; 1.200 tonnes de concentré d'uranium, 800.000 tonnes de bois s'y ajoutent. Le volume des exportations est élevée, mais la part revenant à la production autochtone est extrêmement faible, les Gabonais participant à cette activité économique comme salariés.

La Guinée avait des exportations particulièrement bien équilibrées puisque l'on y trouvait aussi bien des produits miniers (1.700.000 tonnes de bauxite, 200.000 tonnes de fer) que des produits agricoles fort variés (12.900 tonnes de café, 70.000 tonnes de bananes, 22.000 tonnes de palmistes). Les statistiques actuelles ne sont pas toujours aisées à consulter.

D'autres états ont des ressources modestes : 11.000 tonnes de coton et 8.000 tonnes de café pour la R. C. A., 35.000 tonnes de coton au Tchad, 2.000 tonnes au Niger, 6.000 tonnes au Mali, 2.000 tonnes en Haute Volta. Au Togo et au Dahomey les ressources sont variées : 10.900 tonnes de cacao, 15.000 tonnes de café, 35.000 tonnes d'huile de palme, 43.900 tonnes d'amandes et 200.000 tonnes de phosphates.

On a signalé à maintes reprises le danger de la monoculture dont le Sénégal est l'exemple. On a dit aussi la vulnérabilité des produits tropicaux, les huiles sont menacées par la concurrence des détergents synthétiques, le coton par celle du nylon, le café et le cacao sont un peu des produits de luxe, sensibles par conséquent à la spéculation.

S'arrêter aux exportations serait insuffisant : il faudrait pouvoir tenir compte du commerce intérieur. Il est malheureusement mal connu. Pour avoir une idée acceptable des mouvements économiques, il faudrait enfin étudier les dépenses publiques qui, dans tous ces pays, entrent pour une part très importante dans la comptabilité nationale.

On sait que les états africains sont peu industrialisés : ils exportent surtout des matières premières. Pourtant certaines industries de transformation, des tissages de Bouaké en Côte d'Ivoire, aux huileries du Sénégal, étaient implantées bien avant la dernière guerre. Depuis longtemps aussi, des chantiers navals ou des ateliers ferroviaires assuraient entretien et réparation du matériel. Après la guerre, le premier plan de développement a mis l'accent sur l'infrastructure (routes, ports, aérodromes) puis on s'est efforcé de développer la production. Les investissements industriels assurés par des capitaux privés sont relativement récents. Le barrage d'Édéa (Cameroun 1952) est une des premières entreprises importantes. L'usine d'alu-

mine de Fria (Guinée) a été une réalisation spectaculaire. Mauritanie et Gabon ont pu édifier une industrie lourde. Côte d'Ivoire, Sénégal et Cameroun dans une mesure plus réduite, ont bénéficié de capitaux affectés à des industries de transformation.

Comme tous les pays sous-développés, l'Afrique francophone dispose d'une quantité infime de capitaux et les investissements purement indigènes y sont rares. Le produit des exportations est aussitôt dépensé en achat de marchandises importées ou locales : l'argent ne s'accumule pas. Il y a là un frein évident au développement et certains économistes théoriciens de l'anticolonialisme ont vu là une politique systématique de « l'économie de traite », analogue au « Pacte colonial » du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais notre dessein n'est pas de décrire tout ce qui existe. Nous voulons chercher ici les problèmes qui se posent dans les perspectives d'une évolution.

Il nous faudra donc voir quels sont et quels seront les besoins tout d'abord en produits alimentaires, mais aussi en objets de toutes sortes, et connaître le niveau de vie actuel. Nous chercherons ensuite quels sont les progrès amenés par une industrialisation, et ceux que l'on peut attendre de l'agriculture. Nous serons alors amenés à réfléchir sur les migrations qui se déclanchent pour adapter l'une à l'autre, économie et démographie.

## 1. ALIMENTATION

Dans l'état actuel, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup de régions sous-développées, l'Afrique Noire n'est pas minée par la sous-alimentation. L'équilibre est précaire, certes. Le bilan nutritionnel est souvent trop juste pour que l'organisme puisse avoir les réserves dont il aurait besoin devant certaines maladies. Des famines sont toujours possibles à la suite d'invasions de sauterelles, d'inondations ou de séche-

resses inopportunes. Les zones sahéliennes, en bordure du désert, sont particulièrement menacées.

Si la faim proprement dite n'est pas menaçante, la malnutrition, le déséquilibre alimentaire ne sont pas rares. Déséquilibre dans le temps d'abord. Si la zone équatoriale est abondamment arrosée d'un bout à l'autre de l'année, la zone tropicale comporte des saisons fortement tranchées. La fin des pluies et le début de la saison sèche sont périodes de récoltes, d'abondance et de festivités. Mais les greniers se vident peu à peu. A la fin de la saison sèche et au début des pluies, en juin-juillet, dans l'hémisphère nord, les gros travaux agricoles doivent être menés par des cultivateurs mal nourris. En outre, la ration alimentaire est souvent peu variée et l'équilibre entre les divers éléments est mal assuré.

Toute cette science est nouvelle encore et les observations recueillies sont loin d'être suffisantes, si bien que l'on ne sait pas ce qui est consommé en réalité dans telle ou telle région, et que l'on ignore ce que devrait être la consommation optimum. Toute affirmation serait donc hâtive. Mais il semble bien que les Africains disposent de trop faibles quantités de protéines animales (lait, viande, poisson), manquent de certaines vitamines. Pour celles-ci, la consommation de fruits ou légumes locaux (mangues, papayes, patates rouges) améliorerait singulièrement les choses.

On oppose souvent, à juste titre, l'Afrique des mangeurs de mils à celle des mangeurs de tubercules (forêts). Il ne faut pas oublier le maïs, aliment essentiel de la Côte du Bénin, ni les haricots, objets d'un commerce assez actif au Sénégal ou au Mali. Les corps gras sont fournis par des pâtes d'arachides, riches aussi en protéines, par des huiles de palme ou d'arachides, plus rarement par des beurres de karité. Le consommateur préfère parfois les productions artisanales qui ne sont pas toujours suffisantes pour fournir le marché, et l'on assistait en 1962 au Togo à un paradoxe économique : l'huile industrielle, préparée pour l'exportation sur le marché mondial, coûtait deux fois moins cher que l'huile artisanale. Les efforts pour la vendre sur le marché togolais restaient vains. La

clientèle préférerait son huile traditionnelle plus fruitée. Dès à présent, les besoins d'oléagineux ne sont pas pleinement satisfaits, malgré une ration fort élevée.

Partout, la cuisine africaine est longue à préparer : ragoûts, nourritures bouillies et longuement mijotées. Si l'on y ajoute les préparations indispensables — pilage des céréales, ébullition et pilage des bananes ou des ignames, rouissage du manioc amer — si l'on tient compte du temps et de la fatigue nécessaires pour accomplir les corvées d'eau et de bois, on verra combien toute amélioration de la tâche ménagère des femmes serait importante : elle permettrait d'économiser temps et fatigue, puis de reporter sur des secteurs plus productifs la part de travail ainsi épargnée.

Il faut souligner la souplesse et l'adaptabilité de la population en matière culinaire : maïs et manioc importés d'Amérique sont parfaitement adoptés, pain et conserves de poisson sont en passe de s'implanter partout également ; ils permettent en effet de vivre sans consacrer beaucoup de temps à la cuisine. Le stock-fish (poisson séché et salé) s'était répandu à cause de sa remarquable conservation. En matière gastronomique, l'Afrique est probablement moins conservatrice que l'Europe, et elle est susceptible d'accepter bien des nouveautés.

L'alcoolisme ne peut être passé sous silence. Sauf en milieu musulman, il risque en effet de progresser du même pas que la richesse. Jusqu'en 1957, sous l'empire des accords internationaux (actes de Berlin ou de Bruxelles), ou en vertu de la spécificité de la législation coloniale, l'achat et la consommation des boissons alcooliques étaient limités ou interdits. Cette interdiction — discrimination raciale puisqu'elle ne frappait que les indigènes — ne put malheureusement être maintenue. Gin, whisky, cognac, vin rouge, tout était bon pour apaiser une soif inextinguible. La distillation « clandestine » de produits du terroir — vin de palme, de bananes, de maïs — accroissait l'euphorie. Les assemblées territoriales refusaient de frapper de taxes élevées les importations destinées à la clientèle la plus nombreuse, et prenaient des mesures dérisoires. L'une refusait de taxer les alcools, mais frappait lourdement

le champagne consommé à peu près uniquement par les Européens... On peut espérer que la revendication du « droit à l'alcool » a été une phase de la revendication de l'égalité et que le goût de la boisson se calmera comme toute nouveauté.

Le drame, c'est que l'alcool fait partie des rites sociaux : la bouteille de cognac qu'il est poli de vider entièrement au cours d'une réunion d'amis ; la bouteille de gin ou de Dubonnet qu'il faut donner en certaines circonstances ; les dames-jeannes de vin dont on arrose mariages ou enterrements. Il faut suivre de près les effets que tout cela peut avoir sur la santé publique et sur le patrimoine national. En effet, il n'est pas très utile de dépenser des devises pour ces importations, et on peut craindre que l'exploitation intensive de la palmeraie pour le vin et l'alcool de palme ne soit ruineuse. Les Togolais, par exemple, abattent les arbres pour en extraire la sève qu'ils distillent ensuite.

Tout ce qui accroît la force de l'individu est appréciée — d'où une consommation inopportune de médicaments qui peut avoir des conséquences graves si elle engendre intolérances ou résistance à certains produits (sulfamides, pénicilline). Ne faut-il pas chercher là la cause de la diffusion de certains stupéfiants ? L'usage du Kif ou du haschich est bien connu dans les civilisations islamiques. Des civilisations purement noires (Pahouins du Sud Cameroun ou du Gabon, Zandés de R. C. A.) en faisaient également usage. Cette pratique se répand partout, surtout en ville et parmi les jeunes. On trouve des cigarettes de kif sur des marchés camerounais, et il n'est pas nécessaire de déployer une grande astuce pour se faire expliquer la route que suivent les trafiquants en vélomoteurs qui achètent vers Lompoul pour revendre à Dakar. Mode passagère ou premier symptôme d'un danger grave ?

N'est-il pas prudent de prévoir dès maintenant une transformation de l'alimentation. La lutte contre l'alcool ou contre les stupéfiants s'impose, mais aussi contre les faux besoins nés de la mode. Pourquoi importer de la farine de blé alors que la semoule de mil est aussi riche. Mais les carences en protéine exigent un développement de la production de viande, de

poisson, tandis que la production de fruits et de légumes permettrait l'amélioration des consommations de vitamines.

## 2. BESOINS ET CONSOMMATION

Les consommations alimentaires ne sont pas les seules, ni peut-être les plus importantes du point de vue des consommateurs. Il y a toujours un décalage entre les besoins physiologiques et les besoins psychologiques, entre les désirs subjectifs et les besoins objectifs. L'étude des budgets familiaux permet d'apporter quelques clartés à ce propos.

Cinq questions se posent : quelle est la répartition entre les achats et l'autoconsommation, entre importation et production locale ; de quels moyens monétaires dispose la population ; quelle hiérarchie elle établit entre ses divers besoins ; quelle est enfin l'utilisation du solde positif des budgets familiaux ?

### AUTOCONSOMMATION ET ACHATS

La population étant agricole, dans son immense majorité, on ne peut s'étonner de la part énorme que joue l'autoconsommation dans tout ce qui est alimentaire. Mais bien d'autres besoins sont satisfaits de cette façon. Jadis, chaque famille était capable de construire ses maisons, ses meubles, ses paniers et ses nattes, ses filets, une grande partie de ses outils et de ses ustensiles. La spécialisation de castes professionnelles ne se rencontre pas partout ; elle est peu répandue, en particulier en région forestière, de la Côte d'Ivoire au Congo, où chaque famille étendue essaie de satisfaire à la totalité de ses besoins, en spécialisant au besoin un de ses membres dans une technique plus difficile. Les psychotechniciens de l'A. O. F. l'avaient signalé en 1955 : « L'un des exemples les plus curieux des motivations traditionnelles réside dans le choix fréquent d'un métier tel qu'il puisse concourir à l'autarcie économique de la famille ; aussi, dans une famille comprenant des maçons et des ouvriers en fer, on veillera à diriger le cadet

vers les métiers du bois, en vue, semble-t-il, d'une hypothétique construction familiale, d'ailleurs rigoureusement irréalisable dans les structures économiques actuelles. »

Il est bien difficile toutefois d'avancer des chiffres, les études de base étant encore peu nombreuses. Dans la vallée du Sénégal, où la population est rigoureusement stratifiée, où, par conséquent les statuts professionnels sont clairement définis et les échanges fixés, l'autoconsommation satisfait 58 % des besoins. Chez les Agnis, planteurs de Côte d'Ivoire, elle est de 32 %. Dans la vallée du Niger, elle atteint 67 % chez les cultivateurs travaillant selon les modes traditionnels, tandis qu'elle est seulement de 53 % chez ceux qui, à l'Office du Niger, emploient des méthodes plus modernes et obtiennent d'ailleurs des revenus plus élevés. En ville même, l'autoconsommation reste appréciable. A Pointe-Noire, elle représenterait près de 4 % de la consommation globale. C'est probablement à cause de l'importance de cette autoconsommation que les achats de nourriture paraissent si faibles : dans le Sud Cameroun ils ne représentent que 14 % du budget monétaire.

Le recours au troc permet de couvrir certains besoins. Plus ou moins développé selon que les économies locales sont plus ou moins différenciées, et plus ou moins traditionalistes, il peut représenter un pourcentage élevé du total des revenus : 10 % dans la vallée du Niger, 7 % dans celle du Sénégal.

#### COMMERCE INTÉRIEUR ET IMPORTATION

Pour le reste, la population doit recourir à l'intermédiaire de la monnaie, c'est-à-dire gagner l'argent qu'elle dépensera soit à l'intérieur du pays soit sur le marché mondial. La différence entre les deux sources de marchandises est essentielle. En effet, s'approvisionner sur le marché mondial, c'est disposer de devises étrangères, payer à des prix dont on n'est pas maître; s'approvisionner sur le marché intérieur au contraire c'est conserver la maîtrise de sa vie économique, c'est aussi faire travailler industrie et artisanat nationaux, c'est conserver la richesse à l'intérieur du pays. Les théoriciens de l'anticolonialisme se basant sur la politique du XVIII<sup>e</sup> siècle, pensent que

toute colonisation doit aboutir à un assèchement de la vie économique interne.

En effet la politique du « pacte colonial » se résume en deux points : en premier lieu la métropole se réserve les produits locaux, dont elle a besoin comme matière première, secondement, elle évite toute industrie autochtone et toute importation étrangère pour réserver le marché à ses fabricants. Pour le premier point les choses ne sont pas aussi simples que le croient les polémistes : la métropole aurait eu assez souvent de meilleurs prix en s'approvisionnant sur le marché mondial. Pour le second point, les principes n'ont jamais été appliqués avec rigueur. Depuis longtemps des industries de transformation se sont implantées. Les produits locaux continuent à être l'objet de consommation courante. L'économie intérieure est heureusement bien vivante. Dans le Nord Cameroun, plus de 65 % des besoins sont satisfaits par le marché intérieur. Au Mali, les cultivateurs traditionnels de la boucle du Niger y effectuent 62 % de leurs dépenses, un peu plus que leurs voisins de l'Office du Niger (61,9 %). A Bongouanou en Côte d'Ivoire, le circuit intérieur absorbe 62 % des dépenses ; dans le Sud Cameroun 58 %. Seuls les cantons cotonniers de la République Centrafricaine ont une vie intérieure réduite : 36 % seulement des dépenses sont faites sur le marché local. Le marché intérieur fournit les protéines animales (viandes, poisson) et quelques objets artisanaux (poterie, outils, cordonnerie, quelques tissus même). Son importance est extrême. En effet, le poisson fumé ou séché est une production à peu près exclusivement africaine (à l'inverse du poisson séché et salé importé de Norvège ou des pays portugais) ; des dizaines de milliers de tonnes de ces produits alimentent des courants commerciaux encore mal connus. Fleuves et lacs des régions sahéliennes sont les centres de production. A partir de là, la marchandise se répand très loin au Sud : à Lomé ou à Abidjan, les poissons séchés de Malanville au Niger ou de Mopti au Mali viennent concurrencer la production locale du poisson de mer fumé. La clientèle préfère, en général, le poisson de rivière au poisson de mer ; elle préfère le poisson gras au poisson maigre. La production peut-elle s'accroître ? Les eaux

du Sénégal, du Logone, du Niger qui, au moment de l'inondation, s'étendent sur des surfaces immenses, sont probablement parmi les plus poissonneuses du monde. Dans certains secteurs pourtant, on a pu se demander si les pêcheries n'étaient pas trop actives : il y a un équilibre biologique à respecter. Les règles coutumières prévoyaient la mise en interdit de certains biefs, la prohibition de certaines méthodes ou de certains instruments, et des périodes de cessation de l'activité. Tout cela n'est plus observé et la réglementation moderne reste lettre morte. La destruction inconsidérée des frayères par mise en culture et endiguements aura aussi ses répercussions. Cette richesse doit être ménagée : le poisson représente de loin la source la plus importante de protéines animales. Il est vrai que de modestes améliorations dans la conservation permettraient déjà d'éviter des pertes qui atteignent un tonnage formidable.

Les Kolas sont l'objet d'un commerce très actif. Les colporteurs malinkés, dioullas ou haoussas vont acheter les fruits en Côte d'Ivoire, au Ghana ou en Nigéria du Sud, puis remontent vers les régions islamisées du Sénégal, du Mali, du Niger... Les salines du désert ont jadis alimenté un trafic important qui a reculé devant la concurrence du sel marin. Le commerce du bétail remue des sommes importantes. Bovins et ovins transhument, du Sahel au Soudan, des vallées des fleuves aux plateaux. La consommation de viande est encore faible et les difficultés de l'exportation la freinent. Les bergers hésitent à faire descendre leurs troupeaux vers le Sud où ils risquent d'être contaminés par la trypanosomiase en particulier. Les bêtes ne sont pas bien grosses, mais elles le sont parfois trop pour la capacité financière ou stomacale de villages trop petits. Les bovins qui, après une longue randonnée, arrivent dans la zone riche de Côte d'Ivoire, du Ghana, etc., sont maigres et fatigués. Ils doivent rembourser à leurs propriétaires son long voyage, les pertes subies au cours de la route... L'avion permet maintenant d'éviter ces pertes et assure en même temps un approvisionnement des villes en produits de qualité. Mais la consommation augmenterait évidemment si les possibilités d'achat pouvaient s'élever.

Les produits artisanaux fournis par le marché local, sans avoir un caractère de nécessité absolue comme viande ou poisson, sont néanmoins fort utiles car ils permettent de satisfaire des besoins qui, sans eux, ne pourraient l'être que par le marché mondial, à un prix 5 ou 10 fois plus élevé. Certes, les sandales de cuir sec ou mal tanné ne valent pas des « tennis » ou des sandales en plastiques. Mais elles permettent d'éviter les épines. Certes les hoes fabriquées avec la tôle de vieux fûts ne valent pas les outils importés. Mais elles coûtent 5 fois moins cher. Quant aux marmites en terre, quant aux poteries de toutes formes, elles sont lourdes, fragiles, moins faciles à entretenir que les récipients en fer émaillé, mais elles sont infiniment meilleur marché.

L'importation ne concurrence pas, au sens précis du terme, la production locale. En effet, ses prix sont nettement plus élevés. Mais, dans l'état actuel des goûts, tout au moins, elle l'élimine dès que la clientèle est suffisamment à l'aise. On se trouve donc en présence de deux cycles économiques : l'un se noue uniquement entre africains, il entraîne des mouvements de produits alimentaires locaux et d'objets artisanaux. L'autre cycle se raccorde aux marchés mondiaux. Des produits d'exportation et des objets industriels venus d'Europe y figurent. Les prix sont ceux que nous connaissons. Parfois, l'existence de ces deux cycles est rendue plus sensible encore par la juxtaposition de deux monnaies : une monnaie traditionnelle, des cauris, coquillages blancs valant 0,25 F CFA — et la monnaie officielle. C'est en cauris que les Lobis par exemple effectuent presque toutes les transactions sur les produits alimentaires. Leurs dépenses en monnaie officielle s'élèvent à 1.040 CFA par personne ; leurs dépenses en cauris représentent 2.300 CFA <sup>1</sup>.

#### SOURCES ET NIVEAU DES REVENUS MONÉTAIRES

Les revenus sont encore bien faibles. Quelques chiffres permettront de fixer les idées : 13.040 CFA par personne et par

1. « Une enquête de ménage en pays Lobi » (Hte Volta), 1956 (Éditions Insee, 1961).

an pour les planteurs de cacao de Bongouanou (Côte d'Ivoire); 7.500 CFA pour ceux du Sud Cameroun ; 4.395 CFA dans la vallée du Sénégal ; 1.131 dans celle du Niger et 3.521 pour les colons de l'Office du Niger. Bien sûr il ne s'agit que de revenu monétaire et si l'on voulait inclure l'autoconsommation il faudrait tripler les chiffres. Mais tout cela reste bien faible.

Dans la plupart des cas, l'agriculture est la source essentielle des revenus et les cultures industrielles sont de loin les premières. Les cultures vivrières ne prennent une certaine importance, proportionnellement, que dans les pays relativement pauvres du Sénégal ou du Niger. La part de l'élevage est secondaire même dans les régions qui lui seraient propices ; il ne fournit que 7,5 % des revenus dans la vallée du Sénégal, et 2,5 dans celle du Niger, soit beaucoup moins que la pêche. Les salaires, pensions, ou produits de l'émigration sont parfois substantiels. Les bénéficiaires commerciaux entrent, pour une faible part (4,8 % dans le sud du Cameroun ; 4,5 au Sénégal) dans le revenu moyen. Il ne faut pas s'en étonner : s'il s'agissait de revenus urbains, leur part serait vraisemblablement plus forte. L'importance des cadeaux (4,8 en R. C. A. ; 3,8 au Cameroun; 3,6 dans la vallée du Niger) est un trait original.

Les revenus monétaires les plus élevés sont ceux des régions s'adonnant à une culture d'exportation. Les recettes se diversifient dans les pays plus pauvres qui continuent à vivre d'une vie traditionnelle : dans la vallée du Sénégal, par exemple, un seul des 10 postes dépasse 15 % du total. On constate le même phénomène en pays de cultures riches, lorsque la récolte est défavorable ou que les cours sont en baisse ; des recettes négligées en d'autres circonstances sont alors recherchées. C'est dire leur intérêt. Les produits d'exportation sont nécessaires ; ils procurent les devises et alimentent la vie économique moderne du pays. Mais toutes sortes de petits travaux accessoires méritent d'être encouragés : ils font vivre un circuit intérieur, dont nous avons dit l'importance ; ils évitent le risque d'une monoculture et permettent, par autoconsommation ou commerce local, d'élever le niveau de vie.

**HIÉRARCHIE DES BESOINS**

Nous pensons toujours que nos goûts sont parfaitement rationnels et nous mettons en hypothèse que chaque homme, s'il en avait la possibilité financière, réagirait comme nous et adopterait la hiérarchie selon laquelle nous classons nos besoins. En fait, les besoins supposés incompressibles, sont déterminés par tout un passé culturel et par les courants de la psychologie sociale. Nourriture et vêtements constituent les dépenses les plus importantes dans les budgets ruraux africains étudiés en zone francophone. Certains postes qui viennent aussitôt après ne laissent pas d'étonner : dans la R. C. A., les cadeaux forment 13 % des dépenses. Les « dots », sommes versées par le mari à la famille de l'épouse, forment aussi des totaux impressionnants. Le tabac apparaît relativement important dans des budgets, bien maigres il est vrai, de la vallée du Niger. L'impôt est une dépense proportionnellement lourde : 9 % en Côte d'Ivoire ; 8,5 au Cameroun ; 6,5 au Sénégal. Il est vrai que tout cela concerne uniquement le revenu monétaire. Il faudrait pouvoir évaluer l'autoconsommation pour pouvoir comparer les divers postes les uns aux autres. Au Sud Cameroun, la comparaison entre riches et pauvres montre que les postes alimentation et achats d'ustensiles ne s'élèvent pas avec le revenu. La satiété arrive vite. Au contraire, vêtements et habitat deviennent plus coûteux et exigent une part proportionnellement croissante du revenu.

Dans cette région on a revu, en 1956, des familles déjà étudiées en 1954. Ainsi apparaissaient les points sur lesquels elles faisaient porter les économies entraînées par une chute des cours. Les restrictions ont porté sur l'habillement, sur les achats d'ustensiles et de biens durables : vélos, machines à coudre, etc. ; sur les cadeaux, l'éclairage, les boissons, les transports. D'autres dépenses au contraire se maintiennent ou se développent malgré la conjoncture : éducation, habitat, mobilier, literie, médicaments. Le goût de l'habitat, de la construction en dur, est donc passé dans les mœurs, puisqu'il résiste même aux mauvaises récoltes. Et pourtant, il ne correspond pas à une nécessité physiologique. Un certain

nombre de maisons neuves sont inhabitées. On vit plutôt mieux, d'ailleurs, sous un toit de nattes ou de chaume que sous un toit de tôles. Les frais d'habillement susceptibles d'augmenter sans limite n'ont pas de nécessité vitale puisque le poste est fortement amputé sous la pression des circonstances.

Les besoins économiques n'ont donc pas ce caractère contraignant que nous croyons : ils ont, en grande partie, une nécessité psychologique et à ce titre ils sont engendrés par la civilisation dans laquelle vit le sujet. Éducation ou propagande peuvent les déplacer. Le ressort principal de la psychologie économique en Afrique paraît être le prestige. Une éducation économique pourrait partir de là pour inciter le public à dépenser plus judicieusement ses maigres ressources.

Si les choses suivent la pente qui paraît se dessiner actuellement, on peut prévoir que les dépenses alimentaires seront de plus en plus consacrées à des produits importés : pain et sardines par exemple, qui sont des aliments commodes et prestigieux. La bière d'importation est plus appréciée que la bière de fabrication locale. Les besoins se feront de plus en plus divers et l'insatisfaction apparaîtra comme une discrimination raciale. Pourquoi n'aurait-on pas télévision et rasoir électrique puisque l'Européen les a. Frustration et mécontentement viendront. La différenciation des conditions de vie à l'intérieur de la population marquera une autre évolution. Actuellement riches et pauvres ont pratiquement le même logement, la même nourriture, en grande partie le même niveau de vie. Des oppositions et revendications se devinent déjà.

#### ÉPARGNE ET INVESTISSEMENT

En général, les dépenses équilibrent juste les recettes. Le recours au crédit est rare. Heureusement, car lorsqu'il existe, le taux en est évidemment usuraire (dépassant 100 % pour un an) comme en tous pays sans capitaux. A travers les budgets familiaux, on en trouve quelques traces sous forme de remboursements, en dépenses ou en recettes, ou sous forme d'emprunts. Dans l'autre sens, l'épargne est évidemment rare.

Elle n'est pourtant pas inexistante. Certains thésaurisent en achetant du bétail qui pourrait être revendu en cas de besoin ; d'autres achètent des bijoux d'or ou d'argent, ou même de la poudre d'or. Souvent, des associations de droit coutumier amassent une cagnotte attribuée à tour de rôle à chacun des associés, ou bien elles thésaurisent pour leurs adhérents ; des contrats de dépôt permettent au déposant d'éviter la tentation de dépenser son argent dès qu'il l'a en poche. Jamais, jusqu'à présent, les caisses d'épargne ou banques n'ont pu mobiliser cette épargne. Depuis une dizaine d'années, des essais ont été faits dans le sens des mutuelles. Il peut y avoir une formule intéressante permettant d'encourager les autochtones à faire des investissements productifs. Trop souvent, en effet, on ne cherche guère à produire des richesses nouvelles : maisons modernes, bicyclettes, phonos, n'améliorent pas la production. Le cheptel acquis n'est pas objet d'exploitation économique. Au cours d'une enquête faite en Guinée, sur leurs projets de dépenses, beaucoup ont déclaré que s'ils avaient de l'argent, ils construiraient, achèteraient un camion, établiraient une boutique, ou feraient le pèlerinage à la Mecque. Personne ne se propose d'installer une plantation. Évidemment, on ne doit pas s'en étonner, si les bénéficiaires du transporteur ou du commerçant sont plus grands que ceux du planteur.

Ce niveau de vie que nous avons essayé de décrire à travers les budgets familiaux est modeste. Le maintenir et, si possible, l'améliorer, alors que la population va doubler en vingt ans, c'est doubler, au minimum, la production nationale de chaque état.

### 3. INDUSTRIE

L'industrialisation va-t-elle permettre de tenir cette gageure ? Les Africains le pensent. Beaucoup attendent l'installation d'usines comme on attend la venue d'un sauveur. Les économistes leur donnent raison puisqu'ils estiment que l'industrie, mieux que l'agriculture, peut fournir des revenus élevés à une main-d'œuvre nombreuse. A côté des convictions rationnelles,

il faut faire place aux mythes. La propagande a répété que les métropoles s'étaient enrichies en usinant les produits coloniaux ou en fabriquant les marchandises vendues outre-mer. Comment ne chercherait-on pas à profiter de ce pactole. Les 13 colonies américaines, révoltées parce qu'une métropole leur interdisait tout développement industriel, n'ont-elles pas acquis leur prospérité en conquérant avec leur indépendance le droit d'édifier leurs propres usines ? L'orgueil de jouer un rôle sur un marché international, la fierté de posséder sur son sol un bel équipement comptent aussi : motivations peu économiques certes ! Mais l'affectivité est ici fort importante. A propos d'une huilerie moderne un Togolais ne disait-il pas : « L'usine est la fierté de notre pays ; nous devons nous montrer dignes de cet honneur et assurer l'approvisionnement en fruits de palme. »

Pour beaucoup, l'industrie est le remède miracle, d'autant plus efficace qu'il est plus mystérieux et plus complexe. Sans nous laisser prendre par le mythe, essayons d'évaluer quelles sont les possibilités industrielles et quels bénéfices pourraient en tirer les pays, avant de rechercher quelles conséquences psychologiques et sociales découleraient de cette industrialisation.

#### CONDITIONS FAVORABLES ET DÉFAVORABLES D'UNE INDUSTRIALISATION

L'Afrique ne dispose pas de capitaux à investir. L'obstacle n'est pas grave : si les projets sont intéressants, il est toujours possible de trouver des capitaux étrangers. Encore faut-il que les conditions financières les attirent et que l'ensemble de la situation politique et économique ne leur paraisse pas trop sombre.

Les perspectives de nationalisation, de taxation sans limites, les dangers de conflits sociaux ou raciaux, les risques de restrictions à la circulation de capitaux sont pesés. Pendant longtemps, les financiers ont cru dans la toute puissance de l'économie. Ils étaient persuadés qu'une entreprise, nécessaire à la vie économique locale, suffisamment puissante, intelligente et diplomate pour se trouver des appuis, pourrait toujours dominer la scène. C'était compter sans le caractère passionné

des hommes politiques et des foules africaines. Personne n'est esclave de la raison au point de lui soumettre ses sentiments. Personne n'est esclave des décisions prises au point d'hésiter à revenir sur sa position de la veille. Personne n'est esclave même de son propre intérêt au point de renoncer à son prestige, à ses sentiments.

Et surtout, l'économie n'a pas, dans les esprits, une importance telle que l'on puisse lui sacrifier quelques succès politiques, quelque satisfaction d'amour propre. Les Africains n'attribuent pas assez d'importance aux choses pour se laisser engluer dans le confort, la prospérité.

Toute psychologie à part d'ailleurs, quelle importance peut bien avoir l'économie mondiale pour des gens dont le revenu annuel par personne est de l'ordre de 4.000 CFA et qui vivent essentiellement en autoconsommation. Les produits importés sont un luxe dont la privation ne sera pas dûment ressentie. Bien sûr, une petite fraction de la population a des besoins véritables et aurait peine à se passer d'un certain niveau de vie. Mais cette fraction est si faible qu'elle trouvera toujours moyen de se satisfaire. En Europe, si le prix baisse, le producteur cherchera à compenser en produisant davantage, en s'orientant vers d'autres travaux. Au-dessous d'un certain prix, les Africains ne ramassent même plus les fruits de palme ou les cerises de café.

Devant des attitudes aussi inattendues pour eux, les capitalistes s'inquiètent et hésitent parfois à investir. Les états doivent les rassurer par des réglementations favorables ou par des conventions d'établissement négociées. Peut-être des garanties internationales seront-elles nécessaires.

Une autre solution consiste à faire appel à des capitaux publics, fournis par un ou par plusieurs états étrangers — ou même, par la communauté internationale. Mais, toutes ces opérations supposent vérification et contrôle des projets, immixtion de techniciens ou de financiers étrangers dans la création et la marche des industries. Tout cela n'est pas sans irriter des susceptibilités. Et l'air retentit parfois d'imprécations contre le néo-colonialisme. On peut se demander si les financements les

mieux tolérés ne sont pas ceux dont le caractère international est le plus marqué.

Autre condition de l'industrialisation : la main-d'œuvre. Elle est actuellement rare et peu qualifiée. Mais la mobilité de la population est telle que les questions sont aisément solubles pour la main-d'œuvre industrielle. Intéressés par l'usine, les travailleurs quittent leurs villages pour y aller. Lorsque l'industrie s'implante en ville, il y a toujours (malheureusement) suffisamment de chômeurs pour faciliter l'embauche. Le niveau professionnel pose évidemment des problèmes plus difficiles. Ils ne doivent pas être insolubles cependant, puisque Péchiney à Édéa ou à Fria a pu installer et faire marcher normalement ses usines. Le personnel supérieur, il est vrai, vient d'Europe. Peu d'ingénieurs, de chefs de service, de directeurs sont d'origine locale. Les états ont de tels besoins de cadres supérieurs, et leur offrent des situations si prestigieuses, que le marché du travail est perturbé pour ces catégories.

L'existence d'un marché de consommation sur place n'est pas toujours nécessaire, heureusement. Car les populations africaines, peu nombreuses, peu concentrées et fort pauvres, ne constituent pas un marché intéressant. Le goût du public qui apprécie la diversité, ne facilite pas les choses et explique, par exemple, le développement encore limité des tissages ou des imprimeries sur tissus.

Certaines matières premières peuvent utilement être traitées sur place et fournir une base à l'industrie.

C'est ce qui a été fait avec la fabrication du contreplaqué au Gabon et au Cameroun, avec les huileries du Sénégal, de Côte d'Ivoire, du Dahomey, du Cameroun, avec l'usine d'alumine de Fria en Guinée, avec les fabrications de jus de fruits ou d'extrait de café de Côte d'Ivoire. Des exploitations minières ou pétrolières peuvent encore se développer. La pâte à papier est probablement prometteuse. Mais la chance véritable de l'Afrique serait sa possibilité de disposer d'énergie électrique à bon marché. Divers projets ont été étudiés. Le Konkouré en Guinée, le Kouilou au Congo-Brazzaville, Inga sur le Bas-Congo, sans parler de ceux qui paraissent moins faciles comme

Gouina sur le Sénégal. Évidemment, tout cela deviendra moins intéressant avec la mise au point de l'énergie atomique.

#### BÉNÉFICES DE L'INDUSTRIALISATION

Les États tireraient des bénéfices appréciables de l'industrialisation sous forme d'impôts sur les sociétés, ou de taxes douanières. Les gouvernants fondent de grands espoirs sur des redevances, participation aux bénéfices ou royalties, qui faciliteraient ou permettraient l'équilibre des budgets. Espoir d'un salut venant de l'extérieur, dangereux s'il mène à la dépendance et à l'incertitude ; plus dangereux encore s'il justifiait l'insuffisance des efforts à l'intérieur.

Aux individus l'industrie apporte des salaires. Soyons sans illusion pourtant : les usines modernes n'emploient pas un personnel extrêmement nombreux. Les travaux préliminaires, installation de bâtiments, de chemins de fer ou de routes, exigent une main-d'œuvre importante. S'il s'agit de barrages, les perspectives d'emploi sont également bonnes ; mais ce premier stade de construction réalisé, les postes de travail sont relativement rares, et l'on peut quelquefois hésiter ! Dans la vallée de Konkouré, par exemple, la construction du barrage aurait entraîné l'expropriation et le recasement de quelques 40.000 personnes dont les champs se seraient trouvés noyés dans la zone de retenue. L'usine n'aurait sûrement pas fourni plus d'un millier d'emplois. Tout cela mérite d'être examiné de près et sans passion.

Outre son apport direct aux finances publiques, ou aux salariés, une industrie exerce son influence sur toute une région, en activant la vie économique. Chacun, du coiffeur au maraîcher, ou aux réparateurs de vélos, participe à cette activation. Les économistes ont mesuré les circuits nouveaux ainsi induits, et ils cherchent à préciser le rôle de multiplicateur que joue chaque revenu nouveau ainsi distribué.

Les jeunes nations peuvent, en outre, souhaiter voir leurs importations en devises diminuer ; elles peuvent souhaiter que leurs exportations soient valorisées au maximum.

## CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES ET SOCIALES DE L'INDUSTRIALISATION

Faut-il considérer comme bénéfiques les conséquences psychologiques et sociales de l'industrialisation ? Certains leaders le croient et il est évident que la condition ouvrière constitue un levain puissant pour la modernisation. Groupés en ville, les hommes échappent à leur milieu traditionnel. Les anciens, les chefs, restés au pays d'origine, ont de moins en moins d'influence à mesure que passent les années et que les citadins s'enracinent dans leur nouveau milieu. Des amitiés nouvelles se nouent dans les quartiers d'habitation et dans les ateliers. Les travailleurs acquièrent une conscience de classe que développe le syndicalisme. Un sentiment d'unité nationale peut naître du brassage des ethnies diverses. Dans les esprits, les transformations sont plus profondes peut-être. Les philosophies africaines — pour ce que l'on en connaît — enseignent une sorte de soumission aux lois naturelles, aux volontés des ancêtres ou des dieux. L'homme moderne au contraire est fils de Prométhée : il ravit à la nature ses secrets, il lui arrache ses richesses, il la contraint à servir ses desseins. L'idée de « harnacher des fleuves », de barrer leur cours pour utiliser leur énergie est un bon exemple de cet état d'esprit. Le technicien vit dans un univers rationalisé : pour lui, les phénomènes ont des causes et des conséquences qu'il croit pouvoir connaître dans leur totalité. La vieille Afrique vivait dans un monde peuplé de forces diverses, plus ou moins personnalisées : on pouvait agir sur ses forces, les détourner de leur cours, s'en faire aider si elles le voulaient bien. Le monde du mécanicien est tout à l'inverse : les forces que l'on y manie sont impersonnelles et insensibles, constantes, toujours semblables à elles-mêmes ; on peut doser leur emploi, leur puissance peut être tempérée. Les actes qui y sont posés sont irréversibles : rien ne peut faire qu'un coup de lime en trop n'ait pas été donné. « Cela ne pardonne pas », comme on dit. C'est un monde strict et rigoureux de responsabilité où les conséquences s'enchaînent rigoureusement, les unes aux autres.

L'homme ne vit plus dans un univers vivant, sacralisé parce que rempli de la présence de forces mystérieuses, du pouvoir des dieux, des âmes des ancêtres. Il est au milieu d'une mécanique froide et sans âme. Les choses prennent une importance de plus en plus grande. Les choses que l'on convoite et que l'on acquiert, les choses sur lesquelles on agit, puisque le monde du travail est aussi matérialisé. Les relations personnelles diminuent en proportion. Jadis, l'homme sacrifiait une partie de sa richesse à entretenir des liens d'amitié, faire des cadeaux, à grouper autour de lui une clientèle en qui il se confiait ou à se remettre aux mains d'un patron sur la protection de qui il comptait. Dans le contexte moderne, il cherchera force et sécurité dans la possession des choses (argent, auto, plantation).

La différence entre les deux modes de pensée est bien nette. La réalité est plus nuancée, et l'on voit des chauffeurs toucher leurs amulettes si un pont leur paraît dangereux, comme on voit des cultivateurs discuter très techniquement sur la qualité des terres et observer un calendrier des semailles très expérimental, alors que le faiseur de pluies est unanimement respecté. Malgré tout, un fossé demeure entre le monde industriel (qui n'est le nôtre que depuis 50 ans) et le monde agricole ou artisanal traditionnel qui n'est peut-être pas si différent de celui où vivaient nos ancêtres paysans, jusqu'en 1900.

Deux conclusions peuvent être tirées : la première c'est que l'Africain moderne va se trouver dépaysé, coupé des sources de sa culture ; le contact avec les autres hommes ne lui sera pas facile et il en souffrira, un peu comme les paysans émigrés dans les villes au XIX<sup>e</sup> siècle. La seconde, c'est que pour expliquer certaines attitudes psychologiques des Africains, il faut se reporter à un monde spirituel proche du leur. Tout cela ne nous est pas étranger ; dans notre folklore, dans la mentalité paysanne encore vivante, chez chacun de nous, on trouve bien des points de contact.

Les bénéfices matériels de l'industrialisation seraient plus grands et le processus d'implantation infiniment plus rapide

si les Africains prenaient en mains leur propre destinée, dans le domaine économique comme ils l'ont fait dans le domaine politique et administratif. Certes, pour les entreprises très importantes, il faut des compétences rares à trouver, même en Europe, une expérience qui ne s'acquiert qu'après des années de métier. Mais n'y a-t-il pas des hommes capables, à un niveau plus modeste, d'animer une petite affaire, de la faire vivre et de la développer. Ne nous faisons pas d'illusion. Il n'y a guère « d'entrepreneurs » dignes de ce nom. De très rares garages, quelques entreprises de maçonnerie ou de menuiserie... ; on connaît des artisans capables de travailler selon des techniques modernes et avec un outillage productif. On connaît de riches et habiles commerçants capables de se renseigner sur l'évolution des changes et de passer leurs ordres en conséquence. Mais les industriels véritables sont rarissimes et même les artisans employant plus de 4 ou 5 compagnons. N'ont-ils pas eu encore le temps de se former et de percer ?

L'enseignement technique ne paraît pas avoir dégagé cette élite : les anciens élèves sont devenus ouvriers, ou bien abandonnant le métier ils sont devenus fonctionnaires ou politiciens. La complexité des problèmes est-elle un obstacle dans des professions où finances, administration, technique, commandement doivent être menés de pair.

Les bénéfices commerciaux étant plus faciles, et peut-être plus grands, les hommes habiles et ambitieux s'y sont-ils arrêtés ? Ont-ils été rebutés par la nécessité de l'organisation, de la prévision, de la constance qui s'imposent à partir d'un certain niveau. Plus que le manque de capitaux, l'absence d'une « classe d'entrepreneurs » retarde l'industrialisation profonde de l'Afrique. Et il est probable que des efforts sur ce point seraient utiles s'ils permettaient de sélectionner une élite d'hommes d'affaires, de les former et de les encourager à développer leurs entreprises. On pourrait espérer donner ainsi une éducation économique, tout comme les assemblées villageoises donnent une éducation politique. Mais les doctrines de la plupart des gouvernements africains, plutôt orientées vers le socialisme, n'encouragent pas ce capitalisme africain.

#### 4. AGRICULTURE

Sauf miracle industriel encore peu prévisible, c'est toujours sur l'agriculture que reposera la prospérité de l'Afrique. La terre peut-elle fournir un accroissement de revenus suffisant pour balancer l'accroissement démographique et apporter une amélioration du niveau de vie ? Diverses solutions peuvent être évoquées ici : introduction de cultures nouvelles, extension des surfaces, passage à la culture intensive avec élevage, développement des cultures irriguées ; d'autres améliorations seraient à apporter à la commercialisation et au stockage. Mais il faut prendre garde aux conséquences psychologiques et sociales de toutes ces transformations.

##### CULTURES NOUVELLES

Souvent, lorsqu'on parle d'amélioration aux cultivateurs africains, ils répondent « apportez-nous des cultures nouvelles ». Toujours prêts à acclimater plantes ou arbres nouveaux, ils les planteront mais dans la plupart des cas ne les soigneront que quelques semaines ou quelques mois. Les accuse-t-on d'être routiniers ? Il y a souvent chez eux un intérêt pour ce qui est nouveau et une attente confuse de miracles. Ils espèrent, non pas un matériel végétal qui améliorerait leur production de 10 ou 20 %, mais un prodige qui la triplerait. Lorsqu'une culture nouvelle leur a été proposée, elle n'est pas tout de suite intégrée dans leur patrimoine technique : c'est la chose du « moniteur-coton » ou de l'agent des Services Agricoles. Ainsi bien qu'ils connaissent la période optimum des semailles du coton, les paysans des Uélés, en 1962, attendaient le passage du moniteur pour semer. Ils ne manifestaient aucune initiative et se reposaient de tout sur l'encadrement. C'est pourquoi, dit-on, la production cotonnière du Congo-Léo était tombée à la moitié de ce qu'elle était. Dans le même genre, les planteurs de tabac du Sud-Ouest de la France s'en remettent à la régie pour toutes sortes de questions qu'ils sauraient régler : ils rejettent toute la responsabilité sur autrui, puisque la diffusion, la vente, le contrôle, ne leur incombent

pas. Pourtant, après avoir été pendant un ou deux lustres l'affaire du « commandant », cacao, arachides ou café se sont bien intégrées dans la civilisation locale.

#### EXTENSION DE SURFACES

La première solution qui vient à l'esprit pour accroître la production, c'est d'augmenter les surfaces cultivées. Est-ce possible, compte-tenu de la population et de sa capacité de travail ? Est-ce possible compte-tenu des surfaces déjà utilisées ? A voir les choses superficiellement, on n'hésiterait pas à préconiser cette solution. Moins de 10 % de la surface de chaque état est cultivée chaque année. Il y a donc une marge énorme. Raisonement irréfutable en Europe. Mais ici, la jachère est le seul moyen de refaire la fertilité du sol. Combien d'années lui faut-il pour apporter un nouvel humus ? Cinq ans paraissent courts. Lorsqu'on parle de jachère arborée en moyenne Guinée, les cultivateurs désignent comme pouvant être cultivés de nouveau, dans de bonnes conditions, des taillis de 20 à 30 ans. Au-dessous, ils ne se montrent guère enthousiastes. Les assolements habituels s'étendraient sur 4 ou 5 ans. A ce rythme de 5 ans de culture par cycle de 35 ans, on ne pourrait pas ensemer chaque année plus de 14 % de la surface cultivable.

La fragilité des sols tropicaux et les dangers d'érosion sont aussi à prendre en considération. Il serait souhaitable de limiter la mise en culture des têtes de vallées, des pentes, même modérées. Certains climats où la sécheresse brutale risque de s'étendre exigeront probablement le maintien de blocs forestiers. Enfin, un taux de boisement sera toujours nécessaire : le bois fournit actuellement le combustible, les matériaux de construction. Tant que durera le système actuel de jachères, une extension marquée des emblavements risque d'entamer le capital national et d'hypothéquer l'avenir.

#### DROIT FONCIER

Du point de vue juridique d'ailleurs une difficulté pourrait être soulevée : les terres nouvelles, susceptibles d'être défri-

chées, sont-elles libres de tout droit, ou bien des « possesseurs de droits éminents » vont-ils revendiquer des redevances, des droits de priorité. Le droit foncier négro-africain est mal connu. Peut-on parler d'un droit foncier, alors que le continent est si vaste, les populations si diverses, les niveaux économiques si différents ? On peut s'attendre à rencontrer toutes sortes de règles différentes ou opposées.

Les Africains soulignent volontiers le caractère sacré du sol : on ne peut imposer à une divinité une volonté humaine. La terre ne peut donc être propriété privée ; asile des ancêtres, elle ne peut changer de possesseur et ne fait pas objet de ventes. L'attitude du maître ne convient pas vis-à-vis d'elle, mais celle de l'Orant : prières, sacrifices, soins pieux, sont nécessaires pour assurer le maintien de la fécondité. Les familles du village ont sur leur terroir un droit d'usage, né d'une sorte de contrat avec les puissances sacrées. Un prêtre, ou maître de la terre, représente le fondateur du village, qui, le premier, avait conclu un pacte avec les divinités othoniennes. Il est tenu de maintenir le culte traditionnel, de faire les sacrifices de prémices, de veiller au respect des anciens interdits. Si jamais ceux-ci étaient enfreints (adultère accompli dans la brousse, sang humain répandu sur le sol...) le maître de la terre devrait accomplir les sacrifices nécessaires pour effacer le délit. Sinon, la fécondité serait compromise. Les femmes, comme les champs, seraient frappées de stérilité. Parfois, le chef de terre est également faiseur de pluie ; il dit les moments favorables aux semailles et si la pluie tardait à venir, il saurait l'appeler...

Ce schéma se retrouve d'un bout à l'autre de l'Afrique. Les ethnologues ont eu raison de le mettre en lumière. Mais tout cela peut être modifié, enseveli même sous des croyances, des rites ou des coutumes nouveaux, si bien que le droit coutumier n'est plus en harmonie avec la métaphysique telle qu'elle se dégage des mythes et des exposés théoriques. Il arrive d'ailleurs que ce droit coutumier théorique ne corresponde plus au droit réel pratiqué et admis par les tribunaux indigènes.

La diversité des droits qui peuvent avoir leur assiette sur la même terre est prodigieuse, et propre à dérouter l'Européen

qui s'en tient à des catégories bien claires de propriétés, de location, de servitudes... Le droit ici peut varier suivant la nature de l'emprise. Dans la vallée du Sénégal où plusieurs dynasties se sont succédées, des souverains ont distribué des fiefs. Il s'agit surtout d'un droit public, délimitant la mouvance d'une seigneurie, mais le seigneur a cherché à traduire son pouvoir en droit privé, en contrôlant, en utilisant pour lui-même ou en confiant (contre redevance) le « droit de culture ». Lorsque le détenteur du « droit de culture » appartient à une lignée anciennement implantée, la conquête du « droit sur le sol » se traduit par une dépendance ou par une redevance féodale. Lorsque le titulaire du « droit sur le sol » est à l'origine de la mise en valeur, il peut transférer à un client une partie de son droit : la redevance qu'il demandera sera généralement plus forte. On voit comment peuvent se superposer, se démonter et se regrouper ces droits.

Les droits fonciers sont très divers : sur une même terre, peuvent se rencontrer un droit de culture, un droit de pacage, variable selon la saison, un droit de passage au moment de la transhumance, un droit à l'abreuvement des troupeaux, un droit de chasse, un droit de ramassage, de cueillette des produits sauvages ou du bois... D'une façon générale, le droit négro-africain répugne aux solutions brutales qui interdiraient l'usage d'un bien et le réserveraient exclusivement, sans nécessité évidente.

Il est favorable à la superposition de droits qui permettent à plusieurs personnes de coexister. Pourtant, si un usage économique, monétaire, était fait de l'un des droits (cas du chasseur professionnel, du fabricant de charbon de bois) il est probable que le titulaire du droit principal, du droit de culture, manifesterait le désir de participer à l'aubaine et demanderait quelque cadeau.

Enfin, le droit variera selon la nature des sols et des cultures. Le Sud Togo, aux alentours de Tsévié, nous en fournit un exemple bien net. Le plateau sec, peu fertile, fatigué probablement par d'anciennes cultures, est à peine approprié. Les villages y ont des limites. Mais si un ressortissant du village

veut s'y tailler un champ, il ne demandera rien à personne, et s'il réussit à y faire venir des arbres, tant mieux pour lui ; nul ne pourra les lui disputer. Un étranger même pourrait s'y établir sans autre forme de procès, si la courtoisie ne lui conseillait de tenir l'autorité locale au courant de son dessein.

Au contraire, dans les fonds de vallées, de riches terres forestières, bien arrosées, ont été en partie défrichées. Tantôt une clairière complète a été aménagée, tantôt une forêt déjà ancienne avec des arbres de 50 cm de diamètre, simplement éclaircie et enrichie de palmiers, et éventuellement de quelques cacaoyers. Sur ces terres, le droit est tout différent. Chaque parcelle est revendiquée par l'un ou par l'autre. Les ancêtres (grands-parents des cultivateurs actuels) ont probablement partagé la vallée, même sans la mettre en valeur, et leurs héritiers ont partagé encore leurs lots. Ici donc, il y a appropriation, même s'il n'y a pas de défrichement ou de récolte pendante. Dans la vallée du Sénégal, on retrouve une opposition analogue entre les terres dites « *Oualo* » (irriguées) et celles dites « *dieri* » (au flanc de la vallée, et utilisées seulement à la saison des pluies).

On voit la variété des régimes juridiques et la multitude des droits qui peuvent se mêler inextricablement dans la coutume : l'orthodoxie décrite par les anciens est dépassée.

En fait, l'évolution mène plus loin encore. Et l'on voit apparaître la propriété privée la plus caractéristique, dans les zones densément peuplées en particulier. La durée d'usage joue également un rôle. Aucun attachement de l'homme ne peut naître pour un sol qui va le nourrir une seule année. La valeur économique d'une telle terre est d'ailleurs limitée, s'il y a d'autres surfaces disponibles. Au contraire, une plantation arbustive attache l'homme à sa terre. Il y est lié de façon durable d'une part, et d'autre part ce lieu qui porte des fruits tous les ans a une véritable valeur. Les coutumes, même relativement peu évoluées, l'avaient bien vu puisque, si l'on autorise très généralement l'étranger à défricher un jardin, on ne lui permet pas, sans réserves, de planter des arbres.

Les ventes de terres ne sont pas rares, des questions d'héritage se posent. Plusieurs coutumes admettent si bien la propriété

privée qu'elles distinguent à l'intérieur du patrimoine les biens individuels que chacun peut acquérir, et dont il peut disposer à son gré, et les biens familiaux, dont l'homme est seulement dépositaire, qu'il tient des ancêtres et doit transmettre aux héritiers prévus par la coutume. Cette transformation des coutumes est particulièrement sensible dans les tribus de droit matriarcal. Là, en effet, l'homme ne peut transmettre son bien au fils, qui l'a aidé à le mettre en valeur ; il doit le transmettre à son neveu, au fils de sa sœur. Souvent, il se révolte contre cette règle juridique qui déshérite le fils, auquel il est profondément lié, au profit d'un neveu qu'il ne connaît guère. Le passage à la propriété privée individuelle semble être la seule solution.

Tout ce droit foncier mérite étude. Il est souhaitable, en effet, pour ne pas dépayser la population, de continuer à respecter ses règles juridiques traditionnelles. Leur souplesse pourtant ne doit pas être oubliée : le droit coutumier, par définition même, est susceptible de s'adapter aux circonstances nouvelles. Il ne faudrait pas que des arguties juridiques s'opposent à une mise en valeur nécessaire du territoire national, surtout si le droit invoqué tire son origine de quelque privilège ou de quelque considération historique, sans avoir été confirmé par le travail.

#### TRAVAIL

Dans une politique d'extension des surfaces cultivées, comme dans toute amélioration agricole, il faut pouvoir disposer de main-d'œuvre. Est-ce possible ? Des leaders africains le croient puisqu'ils ont lancé les investissements humains sur le mode chinois. On dit parfois les Africains paresseux. Ils sont certainement sous-employés. On a évalué que le cultivateur de la vallée du Sénégal consacrait environ 900 heures à la culture d'un hectare de mil, ce qui l'occupe environ 120 jours par an. Les cultures sèches de *dieri* demandent 75 jours de travail, ce qui fait que le Toucouleur est occupé environ 195 jours par an. Ce travail agricole est ramassé au cours d'une saison assez brève, comme dans toute la zone soudanaise. Du Sénégal au Tchad, les pluies et les cultures qu'elles permettent ne

durent que 3 ou 4 mois. Semailles puis sarclage doivent être effectués très rapidement. Pendant la longue saison sèche, les hommes s'occupent à réparer les maisons ou les outils, à fabriquer des nattes et des clôtures, des cordes ou des paniers. C'est aussi la saison de la chasse et de la pêche. Petites occupations indispensables d'ailleurs, que l'on mène à un rythme assez tranquille, sans souci de leur productivité. La saison sèche est aussi le temps des voyages, du colportage et du commerce. Le nombre d'heures ou de jours de travail paraît faible dans l'année, mais le rythme des pluies rend difficile une amélioration. C'est pourquoi toute activité hors saison prend un intérêt particulier. C'est pourquoi tout perfectionnement de l'outillage, toute rationalisation de l'emploi du temps est souhaitable.

Dans les champs, les femmes travaillent autant que les hommes, mais le même travail ne leur est pas réservé. En gros, on peut dire que les femmes se voient confier tout ce qui est en rapport direct avec la fertilité, attribut essentiel de leur sexe. L'homme abat la brousse ou la forêt, brûle et défriche. Il peut aussi sarcler, mais semer est travail de femmes. Celles-ci sont souvent écartées de tout ce qui est arboriculture. En effet, cultiver un arbre c'est nouer avec le sol des liens durables, c'est pouvoir prétendre à jamais aux récoltes nées de ces arbres. Or, sauf exception, le mariage est viri-local, c'est-à-dire que la femme va vivre, en principe, dans la famille de son époux, dans son village. Les terres qu'elle cultive sont donc des terres qui lui sont en quelque sorte prêtées, et sur lesquelles elle n'a pas un droit personnel. Il ne serait pas logique qu'on l'autorise à planter palmiers ou cacaoyers qui lui permettraient de prétendre à un droit durable sur les terres.

Une autre considération limite probablement le travail féminin. Les hommes se réservent souvent le droit d'entrer en relation avec les étrangers. Aussi, est-il normal que les femmes soient écartées des cultures d'exportation qui supposent une vente, donc des rapports commerciaux avec des traitants. C'est probablement pour cela qu'au Sénégal l'arachide est une culture masculine. On peut même se demander si le sexe fort n'a pas intérêt à écarter les femmes des « cultures de traite » qui

apportent argent et indépendance, et à les spécialiser dans les cultures vivrières. Ainsi, en Casamance, parmi certains groupes Diolas, les hommes abandonnent la riziculture. Ils ne font même plus les travaux de labours, de terrassement, d'entretien de digues, etc. qu'ils laissent aux femmes. Par contre, ils s'adonnent à la culture de l'arachide qui leur procure des revenus monétaires.

Si donc, un surcroît de travail est demandé à la population, il faut étudier en quel point du calendrier annuel il va s'introduire, et sur quelles catégories il va porter. Sous réserve de prudence sur ces points, il est certain que des efforts supplémentaires sont possibles.

#### CULTURE INTENSIVE ET ÉLEVAGE

Le passage à la culture intensive avec suppression des jachères et amélioration des rendements reste la seule solution convenable aux yeux des agronomes. Le problème a été étudié avec trop de soin pour qu'il soit besoin ici de faire autre chose que de résumer les conclusions des techniciens et de renvoyer à leurs études<sup>1</sup>. En général, les cultivateurs africains respectent des systèmes d'assolement variables avec les pays, le climat, les usages. On craint parfois qu'ils n'aient tendance à raccourcir la durée des jachères. En effet, l'abattage d'une forêt de 20 ou 30 ans est plus pénible que le nettoyage d'une brousse de 3 ou 4 ans. Les paysannats du Congo Belge ont eu, entre autres objectifs, celui de régulariser les assolements. Mais, après tout, les Bantous doivent bien distinguer leur propre intérêt. L'installation des rotations culturales régulières apporte quelque chose de neuf si elle permet de systématiser les soles cultivées par tout un village. Il devient alors possible, comme dans l'Europe de l'openfield du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, de prévoir des pâturages communaux sur les jachères. La jachère peut se trouver remplacée par des herbages entretenus, où le bétail apporterait des éléments fertilisant.

1. En particulier R. DUMONT, *Reconversion de l'économie agricole privée, Côte d'Ivoire, Mali* (Cahiers Tiers Monde, PUF, 1961). *L'Afrique Noire est mal partie* (Seuil, 1962).

Le mélange de l'élevage à l'agriculture est l'élément essentiel de progrès. Actuellement, élevage et culture sont deux activités juxtaposées, même lorsque le cultivateur est propriétaire de quelques bœufs : souvent, il ne s'en occupe pas lui-même, laissant ce souci à des bergers appartenant à une race de pasteurs. Ceux-ci sont rémunérés soit par une partie du croît du troupeau, soit par le lait. Le propriétaire ne tire profit de son bétail que le jour de la vente ou de l'abattage. Les bêtes errent dans la brousse au gré de leur fantaisie. Dans les zones à saison sèche marquée, de véritables transhumances amènent les troupeaux dans les vallées où la végétation et l'eau leur permettent de subsister. En zone forestière, la trypanosomiase est un obstacle redoutable. Mais des médicaments permettent d'assurer une immunisation de quelques mois. D'ailleurs, des races résistantes existent qui peuvent servir de base à une sélection (NDama, race des lagunes). L'élevage pourrait fournir du lait, du fumier, des bœufs de travail. Déjà l'emploi du fumier n'est pas inconnu. Au Sénégal ou au Mali, des cultivateurs passent contrat avec des pasteurs pour les faire venir champoyer sur leurs terres, que le troupeau nettoie et fume. Tout cela pourrait être développé. Il faudrait que les bêtes puissent stabuler non loin des habitations, que leur alimentation soit régulière. Foin et herbe ensilée doivent permettre de passer la saison sèche, tandis qu'un système de parcage (clôture de parcelles par des haies ou mise au piquet) permettrait d'économiser les pâturages.

Ces systèmes de clôture ne sont pas un nouveau moyen susceptible de bouleverser les habitudes. Déjà chez les Sereres du Sénégal, les familles groupent leurs champs et leurs troupeaux pour établir un diati (pâturage commune). Ils prennent soin d'enclorre le chemin qui mène à l'abreuvoir. Les Peuls de Guinée établissent assez souvent des clôtures autour de leurs champs. Au Cameroun, en pays Bamiléké, le petit élevage prospère parce que les maisons, les champs et les chemins sont clos. Les porcs, et surtout les chèvres, la tête passée dans une large et légère cangue de bois, suivent les chemins qui mènent à la pâturage commune sans pouvoir dévaster les récoltes. Dans le Sud Cameroun, au contraire, l'abandon des clôtures et la

multiplication des plantations cacaoyères ont ruiné le petit élevage. Jadis, en effet, les villages et leurs abords immédiats étaient clos de palissades. Dû peut-être à l'insécurité, cet usage permettait d'élever des chèvres. Aujourd'hui, les cultivateurs refusent de s'enclorre, et rejettent sur l'éleveur, responsable du gardiennage, tout dégât. Aussi, pour éviter querelles et travail, a-t-on abandonné l'élevage, ce qui est probablement fâcheux. Faut-il revenir aux antiques disciplines et à l'obligation de clore les cultures ? Faut-il compter sur des bergers plus attentifs, ou habituer les chèvres au piquet ? Faut-il renverser la jurisprudence et refuser aux cultivateurs le paiement de dommages et intérêts ? Le développement de l'élevage mérite d'être encouragé.

Tous les efforts n'ont pas été couronnés de succès. Le Sénégal paraît progresser vers la culture attelée : on y a mis au point un système d'attelage polyvalent où le même essieu peut supporter charrette, semoir, charrue légère, etc. On y voit bœufs ou chevaux attelés. En Guinée et au Mali, les essais de charrue sont déjà anciens. Au Nord Cameroun, des cultivateurs de coton ont compris l'intérêt de la charrue traînée par des bœufs pour accélérer les labours aux premières pluies. Il y a certainement bien d'autres cas où la modernisation semble bien implantée. Des échecs sont aussi possibles. Au Congo (Uélés) l'autorité belge avait confié à quelques cultivateurs, çà et là, un petit troupeau (un taureau et 9 vaches). Le détenteur avait pour seule obligation de pouvoir restituer 10 têtes. Il disposait du croît. Que reste-t-il actuellement ? Dans le seul cas favorable que j'ai observé, 7 mâles et 3 femelles non adultes erraient autour de la chefferie.

Malheureusement, comme dans beaucoup de pays, les Africains — du paysan le plus modeste jusqu'au ministre — ne rêvent que tracteurs et remettent volontiers le progrès jusqu'au moment où ce matériel abondera : nouveau messie venu de l'extérieur, et qui évite des efforts personnels. Logiquement, on pourrait penser que la mécanisation ne peut venir qu'à la fin d'un effort de mise en valeur. Pourtant, au Togo, autour de la féculerie de Ganavé débute une expérience intéressante. Dès le premier stade de mise en culture, la mécanisation est

associée au travail manuel. Les autochtones ont abattu, puis dessouché. Les premiers labours se font au tracteur. Lorsque la terre sera devenue labourable, après cette première culture, les villageois seront orientés vers la culture attelée qui aurait été impossible tant qu'un premier ameublissement n'avait pas été fait. Les cultivateurs comprendront-ils que passer du tracteur à la culture attelée n'est pas déchoir et accepteront-ils de continuer sans mécaniques ?

Les plantations européennes ont joué un rôle important ; elles ont permis des exportations et initié les Africains à des cultures nouvelles pour eux. Subsisteront-elles ? Les leaders ne souhaitent probablement pas de nationalisation, mais ils peuvent être entraînés par le torrent des violences verbales et des revendications démagogiques. La population ne cherche pas à acquérir ces propriétés. Dans l'évêché de Niangara (Uélés) des missions ont voulu se défaire de plantations de café et ont cherché à les distribuer. Personne ne se montra intéressé. Personne non plus dans cette région ne cherche à s'établir sur les plantations abandonnées. Ces entreprises — modestes à notre échelle — semblent peut-être trop grosses aux paysans. S'il y a des convoitises, elles se manifestent dans d'autres milieux, parmi la bourgeoisie gouvernementale. Convoitise des revenus, mais non de la terre elle-même. Les plantations européennes subsisteront-elles donc ? Ni la Guinée, ni la Côte d'Ivoire, ni le Congo ne les ont supprimées. Mais ces entreprises ont besoin de pouvoir convertir leurs disponibilités en monnaies européennes pour acquérir des pièces de rechange, rapatrier des bénéficiaires ou payer des salaires. Elles ont également besoin d'un climat de paix raciale et d'un minimum d'organisation : comment honorer ses contrats si les transports deviennent fantaisistes, si les services portuaires ou douaniers ne marchent plus que par à-coups. Seules des affaires très puissantes peuvent alors se maintenir. Le Congo-Léo le démontre malheureusement.

Imaginer un développement des plantations européennes est évidemment dénué de sens.

L'examen des possibilités d'extension nous a fait toucher du doigt diverses difficultés : gâchis de terres, problèmes du droit

foncier et de main-d'œuvre, introduction de rotations plus rationnelles, de l'élevage et de la culture attelée permettent des progrès sérieux.

#### CULTURES IRRIGUÉES

Le développement des cultures irriguées est une autre possibilité de progrès. En effet, il permet de mettre en valeur des surfaces nouvelles, souvent fertilisées par des apports d'alluvions, peu menacées par l'érosion. Ce mode de culture permet d'obtenir des rendements intéressants, et il donne une certaine indépendance vis-à-vis des saisons, ce qui est important pour la main-d'œuvre. Toutes sortes d'arguments s'unissent donc pour recommander ces techniques.

Certains paysans africains ont d'ailleurs des traditions en la matière. Au Sénégal, en Basse Casamance, les peuples Diolas et leurs voisins ont aménagé des rizières dans les basses vallées. Digue de protection, pépinières, fumure des terres par transport des balayures de cours et de déjections du petit bétail, écluses pour empêcher la remontée de la marée, pâturage et parcage pour engraisser le sol... Toute une technique assez évoluée est mise en œuvre et obtient des rendements qui ne sont pas tellement éloignés de ceux de l'Inde. Les mêmes méthodes se retrouvent sur la Côte jusqu'en Sierra Léone. Ailleurs, dans les vallées des fleuves et aux bords des lacs des zones soudanaises, les cultivateurs pratiquent des cultures de décrue, en suivant le retrait des eaux. Ils ont sélectionné les espèces hâtives ou tardives qui peuvent accomplir leur cycle végétatif dans ces conditions. Sur les bords du Tchad, les Kanembous construisent de véritables polders. Isolant par une digue un bras du lac, ils attendent qu'il soit asséché puis le mettent en culture. Les principes de la culture irriguée sont donc connus, au moins dans la zone soudanaise. Mais l'influence européenne a amené certaines améliorations.

#### CULTURES MARAÎCHÈRES

L'essor des cultures maraîchères est un élément nouveau. On en parle peu et aucune étude systématique n'a été faite à ce

propos. Pourtant la technique du jardinage véhicule avec elle des germes de progrès sérieux : elle exige un travail soigné, elle permet l'emploi fructueux de la fumure ou des engrais, elle démontre l'efficacité des sélections de semences, par l'irrigation elle affranchit le paysan de la saison des pluies, elle contraint le cultivateur à s'adapter à de nombreuses plantes. Enfin elle fournit une production de valeur dont le marché intérieur a le plus grand besoin.

Il est probablement impossible d'avancer un chiffre précis sur le tonnage de légumes produits et vendus, sauf dans la région de Dakar où la réussite est extraordinaire. Dans la région du Cap Vert et dans les dunes côtières du Cayor, les jardiniers ont utilisé des dépressions interdunaires dont certaines constituent des mares permanentes. La luxuriance de la végétation spontanée, la présence d'espèces aussi inattendues, à cette latitude, que les palmiers à huile montrent bien le caractère exceptionnel de ces « niayes ».

En utilisant le retrait des eaux à la saison sèche, en construisant des banquettes pour exonder des plate-bandes, en arrosant avec arrosoir ou citernes surélevées alimentées par des pompes doubles, les cultivateurs produisent tomates, gombos, oignons, choux ou carottes, bananes et mangues. Dès 1930, un effort pour la mise en valeur des niayes était lancé et les premiers colons de cette zone malsaine et quasi déserte étaient recrutés dans les régions voisines. L'usage de légumes européens se répandait parmi les consommateurs : le riz à la sénégalaise est assaisonné avec poisson, choux et carottes. Les commerçants africains organisaient le trafic, si bien que les tomates de Mboro ou de Lompoul (entre Dakar et Saint-Louis) vont approvisionner le marché de Diourbel ou de Kaolack. A partir de 1942, la ville de Dakar, coupée de l'Europe, constituait un marché intéressant : pour l'approvisionner, des jardiniers autochtones, suivant l'exemple d'un maraîcher français, mettaient en valeur les niayes du Cap Vert, de Dakar à Rufisque. Formé en coopérative, ce groupe organisait les achats de semences et d'engrais.

En 1958, pour le marché de Konakry où vivaient alors de nombreux Français, des jardiniers exploitaient des bas fonds

humides à Kindia. Certains avaient même détourné des sources pour irriguer leurs jardins. Ils préparaient des composts, achetaient aux pasteurs peuls les déjections de leurs bêtes et les faisaient transporter sur leurs terrains. Si la production était assurée de façon rationnelle, la vente était moins satisfaisante. Les polygames envoyaient une de leurs épouses à Conakry et lui adressaient des paniers de légumes qu'elle revendait au détail. Une coopérative de vente aurait permis une grosse économie de main-d'œuvre.

A Brazzaville, à Pointe-Noire, comme dans beaucoup d'autres villes probablement, naît une ceinture maraîchère.

#### MÉCANISATION

Dès 1935 des travaux considérables avaient été menés à bien pour aménager des terres irrigables dans la boucle du Niger. On pensait y cultiver du coton. Sous la même latitude, après la guerre, de gigantesques casiers de riziculture furent aménagés dans la vallée du Sénégal (Richard Toll), dans celle du Logone.

Certaines terres ainsi aménagées furent confiées à des colons indigènes. Recrutement proche ou lointain, recrutement libre ou embauchage sollicité, liberté d'exploitation ou encadrement, appel à des paysans véritables ou à des chômeurs reconvertis, implantation de travailleurs isolés ou de familles complètes... respect ou abandon des cadres sociaux traditionnels, mille détails d'exécution peuvent influencer sur le résultat final.

Dans la vallée du Sénégal, Guédé fut peut-être un échec, mais la fraction de Richard Toll, qui est gérée par un paysan-*nat*, semble fonctionner. L'O. A. D. (Organisation Autonome du Delta) est plus intéressante. Lorsque des collectivités le lui demandent, l'O. A. D. fournit les conducteurs de travaux nécessaires pour organiser le travail d'endiguement autour des cuvettes cultivables. Les paysans exécutent le gros du travail, l'O. A. D. réalisant ce qui demande une compétence technique (maçonnerie des vannes...). Entre Rosso et la mer, 2.500 hectares ont été ainsi aménagés. Des cultivateurs viennent de

l'intérieur pour demander à participer à un lotissement, des Peuls nomades, même, se fixent sur des rizières.

Bien d'autres cuvettes pourraient être mises en valeur selon les mêmes principes. On peut se demander si le succès n'est pas en raison inverse des cadeaux octroyés, des aménagements exécutés pour le paysan quand ils pourraient l'être par lui. Sous ces réserves, la riziculture irriguée peut permettre à la production agricole le développement énorme dont elle a besoin pour faire place à la fois à l'accroissement du niveau de vie et au développement de la population. Le maraîchage sera également précieux et l'on peut envisager une réorganisation des cultures traditionnelles de décrue avec adaptation à une irrigation véritable.

#### AGRICULTURE TECHNOCRATIQUE

Après la guerre, les grandes entreprises d'état furent à la mode. On pensait, grâce à elles, résoudre les problèmes de ravitaillement et créer des îlots de prospérité susceptibles d'éveiller le milieu. La mécanisation la plus poussée fut adoptée pour éviter tout problème de main-d'œuvre. L'organisation de la nation en temps de guerre avait justifié la réquisition de travailleurs et l'organisation du travail forcé. Ces mesures faisaient penser que la main-d'œuvre était introuvable et motivaient le parti pris de mécanisation, expliquable en outre dans le climat de revendications sociales de l'époque. Au Sénégal, Richard Toll, la C. G. O. T. de Séfa fonctionnèrent sur ces bases ; mais les difficultés financières étaient considérables. La C. G. O. T. tenta une conversion intéressante. La main-d'œuvre fut associée à l'entreprise qui devenait une sorte de métayage. Les champs furent divisés en parcelles individuelles sur lesquelles des rotations culturales étaient obligatoires. Si bien que les cultures de riz, d'arachides, etc... se côtoyaient et formaient une bande ininterrompue. Le matériel mécanique pouvait donc jouer son rôle en suivant ces bandes, tandis que chaque métayer exécutait à la main d'autres façons sur sa parcelle.

Tout ce système paraît remarquablement conçu pour associer

travail à la main et mécanisation. Était-ce satisfaisant ? La rentabilité semblait assurée, mais cette solution était-elle la meilleure possible ? Les métayers ne semblent jamais avoir été farouchement enthousiastes. Leur instabilité montre qu'il n'y avait pas implantation profonde dans les villages de colonisation ni dans le système. Il aurait été intéressant de savoir pourquoi certains travailleurs de la C. G. O. T. venaient de loin : beaucoup étaient des Foula de Guinée qui venaient, comme les travailleurs saisonniers, pour un temps limité, avec le dessein d'amasser un pécule puis de rentrer chez eux. On comprend bien que ces gens n'aient pas été intéressés par une immigration durable. Pourtant, à 20 km de Séfa, au bord d'une route, un village nouveau a été fondé par d'anciens ouvriers de la C. G. O. T. Certains se fixent donc, mais lesquels, et dans quelles conditions ? Les gains des colons ne sont-ils pas suffisants pour faire naître le désir d'émigrer ? Les conditions de vie des villages de colonisation sont-elles rebutantes, soit par absence de relations sociales entre les individus qui restent malgré tout étrangers les uns aux autres, soit par les nécessités du travail, des horaires, par absence de commerce... Les conditions de vie des femmes et des enfants sont-elles favorables ? Autant de questions qu'il eut été fort intéressant de résoudre, pour en tirer un enseignement, et organiser avec plus de succès de futures immigrations.

Actuellement, depuis 1962, la plantation a été remise aux mains du gouvernement qui l'exploite. A Richard Toll, un périmètre irrigué de 6.000 hectares avait été créé. La gestion en fut toujours difficile, en particulier au point de vue financier. Gérée en régie ou gérée par une entreprise, les résultats semblent un peu décevants. Passée au gouvernement sénégalais, gérée par des Africains, l'affaire va-t-elle soudainement devenir rentable de ce fait, comme le soutenait un directeur africain en 1963 ? Il y a peu de chances et si la mécanisation est excessive, ce n'est pas l'achat d'une escadre de nouvelles moissonneuses-batteuses qui améliorera les choses. Le drame de toutes ces entreprises d'état, c'est que la puissance publique est derrière, prête à renflouer un budget en déficit, à fournir des capitaux pour acquérir des machines plus puissantes ou

accroître les surfaces mises en culture. Il n'y a pas, comme dans l'entreprise privée, l'obligation de gagner ou de disparaître, de se limiter à ses moyens. Ajoutons la difficulté de trouver un personnel de direction économe et honnête. Les états sont malheureusement tentés par le caractère spectaculaire de ces grosses affaires mécanisées, par l'illusion de tenir en mains, à travers elles, tout un secteur économique. Même si les offices en question sont déficitaires, aura-t-on le courage de les mettre en question ?

#### COMMERCIALISATION ET STOCKAGE

L'introduction des cultures nouvelles, l'extension des surfaces, le passage à la culture intensive, le développement des irrigations, l'implantation de grosses unités de production sont donc les solutions auxquelles on songe parfois pour étendre la production agricole. Mais produire n'est pas tout et une amélioration des ventes devrait logiquement aiguillonner la production. C'est à peu près évident pour les denrées vivrières qui manquent souvent dans les villes et faute desquelles la consommation des produits importés croît.

Si les Dakarais montrent une désaffection pour le mil, c'est en grande partie à cause de la difficulté de sa préparation. Aussi a-t-on tenté de préparer un couscous de mil — qui épargnerait aux cuisinières un pilage fastidieux et l'on voulait enrichir cet aliment en y introduisant des farines d'arachides, riches en protéines. Mais comment assurer approvisionnement et vente ?

Dans la concurrence entre produits locaux et produits importés, les questions de goût, de commodité, de préparation ont autant d'importance que le prix. De nombreuses denrées locales en effet ne sont guère objet traditionnel de commerce. Une adaptation se fait bien entendu, mais elle est parfois lente, d'autant plus que les commerçants professionnels ne s'intéressent guère à des denrées aussi périssables que les légumes. Au Sénégal, par exemple, des négociants — souvent Peuls originaires de Guinée — se spécialisent dans le niébés (haricots), le mil, les primeurs et le gombo séché, les cossettes de

manioc. Mais les légumes et tubercules frais sont plus souvent vendus par des femmes. Pour la viande, pour le lait surtout, les difficultés de vente sont considérables. Lorsqu'elles sont réglées, un débouché s'ouvre. Des femmes peules, vendeuses de lait caillé viennent au marché de Saint-Louis ; elles débarquent fort régulièrement de Linguère d'où elles viennent, toujours par le même train, baptisé d'ailleurs « train du lait ». Évidemment, une collecte, coopérative ou autre, paraîtrait plus économique.

En même temps qu'une amélioration et un accroissement de la commercialisation, il faudrait souhaiter une amélioration du stockage, avec, éventuellement, une transformation du produit. Le fromage se transporte mieux que le lait, même caillé. La viande fumée ou salée serait plus facile à conserver.

Il ne faut pas s'y tromper, le passage à une agriculture orientée vers la commercialisation est fort important : il suppose une modification psychologique profonde.

Dans l'état actuel presque toute l'Afrique vit en régime d'auto-consommation : troc, ventes, monnaie jouent encore un faible rôle, 80 % des familles se suffisent à elles-mêmes.

Une amélioration de l'agriculture est essentielle et possible : adoption de cultures nouvelles, extension des surfaces, et surtout passage à la culture intensive, à l'élevage, développement de la culture irriguée, doivent résoudre le problème. Les sociétés d'état, lourdes, médiocrement gérées, ne constituent pas une solution. L'industrie se heurte à différentes difficultés, elle se développe toutefois mais elle reste forcément infiniment moins importante que l'agriculture et ne fournira donc pas les solutions miracles que l'on attend.

La consommation, dont nous avons dit quelques mots est un élément essentiel et négligé : la convoitise des objets exposés dans la boutique est le seul moteur de la vie économique africaine.

## *Psychologie*

Il serait nécessaire de comprendre la mentalité des Africains pour connaître leurs besoins et leurs réactions devant les possibilités du progrès. Il faudrait savoir ce qui peut les inciter à agir avant de leur proposer des buts. Certes, les leaders politiques issus du pays ont une connaissance intuitive de ces choses. Mais une connaissance scientifique serait meilleure encore, car elle permettrait de préciser certains points, d'en nuancer d'autres. Rien de complet n'existe en ces matières. Il est vrai qu'en Europe ou en Amérique, la psychologie sociale est une discipline relativement neuve qui ne s'est développée vraiment qu'avec les sondages d'opinion. La psychanalyse a tout juste 50 ans.

La psychologie est une science récente dont il est prématuré ou imprudent de vouloir esquisser une synthèse. S'agissant des Africains, la difficulté est plus grande encore. Une première question nous retiendra d'abord. Y a-t-il un fonds psychologique commun ou bien les diversités sont-elles essentielles ? C'est dans ce sens que nous examinerons les problèmes individuels d'adaptation — ou d'inadaptation. Il nous faudra ensuite esquisser des méthodes d'investigation, les imaginer plutôt, car les recherches déjà faites sur notre terrain et sur notre sujet sont encore rarissimes. Nous essaierons ensuite de décrire comment les Africains se comportent en face de diverses situations : leurs réactions d'individu en face du groupe, leur attitude devant la dépendance, leur attitude devant

le mystère et la magie, leurs réactions devant la vie économique. Enfin, en exposant les systèmes métaphysiques proposés par certains auteurs nous tenterons de replacer les données psychologiques dans le cadre d'une philosophie négro-africaine.

## 1. PROBLÈMES INDIVIDUELS

Dans les pays industrialisés, beaucoup d'individus sont mal adaptés à la société : développement de la psycho-pathologie, de divers types de révolte, en particulier de la délinquance — ou même d'un refus total marqué par le suicide. Ces trois symptômes de malaise existent-ils en Afrique ?

### PSYCHO-PATHOLOGIE

On a peu de renseignements sur la « santé mentale ». Les centres psychiatriques sont rarissimes ; on n'a donc jamais cherché à dépister les fous. Ceux-ci seraient, dit-on, plus nombreux en milieu urbain, plus ou moins acculturés qu'en milieu rural. Certaines ethnies seraient plus fragiles. Il serait évidemment du plus haut intérêt d'avoir des statistiques sérieuses sur ces points pour tenter, avec toute la prudence qui s'impose, de mettre en corrélation les malaises psychiques, le mode de vie, les préoccupations, la culture... Pour ce faire, il faudrait bien entendu éliminer les maladies mentales engendrées par des infections ou des parasitoses. La nature des psychoses pourrait éclairer sur les conflits psychologiques les plus fréquents. « La dépression, dit Carrothers <sup>1</sup>, est rare. L'évolution de la dépression sous ses formes classiques est liée très étroitement à l'intégration de la personnalité, à un sens de sa continuité, à un sentiment de responsabilité pour son propre passé et au châtiement qui doit résulter de ses propres fautes. Thooth <sup>2</sup> écrit : l'un des éléments les plus caractéristiques des dépressions chez les psychopathes européens est l'auto-accu-

1. CARROTHERS, *Psychologie normale et pathologique de l'Africain*, O. M. S., Genève, 1954.

2. TOOTH, *Studies in mental illness in gold Coast*, 1950.

sation. Mais il est certainement vrai que cette auto-accusation se manifeste très rarement chez les psychopathes africains. La systématisation de la manie est inexistante ou très rudimentaire en règle générale chez les primitifs. On ne peut tirer du malade qu'une succession de propositions de même teinte affective. Les délires de persécution sont la règle. La mégalo-manie n'est pas commune, du moins parmi les Africains des régions primitives. Il semble que les idées de grandeur doivent indiquer un niveau de systématisation plus élevé que celles de persécution, et puissent difficilement se développer avant qu'un certain degré d'intégration de la personnalité soit atteint. » Un autre psychiatre signale les hallucinations mystiques et les psychoses de revendication.

Même si elle ne paraît pas poser de problèmes statistiquement importants, la folie est bien connue et redoutée. C'est parfois une vengeance des cieux, pour quelque crime, parfois une des calamités essentielles dérobées au créateur par un génie mal avisé. « Laalebasse renfermait les choses malignes que le génie avait dérobées : la pneumonie, la migraine, les maux d'intestin, de reins, la fièvre, le pian, la folie, le meurtre, la colère, la dispute, le vol, l'envie, l'injure, la fierté, l'orgueil, l'épreuve du poison, la guerre, le chagrin, la douleur, le pouvoir de divination <sup>1</sup>. »

Les civilisations traditionnelles avaient élaboré des techniques de défense contre ce péril. C'est ainsi qu'une chefferie du pays bamiléké était spécialisée dans les soins aux maladies mentales. Sur la côte du Bénin, comme aux Antilles, les cultes à possession permettent un défoulement de toutes sortes de tendances habituellement réprimées. Pris par un « Vodoun », le sujet perd conscience, se livre à toutes sortes d'actes et de gesticulations qui trahissent en lui la présence d'un dieu. Le féticheur calme cette possession, l'officialise, la soumet à un rituel permettant ainsi le retour dans la vie de tous les jours. Ailleurs, ce sont des rites de violence qui permettent à ceux qui en ont de se libérer de leurs mauvais sentiments vis-à-vis

1. TONNOIR, *La pierre de feu*, Éd. « Courrier d'Afrique », Léopoldville, 1939. « Cosmologie des Baboma ».

de la société. « Chez les Ashantis », écrit Herskovitz « il est non seulement permis mais prescrit que les chefs entendent les moqueries, reproches et imprécations de leurs sujets pour les injustices qu'ils ont commises. C'est une assurance, pensent-ils, que les âmes des chefs ne souffriront aucunement du mécontentement réprimé de ceux qu'ils ont irrités ; mécontentement qui en s'accumulant serait capable de les affaiblir et même de les tuer. La réalité de ce mécanisme, éminemment freudien de relâchement des inhibitions, montre clairement comment les formes institutionnalisées du comportement corrigent le déséquilibre dans le développement des personnalités individuelles ».

#### DÉLINQUANCE ET SON EXUTOIRE : LA SORCELLERIE

Dans nos pays la délinquance apparaît assez souvent comme une revendication de l'individu devant les contraintes sociales, comme un symptôme de déséquilibre psychique : que l'on songe aux cas de cleptomanie relevés dans la clientèle élégante des grands magasins. Rien de semblable en Afrique. Les larcins n'y sont pas rares. Mais ils sont explicables par le besoin ou par l'envie de s'appropriier des choses tentantes. Délinquance pleine de bon sens, si l'on ose dire. On en dénonce parfois l'accroissement. Compte-tenu de la multiplication des tentations, de la brusque liberté où accèdent des hommes étroitement bridés, jusqu'il y a 20 ans, par des cadres familiaux omniprésents, de l'anarchie morale consécutive à la désaffection des coutumes antiques, il faudrait plutôt s'étonner que le mal ne soit pas plus grave. D'autres pays avaient été témoins, dans ces mêmes conditions, de flambées de criminalité.

On ne peut s'empêcher d'évoquer, à ce propos, ce qui était relevé pour Haïti : « Les homicides, qu'il s'agisse de crimes passionnels, de crimes crapuleux ou de vengeances, sont peu fréquents, ainsi que les suicides. L'absence de crimes graves s'explique certainement par le fait que l'envie, la colère, la

2. HERSKOVITZ, *Bases de l'anthropologie culturelle*.

1. *L'expérience d'Haïti*, édité par l'Unesco.

haine, le besoin de nuire et les sentiments agressifs en général trouvent un exutoire dans la sorcellerie qui permet de se venger sans avoir pour ainsi dire à lever les mains. »

Tous les auteurs ne sont pas d'accord cependant et beaucoup estiment dangereuse l'atmosphère de sorcellerie qui pénètre toutes choses. Les Africains sont de cet avis : beaucoup donnent la crainte de la sorcellerie comme une cause importante de l'exode rural, ou comme un obstacle au retour au village. Ailleurs, on constate que des villages se dispersent et que les habitants s'isolent par crainte des maléfices de leurs voisins. En ville, tout cela est moins à craindre : on se connaît moins, donc on se jalouse moins. La proportion de vieillards, donc d'initiés, est faible. Les citadins arrachés à leur cadre traditionnel oublient leurs connaissances, leur symbolique. « La sorcellerie existe en ville, mais elle tend à se spécialiser entre les mains des féticheurs. Les citadins ordinaires perdent plus ou moins le goût, et surtout la connaissance des pratiques magiques traditionnelles <sup>1</sup>. »

Ces craintes sont-elles justifiées, et la sorcellerie cause-t-elle positivement des dommages ? On parle trop d'empoisonnements, « maraboutages », envoûtements, pour que tout soit fumée sans feu. Mais ce n'est pas notre sujet. Arrêtons-nous donc aux conséquences psychologiques. La plus notable est l'insécurité, la méfiance constante où il faut vivre. N'importe qui peut être sorcier, puisque l'on peut même faire du mal sans le savoir. N'importe quel geste peut être dangereux. En conclusion d'une étude sur les Bété, D. Paulme <sup>2</sup> souligne les craintes et l'inquiétude qui les rongent. « Africaine ou non, il n'est guère aujourd'hui de société où l'on se dise satisfait de son sort. Le cas des Bété apparaît à la fois simple et difficile à résoudre dans la mesure où l'inquiétude qui les possède tous est d'origine d'abord psychologique. Le remède, la « santé » ne dépend que d'eux-mêmes. Tous s'efforcent de combattre la magie noire à l'aide d'une magie de même nature

1. DEVAUGES, *Le chômage à Brazzaville*, « ronéo ORSTOM », 1959, p. 168.

2. DENISE PAULME, *Une société de Côte d'Ivoire hier et aujourd'hui, les Bété*, Mouton, 1962, p. 193.

qu'on espère plus puissante. Les armes du chasseur ne diffèrent pas de celles du sorcier. Le premier combat dans l'intérêt général et à visage découvert l'ennemi inconnu dont l'aveu seul détruira la puissance maligne. Le sorcier devra cracher littéralement ses intentions mauvaises. On le lavera ensuite avec une eau bénéfique et l'ordre se trouvera rétabli jusqu'au prochain sorcier. Mais jamais on ne songe à prévenir le mal en demandant au sorcier en puissance, donc à chacun sans exception, de renoncer par un effort sur soi-même à son désir d'agression, d'étouffer l'envie ou le ressentiment que lui inspire sa future victime. »

Peut-être d'ailleurs touche-t-on là du doigt un autre danger de la sorcellerie (et de la magie en général). Elle dispense de tout effort personnel, elle entretient l'illusion que tout est possible, sans effort constant de l'homme lui-même. Aussi, même si elle résorbe en partie la délinquance, la sorcellerie ne peut être considérée comme favorable à la santé mentale, loin de là. Elle montre un refus des conditions réelles de la vie.

#### SUICIDE

Avec le suicide, on passe, dans le monde occidental, au refus le plus total qui se puisse concevoir. L'interprétation de ce geste est certes bien différent dans d'autres civilisations, au Japon en particulier. En Afrique, le suicide est rare. Ici encore, pas de statistiques. On en est réduit aux impressions des observateurs. Certaines ethnies y seraient plus exposées. Mais les taux de suicide n'ont, semble-t-il, rien de comparable avec ce qui se passe chez les Blancs. Chez les Noirs du Brésil, dit-on, le suicide n'est pas très fréquent, mais il est souvent entouré d'un rituel spectaculaire : la victime s'asperge d'essence puis se jette dans le feu. Rien de comparable ici : il ne semble pas qu'il y ait de ces recherches théâtrales. La pendaison paraît le système habituel. Des recherches sur ce point seraient intéressantes. Peut-être montreraient-elles que la chose n'est pas aussi inconnue et aussi invraisemblable que l'on croit. Chez les Éwès du Togo, par exemple, une série de proverbes sur le suicide prouve que le phénomène n'est pas aberrant.

## DIVERSITÉS ET VARIATIONS INDIVIDUELLES

Ces cas pathologiques mis à part, y a-t-il une psychologie africaine unique ? Au Cameroun, un psychotechnicien signalait la diversité des populations du territoire : Le contraste entre les gens du Nord et ceux du Sud est frappant. Ceux-ci sont volontiers impulsifs, optimistes. Ils sont persuadés que tout va s'arranger. Le geste chez eux devance la pensée. Formés peut-être par un pays plus dur, les gens du Nord sont méfiants. Ils sont lents à agir car ils veulent peser leurs actes ; non pas qu'ils cherchent à élaborer une méthode de travail, mais ils sont prudents. Le climat et l'environnement physique contribuent à expliquer cette opposition. Dans le Nord, en effet, les saisons sont rigoureusement tranchées ; les pluies réparties sur une période assez courte. Le cultivateur doit donc prévoir l'emploi de son temps ; il doit surveiller la consommation de la récolte, de peur de trouver son grenier vide au moment de la soudure. D'autres facteurs ethniques ou culturels jouent encore. Des différences appréciables peuvent être relevées d'une ethnie à l'autre. N'est-il pas dérisoire, devant ces diversités, de songer à une unité de la psychologie africaine ? D'autant que les variations individuelles sont aussi nombreuses qu'ailleurs.

Chacun, Noir comme Blanc, a ses sentiments propres, ses pensées originales, sa façon à lui de combiner en une synthèse unique pensées, désirs, connaissances. Cette originalité pourtant n'est pas également répartie. Elle croît vraisemblablement avec le niveau de culture intellectuelle ; elle se développe plus facilement dans les civilisations où les formes sociales ou culturelles ne sont pas contraignantes. Les rares expériences de tests projectifs dont on dispose semblent confirmer ce point de vue. Les thèmes cités sont relativement peu nombreux et peu variés. On a donc, malgré tout, des chances de trouver en Afrique, plus souvent qu'en Europe, des psychologies modelées par le milieu.

Il faut pourtant prendre garde à ne pas oublier que chaque individu reste lui-même, sans pouvoir être comparé à qui que ce soit. Rien n'est faux et irritant comme les jugements col-

lectifs. « Ils sont sales ou voleurs, avarés ou déloyaux », selon que ce sont les Blancs ou les Noirs qui parlent. Alors que l'objectivité scientifique exigerait que l'on dise « des cinq cuisiniers que j'ai connus, quatre étaient sales » ou « la façon dont les Blancs mesurent gestes et paroles, leur refus de céder à l'impulsion me fait soupçonner chez eux calculs et arrières-pensées ».

Les différenciations individuelles sont toujours possibles et une généralisation doit se baser sur des lois statistiques.

## 2. MÉTHODES D'ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE

Malgré le danger de ces jugements stéréotypés, allons-nous proposer un schéma de psychologie ethnique qui risque d'être tout aussi caricatural ? Aucune étude systématique n'a été entreprise encore. Quelles méthodes d'observation pourrait-on préconiser ? Analyse des œuvres littéraires, recension des idéaux sociaux et des centres d'intérêt, étude des institutions et des tests pourront fournir des documents précieux.

### L'HOMME A TRAVERS LES LIVRES

L'étude de la littérature donne souvent une documentation intéressante. A travers son œuvre, l'auteur se dessine : cela est évident dans les mémoires ou récits autobiographiques. Cela est vrai aussi de tout roman où l'écrivain utilise, avant tout, ce qu'il pense et éprouve. Même dans un document scientifique, l'auteur transparait avec son style, l'organisation de ses idées, sa méthode d'exposition...

Mais, dira-t-on, que nous importe la psychologie d'une douzaine d'écrivains ? S'ils veulent plaire à leur public ils doivent lui présenter une image qui lui paraisse intelligible et véridique. Or les lecteurs des romanciers noirs sont dans leur immense majorité des européens. Le noir ne risque-t-il pas d'être décrit par les auteurs comme le blanc l'imagine plutôt

que comme il n'est en réalité, ou comme il s'imagine lui-même ?

Mais l'homme de lettres ne flatte pas toujours son public.

On peut estimer que l'artiste est à la fois chantre et prophète. Chantre, il donne une forme brillante à ce que l'on pense ou ressent confusément dans son milieu. Prophète, il diffuse ses idées et les impose à la masse, si bien que sa pensée devance celle de ses contemporains dont il est le pédagogue. En ce sens, les œuvres littéraires africaines sont dignes de retenir l'attention. L'écrivain n'est pas en contact aussi étroit avec son peuple que le serait un écrivain occidental : les rares intellectuels africains sont forcément un peu coupés de la masse. Mais leur influence pédagogique est considérable. Sous certaines réserves, l'analyse littéraire est donc un instrument d'exploration utilisable.

Dans l'Afrique de langue française, trois « courants » semblent particulièrement représentés : les documents de sciences humaines, le roman et la poésie. Chacun apporte des nuances particulières aux portraits de l'homme africain.

Dès après la première guerre, quelques africains entreprenaient de publier des contes, des récits légendaires, des grammaires, des monographies ethnologiques. D'autres adoptaient la technique du roman, mais il était clair que les descriptions de coutumes, de rites étaient des matériaux de choix à quoi ils avaient consacré tout leurs soins. D'Hazoume à Cheikh Anta Diop, si l'on veut prendre des exemples, ce courant témoigne d'une piété envers les ancêtres, d'un souci d'originalité culturelle. On voit poindre, chez l'un ou l'autre auteur, une vive fierté pour le passé africain et ses hypothétiques grandeurs. Comme chez beaucoup de folkloristes européens, on sent le regret du « bon vieux temps », d'une espèce de paradis perdu, de sagesse rustique, de simplicité, de paix bucolique et d'harmonie avec les forces de l'univers et de résignation.

Beaucoup de romans, sans négliger les éléments fournis par l'originalité de la vie traditionnelle, donnent plus d'importance à l'histoire d'un individu et à sa psychologie. L'étude

de cette littérature serait fructueuse et l'on retrouverait probablement des thèmes assez généraux. Le caractère anti-colonialiste de beaucoup de livres est évident. La revendication essentielle est une revendication de dignité ; toute humiliation étant intolérable à des sensibilités exacerbées. La violence de cette passion est si forte que la justice, la vérité, l'efficacité sont souvent balayées par elle. L'idée d'appartenance à une double culture apparaît, parfois avec les tiraillements qu'elle suppose ; mais les valeurs intellectuelles évoquées à ce propos ne balancent pas tout ce qui est « valeurs de la chair et du sang ». De redoutables comparaisons se présentent à l'esprit avec certaines doctrines nationales socialistes. L'abandon de l'humanisme et de ses exigences d'universalité est dangereux, quelles que soient les circonstances historiques. Souvent révolté, le héros du roman africain reste le plus souvent pacifique : il ne semble pas sanguinaire, ni même partisan des violences. Le rôle de victime lui plaît davantage que celui de bourreau, et même que celui de justicier.

On comprend bien une certaine complaisance pour le rôle de victime chez des auteurs profondément marqués par le christianisme et par le rôle du rachat par la souffrance. En dehors de ce contexte et en l'absence de doctrines religieuses ou philosophiques allant dans le même sens, la préférence s'explique mal. Faut-il y voir faiblesse, masochisme, auto-punition, refus de responsabilités. Bien sûr, mille explications obligeraient à absoudre ce choix s'il en était besoin. Cela laisserait présager un certain manque de dynamisme. Mais après tout peut-être l'auteur présente-t-il là la psychologie qu'attend son public européen.

Bien que fort peu nombreux, les poètes mériteraient étude, ne serait-ce que par le rayonnement de Senghor. Chez cet auteur, la revendication de la négritude complète un appel à l'universalisme. Le nègre, estime-t-il, doit apporter à la civilisation mondiale son intuition face à la logique desséchante, son sens de la communion cosmique pour équilibrer le rationalisme abstracteur <sup>1</sup>.

1. LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR (Éditions Pierre Segher), Paris, 1961.

Il serait également profitable de se pencher sur la « littérature orale », sur les contes, proverbes, poésies et chants traditionnels. L'homme que l'on découvrirait alors serait vraisemblablement bien différent. C'est un violent qui se révèle à travers les épopées guerrières, les luttes tribales. Le merveilleux éclate sous chaque phrase : des antilopes se transforment en belles jeunes filles, des génies tendent des pièges aux mortels ; les animaux révèlent des secrets. Tous les folklores du monde sont ainsi remplis de miracles. Ici pourtant il paraît davantage mêlé à la vie quotidienne, sans être réservé aux princesses du temps passé. Les héros semblent habités par des soucis bien modestes : plus d'un s'engage dans une aventure extraordinaire pour chercher à manger. Témoignages d'une période où les famines n'étaient pas rares. Souvent, leur grande ambition est d'avoir une femme et des descendants, sans d'ailleurs que l'individualité de la femme soit prise en considération. Les histoires d'animaux fournissent un contingent massif à tout ce folklore : on y voit les deux rusés : le lièvre et l'araignée bernent tous leurs adversaires et l'on se prend à songer à La Fontaine, à sa sagesse un peu courte, à son bon sens paysan. Plus encore que chez notre fabuliste, la ruse, l'habileté, la flatterie triomphent ici.

Les documents en arabe ou en langue locale ne fourniraient probablement pas une abondante moisson. On y trouverait des généalogies et des chroniques témoignant de la piété filiale des africains et de leur souci des ancêtres. On y trouverait aussi des recueils juridiques ou rituels musulmans. Faudrait-il y voir la preuve de tempéraments discuteurs et formalistes ?

#### PSYCHOLOGIE RELEVÉE PAR LES IDÉAUX SOCIAUX

Les types idéaux, tels qu'ils sont admirés par le groupe social, seraient certainement révélateurs de tendances profondes : ce n'est pas en vain que l'admiration de l'Europe occidentale se partage entre le savant professeur et le chevalier. La sensibilité anglo-saxonne a certainement été marquée par son culte du gentleman et de la dignité, comme par celui du hors-la-loi justicier, de Robin Hood à Zorro. Aux États-Unis, faute

d'autre référence admissible dans une démocratie aussi marquée par le protestantisme, l'homme idéal a été celui dont la réussite matérielle sanctionnait les qualités, le roi de l'acier ou l'homme qui vaut x millions de dollars.

Où vont les admirations des Africains ? Si l'on en croit les écoliers, l'instituteur et le médecin jouissent d'un grand prestige. Dévouement de l'instituteur, efficacité du médecin, participation de tous deux au monde de la science, expliquent ces choix. Pour les adultes, le patriarche, père et grand-père de nombreux descendants, est peut-être l'homme idéal. Souvent, même en milieu urbain, on se croit obligé de chanter la louange du grand cultivateur sur qui repose la vie de la nation. Chez certains peuples pasteurs, être riche est sans importance, mais être propriétaire d'un nombreux troupeau pose un homme. Dans les régions musulmanes le marabout constitue un idéal, mais le personnage est si complexe qu'on ne sait où va exactement l'admiration qui lui est vouée. Est-ce à l'homme instruit qui sait lire, qui a quelques rudiments de théologie et de droit musulman ? Est-ce à l'homme pieux qui domine ses passions et se consacre à la prière et à la contemplation. Est-ce au mage qui sait rédiger les amulettes, conjurer les démons ; spéculer sur le chiffre des noms d'Allah. L'orateur habile, l'homme à la réplique prompte, le poète capable de trousseur une chanson ou de composer une épigramme est sujet d'admiration. Il suffit de suivre dans un tribunal rural la mimique satisfaite des assistants, lorsqu'ils goûtent en connaisseurs les exposés des plaideurs.

La générosité est une qualité indispensable. Le déploiement fastueux de la richesse qui, en Europe, semblerait injure à la misère, est souvent considérée en Afrique comme normal et souhaitable. Le contraire serait avarice répugnante.

Des enquêtes sur les qualités les plus appréciées et les défauts les plus détestables permettraient de tracer le portrait moral de l'homme idéal. On constaterait avec surprise que le batailleur, le « dur » qui plaît aux foules occidentales n'est pas très estimé ici. On s'apercevrait souvent que la méchanceté, l'envie, la brutalité, le caractère querelleur ou orgueilleux, le refus

de conciliation sont dénoncés souvent comme les vices les plus graves. L'homme modéré est certainement plus estimé que chez nous où la popularité va aux caractères décidés, énergiques, audacieux, en théorie tout au moins.

#### LA PSYCHOLOGIE DEVINÉE A TRAVERS LE DROIT

L'analyse des institutions, juridiques ou autres, projetterait une lumière fort intéressante sur les mentalités. Quelques exemples permettront de le saisir mieux.

Le droit pénal montre bien quelle idée l'on se fait de la volonté. Alors qu'en Europe, on cherche, à l'aide de circonstances atténuantes, à doser le plus exactement possible la volonté de nuire, l'Afrique ancienne admettait communément la responsabilité pour un acte auquel la volonté était restée étrangère. A peu près partout, par exemple, on croit que, pendant le sommeil, l'âme sort du corps et peut commettre toutes sortes de crimes, en particulier dévorer d'autres âmes qu'elle rencontre. Le meilleur alibi du monde ne justifie personne. On peut bien avoir vu le corps du dormeur étendu sur le lit, cela ne prouve pas que son esprit se reposait aussi ; qu'il soit ou non conscient de ses crimes ne change rien non plus.

Des sorciers exercent leurs maléfices contre leur gré, sans savoir qu'ils ont ce pouvoir : aussi, ne cherche-t-on guère à les faire avouer. Le poison d'épreuve ne sert pas à terrifier le coupable. Il agit par lui-même (ou par la force des dieux) pour s'attacher au sorcier. On saisit donc la nuance qui le sépare, dans la plupart des cas, des ordalies du haut moyen-âge ; dans celles-ci on appelait Dieu à témoin et Dieu punissait le parjure ou le coupable. L'action du poison africain est celle d'un médicament sur les germes de maladie, sans qu'il y ait jugement « moral » au sens que nous donnons actuellement à ce mot. La responsabilité envers les ancêtres ou les divinités se trouve également déclanchée en dehors de tout acte volontaire. Il est fréquent qu'un homme, malade ou malchanceux, aille consulter un devin pour savoir s'il n'aurait pas excité le cour-

roux d'une puissance quelconque peut-être inconnue jusque-là. C'est souvent de cette façon que des « fétiches » se révèlent.

Le droit matrimonial fournit de nombreux exemples du faible intérêt accordé à la volonté individuelle. Dans les coutumes anciennes, il n'est pas certain que les époux aient été appelés à donner leur consentement : ce qui comptait c'était l'accord des chefs de famille. Aujourd'hui, encore, des jeunes gens sont bien obligés d'accepter l'épouse que leur père leur a destinée. Une évolution se dessine bien sûr : le futur époux obtient d'être consulté, puis il arrive à orienter les démarches et le choix du patriarche tandis que la fiancée aurait seulement le droit de refuser.

La répugnance à prendre des décisions définitives, entraînant d'un seul jet une modification totale des situations existantes est à souligner. Pour le mariage, le statut d'époux est acquis au moment de l'accord des pères, lors de l'échange des présents ou du versement de la compensation matrimoniale. Mais celle-ci n'est jamais versée une fois pour toutes. Beaucoup de coutumes prévoient qu'à chaque naissance, le mari doit payer encore, comme s'il devait se faire reconnaître des enfants dont nul pourtant ne conteste la légitimité.

Le mariage se renouvelle sans cesse, reprend vigueur à chaque occasion, à travers des cadeaux sollicités fréquemment. On peut stigmatiser avec raison la cupidité des beaux-parents. Elle ne trouverait pas occasion de se manifester de cette façon si les mentalités n'y étaient pas préparées. Tout se passe comme si chaque situation était remise en question à chaque instant et devait être confirmée périodiquement. L'abondance des divorces et les hésitations, chez les catholiques, à contracter un mariage religieux apporte une confirmation nouvelle de cet état d'esprit. Le mariage religieux est définitif et beaucoup refusent de se lier pour toujours.

Le système de preuves fournirait de nouveaux exemples de cette faiblesse des volontés ou de cette inaptitude à s'engager de façon durable. Dans les droits occidentaux, la preuve est destinée à démontrer l'existence d'un acte à des tiers qui pourraient l'avoir ignoré ou à des parties de mauvaise foi qui

feindraient de l'avoir oublié. La preuve est dirigée contre l'oubli ou l'ignorance. Divers traits de systèmes juridiques africains ouvrent sur d'autres perspectives : on a l'impression que les preuves sont destinées avant tout à lier la volonté des contractants eux-mêmes. L'exemple des négociateurs de mariages est intéressant. Certaines populations font intervenir, à côté des parents des époux, un intermédiaire qui discute en particulier des cadeaux à prévoir. C'est lui bien entendu le témoin principal appelé pour trancher toute difficulté. Mais son rôle ne s'arrête pas là : il doit trancher les querelles qui peuvent naître entre les époux, aller chercher la femme qui aurait fui le domicile conjugal. Rappelant à chacun les engagements pris, il exerce une sorte de tutelle, il est comme la voix de la conscience de chacun.

Les serments, les rites, les sacrifices, en usage au moment où se noue un contrat important (mariage, alliance) vont dans le même sens. Ils prouvent à l'un la bonne foi et la volonté ferme de son partenaire, mais ils lient aussi de façon plus solide celui-ci, qui se trouverait livré aux puissances surnaturelles bafouées par un serment non tenu.

Des réflexions qui m'avaient été faites à propos du prêt sur gage en pays ewondo (Cameroun) m'avaient orienté sur cette piste. Mes interlocuteurs me citaient comme prêts sur gages des contrats parfaitement inexplicables, compte tenu de la valeur du gage remis. Prêter 10.000 F et recevoir en gage une matchette ou un couteau leur semblait logique. En effet, dirent-ils voyant mon étonnement, « si tu donnes un objet, c'est comme si tu donnes une partie de toi-même. Tu ne pourras plus refuser de faire le remboursement car tenant une partie de toi-même je te tiens en mon pouvoir ». Le prêt était donc un prêt tout simple. L'objet engagé était seulement le signe de la volonté du débiteur. Sa signature dirions-nous. Il liait sa propre volonté par la remise de quelque chose, pour donner à l'engagement une valeur plus solennelle.

Dans ces conditions, on s'explique mieux le désarroi de certains devant l'absence de formalisme qui caractérise le droit moderne. Formes, rites, preuves, servent de tuteurs à des

volontés faibles et instables sans elles. C'est un peu ce qu'écrit un auteur belge : « Pour qui se souvient de ce que, il y a une quinzaine d'années, signifiaient les preuves instrumentales, de toute nature, les preuves par gestes, cérémonies, rites... et combien elles définissaient les situations et liaient les volontés, il ne peut faire aucun doute que le rapide et presque total gauchissement de tout l'appareil démonstratif et probatoire qui soutenait la coutume a porté un rude coup à celle-ci et aux sociétés vivant d'elle. » Maritain, dans un essai sur le signe et le symbole a souligné comment le signe cesse d'être simple notification d'un être, ou d'une chose à titre de substitut. Il devient l'être lui-même, la chose elle-même <sup>1</sup>.

Le droit successoral pourrait, s'il était analysé de la sorte, révéler une conception de la personnalité différente de la nôtre. Il n'est pas rare, en effet, que le patrimoine d'un individu soit divisé en plusieurs parts dont chacune est régie par un système juridique spécial : les biens venant de la ligne matrilinéaire retournent à cette ligne, selon les règles de la parenté utérine, les parents utérins étant seuls pris en considération ; les biens patrilinéaires vont aux parents consanguins ; enfin, les biens acquis à titre personnel restent à la libre disposition du *de cuius* qui en général les lègue à ses enfants. Cet exemple tiré d'usages éwés du Togo montre bien que le groupe familial est pris le premier en considération : les individus sont simplement des gérants successifs du bien familial. Leur individualité pourtant commence à se marquer puisqu'ils peuvent librement disposer de certains biens.

Une analyse semblable des institutions sociales ou religieuses permettrait certainement de relever d'autres aspects particuliers de la psychologie sociale.

#### L'HOMME A TRAVERS CONVERSATIONS ET PRÉOCCUPATIONS

N'est-il pas possible de connaître directement les préoccupations et les intérêts du public, de savoir à quoi l'on pense et

1. GREVISSE, « Centre extra coutumier d'Élisabethville », *Centre d'Études des Problèmes Sociaux Indigènes*, 1951, n° 15.

de quoi l'on parle dans tel ou tel milieu ? Rien n'a encore été réuni systématiquement sur ce point. Dans une enquête sur « les étudiants noirs en France »<sup>1</sup>, l'enquêteur avait demandé « de quoi parlez-vous avec vos camarades étudiants africains », le petit nombre de réponses se rapportant aux « problèmes généraux et à la culture » (8,7 %) semble frappant. La majorité (57 %) pense que la politique fournit le sujet de conversation le plus fréquent. A la question : « De quoi parlez-vous le plus souvent avec les français ? » la dispersion des réponses est bien plus grande ; la politique vient en tête avec 33 %, puis les problèmes d'étudiants 21 %, les questions culturelles 20 %. L'acuité des discussions politiques est donc évidente, puisqu'elles sont posées plus souvent à l'intérieur du groupe qu'avec des étrangers. Ce ne sont donc pas de ces « sujets de conversation » que l'on aborde pour des discussions académiques, mais des problèmes que l'on a profondément à cœur. Une autre question de la même enquête le confirme : « Quel est l'évènement qui, sur un plan très général, vous a le plus frappés dans votre vie », demandait-on. La mort de Lumumba est le plus souvent citée : 28,6 %, puis les guerres coloniales 13,7 % et en troisième position la mort de parents 13,3 %.

En France au contraire, les discussions politiques sont fréquentes entre inconnus. Elles servent de prétexte à des joutes oratoires ou à des concours de subtilité. Mais il faut une certaine intimité pour que la conversation porte sur des problèmes religieux ou métaphysiques.

La faible importance accordée à la vie personnelle est un signe intéressant. Parmi les « événements » qui ont le plus frappé les étudiants, les faits personnels, « mort de parents », « éveil de la personnalité », « mort et naissance », n'entrent que pour 25 % ; les faits politiques pour 66 %.

De telles enquêtes, bien entendu, peuvent révéler non pas les hommes tels qu'ils sont, mais l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes. Il faut donc les considérer avec prudence.

1. JEAN-PIERRE N'DIAYE, « Enquête sur les étudiants noirs en France », *Réalités Africaines*, 1962.

Malgré tout, l'absence de problèmes personnels, la faiblesse de la vie individuelle et la prééminence accordée aux problèmes collectifs montrent que le groupe passe de loin avant l'individu.

L'emploi de tests projectifs pourrait permettre de chercher quelles sont les pensées et les sentiments dominants. A travers une image informe qu'il interprète selon sa vision intérieure, le sujet énonce ses préoccupations les plus importantes. Le Dr Ombredanne a élaboré dans ce but un test, le « Congo T. A. T. » et a fait avec lui un certain nombre d'expériences. Ces cas sont trop peu nombreux pour que l'on ait des indications statistiques. Néanmoins, sur les 400 récits élaborés par des autochtones du Sud-Ouest du Congo, on voit se détacher des thèmes dominants qui pourraient bien être essentiels. Le souci de la nourriture est le premier. Trop occupés à survivre, les hommes ne peuvent penser à autre chose qu'à ce besoin matériel essentiel ; tous les raffinements de l'esprit et de la conscience viennent après. La maladie, nouvelle cause d'insécurité, vient au second rang des préoccupations. L'homme est menacé de toutes parts : maladies naturelles, maladies envoyées par les divinités ou transmises par magie sont toutes menaçantes. Enfin, les relations entre époux sont objets de préoccupations fréquentes ; elles sont le plus souvent décrites comme dysharmonieuses : querelles, jalousies, adultères viennent les troubler.

Dans ces régions de droit matrilineaire, la personnalité de l'oncle maternel revêt une importance exceptionnelle : il représente l'autorité avec ce qu'elle peut avoir de contraignant et de ce fait, attire les sentiments hostiles. Les relations entre parents et enfants viennent seulement ensuite et fournissent à peine les thèmes de 10 % des récits. Les psychanalystes européens, dont l'attention est si vivement attirée sur le « complexe d'Œdipe », estimeraient probablement que l'attitude envers l'oncle et celle envers les parents se complètent. Si la mère est assez souvent présentée comme mauvaise, le père est presque toujours indulgent. La sévérité, le rôle de justicier retombe sur l'oncle. « Dans tout cela, comme on voit,

les causes d'angoisse sont nombreuses : famine, maladies, menaces surnaturelles, dissentiments familiaux <sup>1</sup>. »

Les tests Rohrschach ont été trop rarement employés pour que l'on puisse tirer des conclusions bien solides des quelques protocoles étudiés. Certains comportements face aux planches à interpréter sont originaux et ne coïncident pas avec les comportements européens habituels. Citons Balandier <sup>2</sup> : « Les contours sont suivis du doigt, des parties cachées avec la main. Ce comportement doit expliquer un mode d'évocation des souvenirs, comme si les sensations étaient mal dégagées des conditions physiques et psycho-physiologiques qui les ont suscitées. Fréquence du rejet des planches. Ce blocage peut être le signe d'un complexe touchant l'intelligence. Interprétations anatomiques ; ce qui indiquerait un complexe d'intelligence. Interprétation géographique : besoin de découvrir l'étranger et de se découvrir soi-même. Importance des séries : le sujet reste dans le même genre d'explications. L'emprise des associations expliquerait l'importance donnée à la compréhension par identité et aux schémas de raisonnement. Ce serait un symptôme de la difficulté à se libérer des modes de raisonnement et de comportement. Interprétation de petits détails : intelligence précautionneuse qui se perd dans des minuties, difficilement capable de généralisation et de synthèse, une intelligence qui a besoin de s'accrocher à des détails précis, qui craint de perdre pied en réalisant des opérations d'abstraction. On évoque parfois le caractère palabreur du Noir. Notre enseignement servirait plus à affirmer ce travers en lui donnant des arguments pseudo-scientifiques, qu'à l'effacer. Interpré-

1. *L'Enfant Africain*. B. I. C. E. Éditions Fleurus, p. 145, signale aussi cette peur : « L'enfant africain n'est pas seulement lié dans tous ses gestes par la honte, mais par la peur. Ce peut être la crainte des coups, ce peut être la peur de la vengeance, du rapportage. Mais c'est surtout la peur des esprits, des sorts, de tout ce que l'enfant sent d'occulte dans la création et la vie. C'est la peur de toute une peur innée et permanente, peur de l'obscurité, de l'isolement, de la solitude, du silence qui plonge l'enfant dans la prostration immédiate quand il doit se soumettre à la moindre attente et le fait se réfugier dans la mélopée, le bruit, le martellement d'un rythme, la foule. »

2. BALANDIER, « Approche psychologique des jeunes noirs d'A. E. F. », *Institut d'Études Centrafricaines*, août 1959, pp. 24-29.

tation de détails blancs : tendance oppositionnelle, entêtement, caprice, esprit de revendication ».

A travers ces traits se dessine un homme inquiet, précautionneux n'ayant pas plus confiance, au fond, en lui-même que dans les autres. Comme le souligne l'auteur, ce ne sont là que des indications dont il serait téméraire de généraliser les conclusions. L'enquête a porté sur une population peu nombreuse et très spéciale puisqu'il s'agissait d'élèves de collège.

Résumer les résultats présentés comme exemple de ce que l'on peut tirer des méthodes décrites ci-dessus est dangereux : il ne faudrait pas que le lecteur croie y trouver un portrait achevé. A travers les romans nous voyons une victime, à travers les contes et fables nous voyons un paysan volontiers malicieux et rusé. Le type social idéal glorifie la maîtrise de soi, la modération des sentiments et des ambitions. Tandis que le droit coutumier laisse pressentir la faiblesse et l'instabilité de la volonté à travers la protection et le ritualisme dont il l'entoure. Enfin, à travers conversations et tests, on peut se demander si la population lettrée ne cache pas derrière un intérêt apporté presque exclusivement à la politique toutes sortes d'angoisses et d'inquiétudes que l'on refuse de s'avouer et un certain manque de confiance en soi.

### 3. COMPORTEMENTS

Il est intéressant de voir comment se comportent les Africains dans un certain nombre de situations et comment leur éducation les a préparés à y faire face. L'individu en face du groupe nous retiendra d'abord, nous chercherons ensuite, précisant son degré d'autonomie, dans quelle mesure il accepte d'être dépendant. Nous verrons combien les efforts de volonté et l'énergie humaine sont mal récompensés alors que la magie ouvre toutes les possibilités. Enfin nous constaterons que la psychologie économique est différente de ce qu'elle est en Europe.

## L'HOMME EN FACE DU GROUPE

La linguistique nous apporte quelque lumière sur la frontière entre personne et collectivité : « Le nom *manding* n'est ni singulier ni pluriel, il est collectif, il désigne l'ensemble d'une race, la catégorie d'un être. La particule « LU » qui marque ce que nous appelons pluriel est en réalité un partitif. Elle indique qu'il s'agit de plusieurs exemplaires de la race, de plusieurs fragments de l'être. Peut-être par l'usage du français (avec l'emploi mathématique de notre pluriel), notre notion du nom désignant l'individu supplantera-t-elle la vieille conception mandingue du nom exprimant un ensemble <sup>1</sup>. »

Le même auteur distingue deux catégories de noms régies par deux possessifs différents : « La première catégorie comprend des objets considérés comme faisant partie intégrante de la personne. Ce sont des éléments de son individualité, tout ce qui les affecte retentira sur elle-même ; il en est ainsi des parties du corps, projection du corps (ombres, reflets), facultés et puissances de l'être (principe de vie, d'intelligence et de volonté, avec les facultés que nous appelons spirituelles, les qualités permanentes de l'individu) des êtres auxquels on est uni par le sang, par la communauté d'initiation, par amitié ou amour d'élection, par une parenté artificielle mais providentielle (maître pour esclaves, invités pour hôtes). Au contraire, les noms qui requièrent la forme en « la », seul possessif vrai, rejetés hors de la personnalité, en marquent les limites : vêtements, production achevée, action accomplie, paroles prononcées. Tout cela est ressenti par le malinké comme distinct de lui-même. Il éprouve un grand sentiment d'indépendance à l'égard de ces objets. Concitoyen, confrère, employeur, chef, roi sont unis par ce possessif en la. »

La différence est donc bien nette par rapport aux idées occidentales : nous pensons que « nos actes nous suivent », qu'ils

1. CHATAIGNER, « L'impérissable beauté, conte, African studies », septembre 1946, p. 204. Du même auteur, « Conception malinké de la personnalité humaine révélée par les possessifs » (*Conférence des Africanistes de l'Ouest*, 1951), tome III, p. 104.

sont l'expression de notre moi. Par contre, nous prenons facilement du recul devant notre parenté, nos amis... tandis que le malinké y voit l'aboutissement de lui-même.

Psychiatres et psychanalystes souligneraient que le système d'éducation en usage, par son indulgence, n'encourage pas l'enfant à prendre conscience de lui-même comme distinct du monde : porté sur le dos de sa mère, prenant le sein quand il en a envie, il participe à la vie qui s'écoule autour de lui sans sentir ses limites et la pression des forces contraignantes. Un exemple cité par Kidd montre bien cet état d'esprit : « Un Kapi se souvenait parfaitement de son premier mal de tête. Il avait conscience que quelque chose n'allait pas, mais il ne se rendait pas compte que le mal provenait de sa tête. La douleur aurait tout aussi bien pu être dans le toit de la hutte <sup>1</sup>. »

L'originalité n'est pas estimée, il serait de mauvais goût de faire autrement que tout le monde. La jalousie, l'envie sont les péchés sociaux les plus graves. Tout cela est bien loin de nos systèmes d'éducation, où l'émulation est un ressort essentiel. Dans certaine langue africaine, le premier de la classe et le dernier seront désignés du même nom : ils sont ceux qui ne sont pas comme les autres. Ne pas faire autrement que les autres, ne pas faire autrement que les ancêtres. En effet, les usages sont sanctifiés par leur antiquité même. L'aspiration au progrès, dans une telle atmosphère, a quelque chose de sacrilège.

Ce n'est pas l'avis d'une majorité qui peut compter : c'est l'unanimité. En effet, avec l'idée de décisions majoritaires, on admet que plusieurs positions peuvent être également soutenables ; on admet que la minorité à un avis original, elle renonce à la faire passer en action, par amour de la paix, sans pour autant abjurer son opinion. Le souci d'unité est plus fort que cela en Afrique et l'on comprend mieux les tractations interminables qui ont toujours présidé aux élections des chefs, là où c'était la coutume : il fallait en fin de compte aboutir à un ralliement de tous. En matière juridique, certaines procédures prévoient des manifestations d'assenti-

1. KIDD, *Savage child hood*, London, 1906.

ment des plaideurs, même du perdant... Tout le monde doit se trouver d'accord. Cette soif d'harmonie universelle n'est pas limitée au groupe élémentaire que constitue la famille. Une enquête sur les étudiants africains en France révèle que si 31 % d'entre eux souffrent de l'absence de leurs parents, de leurs amis, 33 % souffrent de l'absence d'une communauté indéfinissable et non personnalisée.

Aussi, lorsque le groupe traditionnel vient à manquer, les individus cherchent-ils à se grouper pour en créer un nouveau. Associations sportives, associations tribales, les prétextes les plus divers sont bons pour retrouver une fraternité. L'étude de ces associations montre qu'elles ne se contentent pas de régir ce qui est leur raison sociale ; elles veulent gouverner tout l'homme, se mêler de toutes ses activités. Une association tribale sera en même temps société d'épargne et de crédit. Elle exigera de ses adhérents un effort de bonne éducation, sanctionnant d'une amende les paroles malséantes, la mauvaise tenue, ou la malpropreté. Ne nous étonnons pas trop et reportons-nous aux règlements des compagnons du Tour de France ; eux aussi prévoyaient des sanctions pour la mauvaise tenue dans la « Cayeune », pour des propos légers ou des mots grossiers devant la « mère des compagnons ». Notre époque férue d'abstraction a tenté de dissocier les uns des autres les divers aspects de la vie. Ailleurs, une association, quel que soit son but, est avant tout une fraternité. Aussi les Africains sont-ils déçus lorsqu'ils adhèrent à des sociétés ou associations fonctionnant selon les habitudes occidentales ; ils cherchent la chaleur d'une amitié et on vient leur donner lecture d'un bilan. Ils cherchent une vie et il s'agit uniquement de traiter d'affaires économiques.

L'importance de la vie de groupe ne peut pas être surestimée en Afrique. C'est, en effet, dans la communauté que l'Africain va chercher la sécurité que nous cherchons, nous autres, dans la possession de l'argent ou de la puissance personnelle. Aussi, n'est-il pas rare de voir l'individu se livrer à des actes répréhensibles sous la pression du groupe : cas du fonctionnaire qui avantage sa famille ou sa tribu, cas du comptable qui puise dans la caisse pour tenter d'assouvir une belle-

famille à l'affût d'une augmentation de la dot... Tout cela est malheureusement parfaitement compréhensible, dans l'optique communautaire qui est celle de l'immense majorité.

Certains africains ont émis l'idée que si les communautés étaient aussi fortes et aussi contraignantes en Afrique, c'était par une sorte de réaction instinctive contre une tendance à l'anarchie qui se développerait si l'individu était livré à lui-même. Hypothèse originale, séduisante quand on constate combien il est difficile de faire accepter une discipline librement consentie, une méthode de travail quelconque à ces hommes que leurs familles brident si durement et qui sont susceptibles de montrer tant de soumission envers leurs cadres traditionnels.

#### ACCEPTATION DE DÉPENDANCE ET CRAINTE DE L'INFÉRIORITÉ

Selon les psychanalystes, l'Européen prend conscience de lui-même en se révoltant contre ses parents, et en s'efforçant de les égarer. Rien de semblable, probablement, en Afrique, où le « complexe d'Œdipe » a moins de chances de naître, en milieu polygame, parmi les restes du statut matrilineaire où le pouvoir est à l'oncle et non au père, au sein de familles patriarcales où le ménage n'a pas encore une importance très grande. D'ailleurs, pourquoi le bébé souhaiterait-il éliminer qui que ce soit ? N'a-t-il pas jusqu'à deux ou trois ans une situation absolument privilégiée, puisque sa mère lui appartient constamment et qu'il n'en est jamais séparé. Enfin, les cultes d'ancêtres ou de mânes inclinent à une attitude de religieux respect vis-à-vis des aînés.

Pas d'agressivité contre ceux qui peuvent incarner un pouvoir, par conséquent. Mais, pas davantage d'orgueil personnel ni de désir de se hausser au plus haut niveau possible. Une sorte de fatalisme, de respect pour les puissances surnaturelles qui président au cours du monde, une sorte d'indifférence aussi, inclinent chacun à se contenter de son rang et à laisser aller les choses sans s'évertuer à en changer le cours. Alioune Diop l'exprimait fort bien dans une conférence : « Si on laissait l'Afrique à son destin, que se passerait-il ? Beaucoup de villes

construites aujourd'hui, seraient envahies par la brousse. Nos enfants seraient décimés par la maladie. Mais les Africains, s'ils pouvaient se retrouver isolés connaîtraient à travers ces misères (guère plus graves que celles que connaît l'Europe) un certain nombre de joies et peut-être une forme de liberté dont il semble qu'on ait en Europe la nostalgie ; cette liberté de l'homme irresponsable du destin de sa communauté, irresponsable de son propre destin. Car l'organisation de la famille traditionnelle est fondée sur une hiérarchie rigoureuse. Le destin de l'enfant y est assuré par les aînés ou le père ; le destin de ceux-ci y est assumé par le chef et au sommet il y a Dieu. Si bien qu'aucune obligation n'est imposée par la structure de la société aux hommes africains. Dans la vie normale, l'Africain moyen peut certes avoir des difficultés, mais il lui est permis d'ignorer dans une très large mesure cette guerre des nerfs qui fait que, dans la cité moderne, le rentier lui-même vit dans une tension soutenue. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, ni les Africains ni personne ne conteste que des institutions européennes s'instaurent progressivement. Les Africains s'éveillent à des problèmes qui leur sont étrangers au départ, mais de plus en plus leur apparaissent être leurs problèmes<sup>1</sup>. »

Absence de révolte et sentiment d'irresponsabilité coopèrent pour faire accepter la dépendance. Mannoni<sup>2</sup> voyait là un trait caractéristique expliquant la facilité de la colonisation. Le colonisateur avait été inséré dans la hiérarchie des pouvoirs reconnus entre les ancêtres et les patriarches. Mais on risque alors de lui imputer la responsabilité des échecs, ou même des simples soucis engendrés par le relâchement et l'abandon de sa tutelle : c'est si commode de disposer d'un bouc émissaire.

Mais la colonisation est dépassée ; pour en revenir à des questions plus actuelles, on peut penser que l'acceptation du paternalisme a des conséquences dans la vie politique ; le parti autoritaire ou totalitaire rencontre là un terrain favorable.

1. ALIOUNE DIOP, *Conférence des Secrétariats Sociaux d'Outre-mer Rondo*, « Servir Outre-Mer », juillet, 1952.

2. MANNONI, *Psychologie de la colonisation*.

Le régime présidentiel en est facilité et le dévouement personnel des militants au chef, quelles que soient ses doctrines.

Cette acceptation de la dépendance aurait-elle d'autres causes, viendrait-elle d'une conscience que chacun a de sa faiblesse, de ses insuffisances ? Il est certain que sous une apparente tranquillité, beaucoup d'africains dissimulent une inquiétude profonde qui se dévoile dans les tests projectifs : crainte de la maladie, des sorciers ou des êtres surnaturels. N'est-ce pas pour être rassurés que tous portent des amulettes, des gris-gris. La crainte de la maladie est grande, mais les maladies internes inquiètent beaucoup plus que de graves blessures bien visibles : tel qui laisserait sans soins une plaie infectée viendra demander un comprimé d'aspirine parce qu'il a mal à la tête. Des médecins nous signalent une sensibilité marquée à l'inquiétude, à la suggestion. Un autre, dans le Nord Cameroun, estimait que des maladies bénignes entraînaient des réactions cérébrales. Il s'étonnait de la fréquence relative des cas d'asthme, et l'on sait que cette manifestation allergique est souvent liée à des difficultés psychologiques.

Pour se rassurer, l'Africain est toujours prêt à absorber quelque médicament : sur n'importe quel marché, on peut trouver : aspro, vermifuges, purgatifs, liniments...

L'alcoolisme naît souvent de ce désir de trouver des forces nouvelles, et du besoin, plus intérieur, de trouver un paradis artificiel. L'usage des stupéfiants s'explique aussi par là.

La crainte d'être jugés inférieurs et le manque de confiance en soi sont certainement fréquents, surtout parmi ceux qui ont reçu une instruction du type européen, qui ne sont plus à l'aise dans leur propre civilisation, qu'ils ignorent, et se sentent encore étrangers à la civilisation européenne. Dans ces cas, verbiage et discours creux, vêtements luxueux et recherchés servent de masque à un homme qui refuse d'être simple, car estimant sa pensée et sa personne médiocres, il veut les dissimuler sous une apparence brillante. Parfois l'abord est plus difficile encore : la faiblesse ou la timidité se cachent sous un air d'arrogance ou d'agressivité. L'observateur étranger croit parfois à une vanité un peu ridicule alors qu'il s'agit

d'un effort pour compenser un complexe d'infériorité. La sensibilité est extrêmement vive. Le moindre mot sera interprété dans un sens défavorable ou même déformé. Très susceptibles, beaucoup d'évolués sont persuadés que les Blancs veulent les humilier et interprètent tout en ce sens.

Une sorte de masochisme peut même se satisfaire alors; l'on y remâche les souffrances ou les humiliations de la colonisation. Que les faits soient vrais — ce qui arrive — ou faux — ce qui est fréquent, ils correspondent malgré tout à un traumatisme chez celui qui les évoque. Compréhension et délicatesse s'imposent. L'europpéen doit savoir que ses paroles, ses silences même sont observés et interprétés. Il doit bien comprendre que toute allusion à la sauvagerie (même passée) fera souffrir. Peut-être d'ailleurs une attitude d'admiration feinte envers les institutions africaines ne paraîtrait pas plus sympathique : la flatterie mensongère en serait décelée. Souvent, les Africains se sentent gênés parce qu'ils comparent leur pays avec ce que l'Occident a de plus évolué dans le domaine économique, technique... Comparer le niveau de vie et l'activité économique de Diolas avec ceux du citoyen de Billancourt est évidemment déprimant. Mais une comparaison avec le cultivateur auvergnat qui pratique la polyculture est plus réconfortante : égaliser les modèles n'est plus impossible. D'autant que certaines coutumes, certains rites, certaines légendes montrent qu'il y a un fond commun d'humanité partout identique. L'appel au folklore européen est souvent utile ; l'Africain comprend alors que nous sommes des hommes, nous aussi, malgré notre rationalisme, nos machines et notre richesse.

#### RATIONALISME ET MAGIE

On dénonce souvent, avec raison, l'influence de la magie sur la psychologie africaine. Il suffit d'ouvrir nos journaux pour constater que dans l'Occident épris de science positive, l'attrait du mystère demeure. Mais en milieu africain, l'éducation donnée aux tout-petits contribue peut-être à fausser les idées. Choyé, porté, bercé, nourri quand il en a envie, le bébé est, un beau jour, sevré brusquement et brutalement. Alors, il

reçoit, parcimonieusement, une nourriture souvent mal adaptée, à moins que d'autres plus agiles que lui n'aient vidé les plats sans l'attendre ! La mère l'abandonne souvent aux soins des plus grands... Cette époque est celle de la mortalité infantile la plus redoutable. L'enfant oscille donc entre un monde parfaitement bon, où il est tout puissant, où tous ses désirs se réalisent, et un monde parfaitement mauvais où il n'est plus rien. Du fait que les événements ne confirment pas sa toute puissance, il serait donc contraint d'admettre que le monde est, totalement mauvais, et amené à rester toujours soumis et dépendant.

L'Européen, disent certains psychologues, vit dans un monde visuel. La vision plonge l'homme dans un univers d'objectivité et de continuité dans l'espace et le temps, où les notions de causes et d'effets se développeront. Tout cela exorcise l'univers subjectif de la volonté personnelle. Au contraire, l'éducation africaine est orale, musicale, imaginative et émotive. Les lois morales elles-mêmes ne sont pas présentées d'une façon qui encourage à en tirer des synthèses : elles sont tirées des circonstances de la vie d'un tel ancêtre ou basées sur la volonté d'un autre. L'enfant se trouve frustré de toute une vue générale, de toute possibilité de simplification intelligible<sup>1</sup>. Comment retirer de tout cela une confiance quelconque dans l'intelligence individuelle. Aussi, les Africains sont-ils sensibles à l'échec, désorientés quand de gros obstacles se présentent. Ils auraient besoin de se sentir en accord avec le monde, de se voir fortifiés par le succès. L'opposition ne les exalte pas.

Les efforts humains pour lutter contre l'univers leur semblent blasphématoires : n'est-ce pas usurper le pouvoir des puissances surnaturelles que de prétendre gouverner son destin ? On parle quelquefois de fatalisme musulman. Ne faudrait-il pas, d'une manière plus générale, invoquer le piétisme africain ? D'ailleurs, les tentatives humaines pour prendre en main le monde restent ici dérisoires : le paysan africain ne maîtrise pas l'espace : il ne cultive que des lambeaux de terre, sans organiser systématiquement le terroir ; il ne maîtrise pas le

1. D'après CARROTHERS, *op. cit.*

temps, hormis ce qui est exigé par le cycle des saisons, particulièrement contraignant en zone sahélienne; les occupations se succèdent sans plan, sans organisation : « Incohérence, discontinuité, ou fantaisie dans les horaires s'accompagnent d'un mélange paradoxal d'activités : tel va à la plantation travailler une heure, puis va à la chasse, revient deux heures après, repart récolter une ou deux heures. Après retour et bavardages... il repart à la chasse... Les femmes ont une régularité beaucoup plus grande <sup>1</sup>. »

Et pourtant, l'Africain reste persuadé que tout est possible « si on a la chance ». Est-ce le retour au monde paradisiaque qui a été celui de sa toute petite enfance. Est-ce la confiance dans les puissances divines qui l'entourent. Une sorte d'optimisme foncier résoud toute inquiétude, fait paraître inutiles vérifications et précautions. L'homme ne connaît pas ses limites. Il est bien rare qu'un étudiant par exemple pèse ses qualités intellectuelles, ses dons, ses lacunes pour s'orienter vers une carrière. Plutôt qu'un orgueil c'est peut-être une humilité profonde de rester disponible aux injonctions du sort, sans faire fond sur des capacités personnelles.

Comment prétendre se conduire soi-même puisqu'il n'y a pas de loi sûre à quoi se référer. « Le monde n'est pas gouverné par des principes généraux, mais par la volonté de telle divinité, de tel ancêtre dont le tempérament particulier doit être pris en considération », comme le note Carrothers.

Par la magie, on essaiera donc d'agir ou de se protéger en mobilisant les forces surnaturelles, en les contraignant par des techniques appropriées. Il n'est guère utile de décrire les procédés employés. Bien qu'ils soient très divers, ils évoquent souvent ceux qui sont classiques chez nos occultistes ou dans nos traditions paysannes. Puissance du sacrifice, puissance de la parole, puissance de l'écriture, action par contact, action sur des objets symboliques. Tout cela se retrouve en Afrique. Le magicien doit être soigneusement distingué du sorcier. C'est un personnage estimé, de caractère à demi-religieux à cause

1. ALTHABE, Fort-Rousset, 1961. *Rapport ronéoté* (ORSTOM-IRSC).

de sa connaissance de l'au-delà. Souvent, des marabouts musulmans rédigent des talismans, soignent des malades en leur faisant boire de l'eau qui a lavé une planchette où étaient écrits des versets du Livre. Dans d'autres religions, le mélange des pouvoirs est semblable : le prêtre sait dire quelle négligence ou quelle malédiction engendre la maladie, quel sacrifice ou quel remède peut améliorer les choses. Le sorcier, au contraire, est malfaisant : il jette des sorts, répand des malédictions... Les plus redoutés sont ceux qui mangent les âmes. Certains sont inconscients des crimes qu'ils accomplissent en rêve. D'autres se réunissent en confréries « d'hommes panthères ». Faut-il voir là des sadiques obsédés du meurtre, comme des loups-garous, des malfaiteurs qui profitent de la terreur qu'ils inspirent, ou des exécuteurs des hautes Œuvres qui ont échappé au contrôle que les autorités politiques ou religieuses exercent sur eux ? La crainte des sorciers et de leurs maléfices est parfois très pesante.

#### PSYCHOLOGIE ÉCONOMIQUE

Le comportement psychologique face aux questions économiques est important. En effet, la plupart des efforts de développement se traduisent par des actions économiques et l'on s'étonne souvent que la population locale ne s'intéresse pas davantage à des entreprises susceptibles d'améliorer son niveau de vie. Certaines données psychologiques ou sociologiques du problème échappent parfois aux planificateurs européens.

Pour la plupart des Africains, les problèmes économiques n'ont pas le caractère primordial, essentiel, que les Européens d'aujourd'hui leur accordent. Certains peuples vivaient à peu près uniquement d'autoconsommation et n'avaient à peu près aucune institution économique. Le Sud Cameroun, le Gabon, le Nord du Congo-Brazza en étaient là à l'arrivée des européens. Le marché où l'on échange les produits est pour eux une nouveauté. Inutile de dire que les notions les plus simples de la pensée économique ne les ont pas encore pénétrés à fond. Comment sauraient-ils ce que représente un bénéfice, com-

ment calculeraient-ils la valeur d'un objet. D'ailleurs, ces systèmes archaïques sont souvent accompagnés d'appréciations sentimentales sur les produits : le cultivateur est heureux et fier de consommer le fruit de ses champs. Il met tout son orgueil à satisfaire, par sa production, la totalité de ses besoins. Telle bête du troupeau est évaluée selon des critères affectifs : elle est belle, elle provient du troupeau de tel ami... Comment parler de prix de revient ?

Mais il faut aller plus loin : le monde matériel, les « choses » n'existent qu'en fonction de ceux qui les utilisent. Parfois elles sont tellement liées à celui qui les a fabriquées et les emploie qu'elles sont détruites à sa mort. C'est ainsi qu'en République Centrafricaine ou au Congo, des habitations sont abandonnées à la mort de leur propriétaire — ou des villages à la mort de leur chef. C'est ainsi que des vêtements, des pagnes, des outils, des bestiaux sont sacrifiés sur un tombeau.

Les relations entre les personnes sont infiniment plus importantes que la possession d'objets. La solidarité de la famille, le nombre des amis ou des clients sur qui l'on peut s'appuyer donnent à chacun le sentiment de sécurité dont il a besoin. Aussi, les cadeaux sont-ils le meilleur placement concevable.

Les besoins sont limités. Nous avons signalé déjà que leur hiérarchie n'est pas celle que nous connaissons. Il faut ajouter que la monnaie est d'introduction récente en beaucoup de pays ; son emploi n'est pas encore suffisamment entré dans les mœurs et dans les réflexes psychologiques — pour jouer un rôle aussi marqué que chez nous. Pour nous, l'argent est le substitut de n'importe quel objet, car nous savons qu'il en permettra l'acquisition. En Afrique, où l'approvisionnement est parfois mauvais, où le client, peu au courant de ce qui est offert, n'a pas une connaissance claire de ses besoins, la présence de boutiques montrant les articles en vente est nécessaire. Sinon, la mécanique économique ne fonctionne pas. Rien ne vient inciter le producteur à agir. L'appétit du gain, *in abstracto*, est insuffisant. Entasser des billets de banque est une sottise dans des pays où les termites dévorent tout, et où les incendies sont nombreux. D'ailleurs, entasser des billets

met l'économe à la merci du premier « tapeur » venu, puisque l'avarice est présentée à peu près partout comme un vice horrible et que la générosité fastueuse est de rigueur. Enfin, l'argent n'est pas officiellement productif. Beaucoup de coutumes qui connaissent le prêt d'aliments, ignorent — et pour cause — le prêt d'argent. Parfois, il existe, mais soigneusement dissimulé, car l'usure est un crime hautement réprouvé. En pays musulman, tout prêt d'intérêt est une grave violation de la loi religieuse. Aussi le désir de gain n'est-il pas insatiable, comme dans la civilisation occidentale : il faut qu'il puisse se traduire par des achats d'objets et non par un entassement de signes monétaires.

En effet, alors que l'Européen, indépendamment de toute utilisation, est heureux d'amasser de l'argent, car il y voit le signe de sa réussite — de son habileté — voire de la bénédiction du ciel, l'Africain n'est intéressé par l'argent que dans la mesure où il lui procure des biens dont il a envie. Le prestige social n'est pas lié à la fortune : il dépend de la situation dans la hiérarchie familiale ou tribale, de la possession de nombreux enfants.

L'esprit de concurrence, d'émulation ou d'envie est fort mal vu ici : l'idéal est de faire « comme tout le monde » et de continuer ce que faisaient les anciens. Toute initiative est donc suspecte et qui la prend sera considéré comme un individu sans éducation qui cherche à se faire remarquer.

L'esprit économique, à la façon européenne, suppose une habitude de l'évaluation des prix et des quantités, la pratique de choix rationnels où tout élément entre en ligne de compte. L'Africain préfère intuition et impulsion et le calcul rationnel lui répugne, car il le trouve mesquin. D'ailleurs, les instruments d'évaluation précise n'existent guère : pas de balance, pas de pesée. Les unités de volumes sont mal définies. Comment comparer entre elles deux poteries ou deux corbeilles différentes ? Pratiquement, sur les marchés, les ventes se font par petits tas ou à la pièce.

Faute de calculs précis, vendeurs et acheteurs pourront imposer ou accepter des marges bénéficiaires considérables. On ne

recherche pas une rémunération satisfaisante, mais une spéculation. Le travail est entrepris en dehors de considérations économiques. Comme je m'étonnais de la modicité de son chiffre d'affaire sur un marché, une togolaise me répondait « il faut bien faire du commerce, sans ça, au village, on a la réputation d'être paresseuse ». Considéré comme une sorte de jeu, le travail n'aura pas le caractère de régularité qui le caractérise chez nous. On en attend un gain aussi miraculeux que celui du jeu.

Tout cela est bien entendu différent de ce que nous décrivent les traités d'économie. Mais nous savons bien que la vie économique moderne n'est pas la seule possible. Nous avons tous connu des paysans qui, sans se soucier du prix de revient, tenaient à faire leur blé, qui aimaient un champ bien sarclé même si leur fatigue dépassait le bénéfice de l'opération. Nous connaissons tous des artisans ou des artistes pour qui le travail en soi est une joie, quelles que soient ses conséquences économiques.

Moyennant un petit effort, nous pouvons retrouver en nous-mêmes un mode de penser antérieur à l'économie de marché. La primauté accordée actuellement à l'économie est un phénomène nouveau par lequel il ne faut pas se laisser obnubiler.

Ces aspects de la psychologie économique montrent donc l'homme noir comme différent de l'homme blanc moderne, mais sensiblement plus proche de nos grands-parents. Les autres traits décrits ici donnent la même impression : différent mais compréhensible. La psychologie n'est pas exactement la nôtre, mais elle ne nous est pas totalement étrangère. Face au groupe dont il fait partie, l'homme ne cherche pas à marquer ses distances, à revendiquer son autonomie. On a pu parler à son propos de complexe de dépendance, car il accepte les hiérarchies existantes, mais cette soumission apparente, est souvent liée à une inquiétude douloureuse de lui-même qui lui donne une sensibilité d'écorché. L'influence de la magie ne doit pas nous étonner, s'il est vrai, comme on l'a dit, que les officines de divination sont plus nombreuses à Paris que les boulangeries.

#### 4. SYSTÈMES MÉTAPHYSIQUES

Il est à peu près évident qu'une connaissance des conceptions métaphysiques des Africains éclairerait singulièrement leur psychologie. En effet, tous nos actes sont sous-tendus par un certain nombre d'idées et de doctrines qui donnent un sens à l'ensemble. Souvent, ces principes de base ne sont pas exprimés et le sujet n'y pense guère. Mais inconsciemment, ils baignent toute sa vie. En Europe, l'opposition bien-mal, âme-corps est peut-être un de ces éléments essentiels. Y a-t-il une manière africaine de concevoir l'homme, sa place dans le monde, son action et sa destinée? Les systèmes philosophiques ou théologiques n'ont pas été comme chez nous exprimés en termes abstraits et selon un plan cohérent. Il faut les déduire des mythes, des rites, des symboles plutôt que d'en attendre un exposé dogmatique. D'une façon générale, on peut dire que la civilisation occidentale — comme la civilisation islamique — croît en un homme composé d'un corps et d'une âme — dont le caractère spirituel et la survie ne sont guère discutés que depuis deux siècles. Dans l'au-delà, beaucoup pensent que les êtres sont récompensés ou punis selon leur vie terrestre.

Selon les systèmes africains, les choses paraissent beaucoup plus compliquées. L'homme possède à la fois un souffle vital, lié à la vie que nous connaissons et disparaissent en général avec lui; un double qui peut mener une existence indépendante, enfin une âme immortelle et appelée à la perfection... La notion de personne se perd un peu dans tout cela.

L'individualisme ne trouve pas dans ces conceptions un cadre aussi favorable que chez nous, où la personnalité de chacun est parfaitement déterminée, facile à cerner et composée de façon irrévocable. La vie de l'au-delà est rarement présentée comme sanctionnant bonnes ou mauvaises actions accomplies dans l'existence. L'homme retrouve après sa mort une vie qui est simplement le reflet — un peu pâli — de celle qu'il a

quittée. Certains crimes particulièrement atroces risquent de le mener à l'anéantissement; certains sacrilèges peuvent le priver de sépulture et de repos; certaines malchances ont la même conséquence : les malheureux dont l'âme est mangée par les sorciers souffrent et sont anéantis sans avoir commis aucune faute. La notion de rétribution est donc fort estompée.

Malgré les difficultés de l'entreprise, certains ethnologues ont tenté une synthèse de la métaphysique négro-africaine. Il y a entre leurs vues une convergence encourageante. Frobenius oppose la « civilisation hamitique » — des pasteurs blancs — civilisation d'hommes d'action qui essaient d'agir sur le monde — à la « civilisation éthiopienne » (noire) qui vit en s'abandonnant aux forces de la nature avec une confiance toute filiale.

Griaule et son école se sont attachés à l'étude de populations maliennes (Dogons, Bambara). Pour eux l'homme vit au milieu d'un enchevêtrement de forces, libérées par toutes sortes de paroles ou d'actes : suite d'actions et de réactions indéfinies. L'homme communit avec l'univers, dont il est le résumé, le microcosme. S'il agit, il doit le faire avec prudence car il modifie l'équilibre toujours précaire des forces en présence dont dépend le maintien en bonne condition de sa personne et du monde entier.

Le P. Tempels part d'une analyse ontologique et non plus de l'étude des mythes. — L'être est force vivante, « chaque être a été doté par Dieu d'une certaine force susceptible de renforcer l'énergie vitale de l'être le plus fort de la création, l'homme. La félicité suprême est pour le Bantou la possession de la plus grande puissance vitale. » Pour les occidentaux, le concept d'être est statique. La force est seulement un attribut. Pour les Bantous, au contraire, l'être est force. Cette force peut croître ou diminuer. L'accession à une dignité nouvelle, où un rang supérieur dans la hiérarchie sociale se traduit par l'afflux d'une force nouvelle qui réveille l'être, le transforme, le possède. Le choix d'un nom nouveau est dès lors logique à la suite de ces accroissements de vie. Tout ce qui entame le patrimoine porte atteinte à la personne, lui fait perdre sa

force. Êtres et choses ne sont pas totalement indépendants les uns des autres. Tout est lié. Les réactions sont constantes.

Des rapprochements s'imposent donc entre ces analyses et à la lumière de ces théories certains faits s'éclairent. Si la personnalité semble mal dessinée, ce peut être à la suite de ces compénétrations de forces. L'homme n'est pas uniquement lui-même, il est aussi l'expression de sa lignée, le fruit de son terroir, le miroir de ce qu'en pensent ses amis et ses ennemis... Comment s'étonner de l'instabilité des individus : ils sont en devenir perpétuel, en renouvellement constant. Le souci d'harmonie avec le cosmos explique l'impossibilité à distinguer dans la vie des secteurs séparés : il ne peut y avoir un aspect économique distinct de l'aspect politique, une vie familiale distincte de la vie religieuse.

Une meilleure connaissance de la philosophie négro-africaine aiderait certainement à mieux comprendre la psychologie, en la replaçant dans le cadre d'idées à qui elle est adaptée. Dès maintenant, nous devons savoir que les attitudes mentales, les réactions de l'homme noir sont originales. Face à la collectivité, face à la dépendance, son comportement sera d'acceptation et non de révolte. Concurrence et émulation ne lui sont pas habituelles. L'avidité et le désir d'entasser sont rares : voilà un *homo æconomicus* propre à dérouter les économistes. Nos connaissances en la matière sont infimes : nous avons suggéré quelques thèmes et quelques méthodes d'étude. Le jeu vaut la chandelle. Faute d'adaptation l'opinion ne suit aucune réforme, n'adopte profondément aucun progrès, ne prend pas en main son propre destin.

## *Les tensions sociales*

Le progrès économique se heurte à des obstacles divers et l'on s'aperçoit que les plus difficiles à vaincre ne sont pas liés à l'économie : on peut former ou importer des techniciens, emprunter des capitaux, améliorer ou découvrir des techniques. Mais on ne fait pas le bonheur d'un peuple malgré lui. Tout ce qui se décide sans lui, lui est étranger, pour ne pas dire suspect, tout ce qui s'élabore sans son propre effort lui reste indifférent. Ce qui ne veut pas dire que l'on hésite à se servir des routes ou des hôpitaux mais qu'on ne comprend pas les efforts et les sacrifices nécessaires pour les construire et les entretenir. Devant cette insatisfaction d'une population, devant ce refus de participation, on fait appel aux techniciens des sciences humaines comme à des magiciens : on espère que leur seule présence suffira à exorciser les mauvais génies, on croit ou on feint de croire qu'ils découvriront un secret pour galvaniser l'opinion, pour l'orienter vers une activité utile.

En fait, il faut d'abord repérer les tensions et malaises qui existent au sein du corps social. On pourra ensuite déterminer l'attitude à prendre dans chaque cas : parfois il est bon de transformer en émulation sportive ce qui aurait pu dégénérer en querelles de clocher, voire en luttes tribales, parfois au contraire il vaut mieux jeter un voile sur ce passé encore brûlant et invoquer l'unité nationale. Toujours il faudra veiller à ce qu'aucun groupe ou classe sociale ne monopolise le progrès ; on se heurtera souvent au conservatisme des vieillards,

à l'égoïsme des hommes faits contre qui se révoltent les jeunes et les femmes.

Guérir ces malaises doit permettre un développement harmonieux des individus et des collectivités. Il faut en effet que tous puissent s'intégrer au mieux dans les États et participer à l'effort commun.

Tensions entre les jeunes et les vieux, révolte des femmes, réveil du tribalisme, naissance d'une stratification sociale. Le nombre de ces facteurs d'incertitude doit-il inquiéter? L'Afrique est-elle menacée de bouleversements sociaux, entre-t-elle dans une période révolutionnaire, où les réajustements sociaux nécessaires rendront plus difficile le progrès économique? Une vue pessimiste serait fautive. La stabilité risque en effet de ne recouvrir que sclérose et mort, tandis que les efforts d'adaptation trahissent la volonté de vie d'un organisme solide. Dans les mythes, certes, l'âge d'or est parfait sans tension d'aucune sorte, sans progrès non plus. Mais dans la réalité historique tout progrès vient d'un défi, toute amélioration suppose la prise de conscience d'un état antérieur moins bon.

Les observateurs européens plus ou moins frottés d'ethnologie ont cru voir dans les sociétés africaines des modèles de conservatisme, de stabilité. Sur ce continent où les mots se dévaluent si vite, on a parfois cru pouvoir remplacer le mot « indigène » par le mot « traditionnel ». C'était oublier, par exemple, que depuis le xv<sup>e</sup> siècle, l'Afrique a su s'adapter à des techniques nouvelles, en recevant d'Amérique des produits nouveaux comme le manioc, ou le maïs. Ces cultures sont tellement bien intégrées que l'on peut parler de l'Afrique du maïs ou de celle du manioc, tout comme de l'Europe du blé ou de celle de la pomme de terre. Agriculture, commerce, gastronomie et nutrition, outillage, répartition du travail, droit foncier ont évolué de ce fait.

Dans le domaine juridique, les sociétés africaines ont manifesté la même capacité d'absorption : certains peuples sont passés ou passent encore, sous nos yeux, d'un régime patrilinéaire à un régime matrilineaire sans paraître en souffrir. Et pourtant, c'est un bouleversement total de la vie sociale,

puisque toute la famille, édifiée autour du père et de ses ancêtres, va se trouver centrée sur la mère : l'autorité sur les enfants et sur les biens va reposer dans les mains d'un oncle maternel. Dans le domaine religieux enfin, l'Afrique a accepté l'Islam : en quelques générations, la greffe a parfaitement pris. L'Islam peul du Fouta Djallon, qui semble tellement incorporé au terroir, ne date guère que du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La vieille Afrique n'en est plus à son premier rajeunissement, et peut résoudre bien des tensions.

## 1. JEUNES ET VIEUX

### LES VIEUX ET LEUR ÉGOÏSME

On parle souvent et avec raison de la gérontocratie africaine. Le respect qui entoure les vieux, l'autorité qui leur est reconnue sont dans la ligne logique de civilisations édifiées sur l'idée de famille et souvent limitées à cette cellule. En effet le vieillard est le plus proche des ancêtres, parfois divinisés ; patriarche, il est l'origine du groupe familial. Dans les sociétés initiatiques, l'homme parvenu à un grade élevé est généralement âgé, les initiations étant successives et graduées : la connaissance de la vérité est dosée et seuls les « anciens » peuvent avoir une science totale avec le pouvoir que cela suppose, seuls ils sont pleinement hommes. Souvent les africains parlant français disent les « grands » pour traduire les « vieux », et cette approximation de la traduction est révélatrice. L'âge d'ailleurs n'est-il pas, dans une société égalitaire, le critère le plus simple, le plus évident, le seul indispensable pour le choix du chef ?

Souvent en effet des fonctions sont électives ou, du moins, la collectivité familiale ou villageoise se réunit pour proclamer, pour investir, celui qui est choisi conformément au droit. Tout se passe comme si l'accord du peuple devait confirmer la désignation selon la loi. Mais toujours l'on répugne à faire passer un jeune avant un vieux, à faire commander un oncle par son neveu. Il ne s'agit pas en effet d'ancienneté absolue ou le

plus vieux serait toujours le plus écouté : il est rare qu'un vieillard gâteux exerce des fonctions importantes. Il faut plutôt raisonner sur un groupe, sur une classe d'âge : pouvoir et dignités sont monopolisés par le groupe des aînés, par les plus de cinquante ans, et les jeunes, les moins de trente ans, en sont exclus.

D'ailleurs les termes de pouvoir et de dignité rendent mal compte de la gérontocratie africaine. Celle-ci est particulièrement marquée dans les sociétés anarchiques où aucune autorité ne se superpose à la famille. Là, le patriarche est véritablement le centre : même si chacun des foyers sous sa dépendance produit une partie de la nourriture qu'il consomme, le père possède des greniers et en distribue le contenu aux siens. Son champ qui est le plus vaste est entretenu par le travail de tous. Il décide des travaux à entreprendre, des terres à cultiver. Il assure toutes les relations avec l'extérieur : guerres ou alliances. Les mariages sont négociés par lui : il doit « établir » tous ceux de sa maison.

Dans le contexte moderne, le chef de famille paie l'impôt pour tous. Il veille à l'orientation scolaire (et professionnelle) de ses ressortissants. Mais il fait préparer par tous des plantations de cultures d'exportation dont il garde le produit. Certes il fait des cadeaux de vêtements, de vivres importés, mais beaucoup de jeunes pensent qu'il vit largement grâce à leur travail, qu'il détourne à son propre bénéfice une fraction importante des ressources familiales, enfin qu'il les empêche de mener leur vie à leur gré, et de faire expériences et innovations. Comme on peut s'en douter, le taux de polygamie est particulièrement élevé chez les chefs de famille. Accaparant les terres, les richesses, ne se réservent-ils pas aussi les femmes ?

Il est probable qu'avec la montée de l'individualisme les choses ont tendance à empirer. En effet, les vieux savent que la famille est chose fragile et que les jeunes s'en affranchissent. Ils ne peuvent donc plus assurer leur sécurité personnelle en assurant l'avenir collectif du groupe. Chaque ménage devient indépendant ; aussi, pour voir ses cultures assurées, est-il insuffisant de s'en remettre aux épouses de ses fils ou de ses neveux,

mieux vaut avoir soi-même des femmes plus nombreuses. Les hiérarchies sociales sont suffisamment bouleversées pour que chacun puisse prétendre devenir patriarche et fondateur de lignée, ce qui amenuise d'autant le pouvoir des tenants du titre : ceux-ci réagissent en durcissant leur position : s'ils faisaient montre jadis d'un égoïsme instinctif, ils vont adopter consciemment une politique d'égoïsme pour conserver tous les éléments du pouvoir et décourager de futurs rivaux.

L'évolution économique renforce ces tendances : la monnaie peut s'accumuler entre n'importe quelles mains, elle permet à n'importe qui d'acquérir des objets de toutes sortes parfaitement individualisés dans leur usage. Jadis les aînés thésaurisaient des richesses symboliques qui donnaient un prestige supplémentaire à qui avait déjà un rang social : troupeaux, bijoux, monnaies de fer ou de cuivre avaient peu d'utilisation directe. Au contraire pièces et billets permettent d'acquérir des objets de consommation apportant jouissance et prestige personnel : avoir un beau costume, régaler ses amis de gin, voilà des satisfactions à la portée de chacun et dont les jeunes n'acceptent pas d'être frustrés.

#### RÉVOLTE ET FUITE DES JEUNES

Comment se manifeste la tension entre jeunes et vieux ? Les formes passives d'opposition sont plus fréquentes que les formes actives, ce qui se comprend bien étant donné le caractère sacré, religieux, du respect qui entoure les anciens. L'obéissance est moins rapide, les ordres sont esquivés. Les travaux exécutés au profit des « pères » sont médiocrement menés, comme une corvée : on les réduit le plus qu'on peut... On observe parfois une séparation de l'habitat. La grande cour de la concession familiale perd son unité : elle se subdivise en recoins qui garantissent une relative intimité par les clôtures secondaires.

Ailleurs, des ménages, s'éloignant davantage encore de la famille, construisent leur maison dans un autre secteur du village. Souvent c'est par le départ, par la migration en ville que les jeunes manifestent leur volonté d'indépendance. En ce

sens les déclarations recueillies en 1956<sup>1</sup> dans un paysannat de Brazzaville sont révélatrices : tous souhaitent après leur stage, s'installer ailleurs qu'au village, s'éloigner de leur famille. Les raisons de ce refus sont exprimées sans ambiguïté : « Les vieux ne veulent pas être dominés par les jeunes. Ils donnent la terre, ils choisissent la femme et ils ont le droit de tout prendre. » « Quand tu fais la culture les parents sont jaloux contre toi, ils font des fétiches pour que tu leur laisses tout ce que tu as travaillé. »

Une opposition positive apparaît parfois : bien que le fait soit rare, on entend parfois un vieux se faire injurier. Le refus d'assistance est suffisamment fréquent pour que des mouvements de jeunesse chrétiens aient mis l'accent sur l'aide aux vieux, sur le travail fait à leur profit, (réparation de toitures, corvées de bois, défrichages). Enfin des procès opposent jeunes et aînés. Tout cela montre que la position des anciens n'est plus à l'abri de toute discussion. La jeunesse a pris conscience de sa force et revendique une participation au pouvoir.

#### ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

La chose n'est pas tellement nouvelle. Dans certaines ethnies où la division en classes d'âge était bien marquée, chaque classe avait ses dignitaires qui participaient à la vie politique et religieuse de la tribu. C'est ainsi que chez les Ebriés de Côte d'Ivoire, « tous les hommes nés pendant une période de seize ans sont formés en une classe qui reçoit l'un des quatre noms que la coutume insère dans un cycle régulier... Chaque classe est constituée solennellement quand ses membres les plus âgés ont environ vingt ans. Le même jour la classe qui précède les jeunes de deux rangs accède au commandement actif du village tandis que les vieillards qui portaient le même nom que les nouveaux venus prennent officiellement leur retraite. Chaque classe est divisée en quatre sections. Chacune a son chef nommé avec l'accord de ses camarades par son homologue de la vieille classe homonyme. Chaque capitaine de section

1. R. DEVAUGES, *Le chômage à Brazzaville*, « ronéo ORSTOM », 1959, p. 200.

est entouré d'un petit état-major et le capitaine de la première section est le chef de la classe d'âge. Il gère la caisse alimentée par les travaux collectifs. La classe nouvellement formée est chargée des travaux collectifs, particulièrement la récolte des palmistes et jadis de la guerre sous la direction de la seconde classe. La troisième dirige la vie publique tandis que la quatrième fait office de conseil. Quand une classe arrive en troisième position son chef devient chef de village pour seize ans<sup>1</sup>. » Une telle répartition des rôles peut éviter la tension, en réservant à chaque catégorie une part dans la vie de l'ensemble et en rendant manifeste la solidarité de tous. Ailleurs la répartition est moins soigneusement précisée, mais un chef des jeunes, qui n'est pas toujours jeune lui-même et qui est souvent choisi par le chef, est responsable de ce groupe remuant. L'importance de cette participation de la jeunesse et l'intérêt de son encadrement sont si évidents que tous les partis politiques ont fait des efforts en ce sens. Dès 1958 dans tous les villages guinéens, Sekou Touré pouvait compter, outre le président du village, sur un président des jeunes et une présidente des femmes.

#### CONFLIT DE GÉNÉRATIONS, CONFLIT DE CIVILISATIONS

Les conflits de génération, après tout, sont monnaie courante. Ceux que vit l'Afrique sont-ils différents de ceux que nous vivons ? Oui vraisemblablement, car, à travers eux, on aperçoit des heurts ou tout au moins des clivages entre des positions religieuses, culturelles, économiques, politiques. Tantôt les jeunes gens se font les protagonistes des valeurs occidentales apportées par la colonisation, en face d'un monde traditionaliste, tantôt les hommes d'âge se posent en défenseurs de doctrines héritées des colonisateurs en face des jeunes qui prennent figure de novateurs et de révolutionnaires, tantôt enfin, par un nationalisme exacerbé, certains jeunes retrouvent, ou inventent, des idées africaines qu'ils opposent à ce qui a été emprunté. Les positions sont donc fort confuses et diverses,

1. Y. PERSON, *Classes d'âge et chronologie*, p. 73. Latitudes. « Assoc. des anc. et ENFOM », 1963.

et le modernisme le plus agressif se manifeste parfois sous les traits d'un passéisme terriblement marqué.

En matière religieuse, les missions catholiques ou protestantes ont en général soutenu la jeunesse. Certes le respect des parents est inscrit au Décalogue et toute la Bible est le témoin d'une civilisation patriarcale, mais, entre 1920 et 1930, comment hésiter entre les jeunes, acquis aux idées modernes et souvent au christianisme, et les vieux, défenseurs d'une civilisation païenne, d'ailleurs mal comprise. La jeunesse ne représentait-elle pas l'avenir ? Ne représentait-elle pas également une catégorie défavorisée méritant par là-même sollicitude et protection. Maintenant encore, les Églises misent sur les jeunes et leur consacrent beaucoup de soin à travers associations, œuvres éducatives etc. Pourtant les perspectives d'ensemble ont bien changé; si les jeunes se révoltent toujours (par définition), ce n'est plus contre un monde païen, dans bien des cas, mais contre un monde christianisé. Christianisation sommaire il est vrai, mais quelle civilisation peut se vanter d'être purement et totalement chrétienne ? Bien plus, il arrive même parfois que les jeunes gens, animés par un nationalisme culturel excessif, revendiquent hautement fétichisme ou magie comme un patrimoine ancestral. Raffinement d'intellectuels : plus souvent les jeunes seront marqués par l'agnosticisme. En milieu musulman, si la jeunesse reste croyante, elle devient étrangère au piétisme et serait partisane d'un Islam dépouillé, réduit à ses rites essentiels et allégé de ses confréries et marabouts.

En matière culturelle l'évolution est semblable : longtemps la jeunesse a représenté le modernisme face aux traditions, le rationalisme face aux croyances mystiques. Le retour au passé dont on devine la nostalgie chez certains écrivains n'a pas grand avenir pratique. Dans des civilisations où tout est ésotérique, ceux qui n'ont pas été initiés ne savent rien : l'ésotérisme porte en lui-même sa malédiction. Refusant la vérité à la foule pour la réserver à une élite, il est extrêmement vulnérable : la mort d'un vieillard suffit à rompre une tradition. A l'heure actuelle, les défenseurs de la culture noire se réfèrent plus souvent, malheureusement, aux travaux des ethnologues européens, qu'à leurs connaissances personnelles.

De toute façon, la métaphysique, la cosmogonie antique risque de perdre toute signification pour la plupart des Africains. En effet les symboles qui l'exprimaient ne sont plus compris par des hommes qui ne vivent plus dans le même monde. Qu'est-ce que la brousse et ses animaux sauvages pour un Dakarois ou un Brazzavillois ? Et d'ailleurs souhaite-t-il encore s'exprimer en symboles, ne préfère-t-il pas le langage des idées, plus abstrait peut-être, mais plus clair et plus précis. En Europe rites et liturgies exprimaient idées ou émotions. Le monde moderne semble adopter une forme de plus en plus dépouillée et limite le symbolisme au maximum.

Quant à certaines techniques mises au point dans l'Afrique traditionnelle, en matière de magie, de médecine, de psychologie, des jeunes gens en parlent d'un ton ému comme « des sciences de nos ancêtres ».

Dans ces pratiques en effet on pourrait probablement découvrir des actes efficaces, des méthodes originales pour soigner et réadapter à la société des psychismes troublés, des remèdes actifs, une connaissance approfondie de la vertu thérapeutique des plantes. Mais, en réalité, pour leurs modernes admirateurs, ces techniques sont employées magiquement, pour elles-mêmes, et non pas en fonction d'un ensemble plus vaste. Elles ne sont pas non plus, hélas, étudiées avec le souci d'exactitude et de précision qui devrait caractériser notre époque, elles ne sont pas réinterprétées, pour recevoir explication et utilisation.

Qu'elles soient préconisées par les vieux, attachés au passé, ou par quelques jeunes désireux de retrouver une originalité, les civilisations anciennes procédaient d'une philosophie de l'existence différente de la nôtre. Elles postulent une communion avec les forces de l'univers et une soumission à la nature. Alors que l'homme moderne, au contraire, est dans l'attitude de Prométhée : il impose la volonté à la terre, il dérobe à l'univers ses secrets... *Homo faber*, il est heureux d'imposer sa marque, de remodeler la création. Au premier abord, ces idées heurteront le musulman noir qui voit dans l'activité créatrice européenne une sorte de blasphème, une immixtion

indiscrète, et au demeurant ridicule, dans un ordre sacré. C'est pourquoi dans tout effort d'éducation entrepris en vue de la modernisation agricole, par exemple, il ne serait pas inutile d'exposer l'idée d'une coopération de l'homme à la création divine.

Les idées issues du passé ne sont pas aisément conciliables avec le monde moderne. C'est pourquoi le « retour à la négritude » ne propose pas un retour au passé mais une réinterprétation de la civilisation moderne selon les valeurs traditionnelles. On voit néanmoins combien les positions peuvent être divergentes. Le désaccord entre jeunes et vieux peut se trouver alimenté à des sources profondes.

#### CONCURRENCE D'INTÉRÊTS DANS LE CONFLIT DES GÉNÉRATIONS

Dans le domaine économique, il ne s'agit plus de doctrines qui s'affrontent, mais d'intérêts qui se concurrencent. Certains parmi les anciens acceptent mal que leurs cadets se créent des champs ou des plantations personnelles. Peut-être se disent-ils qu'avec des ressources bien à lui l'homme acquiert une autonomie véritable. Peut-être craignent-ils de voir les jeunes, trop occupés sur leurs propres cultures, refuser de soigner les terres du père de famille. Peut-être, enfin, redoutent-ils de voir un système de propriété privée gangrener le système traditionnel de tenure plus ou moins collective. En effet lorsque un homme demande à son chef de famille une terre pour y faire des cultures il semble bien rare qu'elle lui soit refusée. Mais il s'agit d'y faire des plantations durables, café, cacao, l'affaire est étudiée de plus près. Il s'agit en effet d'une immobilisation quasi définitive du sol, d'une option qui engage l'avenir. D'ailleurs à travers une mise en culture permanente, des liens véritables se nouent entre l'homme et sa terre, liens qui ne peuvent guère naître d'une occupation temporaire coupée de longues jachères. La propriété privée est bien proche. On comprend que les sentiments d'un patriarche soient mélangés : on s'inquiète toujours en Afrique de voir quelqu'un qui veut sortir du sort commun et se singulariser. Si chacun se suffit à soi-même la solidarité familiale ne va-t-elle

pas disparaître ? Enfin confier à des gens inexpérimentés des terres ayant acquis une valeur durable par l'implantation d'arbres et la production de revenus constants, n'est-ce pas risquer de voir naître la spéculation, et de voir le patrimoine familial se volatiliser. Dans les réactions des pères responsables non seulement du présent mais de l'avenir du groupe, il peut y avoir autre chose que de l'égoïsme, mais une prudence un peu craintive.

Toujours est-il que les jeunes gens ne se fixent pas suffisamment. Certains pensent que la jeunesse doit amasser des expériences en voyageant, en exerçant des métiers divers : ils attendent de se marier pour « s'installer ». D'autres se laissent simplement vivre et sont ballotés au hasard des circonstances.

#### LES PARTIS POLITIQUES DEVANT LE CONFLIT

Les jeunes essaient dans certains pays de s'affranchir de leurs aînés par les institutions politiques. Certains partis ont eu la sagesse de faire entrer dans le jeu toutes les catégories d'âge et de donner à tous la possibilité d'avoir action et responsabilité dans un domaine précis. Ailleurs certains partis se présentent comme émanation de la jeunesse et habilités à exprimer leurs aspirations et leurs revendications. Il est évident que l'évolution suivant son cours, les jeunes sont plus instruits que leurs aînés. Ils s'indigneront donc de se trouver subordonnés à des hommes dont les diplômes sont moins bons que les leurs, sans se rendre compte que l'expérience, le caractère, ont aussi leur prix. Et tous les gouvernements agiront prudemment en renouvelant de temps en temps leurs équipes et en y incorporant des jeunes. Sinon des oppositions de principe se feront jour, oppositions dont les opinions ne sont vraisemblablement que des prétextes, et qui cachent une incompatibilité et une concurrence vitale.

#### DROIT COUTUMIER CONTRE LES JEUNES

Si nous examinons les choses sous l'angle du droit, nous constaterons qu'il n'y a pas comme en Europe un âge précis ou des rites à partir desquels un individu est majeur. D'une façon

générale les droits négro-africains apprécient peu les formes nettes et comme brutales qui modifient de façon irréversible un état de droit. On préfère ce qui peut se discuter, s'acquérir petit à petit avec des transitions insensibles. Toujours est-il qu'on ne trouve guère ici d'accession automatique aux responsabilités personnelles. Presque toujours il faut des circonstances extérieures (mariage, paternité), il faut surtout que le garçon ait eu le temps de faire ses preuves. Et la capacité à laquelle il parvient n'est jamais totale. Dans la logique du droit coutumier, les seuls hommes ayant totale capacité juridique sont les chefs de clans.

Une autre lacune du droit coutumier contribue probablement à l'amertume et au mécontentement des jeunes. Les règles sur la dévolution successorale ne sont pas toujours claires et elles ne coïncident pas toujours avec l'état du droit actuel. Parfois, en pays de coutume matrilineaire, le fils n'a aucun droit sur les biens de son père. Ceux-ci appartiennent à un neveu utérin. Et l'on voit un garçon, qui, pendant 10 ans ou plus, a aidé son père à l'entretien d'une plantation, éliminé par un jeune étranger qui n'y a jamais mis les pieds. Il est vrai que le fils, lui, recevra l'héritage de son oncle maternel. A moins que par une subterfuge quelconque, vente fictive ou donation... père et fils ne s'entendent pour éviter la règle coutumière. Ailleurs, en particulier dans les pays de tradition paléonigritique, Senoufos et Bobos, du Mali ou de Haute-Volta, Mobas du Togo ou montagnards du Nord Cameroun, l'héritage passe au plus âgé de la génération la plus ancienne, soit en général au frère du défunt. Celui-ci doit, tout comme un tuteur, pourvoir aux besoins des orphelins. Les enfants même s'ils ne perdent rien en définitive, se trouvent malgré tout dans un incertitude gênante. Ailleurs encore, on distingue parmi les biens du mort ceux qu'il avait acquis personnellement, dont il peut disposer à son gré, et qui sont transmis à ses enfants, ceux qui lui viennent de sa famille paternelle, qui retournent à la famille paternelle, à un frère par exemple, enfin ceux qui lui viennent de sa famille maternelle et qui retournent à la famille maternelle, à un neveu utérin. Un tel

système, observé au Togo chez les Éwés, au Sénégal chez les Serers est évidemment d'une dangereuse complication.

Il serait souhaitable que les pouvoirs publics prennent conscience de toute ces difficultés. Bien sûr les revendications des jeunes ne sont pas toujours raisonnables, mais il existe un malaise qu'il serait parfois possible d'apaiser sans trop de difficultés.

## 2. MALENTENDUS ENTRE HOMMES ET FEMMES

La montée de l'individualisme qui explique le heurt des générations explique aussi l'impatience des femmes devant un système familial qui se traduit toujours par une tutelle masculine. En effet, même en droit matrilineaire, si les femmes transmettent le droit aux biens et au commandement, elles ne l'exercent pas, ce sont leurs frères qui dirigent les collectivités et gèrent les biens.

### LE MARIAGE MENACÉ

L'étude, même rapide des statistiques judiciaires montre que les « affaires de femmes » forment les 3/4 des causes soumises aux tribunaux : enlèvements, adultères, divorces, ruptures de fiançailles sont les litiges les plus fréquents. Nous assistons donc à une décomposition du ménage, dans tous les milieux sociaux et sur toute l'étendue du continent, aussi bien chez les traditionnalistes que chez les évolués, aussi bien chez les chrétiens ou les musulmans que chez les païens.

Quels sont les traits d'ensemble de l'institution ? Le droit coutumier va nous donner des caractères généraux qui continuent à marquer la société même si, en se faisant chrétienne, elle essaie d'adopter des façons nouvelles.

La polygamie était normale jadis. Elle est encore très fréquemment pratiquée. Les taux sont variables. Il s'agit presque toujours de petite polygamie : deux femmes, parfois trois. Les

femmes sont-elles conscientes de cette inégalité, puisque la coutume n'admet presque jamais la polyandrie ? Souffrent-elles de ce partage ? Certes, les querelles et les jalousies sont fréquentes dans la cour d'un polygame, mais elles naissent en général à propos des enfants et non pas à propos du mari, chaque mère jalouse les enfants des coépouses, redoute de voir le mari avantager les autres au détriment des siens. Mais la jalousie possessive dont le mari serait l'objet est plus rare. Certaines femmes sont même favorables à la polygamie et aident leur mari à conclure un second mariage : elles espèrent trouver ainsi une aide dans leurs travaux, une compagne avec qui parler et rire. Les filles qui ont fréquenté l'école et qui ont été influencées par la civilisation européenne sont, au contraire, dans leur grande majorité hostiles à la polygamie. Pour elles l'amour exclusif existe, avec la jalousie qu'il engendre.

Notons ici une conséquence parfois oubliée de la polygamie. La statistique démontre que pour une collectivité un peu vaste, le nombre des hommes et celui des femmes s'équilibrent. S'il y a polygamie, il y a donc nécessairement des hommes condamnés au célibat. Privés de descendance, de travailleuse pour leur champs, de cuisinière, ils sont perpétuellement dépendants des foyers qui les hébergent. Ils sont sans avenir ; on devine l'importance que peut avoir la descendance dans un pays où le culte des ancêtres est répandu, où la volonté de puissance de chacun se manifeste par le désir d'avoir beaucoup de descendants pour devenir chef de lignée. Instables, perpétuels émigrants, les célibataires constituent un véritable prolétariat.

On a beaucoup attiré l'attention (trop peut-être) sur la dot, compensation versée par l'époux à la famille de la fille. Coutume respectable en soi, qui marquait un progrès sur les mariages par échange, puisqu'un veuvage ou un divorce ne bouleversait pas d'innombrables unions. Les versements rituels fournissaient la preuve de l'engagement. Ils montraient que le jeune homme et sa famille avaient su faire efforts et sacrifices pour le mariage. Ils limitaient la fantaisie des divorces par la crainte des remboursements... Mais les taux des dots

sont devenus extravagants : dans le Sud Cameroun il y a eu couramment des dots de 300 à 500.000 francs C. F. A. C'était devenu une spéculation que de faire divorcer une fille pour la remarier à un taux plus élevé, que de demander ou prendre un supplément de dot... On devine les scandales et l'avilissement que peut entraîner un tel abus. L'avis du public était partagé : certaines femmes restaient fières de valoir autant, ou, pour présenter les choses sous un jour plus favorable, d'avoir un fiancé prêt à faire pour elles un tel sacrifice. Déjà en 1951 l'autorité coloniale avait essayé de réglementer en la matière ; plusieurs gouvernements ont continué sur cette voie.

En fait le problème n'est peut-être pas là. Certes les dots excessives constituaient un abus regrettable, mais l'absence de choix et d'engagement sérieux des époux était plus regrettable encore.

Jadis, et c'était normal dans la perspective d'une vie entièrement consacrée à la famille patriarcale, les mariages étaient négociés par les patriarches : il s'agissait d'assurer des héritiers au clan, des bras pour les champs collectifs. On admet maintenant, dans beaucoup de contrées, que le fiancé peut guider le choix de son père, lorsqu'il ne fait pas, lui-même, les démarches nécessaires. La liberté de choix de la fille est bien plus modeste. Elle est consultée, peut en général accepter ou refuser, mais ne choisit pas véritablement. Comment s'en étonner d'ailleurs ? N'en est-il pas de même en Europe où l'on trouverait de mauvais goût qu'une fille se jette à la tête d'un garçon ? L'absence de choix sérieux, réfléchi et véritablement volontaire explique que le mariage n'ait pas toujours la solidité souhaitable.

#### ABSENCE DE COMMUNAUTÉ CONJUGALE

Ce n'est pas une nouvelle cellule sociale qui naît du mariage selon les principes coutumiers, c'est seulement une famille qui s'agrandit et tente d'assurer sa descendance. Aussi le ménage ne forme-t-il pas une communauté essentielle, sinon la polygamie serait difficilement acceptée. La femme continue à faire

partie de son clan d'origine, qui la prête, en quelque sorte, au clan de son mari. Elle n'est pas parfaitement intégrée à celui-ci : n'étant pas du même sang, n'ayant pas les mêmes ancêtres, peut-elle vraiment avoir les mêmes droits, les mêmes cultes... La femme retourne souvent en visite dans sa famille, trop souvent au gré de son mari, qui sent qu'elle échappe à son influence... Sur le plan juridique ou financier, les choses vont de même : pas de communauté de biens entre époux, chacun gère son propre patrimoine : au Togo, lorsqu'une femme veut fabriquer et vendre du gari (fécule de manioc), elle achète à son mari, et au cours normal, la récolte sur pied. Si le mari lui fait crédit, elle le rembourse dès les premières ventes. Tout cela n'empêche pas certains ménages de vivre dans la confiance : bien des femmes confient à leur mari, pour qu'ils les conservent, les économies qu'elles ont pu faire. Néanmoins, la séparation reste un principe général.

La vie d'un ménage exige de chacun des époux qu'il accepte de sacrifier un peu de sa liberté. A quoi la jeune femme africaine sacrifierait-elle une indépendance, un individualisme d'autant plus jaloux qu'il est de découverte plus récente ? A un clan qui lui est totalement étranger, si étranger, qu'en cas de veuvage, elle préférera retourner auprès de sa famille. Si étranger, que le droit coutumier, dans bien des cas, refuse de lui accorder une plantation arbustive au village de son mari, car ce serait lui donner une sorte de propriété sur les terres du clan dont elle n'est qu'une alliée. La femme ne quitte pas son clan, le mari ne quitte pas le sien. Chacun reste emmuré dans sa propre personnalité.

Il faudrait pouvoir mettre l'accent sur une valeur importante, capable de sortir les individus d'eux-mêmes. A nous, européens du xx<sup>e</sup> siècle, l'amour paraît un élément essentiel de la psychologie humaine et l'amour justifie, dans notre littérature, tous les sacrifices. Mais n'est-ce pas une découverte récente, née au moyen âge peut-être, sous l'influence de la morale et du dogme chrétien, de quelques poètes chrétiens ou arabes, de la littérature courtoise. Ce mythe de l'amour, véhiculé partout par nos journaux, nos films et nos livres n'a-t-il pas montré

aux africains et surtout aux africaines qu'il y avait autre chose et que le mariage coutumier n'était pas satisfaisant. Il faudrait aussi pouvoir mettre l'accent sur une communauté nouvelle, capable d'exiger des deux époux un dévouement véritable. Au lieu du clan du mari qui demande à la femme travail, obéissance... la communauté conjugale, le ménage autonome, pourrait exiger des deux époux qu'ils abandonnent en même temps, biens, liberté... Ce serait la traduction de la parole de l'évangile « l'homme quittera son père et sa mère... de sorte qu'ils ne soient plus deux, mais une seule chair ».

De telles transformations sont véritablement révolutionnaires, c'est vrai, mais la situation de la famille en Afrique est telle, qu'il n'est pas possible de faire l'économie d'une révolution de cet ordre.

#### RÉVOLTE ET FÉMINISME

En effet, les difficultés matrimoniales sont le symptôme d'un malaise plus vaste. Une revendication féministe commence à se faire entendre. Les hommes conquièrent leur indépendance sur les vieux et sur les structures familiales contraignantes. Le processus d'émancipation des femmes n'est pas encore aussi avancé. Dès 1935 pourtant, au Nigéria, des mouvements de grèves chez les commerçantes des marchés avaient montré la puissance, l'organisation, et l'énergie des associations féminines, alors que les européens s'imaginent trop souvent que la femme africaine est une esclave résignée.

Le refus du mariage est une manifestation de la révolte des femmes contre les hommes. Selon toutes les coutumes, les femmes doivent être mariées : le statut de femme célibataire est impensable. Dans quelques cas rarissimes (femme chef ou fille de chef) elle peut à son gré choisir et renvoyer son époux. Normalement elle sort de la tutelle paternelle pour retomber sous celle d'un époux. Depuis quelques temps les statistiques démographiques accusent la présence d'un pourcentage, faible d'ailleurs, de femmes célibataires. Ont-elles fui le domicile de leurs parents pour « vivre leur vie » ? Ont-elles profité de l'accroissement de capacité juridique que donne un premier

mariage ? Ont-elles conquis leur liberté par l'abandon du domicile conjugal, par le divorce... Elles sont libres et n'acceptent pas de se remarier, elles préfèrent un concubinage assez lâche pour ne pas les gêner, assez provisoire pour leur permettre de contraindre leur amant à les entretenir largement. La venue d'enfants n'est pas forcément un accident fâcheux. Beaucoup de peuples accueillent un enfant naturel aussi bien qu'un enfant légitime et aucun déshonneur ne retombe sur la fille mère. Même s'il n'y a aucune incidence grave sur la démographie, nous sommes en présence d'une cellule sociale de type nouveau : une famille quasi sans hommes, fréquemment modifiée par l'instabilité des concubins. Quelle peut être la conséquence d'un état de fait aussi inédit sur l'éducation des enfants ? Jusqu'ici, le mariage africain était marqué par la fréquence des divorces. Mais les enfants, vivants dans une famille patriarcale étaient toujours entourés, les parents n'avaient pas sur eux une influence exclusive : il eût été de mauvais ton de refuser de laisser un enfant en garde à quelque parent qui le trouvait gentil. A partir du moment où il se déplaçait seul, l'enfant vagabondait, prenait ses repas ici ou là... Actuellement avec le déclin des familles étendues, l'enfant à bien davantage besoin de ses parents. C'est juste à ce moment de l'évolution qu'apparaît le foyer concubinaire, ou les seuls éléments stables sont la mère et les enfants. Ces femmes chefs de famille prennent forcément de leurs devoirs et de leurs pouvoirs une conscience aigüe. Pour gagner leur vie et celle de leurs enfants, elles sont souvent contraintes de se lancer dans la compétition économique.

#### PUISSANCE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DES FEMMES

Jadis en milieu traditionnel le rôle des femmes était essentiel : l'homme débrousse, abat la forêt... Mais la femme fait semis ou récoltes toutes choses qui ont rapport étroit avec la fécondité qui caractérise son sexe. La femme fait donc vivre les siens grâce à son travail agricole. Avec le développement des cultures d'exportation, les hommes retrouvent la primauté économique. En général, ils se sont réservé ces cultures nou-

velles. Pourquoi ? Parce qu'il s'agit de cultures arbustives qui lient profondément à un terroir, alors que la femme est une étrangère, dans le groupe de son mari. Parce que ces cultures sont destinées à la vente à des Européens et que les hommes se réservent le monopole de ces transactions ? En gros, café, cacao, palmiers, arachides sont cultures masculines. Les femmes conquièrent le droit d'avoir des plantations, de participer aux bénéfices de leur époux, si elles ont participé à l'entretien et à la création de ces plantations, et même de les recevoir en héritage : des cas, encore individuels, au Togo et au Cameroun montrent que l'évolution se dessine.

On n'a jamais hésité à reconnaître aux femmes le droit de faire du commerce, de vendre les fruits de leur champ ou les produits de leur artisanat. Tout au long du Golfe du Bénin, elles règnent incontestablement sur les marchés. Marchandes d'huile, d'ignames, de piments, de gombo séché ou de semoule de maïs, elles ne vendent pas seulement leur production, elles achètent parfois fort loin pour revendre ; organisées en associations, elles essaient d'agir sur les prix, de se partager le marché... Pour les marchandises d'importation, elles traitent avec les grossistes européens. Sur la place de Lomé, plusieurs revendeuses de tissus ou de quincaillerie sont suffisamment connues pour que des importateurs leur accordent un crédit de l'ordre de 1.000.000 C.F.A.

Cette situation est un peu exceptionnelle et le statut des Togo-laises, des Ghanéennes, des Dahoméennes, des Nigériennes est inégalé. Mais leur influence est considérable : d'Abidjan à Pointe-Noire, émigrant à la suite de leurs époux pêcheurs, employés ou fonctionnaires, elles ont su conquérir une belle place.

En milieu musulman, au Sénégal, au Mali, au Niger ou en Guinée la situation est renversée : là ce sont les hommes qui tiennent le commerce.

La participation des femmes à la vie politique, phénomène tout récent, est un facteur essentiel pour l'évolution du continent. Électrices, elles forment une masse de manœuvre très

appréciable, enthousiastes, disciplinées, plus stables peut-être dans leurs décisions que les hommes. Elles ont probablement porté au pouvoir ceux qui ont eu, les premiers, l'esprit de s'occuper d'elles. Leur influence politique jusqu'à présent ne va guère plus loin. Organisatrices de sections féminines, elles soutiennent un parti et ses leaders, elles exercent rarement le pouvoir elles-mêmes. Peu de femmes sont ministres ou députés. Inspirent-elles les doctrines et les décisions, sont-elles influentes dans les conseils, comités ou congrès ? Si elles ne le sont pas encore beaucoup, on peut penser qu'elles le deviendront. On peut l'espérer, car, plus réalistes que les hommes, elles risquent moins de se laisser prendre au papillotement des phrases et des idées.

#### DÉPASSER LA LIBERTÉ

Les revendications féministes ne sont pas terminées : aussi bien dans la vie personnelle ou familiale que dans la vie économique et civique, elles se développeront encore. Dans le climat d'individualisme actuel, peut-on espérer que la famille-ménage remplacera la famille patriarcale et que l'atomisation des groupes sociaux pourra connaître un certain répit ? Pour cela hommes et femmes doivent sacrifier une part de leur liberté individuelle : ils ne le feront que si un idéal supérieur l'exige : bien de la famille ou du couple, et surtout exigence de l'amour.

Cette valeur est probablement la seule, dans l'état actuel de notre civilisation, qui soit de nature à dépasser les égoïsmes.

Mais pour sacrifier la liberté, il faut l'avoir conquise et en faire librement abandon. Pour dépasser l'individualisme, il faut l'avoir atteint et en avoir reconnu les limites. Sinon rien de solide ne pourra naître : chacun se croira contraint, regrettera son indépendance.

Or le rôle des femmes dans l'évolution future de l'Afrique est immense. Elles ne pourront le jouer que si elles s'y engagent de toute leur âme. Les jeunes générations devront être formées par les mères : l'éducation traditionnelle est en voie de dispa-

raitre et l'école, si elle donne l'instruction, peut difficilement dispenser l'éducation. Elle s'adresse à des enfants déjà grands, chez qui des traits psychologiques essentiels : volonté, puissance d'attention, sens de l'ordre et de l'organisation, sont déjà développés ou devraient l'être. Peut-être est-il trop tard même pour les acquérir... Songer à un développement des jardins d'enfants est illusoire et ne remplace rien... Apprendre aux mères (aux parents en général) le métier d'éducateur est devenu une urgente nécessité, en Afrique aussi bien qu'en Europe du reste.

### 3. TRIBALISME

La fréquente dénonciation de cette tension sociale agace les Africains ; ils la croient humiliante, en craignent les conséquences pour leur unité nationale. Pourtant, la solidarité tribale est un sentiment parfaitement normal. Les liens familiaux étaient et sont encore étroits et solides. Dans le monde occidental, chacun cherche à assurer sa sécurité par sa fortune : l'argent permet de voir l'avenir avec sérénité. Il rassure celui qui l'a gagné sur ses talents et sa valeur personnelle. En Afrique, ce sont les liens personnels et l'appui du groupe qui donnent à chacun la sérénité dont tout l'homme a soif. C'est la famille qui prend en charge vieillards, impotents ou malades, qui aide chacun à lutter contre ses ennemis. Souvent même, c'est à travers elle que l'individu peut prétendre accéder au surnaturel, en priant les dieux familiaux, en se survivant dans la piété de ses descendants. En échange, chacun se doit aux siens. Ce serait faire preuve d'un égoïsme incroyable que de refuser à un parent une somme d'argent dont il a besoin. Ce serait se rebeller contre les usages que de mettre à la porte un cousin qui se fait héberger depuis trop longtemps : dans ces circonstances, l'homme avisé paie au parent indiscret le voyage pour aller parasiter quelqu'un d'autre. Aussi, chacun est-il obligé de soutenir ses parents, de leur procurer ressources ou situation (ne serait-ce que pour échapper à leurs quémandages). Népotisme, favoritisme s'expliquent donc facilement dans ces conditions.

**IGNORANCE, HAINE, FAVORITISME**

L'attachement au groupe tribal se comprend également fort bien : au-delà de la famille, c'était souvent la seule communauté à quoi l'homme se sente lié. Dans la même tribu, on trouve tous ceux qui parlent la même langue, qui croient aux mêmes dieux, qui les honorent selon les mêmes rites, qui ont la même culture, avec qui, par conséquent, on peut parler de tout, sans crainte de trahison, ni de ridicule, ni d'impiété. Hors de la tribu, passé le cercle de ceux dont on peut vérifier au besoin les généalogies, ne risque-t-on pas de trouver des génies malins au lieu d'hommes véritables ? Certains peuples apparaissent si lointains, si étrangers, que l'on n'imagine même pas qu'il serait possible de nouer avec eux des alliances matrimoniales. Les anciens Romains ne raisonnaient-ils pas de la sorte, lorsqu'ils distinguaient, ceux avec qui l'on pouvait nouer des alliances matrimoniales, ceux avec qui on faisait seulement du commerce, ou ceux dont l'éloignement, la mauvaise réputation, la méfiance faisaient des étrangers absolus avec qui aucun rapport n'était concevable. Divers peuples se baptisent eux-mêmes « les hommes », reléguant tous ceux qui les entourent dans l'infra-humain.

On peut, malheureusement, aller beaucoup plus loin dans les mauvais sentiments, passer de l'ignorance méprisante à la haine violente. Le souvenir des guerres tribales risque d'y aider. Tout cela est instinctif, échappant à tout contrôle rationnel. Et d'autant plus redoutable. Une flambée de xénophobie peut s'allumer sous le motif le plus futile. Les cas extrêmes de violence ne sont pas très fréquents, mais le danger est toujours présent ; des incidents graves peuvent naître dans la rue, au marché ou sur le stade..

Le danger véritable du tribalisme n'est probablement pas dans ces violences, mais plutôt dans le favoritisme, dans l'importance excessive accordée aux facteurs ethniques. Toutes les nominations aux emplois ou fonctions importantes de l'État, aussi bien purement politiques (Ministre, Cabinet) qu'administratifs, judiciaires ou militaires ne pouvaient ignorer ce fait

fondamental. « N'a-t-on pas vu de récents remaniements ministériels qui auraient pour unique but réel de faire rentrer au Gouvernement certain représentant de tribu qui avait été oublié<sup>1</sup>. » Fonctionnaires ou hommes politiques risquent également de réserver leur sollicitude à leur circonscription d'origine. On le dit dans tous les régimes démocratiques. Le fait est plus marqué en Afrique, et surtout plus nocif. En effet, les déséquilibres régionaux peuvent être très marqués, et de telles façons de faire risquent de les accroître. Le public d'ailleurs interprète toute décision en fonction de ces critères tribaux et cette atmosphère de soupçon et d'injustice est délétère.

#### UNIFICATION AUTORITAIRE : LES BAMOUNS

Devant toutes ces susceptibilités, quelles solutions les Gouvernements locaux adopteront-ils ? Chercheront-ils à unifier la Nations, en multipliant les occasions de contact, en dépaysant systématiquement les fonctionnaires ? Avant l'arrivée des Européens au Cameroun, les rois Bamouns avaient unifié leur peuple en brisant les cadres sociaux des groupes conquis, en les déportant, en redistribuant périodiquement les seigneuries. En incitant les féodaux à résider à Foumban, leur capitale, ils avaient su éviter la formation d'apanages stables. Par une politique culturelle habile, ils avaient créé une civilisation originale dont le peuple est encore très fier. Très consciemment, Njoya, l'avant-dernier roi, tenta de créer une religion d'état en syncretisant Islam et christianisme, puis devant l'échec de la tentative, il s'orienta vers l'Islam et y mena son peuple. Tous ces efforts, qui ont duré plusieurs centaines d'années, ont été finalement couronnés de succès.

Les gouvernements actuels tenteront-ils une politique aussi autoritaire, et auront-ils le loisir et la stabilité nécessaire pour mener à bien l'entreprise. L'unification suppose des contraintes ; elle s'accommode bien d'un climat de violence. C'est au cours des guerres du XIX<sup>e</sup> siècle que les diverses nations européennes

1. VIEYRA, « Exposé aux journées d'études de Tioumliline, n° spécial des images de Tioumliline », mai 1962.

ont forgé leur unité. Dans le cas des Bamouns, les guerres de conquêtes d'abord, puis la défense victorieuse contre les envahisseurs peuls, ont joué un grand rôle. L'Afrique va-t-elle s'orienter vers des nationalismes aussi aigus et aussi générateurs de catastrophes que l'ont été les nôtres ? Le danger semble, à première vue, peu probable, les Africains étant généralement tolérants. Pourtant, certains incidents donnent à penser.

L'unification risque de se traduire par un nivellement et par l'oubli de caractères originaux : perte de richesse pour la civilisation. Le respect des différences serait plus satisfaisant. Orientera-t-il les États vers des solutions fédérales ?

#### RACISME OU PATRIOTISME

Même si le tribalisme se résout finalement en nationalisme, la communauté se construit plutôt autour de la proximité par le sang qu'autour de la notion de terroir commun, et les groupes basés sur la parenté par le sang sont moins ouverts que ceux basés sur la communauté d'habitat. Il suffit d'un certain temps de résidence pour devenir « voisin », tandis que seule la naissance peut rendre « frère ». Le patriotisme, certes, peut être intolérant, mais le racisme l'est davantage. La psychologie du racisme est la même que celle du tribalisme : elle consiste à juger les êtres sur une appartenance globale à une catégorie, sans tenir compte des différences individuelles.

Peut-on, dans ces conditions, redouter des explosions de racisme dont les Blancs seraient victimes ? Les cas sont, somme toute, assez rares ; des révolutions se sont déroulées au Sénégal, au Togo, au Dahomey, au Congo, au Gabon même, sans prendre ce ton. Des bagarres se sont produites ça et là à Abidjan, à Brazzaville ou à Libreville, entre nationaux de divers pays africains sans que les Blancs aient été mis en cause. La prudence s'impose pourtant, compte tenu du caractère irrationnel, purement émotif de ces mouvements. Qui sait où peut s'arrêter un déferlement de passion ? De telles explosions sont d'autant plus redoutables qu'il est bien commode de rejeter sur l'étranger, sur le Blanc, riche et puissant, tout ce qui va

mal : bouc émissaire pour les inévitables déceptions qui suivent la griserie de l'indépendance. Ces mécanismes psychologiques doivent être suivis de près.

#### 4. CLASSES SOCIALES

Avec la tension entre États, la tension entre classes sociales a donné à la vie européenne au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles un caractère de violence dramatique. Peut-on craindre quelque chose d'analogue en Afrique dans un proche avenir ?

##### LES CASTES

Au Sénégal, au Mali, en Guinée, en un mot dans toutes les régions proches du Soudan, des barrières infranchissables étaient élevées entre les diverses catégories professionnelles. Il s'agissait de castes plutôt que de classes. En principe, aucune possibilité de sortir de la caste n'existait. Le statut était héréditaire et l'obligation de se marier à l'intérieur du groupe renforçait le caractère fermé. Si bien que des Africains vont jusqu'à dire la « race des forgerons », la « race des cordonniers ». Ces désignations professionnelles ne doivent pas faire illusion : les gens de castes n'exercent pas tous le métier auquel ils sont voués. Mais ces métiers et ces castes ont un caractère avilissant. Pour l'avenir de l'évolution économique, ces monopoles professionnels ne comportent guère de dangers. Il s'agit, en effet, de métiers peu lucratifs dans leur pratique traditionnelle, et s'ils sont pratiqués dans un contexte moderne, ils ne sont plus réservés à une caste. La classe supérieure ne risque guère d'autre part de se prétendre une aristocratie. Cette classe, celle des cultivateurs, est la plus nombreuse. Il n'y a donc absolument pas à craindre une concentration des pouvoirs publics ou économiques dans un petit groupe réduit.

Forgerons et bijoutiers, dont les femmes sont potières ; cordonniers dont les femmes sont teinturières ; tailleurs de bois et tisserands sont gens de castes.

Les ethnologues ont décrit le rôle éminent du forgeron dans les rituels de magie et de religion. Personnage sacré, il est à la fois méprisé et redouté. Les légendes racontent la période lointaine où des rois étaient forgerons. Les forgerons actuels sont-ils descendants d'une race distincte qui a conservé le secret de ses découvertes ? On aurait pu espérer que, familiarisés — héréditairement pour ainsi dire — avec les métaux, ils seraient plus aptes à se former aux techniques européennes du fer ou de la mécanique. Il semble qu'il n'en soit rien. Dans le métier traditionnel, on se contente trop de l'approximatif, on ne cherche pas assez à sortir de la routine. Les forgerons, ne semblent pas avoir conscience de leur unité et de la force qu'ils pourraient détenir par là-même. Par contre, les sculpteurs sur bois qui, au Sénégal, font aussi profession de courtiers, maquignons et colporteurs, se sont groupés en syndicat.

Au point de vue économique, toutes ces productions artisanales sont essentielles : elles permettent de satisfaire, uniquement avec des produits locaux, des besoins qui sans cela exigeraient des importations européennes : sandales, marmites, outils, etc.

Les griots forment une catégorie distincte : musiciens, chanteurs, ils récitent épopées et généalogies. Pour plaire aux grands, ils racontent les exploits de leurs ancêtres ; flatteurs, ils accompagnent les riches de leurs louanges ; méprisés pour leur manque de dignité, ils sont redoutables parce qu'ils peuvent, au moyen de quelques calomnies ou médisances, détruire une réputation. Leur profession les amène à voyager beaucoup, à fréquenter les gens influents, à connaître mille intrigues ; une certaine habileté politique, une connaissance de la psychologie en font des éléments importants dans la vie moderne où l'opinion publique joue un grand rôle : les griots savent la manier. Les gouvernements utilisent parfois leurs services sur les antennes de la radio : leur musique et leurs chants sont appréciés.

Mais le public leur reproche leur cabotinage, leurs flagorneries. Le reproche est-il fondé ou est-ce une manifestation du mépris pour les castés ? On voit donc bien les limites de leur

influence : ils peuvent servir de véhicules à une propagande, mais leur donner trop d'influence serait se déconsidérer. Ça et là, on entend déjà murmurer, au Sénégal, au Mali ou en Guinée, contre le gouvernement des Griots.

Dans leur constitution, plusieurs républiques ont précisé que l'égalité régnait entre les hommes et qu'elle ne pourrait être rompue par les différences de castes en particulier. Tout cela n'empêche pas qu'en 1960, dans une grande ville du Sénégal, une bagarre sérieuse s'est déclenchée à propos de l'enterrement d'un griot. La coutume prévoit, en effet, que le cadavre d'un griot souillerait la terre : on l'ensevelit au creux d'un arbre. Humiliés par cet usage, les griots voulaient passer outre : ils se heurtèrent violemment à des défenseurs des traditions.

#### LES ESCLAVES PLUS SOUCIEUX DE PROGRÈS QUE LES NOBLES

Les classes serviles sont une autre catégorie. L'esclavage était pratiqué dans un grand nombre de sociétés, mais il ne semble pas avoir été très rigoureux : souvent, après deux ou trois générations, les descendants d'esclaves étaient libérés. Parfois ils se trouvaient assimilés, en un rang inférieur, à la famille du maître ; parfois ils devenaient des serfs, des vassaux. De toute façon, leur affranchissement est déjà ancien, et les ressentiments ont eu le temps de s'apaiser. On ne peut guère craindre des explosions de violence comme celles qui ont désolé le Ruanda : les anciens assujettis Bahutus, non contents de s'affranchir de la vassalité où les tenaient les Batutsis, affolés peut-être par la crainte d'un retour des maîtres, ou désireux de créer une situation irréversible, se sont livrés à des massacres.

En Mauritanie, les liens économiques tiennent encore. Les captifs noirs — Harratines — lotis sur les rives du fleuve ou au bord des mares, continuent à verser à leurs suzerains des redevances en mil. Des serfs s'enfuient vers le Sud (au Sénégal). Mais sans terre trouveront-ils une meilleure vie ?

En fait, l'esclavage peut avoir des conséquences fâcheuses sur le plan psychologique : il peut engendrer l'arrogance, revanche habituelle de ceux qui ont été humiliés. Certains auteurs ont

relevé une tendance à l'insouciance, à l'imprévoyance, née de l'absence de responsabilité.

Au Fouta Djalon, on a pu observer un retournement singulier de la stratification en classes sociales. Les Peuls de bonne famille étaient très fiers de leur origine, de leur culture islamique, de leur situation matérielle. La propagande pour l'école ne les toucha pas le moins du monde : ils restaient attachés à leur école coranique qui, croyaient-ils, répondait mieux que l'école européenne à leurs besoins. Aussi, devant la pression de l'administration pour l'envoi d'enfants à l'école, les chefs envoyèrent les enfants des captifs. Devant le recrutement militaire, même réaction : les personnes de qualité se débrouillaient pour ne pas être enrôlées. Les captifs, au contraire, faisaient leur service, s'engageaient. Si bien qu'à l'heure actuelle, des descendants d'esclaves sont instruits ; ils jouissent de pensions militaires qui leur procurent un niveau de vie appréciable ; ils ont du monde une vue plus large. Ils constituent une sorte d'aristocratie nouvelle, moderniste, face aux nobles restés attachés à un passé révolu.

Cette transformation se produit en plusieurs pays : dans le Fouta Djalon guinéen, comme dans le Fouta Toro sénégalais, les anciens aristocrates ont perdu la suprématie économique. Par souci de dignité, ils refusent certains métiers, comme ils refusent certaines nourritures. Des études récentes dans la vallée du Sénégal montrent que la caste noble est moins riche et moins bien nourrie que les castes d'artisans. Or, les catégories qui prétendent à la noblesse sont fort nombreuses ; elles ont conservé un certain prestige ; elles ont une certaine instruction traditionnelle et cultivent, à travers une connaissance (parfois modeste) du Coran, une certaine agilité intellectuelle. La déchéance de cette noblesse est un phénomène fâcheux, puisqu'elle rend inapte à l'évolution une partie de la population. D'autre part, elle risque de rendre ombrageuse cette classe et de l'orienter vers une opposition stérile : phénomène inquiétant pour la tranquillité de l'État. Mais, cette aristocratie ancienne est peut-être déjà trop épuisée pour avoir des réactions coordonnées.

Tels sont les groupes sociaux traditionnels susceptibles de se transformer en classes sociales.

#### L'ÉLITE PAYSANNE : PATRIARCHES OU PROPRIÉTAIRES

Dans les perspectives modernes, une différenciation commence à se dessiner en milieu rural ; elle est sensible là où les cultures d'exportation apportent de l'argent. Du Sénégal à la Côte d'Ivoire ou au Cameroun, les gros planteurs d'arachides, de café ou de cacao diffèrent dans leur habitat, leur vêtue, leur alimentation, des petits cultivateurs. Riches et pauvres n'ont pas la même vie.

Jadis, la volonté de puissance du patriarche se manifestait par le désir de commander un groupe nombreux : il avait donc tout intérêt à assurer les mariages de ses ressortissants, à fournir des terres à ses hôtes pour grouper une clientèle... Actuellement, avec l'individualisme qui croît de tous côtés, il n'est plus sûr de garder son autorité : son intérêt à marier et à installer fils, neveux et cousins est moins évident. Il peut être tenté de garder tout pour lui-même. Une classe de propriétaires fonciers va-t-elle naître ?

Deux éléments s'y opposent. Le premier est l'absence de monopole. Les terres libres restent nombreuses. Du temps de la colonisation, des parlementaires déclaraient de temps à autre qu'il n'y avait pas de terre vacante et sans maître. Aujourd'hui, on parle de nationaliser les terres, tout en laissant aux cultivateurs ce qu'ils ont mis en valeur. La vérité d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier. Il y a probablement confusion entre diverses notions : la terre peut n'être pas appropriée — les droits qui ressemblent à la propriété s'acquièrent par la mise en culture durable — mais elle peut être dans la zone d'action d'une famille, comprise parmi ses jachères ou ses réserves ; elle peut appartenir à la sphère d'influence d'un village, et dépendre du point de vue religieux ou politique d'une chefferie. Sauf dans les régions fort rares où la densité de population atteint 50 au Km<sup>2</sup>, il est facile, à qui veut s'établir, de recevoir un terrain. Selon les lieux et les coutumes, l'étranger versera une redevance symbolique, fera un léger cadeau,

exprimera des remerciements, ou donnera une fraction, généralement légère, de sa récolte. Certains même s'installent sans demander quoi que ce soit. Les gros planteurs peuvent donc faire figure de riches ; ils ne peuvent monopoliser la richesse, ni en interdire l'accès à d'autres. Cependant, les états devront parfois prendre garde. L'esprit de spéculation existe : il est né en ville parmi les détenteurs coutumiers de terres qui prenaient une valeur fabuleuse. Certains construisent et louent des maisons. L'entreprise est bénéfique pour la collectivité toute entière, puisqu'il y a investissement. Mais d'autres vendent simplement lambeau après lambeau un patrimoine familial qu'ils ont fait reconnaître à leur nom personnel.

En milieu rural, la même attitude peut se rencontrer, et certains font sonner haut leurs droits et titres alors qu'ils sont hors d'état d'assurer la mise en valeur. La situation de la vallée du Sénégal est caractéristique. Les terres inondées sont cultivées chaque année, au retrait des eaux. Mais les dates des semis et des sarclages sont impératives. Dans un pays sans culture attelée, il est donc nécessaire de disposer d'une abondante main-d'œuvre. Or, de nombreuses terres inondables appartiennent en fief à des descendants des divers conquérants. Face à ces « maîtres de la terre », les défricheurs et leurs descendants, « maîtres du feu » ou « maîtres de la hache » possèdent un droit de culture. Une redevance est due au « maître de la terre », mais le « maître du feu » lui-même peut louer son droit de culture.

Des métayers accepteront-ils de s'engager si on ne leur donne pas de garanties sur la durée du bail, sur le taux des redevances ? Les jeunes gens accepteront-ils de travailler au profit d'un patriarche ou d'un seigneur ? Faute de main-d'œuvre, faute d'argent liquide pour payer des salariés, les « propriétaires » ne feront qu'empêcher la mise en culture.

La naissance, en 1956, d'une association des propriétaires coutumiers de la vallée du fleuve, et les relations qu'elle nouait avec les syndicats des propriétaires coutumiers de Saint-Louis et de Dakar, montre bien qu'une classe sociale peut se former. Il est probable que la récente proclamation d'une nationa-

lisation des terres au Sénégal répondait à cette tentative de monopole.

Les Pouvoirs Publics, un peu partout, devront encourager l'installation des jeunes gens. Installer un jeune hors des terres familiales et hors de l'autorité de son père risque de rompre ou de desserrer les liens familiaux. C'est vrai. Mais le stade de la solidarité obligatoire n'est-il pas dépassé, et ne doit-il pas être remplacé par celui de la solidarité consentie ?

Même si un monopole de la propriété foncière était concevable, la naissance de classe sociale sera rendue difficile par l'absence d'une concentration héréditaire. En effet, richesse et polygamie vont de pair. Les descendants du riche sont nombreux. Avec la segmentation normale après quelques générations, avec l'imprécision et la diversité des usages successoraux, les richesses se divisent.

#### LES COMMERÇANTS ET L'ARGENT

La situation est différente en milieu urbain, et le risque de voir naître des classes sociales, faussant la répartition des richesses, ou limitant les pouvoirs de l'État, n'est plus illusoire. Entraînés par nos habitudes occidentales, nous songeons immédiatement aux commerçants qui ont joué un rôle si important dans la vie économique et politique des villes flamandes ou italiennes du Moyen-Age ou dont l'activité a été décisive au moment de la concentration capitaliste du XIX<sup>e</sup> siècle.

Peu importants et peu nombreux au Cameroun et dans l'ancienne A. E. F., les commerçants représentent un groupe actif, dynamique et cohérent au Sénégal, en Guinée, et probablement dans d'autres États de l'ancienne A. O. F. Il ne s'agit pas ici d'une activité supplémentaire exercée entre deux campagne agricoles, ni d'un état provisoire auquel on se consacre pour quelques années. La plupart des commerçants sont dans la profession depuis longtemps. Une étude faite en Guinée en 1958, montre que le groupe est encore ouvert à des éléments extérieurs qui veulent s'y introduire (11 % seulement des commerçants sont fils de commerçants). Il commence

pourtant à se replier sur lui-même puisque 30 % des frères de commerçants pratiquent également le commerce, et que près de la moitié des relations amicales se nouent à l'intérieur de la profession.

Une concentration des capitaux n'est pas impensable : le marchand peut accumuler des bénéfices, puis les réinvestir afin d'obtenir une part de plus en plus grande des revenus. Ces réinvestissements se font, bien entendu, selon les gains que l'on peut escompter, et non pas selon l'intérêt national. Processus parfaitement normal en économie libérale. Il ne faut donc pas s'étonner de voir la prolifération excessive d'entreprises de transports, l'augmentation du nombre des boutiques. Mais il faudrait encourager une orientation plus créatrice de ce capitalisme naissant.

La naissance d'une classe commerçante n'est pas un mauvais symptôme. Toutefois, lorsqu'il s'agit de produits de première nécessité, les gouvernements seront obligés de surveiller l'évolution du marché : au Sénégal, les céréales et les légumes secs, indispensables à la vie dans un pays de monoculture, sont objets d'un commerce actif. Au Togo, maïs, huile, igname, poisson sec sont fournis par un petit négoce autochtone. Spéculation, raréfaction, hausse seraient catastrophiques sur ces denrées d'importance vitale. Pour les produits d'exportation, le commerce africain n'est pas aussi bien placé : les exportateurs européens, encouragent la collecte par un réseau lié étroitement à eux. D'ailleurs, afin d'améliorer le prix payé au producteur, certains gouvernements essaient de diminuer le nombre des intermédiaires. C'est ainsi qu'au Sénégal, les « traitants » qui trafiquaient des arachides et des marchandises importées (tissus, émaillés,... se sentent fortement menacés. La petite bourgeoisie de Saint-Louis, de Rufisque et des « escales » de l'intérieur risque de se trouver éprouvée.

#### LA CASTE DES FONCTIONNAIRES AU POUVOIR

Les fonctionnaires forment une catégorie particulière, à la fois solide et puissante. Les professions exercées sont bien diverses : quels traits communs peut-on trouver, sur le plan

technique, entre l'infirmier, le conducteur de travaux publics ou le moniteur d'agriculture, entre le préfet ou l'administrateur qui commande une région de 100.000 habitants et l'agent de police qui dirige une corvée de 10 prisonniers. Il faut beaucoup nuancer lorsqu'on parle de la fonction publique. Mais beaucoup de règlements sont communs, les passages d'un corps à un autre sont possibles : détachements, concours permettent cette mobilité. En cours de carrière, au hasard des affectations, des relations se sont nouées, des camaraderies sont nées. D'autant plus que, dans les postes de brousse, les logements affectés aux fonctionnaires sont groupés dans un « camp de fonctionnaires ». Les différences de solde se marquent dans les achats. Malgré tout, un certain genre de vie tend à s'imposer — au moins comme idéal — mobilier, et souvent vêtements ressembleront à ceux du petit bourgeois européen. La nourriture fait appel aux produits locaux, surtout chez les moins gradés, mais les dépenses sociales ou de prestige sont assez fortes. Cette cohésion se trouve considérablement renforcée du fait que la formation scolaire est très homogène. En A. O. F., l'École William Ponty était une pépinière de fonctionnaires de grades moyens ou élevés. Les camaraderies viennent renforcer l'esprit de corps. Parmi les ministres en exercice dans les diverses républiques de l'Afrique de l'Ouest, la proportion d'anciens de William Ponty est considérable, et ce fait peut expliquer certaines solidarités et certaine unité dans les orientations doctrinales.

Ce groupe de fonctionnaires, déjà cohérent, manifeste une nette tendance à se replier sur lui-même. L'enquête citée plus haut permettait de constater en Guinée que 25 % des fonctionnaires étaient eux-mêmes fils de fonctionnaires ; que 20 % de leurs frères étaient employés dans des administrations. Au lycée de Conakry, les enfants des fonctionnaires fournissaient le quart de l'effectif total... Une caste est-elle en train de naître ?

L'affaire mérite attention, car le groupe est riche et puissant. Bien souvent, on a souligné la disproportion entre le revenu annuel du paysan et celui de l'employé d'administration. Les chiffres de recette bruts ne donnent pas une vue exacte de la

question. En effet, le paysan vit d'autoconsommation pour toutes sortes de produits que le citadin doit acheter. Mais les considérations de prestige sont peut-être plus décisives encore. Les fonctionnaires disposent du pouvoir de l'État. Ils préparent les règlements et les appliquent ; ils exercent leur autorité sur les citoyens. Les parlementaires, les cadres des partis forment en théorie un autre pouvoir susceptible d'équilibrer le pouvoir administratif. En fait, les deux se confondent souvent : en Guinée, 30 % des cadres régionaux du parti R. D. A. P. D. G. étaient constitués par des fonctionnaires.

L'organisation syndicale pouvait accentuer le caractère de classe sociale pris par le groupe des fonctionnaires, en lui donnant une structure propre, indépendante des hiérarchies de l'État, en lui donnant une philosophie et une organisation internationale. La mise en sommeil du syndicalisme, après l'indépendance, règle la question. Pour que les emplois ne deviennent pas un monopole aux mains d'une classe de la société, les élites montantes doivent avoir la possibilité d'y accéder, et l'on retrouve à la fois la tension entre jeunes et vieux, et la concurrence entre classes. S'ils n'arrivent pas à s'intégrer de façon satisfaisante dans le système, les éléments jeunes ou venus d'autres milieux moins favorisés se perdront en critiques. Mal employés, ils ne donneraient pas leur plein effort et entretiendraient une atmosphère de mécontentement et d'instabilité fort nocives.

D'autres possibilités de tensions sociales existent. Les Européens soulignent parfois un clivage entre citadins et ruraux. C'est oublier le caractère mouvant de la population des villes ainsi que la fréquence des voyages, même parmi les citadins bien fixés. On retrouve d'ailleurs des éléments déjà évoqués — les villageois sont moins modernistes que les citadins et tiennent le rôle des vieux en face des jeunes. Ils sont généralement plus pauvres aussi, alors que les gens des villes font figure de classes riches.

Nous avons donc passé en revue les quatre causes les plus nettes de heurts et de malaises à l'intérieur de la société : la formation de classe sociale se laisse pressentir, mais la lutte

des classes n'est pas encore lancée, la faillite du syndicalisme le montre et l'importance des grandes sociétés étrangères l'explique. Le tribalisme est un danger évident, mais certains symptômes et certaines prises de conscience permettent d'espérer qu'il commence, ici ou là, à être dépassé. Il risque il est vrai de se survivre dans un racisme aussi dangereux. La querelle des jeunes et des vieux n'est pas un trait propre à l'Afrique même si la diversité des positions culturelles, religieuses ou politiques lui donne ici un caractère aigu, mais le heurt entre la moitié masculine et la moitié féminine de la société est un phénomène grave qui risque d'entraîner la ruine de la vie conjugale. Un malaise de ce genre peut paralyser l'évolution d'un peuple.



## *Les organes de la vie sociale*

Les États africains qui viennent de naître à l'indépendance sont les héritiers des anciennes colonies. Ils en ont en général conservé la structure administrative et le découpage intérieur en cercles, et subdivisions, préfectures et sous préfectures. Aussi sur toute l'étendue de l'ancien empire colonial français l'organisation est-elle semblable dans ses grandes lignes. Tout cela se superpose à une organisation sociale indigène plus ancienne, plus intéressante aussi, parce que modelée par l'histoire et adaptée aux besoins de la société paysanne. En examinant d'abord les communautés de base, puis dans une seconde et une troisième partie les circonscriptions administratives et la vie des états, nous constaterons qu'il y a deux mondes, deux civilisations en contact : un monde rural aux horizons très limités encore tout pétri de traditions et un monde moderne impatient de progrès, et passionnément désireux de se définir à l'échelle internationale.

### 1. COMMUNAUTÉS DE BASE. VILLAGES ET CHEFFERIE ENTRE MONARCHIE ET DÉMOCRATIE

L'étude de ces communautés doit se scinder en deux parties : il n'y a pas seulement entre village et chefferie une différence de dimension, mais une différence de nature. Le village par

beaucoup de traits semble une extension de la famille, tandis que la chefferie — canton ou royaume selon le cas — est déjà un état en miniature. Pour la première cellule, nous chercherons si le village est un simple groupement de fait ou s'il exerce certaines fonctions propres dans les cultes, l'éducation, la politique. Pour la seconde, nous verrons qui sont les chefs, quelle est la nature et l'étendue de leurs pouvoirs, le ressort de leur commandement. Nous chercherons enfin la capacité d'adaptation du système au monde moderne.

#### LE VILLAGE — PROMISCUITÉ DE HASARD OU BERCEAU D'UNE LIGNÉE

La diversité des sites d'habitat décourage la classification tout comme la variété dans les modes d'agglomération décourage la description. Le village, c'est parfois la bourgade malinké où les maisons en torchis se pressent sur une étroite surface avec des ruelles dans tous les sens. C'est aussi le village forestier aligné le long d'un sentier ou d'une route et dont jadis l'accès était contrôlé aux deux extrémités par un corps de garde où couchaient les jeunes gens. Tantôt chaque famille entoure ses cases d'une clôture, haie vive, natte grossière ou mur de terre séchée. Tantôt les habitations se rassemblent autour d'une cour familiale, tandis qu'ailleurs rien ne marque l'appartenance d'une maison à une collectivité ou à une autre.

Ces concentrations de maisons, ces groupements d'hommes ne sont-ils pas le fruit de multiples hasards, n'est-il pas vain d'y rechercher les lois générales ? L'exemple des Pahoins du Gabon et du Cameroun est significatif. Au cours de leur poussée vers la mer, ils avançaient dans un désordre total, submergeant tout sur leur passage. Les clans étaient disloqués. Familles après familles, de petits groupes progressaient, fondant un village, l'abandonnant pour aller plus loin s'agglutiner à un autre déjà installé, reprenant leur marche en avant... véritable migration en saute mouton, qui aboutit à une dissémination prodigieuse des clans et des familles. Quel sens peut alors avoir le village, puisque le sentiment d'une commune citoyenneté n'a pu encore s'y développer.

D'une façon générale, cependant, le village se constitue à partir d'un noyau de parents. Les légendes de fondation sont souvent bâties sur le même modèle. L'aïeul au cours d'une chasse découvre une région fertile, il s'y installe avec ses épouses, ses enfants, parfois ses neveux. Un ami ou un beau-frère vient le rejoindre. Il faut en effet que plusieurs lignées, non parentes, soient représentées pour que des mariages perpétuent la communauté. Autour de ce noyau peuvent se grouper des captifs, des étrangers arrêtés au cours d'une migration... Souvent cette histoire peut se lire dans le site même de l'habitat : les différents lignages se répartissent en quartiers distincts quelquefois séparés par une étroite ruelle, quelquefois éloignés de quelques kilomètres. Les « propriétaires » du village, les descendants du fondateur ont une résidence plus centrale et certaines fonctions et dignités leur sont réservées.

#### ESSAIMAGE : DES HAMEAUX AUX VILLAGES ET AU CANTON

Avec le temps, si le nombre des habitants s'accroît, le village devra se scinder : des émigrants partiront fonder un établissement qui peu à peu acquerra son autonomie. L'exemple des Soussous de Guinée montre ce processus à son début.

On distingue chez eux le village proprement dit (le *ta*) et les hameaux (*dakha*) même si ceux-ci sont habités en toute saison. Au village résident les chefs de famille, les notables, et les descendants de grandes familles. Dans les hameaux sont fixés des parents par alliance, des hôtes étrangers, des veuves... Les descendants du fondateur y viennent pour les travaux, mais ils n'y séjournent pas et préfèrent repartir au village. Les villages importants sont entourés d'une auréole de hameaux où sont lotis des descendants de captifs, des étrangers battus à la guerre. A un stage ultérieur, les hameaux les plus éloignés se détacheront de la cellule mère.

La répartition de l'habitat dans la circonscription de Tsévié (Togo) montre bien ce qui s'est passé. Lorsqu'au xviii<sup>e</sup> siècle les Éwés ont peuplé le pays, ils ont fondé quelques villages sur le plateau : *Tsévié*, *Bolou*, *Vly*, *Gblévié*, *Kévé*. Les chasseurs, au cours de leurs expéditions, avaient repéré des sites

favorables à la culture, dans les forêts des vallées. Lorsque les terres d'en haut furent épuisées, des champs furent installés dans les dépressions ; puis les habitants s'installèrent près de leurs cultures. Le village central restait cependant une capitale où tous venaient de temps en temps. C'était là que résidait le chef. C'était là que l'on invoquait les dieux et que l'on enterrait les morts. Et puis chaque village a créé son propre cimetière, le chef de canton lui-même réside bien plus souvent sur ses terres de la vallée que dans le village des ancêtres. Un glissement définitif s'est produit : du plateau, les habitants sont passés dans la vallée. Le pouvoir s'émiette en même temps. Il n'y avait jadis qu'un village, au sens plein, entouré de hameaux, tandis que maintenant, tous les hameaux ont accédé au rang du village et sont devenus autocéphales. Le chef de la collectivité, prenant de l'autorité à mesure que le nombre de ses ressortissants augmentait, allait devenir chef de canton selon la terminologie européenne.

Ailleurs, la transhumance, la conquête ou le nomadisme rendent moins claire l'évolution. Chez les Peuls du Fouta Djallon le centre du village, la *missidé* (mosquée) s'oppose aux *rumdés* (hameaux) écartés où vivent les serfs cultivateurs. Ailleurs, c'est le village de saison des pluies et celui de saison sèche...

#### COHÉSION ET FRATERNITÉ VILLAGEOISE

Le village remplit certaines fonctions sociales, il permet la satisfactions de certains besoins, acquiert-il par là plus de cohésion ou au contraire ces fonctions servent-elles seulement à manifester la cohésion déjà acquise ?

L'importance du climat de bonne entente est extrême. Les villageois y consacrent autant de soin qu'à des opérations qui nous semblent seules « sérieuses » parce que économiquement rentables. Organiser une fête ou un festin pour « faire régner le bon cœur » est aussi important que d'exécuter une façon culturelle. Devons-nous nous en étonner, nous qui parlons chaque jour de charité fraternelle ? Nos ancêtres l'avaient fort bien compris puisqu'ils mêlaient, comme le montre bien le

folklore, le symbole et le geste technique, les fêtes et l'activité économique...

En Afrique, des activités que l'on pourrait croire économiques sont en réalité des actes de prophylaxie psychologique. La chasse au filet ou la battue sont de bons exemples. Pour mener à bien l'opération, une certaine organisation s'impose, une certaine discipline doit être respectée : il faut préparer ou entretenir du matériel pour la communauté. Il faut des kilomètres de filets pour enclore un bois. Chacun doit bien connaître sa place dans la colonne de gauche ou celle de droite, savoir qui chasse à ses côtés et avoir confiance en lui. « Cette chasse, par son caractère stéréotypé, par cette obligation d'autoconsommation, reste témoin d'un univers non monétaire. L'intérêt productif de telles chasses est médiocre et n'est en rien comparable à celui de la chasse au fusil, « quand il y a trop de palabre, on part à la chasse » dit un informateur<sup>1</sup>. » L'effort commun soude les volontés et « rafraîchit les cœurs ».

Certaines corvées collectives exécutées en faveur du chef ne jouaient-elles pas un rôle semblable, repris aujourd'hui par les travaux de l'investissement humain. Toutes les fonctions remplies par le village doivent être considérées sous cet aspect ; outre leur objet direct et leur utilité évidente, elles manifestent et renforcent le désir de rester ensemble.

#### LE VILLAGE CENTRE RELIGIEUX

En pays musulman chaque village a un lieu de prière où se rassemblent tous les hommes, au moins le vendredi ; un iman dirige l'assemblée. En pays chrétien une case sert souvent de chapelle et un catéchiste y organise les prières. Là, un prêtre de la terre accomplit les sacrifices nécessaires aux rites agraires en même temps qu'il surveille la répartition des champs. Ailleurs, des libations ou des offrandes sont faites au pied d'un arbre en l'honneur de quelque divinité mal définie. Le village étant formé essentiellement autour d'une famille, le culte que celle-ci rend à ses ancêtres, et particulièrement au fondateur, est l'affaire de tous.

1. J. ALTHABE, « Fort Rousset rapport », ronéo ORSTOM, 1961.

## ÉDUCATION VILLAGEOISE ET CLASSES D'ÂGE

La formation des jeunes gens est également une affaire communale. L'école est faite selon des principes et des méthodes qui dépassent le cadre villageois, mais les rites d'initiation les épreuves qui les entourent, la circoncision (et l'excision) sont choses locales. Une solide camaraderie unit ceux qui ont subi ensemble cette éducation et les fraternités d'âge donnent à beaucoup de villages leur organisation sociale. Elles peuvent contribuer à leur organisation économique, car les jeunes gens de la même classe travaillent volontiers ensemble, soit les uns pour les autres, soit pour des chefs de famille qui les récompensent par un festin ou les paient comme manœuvres.

## LE VILLAGE UNITÉ POLITIQUE

Enfin le village, avec son chef souvent entouré d'un conseil de chefs de famille a une fonction politique : il est « la cité ». Cependant, tous les villages ne sont pas autonomes. Ils se regroupent parfois en constellation, soit que l'un d'eux soit la cellule-mère, soit qu'il y ait entre eux des complémentarités : il est nécessaire d'en tenir compte si l'on entreprend quelque aménagement, il faut d'abord déterminer les limites de la cellule sociale à prendre en considération.

## CIVILISATIONS A ÉTAT : ROYAUMES - CHEFFERIES

A un niveau plus élevé, des cantons, des chefferies, des provinces ou des royaumes montrent que l'organisation étatique n'était pas partout inconnue avant la période coloniale. D'une façon schématique, on peut délimiter aux alentours du 12° de latitude nord une zone de peuples sans état. Depuis les *Coniagués* ou les *Bassaris* de Guinée jusqu'aux *Saras Kaba* de Fort Archambault, en passant par les *Gouins*, les *Tourkas* ou les *Lobis* de Côte d'Ivoire et les *Cabrés* du nord Togo, ces témoins de la vieille civilisation nigritique vivent en familles solides, mais en anarchies. Dans la grande forêt, également, aussi bien dans le sud-est de la Côte d'Ivoire que dans le sud Cameroun ou au Gabon, aucune organisation cohérente n'a

pu s'imposer. Au contraire, la région Sahélienne a vu des royaumes grandir et s'effondrer : le Ghana aux confins de la Mauritanie et du Soudan, le Mali, le Sonraï autour de Gao, le Mossi, les principautés haoussas du Nord du Nigéria, le Bornou ou le Kanem. Sur la côte, les royaumes du Benin, du Dahomey, des Ashantis forment un autre noyau de civilisation à états. Enfin, de l'autre côté de l'Équateur, le Mani Congo roi des Bakongos de Brazzaville, de Léopoldville ou d'Angola a eu sa grandeur comme en témoignent les chroniques portugaises du xv<sup>e</sup> siècle.

Quel intérêt tout cela présente-t-il aujourd'hui ? Les peuples anarchiques ont une solide conscience tribale basée sur la communauté de langues, mais les chefferies anciennes ont pu édifier des ensembles plus vastes, reposant sur des sentiments plus nuancés et sur des éléments culturels très divers. Logiquement, c'est autour de ces formations historiques que devraient se cristalliser les États modernes qui naissent, mais il y a plus immédiat et plus pratique : le passé lègue au présent toute une organisation administrative, tout un réseau de chefs qui encadrent la population. La colonisation a entraîné des modifications aussi bien parmi les chefs de villages que parmi les chefs de cantons ou les chefs supérieurs : des « chefs de paille » ont dissimulé le titulaire véritable qui cherchait à fuir les ennuis nés du contact avec l'étranger ; des révocations ou des nominations abusives ont écarté du pouvoir trop de caractères indépendants et y ont installé des politiques rusés ou soumis. Qui sont ces chefs, quelle est leur attitude vis-à-vis du progrès, quelle est leur compétence, quelle est l'étendue de leur pouvoir ?

#### QUI SERA CHEF : ÉLECTION OU HÉRÉDITÉ

Dans la plupart des traditions le pouvoir était héréditaire. Mais la connaissance des degrés de parentés dans les familles polygamiques est fort compliquée. En outre les règles de dévolution sont parfois très complexes. Les descriptions données par les intéressés ne permettent pas toujours de reconstituer le système entier et son cycle d'évolution. Le cas des Bolias

du Lac Léopold II (Congo-Léo) est symptomatique. Quatre clans se partagent le pouvoir et fournissent, à tour de rôle, un chef qui peut être n'importe quel membre du clan choisi par les dieux par l'intermédiaire d'un songe. Comme l'appartenance à une famille peut se déterminer selon les cas par la descendance paternelle ou par la descendance maternelle, on voit les imbrolios qui peuvent se nouer. L'imprécision de certaines règles successorales, les dangers d'usurpation, les rivalités à l'intérieur des familles royales ont engendré souvent guerres civiles et décadence des royaumes.

La coutume prévoyait quelquefois que l'héritier désigné par les règles successorales était soumis au contrôle d'un conseil ou même à l'acclamation du peuple. Par ce recours à l'opinion on espérait réduire la fraude. L'intervention du peuple par voie d'élection dans le choix des chefs n'est donc pas toujours un bouleversement total.

On se fait d'ailleurs des illusions sur la solidité de l'institution. Dès 1957 Sékou Touré avait supprimé les cantons. Ceux qui les gouvernaient se sont inclinés, en particulier ces fameux chefs foulas dont la majesté impressionnait tant. Même après l'indépendance et le départ des Français, ils n'ont pas tenté de reprendre leur rôle. En Haute-Volta, le Moro Naba s'est incliné lorsqu'une loi, « pour préserver la dignité humaine », lui a interdit le cérémonial ancien : les Soronés ont enlevé leurs bracelets qui les faisaient ressembler à des femmes, les dignitaires ne sont plus escortés d'un domestique agrippé à la queue de leur monture.

#### CHEF DÉMOCRATIQUE, ROI DIVIN, OU SEIGNEUR FÉODAL

L'attitude du chef vis-à-vis du progrès évoluera, bien sûr, en fonction de données personnelles, âge, niveau culturel, mais aussi en fonction de la nature de son pouvoir. Les chefs démocratiques, choisis par un collège d'anciens et gouvernant avec ces notables devraient s'adapter parfaitement aux façons nouvelles mais en réalité, il s'agit là d'oligarchies et l'intrusion du corps électoral peut tout transformer et tout ruiner même,

en remettant sans cesse chaque décision en question, en accentuant le rôle anarchique des sociétés.

Ailleurs, le chef est de caractère sacré : qu'il soit émanation des ancêtres, représentant des dieux, symbole des astres ou de la végétation, il possède des pouvoirs religieux. Tel chef du Sud Togo, titulaire d'un brevet d'études primaires est prêtre de Dangbé, la divinité qui s'incarne dans les pythons. Pour plaire au fétiche, il sera tout de blanc vêtu. Lui seul peut exorciser ceux qui ont tué quelque python et la plantation européenne lui envoie en traitement ceux de ses conducteurs de tracteurs à qui cela arrive. Les chefs bamilekés du Cameroun incarnent les ancêtres. Mais ils personnifient aussi la fécondité de la terre. Aussi la polygamie est-elle obligatoire pour eux et l'on a vu des hommes contraints d'abandonner la morale chrétienne et leur épouse légitime, pour se plier à la coutume. Chez les musulmans le chef est responsable des progrès de l'Islam ; le sacré et le profane sont intimement mêlés. Au Sénégal, les maîtres des confréries, les grands marabouts ne jouent-ils pas un rôle politique éminent ? En principe de tels chefs supportent mal la poussée moderniste, comme ils supportent mal une modification quelconque : le sacré ne prétend-il pas être hors du temps et de l'évolution ? En fait, certains de ces chefs religieux ont disparu. Mais d'autres conservent leur influence, ou la reprennent. Ainsi le chef-prêtre des serpents était en même temps président de l'Assemblée Nationale Togolaise.

Le cas des Uelés (Congo-Léo) est tellement probant qu'il semble caricatural. En 1960 une certaine proportion de chefs fut élue sur les listes MNC. En 1961 beaucoup furent emprisonnés mais, en 1962, devant l'absence d'autre pouvoir, tout semblait reposer dans leurs mains. Le gouvernement central de Léopoldville, n'est au courant de rien et ne peut rien. Le gouvernement provincial traite les affaires sur le mode abstrait. Les administrateurs territoriaux, faute de véhicules automobiles, ne sortaient pas de leur résidence. En brousse, les chefs étaient les seuls à exercer une autorité quelconque.

Outre chefferies démocratiques et chefferies sacrées, une autre

catégorie existe : la chefferie féodale. Né à la suite d'une conquête, le royaume féodal s'appuie sur des seigneurs, héritiers des compagnons du premier roi. Si le chef n'est pas d'une autre essence que ses pairs, il n'en reste pas moins fort loin de la tourbe assujettie. Que vont devenir ces sociétés aristocratiques ? L'exemple du Ruanda n'est pas gai. Au Fouta Djallon la chefferie s'est effondrée ; elle reste solide au Nigéria et au nord Cameroun. Ces aristocrates ont les qualités de tous ceux qui échappent à la pression quotidienne des besoins élémentaires : finesse, culture brillante, largeur de vues. Ils conservent parfois leur prestige auprès du peuple. En théorie, des chefs de ce type peuvent parfaitement être intégrés dans un état démocratique car les conceptions métaphysiques qui animent leur civilisation ne postulent pas qu'ils soient seuls régnant.

#### LES ARISTOCRATES ET LE PARTI

En fait, tout dépend de l'attitude prise vis-à-vis du parti au pouvoir et celle-ci a été entraînée par des considérations de personne plutôt que par des considérations de doctrine. Si bien que des chefs fort autoritaires, des conquérants tyranniques donnent leurs voix et leur appui à des partis qui invoquent la liberté, les droits du peuple et tous les bons principes de gauche. Et par un juste retour, le chef s'en trouve soutenu. Certains s'inquiètent de ce conservatisme, « on s'est vite aperçu que la réalité des institutions traditionnelles était telle qu'aucun parti ne pouvait se passer radicalement d'elles. Tribu, ethnie, clan, tantôt franchement dans leur réalité traditionnelle, tantôt sous de nouvelles appellations ont retrouvé prestige et honneur. Il est rare, et je n'en connais pas d'exemple, que dans une région où prédomine une tribu, une ethnie, le secrétaire général local du parti ait été choisi non seulement au-dehors de cette ethnie mais également hors des milieux, des cercles où les dirigeants traditionnels étaient choisis, désignés ou élus...<sup>1</sup> ».

1. M. VIEYRA, « Exposé fait aux journées d'études de Tioumliline », n° spécial des *Images de Tioumliline*, mai 1962.

## COMMANDER UN TERRITOIRE OU DIRIGER DES LIGNAGES

La compétence des chefs pose partout des problèmes et il est intéressants de retrouver là l'écho des disputes juridiques de notre haut Moyen-Age. Presque partout, en effet, il y a conflit entre *jus sanguinis* et *jus soli*. Selon le premier principe, chacun est lié à sa loi et à son chef par un lien personnel, né avec lui — d'où le nom de « droit du sang » — quel que soit son domicile, il continue à obéir à son chef, à respecter la loi de son groupe, à être justiciable des tribunaux de son seigneur. Selon le second principe, la résidence en un lieu implique soumission aux autorités, aux lois, aux tribunaux du pays. En Europe le *jus sanguinis* était né avec le brassage des grandes invasions et avec le démantèlement de la puissance publique. En Afrique cette doctrine est plus profondément ancrée, parce que plus proche de l'origine du droit. Elle est liée en effet à l'aspect familial de tous les groupes sociaux. La dépendance envers un chef n'a pas de terme parce qu'elle est conséquence de l'existence même, elle ne finit qu'avec la vie. Comme elle a un caractère sentimental et à demi religieux on ne saurait y échapper en la reniant : ou bien alors il faudrait renier les dieux et les ancêtres dont le chef est le représentant. Il n'est pas question de la limiter, de poser des conditions : l'attachement d'un être à sa race n'est pas objet de discussion rationnelle. Le lien est sans limite : il faut être disponible pour tout ce que demanderait le groupe.

Aussi aucun partage n'est possible entre deux chefs ou deux lois. En effet, la dépendance au chef, évoquée ici, se complète par l'obéissance à la coutume. Envisageant la chose sous un autre aspect, un chef de village de la région du Mungo (Cameroun) se plaignait que les immigrés bamilekés ne participaient pas aux travaux du village, « mais comment pourrais-je le leur commander, ils ne sont pas de ma race ». Ceci va très profond : une communication sérieuse ne peut pas se nouer entre deux étrangers. Pour que deux hommes puissent échanger des marchandises, pour que l'un puisse même donner des ordres à l'autre, il faut qu'ils se reconnaissent un caractère commun d'humanité.

L'attachement au chef, à la coutume est parfaitement normal dans la perspective clanique où le seul ciment social est le lien de parenté, mais tout cela devient insuffisant à partir du moment où les hommes se réunissent en communautés trop vastes pour que ces liens apparaissent encore clairement. A ce moment il faut ou bien adopter une autre base sociale : le voisinage, ou bien reconstruire une société sur des parentés fictives.

La seconde solution avait été adoptée, sans que l'on s'en soit bien rendu compte, par les administrations coloniales. En 1950, à Douala, ville de plus de 100.000 habitants, des chefs doualas gouvernaient une population de 25.000 autochtones, tandis qu'un chef des étrangers dirigeait les immigrés. Sous ses ordres, un chef des Yaoundés rassemblait tous ceux qui dans la région de Yaoundé, leur pays d'origine, se seraient distingués en Banés, Evvondos, Fongs, Étons, etc. Une fraternité nouvelle et plus large naît entre tous les expatriés : à Ébolowa ou Saugmélina vers la frontière du Gabon, les Bamiléké émigrés des montagnes de l'ouest se retrouvent dans une confrérie analogue à celles du pays d'origine. Mais on sait que le mot « Bamiléké » recouvre un nombre important de chefferies qui prétendent n'avoir rien de commun si ce n'est un fond culturel. Là-bas chaque chefferie a ses sociétés, ici une seule réunit tous les originaires du plateau. Une parenté fictive, un tribalisme artificiel, plus large, est né.

L'absence de compétence du chef autochtone sur les étrangers pose des problèmes aigus dans les zones d'immigration rurale. Ne reconnaissant que leur chef de race, ils forment comme une 5<sup>e</sup> colonne au sein du pays qu'ils colonisent. Faute de pouvoir ou de vouloir être assimilés ils semblent exploiter le pays pour en détourner la richesse. C'est à cause de ces difficultés que le Mungo (Cameroun) a été un foyer de terrorisme vers 1958 : les colons bamiléqués y sont plus nombreux que les autochtones, d'où frictions et malaises.

L'autre solution, celle du *jus soli* consiste à donner compétence selon une certaine aire, tout comme le commissaire de police est compétent pour tous ceux dont le domicile est

compris à l'intérieur d'un périmètre donné. L'autorité risque alors d'être impersonnelle, de ne pas chercher à s'adapter aux individus. Elle ne peut guère avoir d'influence sur la masse considérable des parasites qui errent d'un foyer à un autre, ou des mal logés qui n'arrivent pas à se fixer, faute de trouver un logement satisfaisant. Sous ces réserves cette solution est préférable. Afin d'y parvenir sans gêner la population, il est possible de maintenir à chacun son droit privé personnel, tout en l'assujettissant au droit public en usage dans le lieu où il réside. Cette évolution se fait tout doucement : dans chaque ville, un droit public commun se constitue avec des règlements municipaux sur la police ou l'hygiène, et chacun y est assujetti. La dépendance à l'égard du chef est moins importante. Même dans le droit civil une unification se fait sentir à la fois par la rédaction de lois nouvelles et par l'élaboration d'une coutume moyenne.

Un autre problème se pose, celui de la compétence du chef sur divers citoyens de catégorie particulière : agents de l'état, employés des missions ou des maisons de commerce refusent de s'intégrer aux collectivités mineures locales. Ici encore l'histoire du Droit français nous fournit des exemples innombrables de cette situation : les fonctionnaires du roi, les clercs, rejetaient l'autorité locale et recouraient aux tribunaux royaux ou à ceux de l'Église pour échapper aux pouvoirs locaux. La question se posera de moins en moins à mesure que s'installeront des administrations municipales gérées par des fonctionnaires.

#### CHEF OMNIPOTENT ET SÉPARATION DES POUVOIRS

Le ressort de la chefferie précisé, il faut encore déterminer l'étendue de ses pouvoirs : dans le droit coutumier il est fréquent que rien ne mette de borne à l'autorité d'un roitelet africain. Patriarche, chef de caractère sacré il a sur ses sujets droit de vie ou de mort. Le seigneur féodal est surveillé par son suzerain mais le roi conquérant n'a de compte à rendre à personne. Parfois un frein était prévu, des limites posées,

un droit de remontrance organisé. L'administration coloniale a interdit certains abus, elle a contrôlé les autorités locales... les nouveaux états suivent la même voie.

Pourtant le principe de la séparation des pouvoirs est plus médiocrement appliqué que jamais. La justice est liée de si près au commandement que plusieurs langues traduisent le mot chef par « justicier » ou « arbitre » et dès 1948 lorsqu'il a été suffisamment organisé, le RDA a établi en Côte d'Ivoire, ses propres tribunaux, pour marquer son autorité. Actuellement les tribunaux officiels voient leur clientèle diminuer. Aucune statistique complète n'a été réunie, il s'agit d'impressions récoltées au hasard de sondages. Peut-être les tribunaux ont-ils toujours la même activité sans que les registres soient tenus aussi rigoureusement ? Peut-être les tribunaux sont-ils plus difficiles à saisir — et plus onéreux — que du temps de la colonisation. Il est à peu près évident que des tribunaux parallèles fonctionnent, sans qu'il y ait la moindre arrière-pensée, simplement comme développement de l'autorité des patriarches sur leurs ressortissants.

Le danger serait une reprise totale du pouvoir pénal qui risquerait de mener à des abus. Quand, en 1963, on voyait dans les Uelés le « bloc » (prison) de la chefferie fonctionner — comme du temps des Belges, mais avec une activité accrue et, sans contrôle — on ne pouvait manquer de s'inquiéter pour l'avenir. Il est nécessaire qu'un pouvoir de police, de contrôle sur l'exécution des lois, soit exercé à l'échelon du village ou du canton : il est vain de penser que tout peut être fait d'une préfecture ou d'une sous-préfecture distante de 100 km. L'état-civil doit également être assuré sur place et on peut même prévoir une décentralisation administrative qui donnerait à certaines collectivités locales (bourg, canton) des ressources et des dépenses à gérer. Depuis fort longtemps des pouvoirs financiers ou plus exactement fiscaux étaient reconnus aux chefs. Collecteurs des impôts, ils percevaient à ce titre un pourcentage. Une surveillance s'impose, cela va de soi : on pourrait craindre des détournements, des libertés prises avec les listes d'imposables. Mais le danger est plutôt

la perception injustifiée ou excessive de redevances coutumières. En pays d'Islam on verse au prince la dîme (zakat, assakal) qui doit être consacrée à l'aumône. Par une pieuse fiction on estime que le devoir d'hospitalité, qui pèse sur les grands, justifie ce versement. L'État, laïc, ne peut guère s'y opposer. Le croyant, en effet, se soumet à une obligation qui est pour lui d'ordre moral.

Aussi, en excluant toute contrainte dans la perception de ces redevances, a-t-on admis la survivance de cadeaux. La confusion du droit public et du droit privé favorise la survivance de taxes féodales. Le chef possède en effet, un pouvoir foncier : les origines en sont fort diverses. Descendant du fondateur, il a le droit du premier occupant. Féodal, il a reçu des conquérants des apanages qu'il ne fera pas valoir directement mais qu'il cédera contre redevance. En général le chef du village est gérant du terroir communal et à ce titre distribue des champs. Ce pouvoir est parfois séparé des pouvoirs politiques : il y a alors un chef de terre qui a pour unique rôle de régler les problèmes fonciers, de préciser au culte de la terre. Imposant son autorité, le conquérant n'a pas osé se saisir de ce pouvoir sacré qui suppose une alliance avec les divinités locales. Il l'a donc laissé aux descendants des plus anciens occupants.

Deux écueils doivent être évités dans l'action du chef à ce propos, le premier serait qu'il ne considère toute la terre ou simplement les terres inoccupées comme sa propriété personnelle et ne s'y livre à des spéculations. Le second est le danger de sclérose : pour conserver son influence, ou simplement pour maintenir des coutumes parfois vieilles le chef refuserait alors de dépasser l'idée d'un usage collectif et d'accepter l'évolution vers une conception individualiste et une éventuelle propriété privée.

Le droit foncier a déjà été évoqué à plusieurs reprises : il y a là une question grave que l'on ne peut esquiver. Les gouvernements auront à s'en préoccuper. La nationalisation des terres, proclamée au Sénégal le montre. C'est une méthode,

ce n'est pas la seule. On peut imaginer un partage des communaux, avec création de propriétés privées, transmissibles ou non par héritage, divisibles ou non, cessibles ou non par vente, assorties de servitudes pour une mise en culture rationnelle.

**DOUBLE PERSONNALITÉ DU CHEF : REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT  
ET REPRÉSENTANT DU PEUPLE**

En résumé le pouvoir du chef est double : tantôt à propos de la police, des impôts, de la justice, il agit comme représentant de l'état, tantôt, pour le droit foncier, pour l'administration communale il agit comme représentant de la collectivité locale. Peut-on trouver dans ce dualisme la satisfaction du double besoin qui apparaît, besoin d'animation et besoin de contrôle ? La nécessité de contrôle est évidente c'est la tutelle exercée par le préfet sur les communes, dans le droit public français. Le besoin d'animation est certain. En Europe l'initiative individuelle, l'organisation économique, la diffusion de la presse permettent l'évolution, la diffusion des progrès. En Afrique les gouvernements continuent l'effort paternaliste de l'administration coloniale et s'efforcent, par la loi, par des organismes publics de satisfaire aux besoins. Entreprise difficile. Il y a trop à faire.

Des initiatives dans le domaine économique et social, en particulier, sont nécessaires. C'est pourquoi divers pays ont fait porter leur effort sur l'animation rurale ou le développement communautaire. Lorsque la population a compris l'intérêt d'une action, lorsqu'elle a participé à l'élaboration d'un projet, elle en saisit mieux la nécessité. Elle est alors capable d'accepter des efforts pour la réalisation. Combien de temps ces efforts seront-ils encore poursuivis ? Là est la question, car les foules, surtout en Afrique, sont inconstantes. Enfin l'individu peut s'épanouir plus largement dans un cadre de liberté, où il aura à faire face à toutes sortes de difficultés. Le paternalisme de l'État assure une certaine protection et permet l'assouvissement des besoins élémentaires, mais l'habitude des responsabilités permet de sortir une élite de la masse.

**ADHÉSION DES MASSES ET RESPONSABLES ISSUS DU PEUPLE**

Ces idées amènent à souligner deux principes essentiels pour la gestion des communautés de base. Nécessité d'abord de l'adhésion de la population, quelle que soit la façon dont elle sera exprimée. Dans les sociétés primitives, l'accord peut se marquer par des chants, des danses ou des cérémonies, alors que nous imaginons toujours une ratification par un vote. Nécessité ensuite de confier des responsabilités à des éléments locaux. Ici encore les modalités de choix sont très variables.

Un jeune n'est pas forcément plus disponible aux idées nouvelles ou plus actif qu'un vieux. Un élu n'est pas forcément plus en accord avec la masse qu'un leader traditionnel. Dans la Guinée de 1958 où Sékou Touré était déjà au pouvoir et où le parti avait déjà bien établi son emprise, des élections pour « la présidence du conseil de village » remplaçant la chefferie de village confirmaient la prééminence des hommes d'âge mur : près de la moitié des élus de la circonscription de Kindia avaient plus de cinquante ans, 11 % seulement avaient moins de trente-cinq ans. Le taux de polygamie était très élevé parmi eux (75 %) alors que dans l'ensemble de la population de la région il n'était que de 38 %. Une fraction non négligeable d'anciens chefs avait vu confirmer ses pouvoirs (20 %). Parmi les élus il y avait 15 % d'anciens militaires. Les présidents des sections villageoises du parti ont en moyenne quarante ans, 25 % sont apparentés aux chefs traditionnels, 20 % ont été militaires. Au Cameroun des conseillers municipaux ruraux furent élus vers 1953. Une étude à leur sujet concluait : « est-il possible de proposer un portrait type des conseillers municipaux ? Les traits qui s'en dégagent mêlent d'étrange façon le notable traditionnel et l'évolué. Du notable notre conseiller a l'âge relativement élevé, la polygamie et la richesse. Dans ce pays la réussite financière vaut souvent brevet d'honorabilité. D'autres éléments sont caractéristiques de l'évolué : instruction, christianisation, profession enfin. L'importante proportion de fonctionnaires est frappante ».

Des stages d'information, des écoles de cadres, doivent per-

mettre de donner des compléments de formation aux dirigeants déjà désignés, cependant que des institutions nouvelles doivent faire participer activement le plus grand nombre possible de citoyens et dégager des élites. C'est l'intérêt de tout mouvement de développement communautaire. C'est un des buts de l'animation rurale au Sénégal. Des cultivateurs choisis par leurs pairs vont suivre un stage de courte durée où ils étudient certaines techniques (culture attelée par exemple) mais où ils prennent surtout conscience de leurs possibilités personnelles, du rôle du leader, des actions qui pourront être proposées à la population. En 1962, 19 centres avaient formé 3500 animateurs, effectif destiné à un millier de villages. Les comités de village du Cameroun avaient pour but d'éveiller la population à une vie municipale. Les élus se partageaient les responsabilités : celui-ci s'occuperait de l'hygiène celui-là des sports, de l'agriculture ou de l'habitat.

Mais il sera plus profitable encore de confier à de telles assemblées un budget à gérer. Alors les possibilités deviendront plus grandes ainsi que les tentations. Un contrôle est nécessaire. Mais un éveil réel des états, une éducation de l'opinion publique — essentielle en régime démocratique — exigent la vitalité et la modernisation des communautés élémentaires. Tant que la vie municipale ne sera pas développée, la forme démocratique risque de n'être qu'un édifice dont le toit seul est construit.

## 2. ADMINISTRATION ET TECHNOCRATIE

Vaille que vaille, l'individu est donc pris dans une organisation sociale qui l'encadre, au niveau du village et du canton. Cet encadrement n'est pas toujours assez soucieux de modernisation, mais il existe et est, par conséquent, susceptible de s'améliorer.

A un niveau plus élevé, on rencontre une administration née de la colonisation. Administration technique d'abord, sous les ordres des divers Ministères. Le Service d'agriculture, celui

de la santé, ou celui des travaux publics exécute localement les ordres ou les consignes élaborés par la Capitale. Administration territoriale d'autre part : des Administrateurs, préfets, sous-préfets, chefs de circonscriptions, etc... remplacent les anciens « Commandants de Cercle », dont ils ont conservé le titre. Représentants de l'État, dans une région, ils assurent synthèse ou contrôle des divers services représentés. On peut distinguer les Administrations centrales, groupées dans les capitales, des échelons locaux : méthodes de travail et objectifs ne sont pas les mêmes, comme nous allons le voir.

**ADMINISTRATION CENTRALE : COMPLICATION, TIMIDITÉ, FORMALISME**

Le visiteur étranger constate qu'au niveau des administrations centrales, la machine administrative semble fonctionner. Les bureaux où il a affaire sont entretenus, sauf certains cas un peu extraordinaires, les lettres reçoivent réponse.

Des critiques véhémentes ont été formulées par les hommes d'État contre les fonctionnaires : Sékou Touré stigmatise « les nombreux scandales : vols, détournements, corruptions, déprédations, gaspillages qui ont caractérisé la vie de certains de nos secteurs économiques et motivé à juste titre ! l'indignation populaire ». Sylvanus Olympio n'était pas tendre non plus et ses propos ne lui assuraient pas l'amitié des salariés de l'État.

L'absentéisme s'est-il développé ? Dans plusieurs états, des circulaires sévères du Ministère de la Fonction Publique rappellent le devoir d'exactitude. Si la tentation de la paresse et du laisser aller existe, les réactions contre elle sont de bon augure et permettent d'espérer.

En fait, s'il y a beaucoup de temps perdu, et s'il est parfois difficile de rencontrer un fonctionnaire, la faute en est souvent à la complication du travail et au développement du système des commissions. Plutôt que de demander de service en service un avis écrit, on préfère réunir autour d'une table tous les fonctionnaires compétents. L'avantage est que chacun aura l'impression de participer à la décision, d'y être engagé. L'in-

convénient est que tous voudront se faire apprécier, d'où la multiplication des interventions et des harangues improvisées. Rivalités et querelles de personnes risquent de passionner les débats sans que le sujet soit vraiment traité. Tout cela n'est pas particulier à l'Afrique; bien des administrations nationales ou internationales souffrent de ce temps perdu. Mais le formalisme, le goût de la discussion sont assez marqués ici pour que ce soit dangereux.

Après beaucoup de discussions, on n'aboutit pas toujours à une décision. Certains fonctionnaires sont rendus méfiants et timorés par leur ignorance même. Ne sachant guère mesurer les conséquences d'un acte, ils préfèrent ne pas agir. D'autres fois, l'atmosphère d'intrigue qui règne autour des Gouvernements fait naître une circonspection extrême. Et l'on songe irrésistiblement à l'atmosphère feutrée de la cour des Sultans Turcs de la décadence. Les conseillers techniques européens s'impatientent parfois de ces tergiversations. Peut-être ne se rendent-ils pas compte que c'est justement leur attachement à faire prendre telle mesure qui fait naître à son propos inquiétude ou soupçon. Les Africains comprennent mal pourquoi ils attachent tant de prix à la décision. Le Blanc aime le travail bien fait, on le sait bien. Mais cette passion explique-t-elle tout? N'y aurait-il pas quelque arrière pensée machiavélique, quelque secret dangereux pour le pays, derrière son entêtement? Aussi, les retards, les hésitations ne sont pas toujours amenés par la paresse et la légèreté, mais bien plus souvent par un souci de vérification, une méfiance qui n'ose pas s'exprimer.

Les décisions prises, l'Administration ne veille pas de bien près à leur exécution. La chaîne des transmissions est longue et risque bien de se trouver rompue. Retard, susceptibilité d'un fonctionnaire qui croit pouvoir se réserver une affaire, jalousies personnelles. Encore une fois, tout cela n'est pas particulier à l'Afrique, mais devient tout de même plus grave qu'ailleurs parce que la crainte des contrôles hiérarchiques, le sens de l'intérêt de l'État, sont peu développés. Certaines décisions sont inappliquées parce qu'inapplicables dans l'état actuel des mœurs. Mais le fait d'avoir réglementé donne bonne cons-

cience. Formalisme ou pensée magique ? Confiance dans les méthodes classiques, certitude orgueilleuse que tout ce qui est dit par l'autorité sera exécuté fidèlement par le peuple. Peut-être faudrait-il invoquer aussi un manque de compréhension et de curiosité pour les causes et les conséquences de la décision ; un manque d'intégration dans la personnalité des divers éléments de la vie professionnelle. Tout comme l'infirmier qui prépare la stérilisation des instruments chirurgicaux, met les boîtes dans l'autoclave, verrouille soigneusement, sans songer que l'électricité a été coupée, le fonctionnaire prépare les décrets, les fait viser et publier sans chercher à voir ce qui se passera au niveau du simple citoyen. On exécute trop souvent un rituel dont les conséquences ont été oubliées.

Les meilleurs éléments eux-mêmes sont susceptibles de décoller ainsi d'avec le réel. En effet, ils sont affectés en ville où ils ont moins d'occasion de frayer avec les milieux ruraux. Leurs besoins sont différents de ceux de la masse ; ils n'habitent pas les mêmes quartiers ; un véritable ghetto de fonctionnaires s'est formé. Il faudrait que, le travail fini, les « grands commis de l'État » replongent volontairement dans leurs milieux populaires pour reprendre contact. Cela demande du courage. L'étranger ne déteste pas de se pencher sur les populations : cela le dépayse, l'exotisme l'amuse et l'aide à accepter fatigue ou dégoût. L'autochtone ne partage pas ce point de vue. Il n'aime pas tomber dans des façons de vivre qui lui paraissent sauvages et dont il a honte. Parfois il n'est pas assez sûr de son autorité et redoute de n'être plus obéi s'il se mêle au peuple. Parfois encore, il craint de se trouver en face des hiérarchies traditionnelles qui lui en imposent toujours ; souvent il a peur de toutes ces croyances, de tous ces sortilèges vivaces dans le peuple.

Comment éviter alors ce divorce entre la masse et les élites ? Certains partis essaient de le faire par des réunions, conférences... Il serait probablement possible de faire des tours de services en brousse qui permettraient de retrouver un minimum de contact.

Le goût pour les postes diplomatiques entraîne le départ d'élé-

ments de qualité. Il montre bien l'attitude prise à l'égard du pays et de la fonction publique. On préfère vivre à l'étranger, dans une atmosphère de mondanité et de représentation plutôt que de se heurter aux réalités africaines.

#### SENS CIVIQUE ET DISCIPLINE DE PARTI DANS LES MINISTÈRES

Quel idéal anime ces fonctionnaires de capitales ? On a dit leur souci de parade, leur préoccupation de ce qui se fait. On n'a peut-être pas assez souligné leur souci d'élever convenablement leurs enfants. Individualistes, ils n'ont probablement pas le sens des intérêts collectifs et voient peut-être mal l'importance de leur rôle.

Il faut dire que leur scepticisme est en partie excusable. Tous les changements auxquels ils ont assisté ne peuvent pas les avoir laissé indifférents et n'ont pas manqué d'émousser leur sensibilité. Ces changements n'ont pas été accompagnés de violences en général, mais les violences verbales en ce domaine sont aussi graves que les violences physiques.

Les doctrines des partis politiques peuvent-elles séduire et galvaniser ces sceptiques ? Elles sont souvent sommaires. Peuvent-ils s'attacher entièrement aux hommes politiques au pouvoir et, faute de credo politique, trouver dans le dévouement à un chef une raison de dépasser leurs petits intérêts personnels. Parmi les leaders, il y a des personnalités marquantes, capables d'enthousiasmer leurs collaborateurs. Mais toute l'équipe ministérielle n'est pas aussi remarquable. Il n'est pas facile de réunir une vingtaine d'hommes extraordinaires, de chefs indiscutables. D'ailleurs, par instinct plutôt que par calcul, beaucoup de leaders n'aiment pas tellement s'entourer de gens brillants susceptibles de leur porter ombrage. Des fonctionnaires portent quelquefois sur leurs Ministres des jugements sévères ; sévérité parfois justifiée : ce ne sont pas les esprits nuancés, en général, qui savent plaire au peuple et l'exercice même du pouvoir risque de corrompre. Cette sévérité peut aussi être excessive. Formés par les disciplines scolaires, les fonctionnaires qui s'arrogent le droit de critique confondent parfois diplômés et intelligence. Comme tous les

intellectuels, ils se laissent prendre par le talent littéraire et ne font pas grand cas du bon sens, pourtant essentiel. La bienveillance et la modestie leur apparaissent souvent comme de la faiblesse. Ils méprisent des personnalités effacées, jalouent ceux dont la compétence ou le brio ne les éblouit pas. En effet, dans cette élite occidentalisée, tout le monde se connaît et beaucoup de fonctionnaires peuvent se demander « pourquoi pas moi ? »

Le système lui-même, avec son équilibre entre législatif et exécutif, avec sa référence constante au peuple n'est pas pour séduire ces technocrates que veulent être les fonctionnaires. Les parlementaires n'ont pas auprès d'eux un très grand prestige. Quant au peuple, ils estimeraient assez volontiers qu'il a été créé pour exécuter les ordres. Tout cela est assez logique dans l'échelle des valeurs qui les régit, puisqu'ils croient pouvoir mesurer la qualité d'un homme selon ses qualifications scolaires.

On voit mal, par conséquent, comment il serait possible d'obtenir une « conversion » des fonctionnaires, pour atteindre un plus grand dévouement au bien public, un oubli des intérêts personnels, familiaux et tribaux, une meilleure connaissance de la vie et des besoins du peuple. Doctrines des partis, fidélité au chef, risquent de ne pas mener loin. Ce serait probablement sur des idéaux assez généraux qu'il faudrait s'appuyer : religion, patrie, honneur professionnel.

#### ADMINISTRATIONS DÉCENTRALISÉES — CONTACTS INSUFFISANTS AVEC LA BROUSSE

Quittons la capitale. Les fonctionnaires que l'on rencontre dans les circonscriptions donnent l'impression d'être plus en contact avec le réel. Leur métier d'exécutant s'impose. Les malades pour l'infirmier, les élèves et leur famille pour l'instituteur, les plaignants pour le juge forment un milieu concret, où l'on ne peut se laisser aller aux vues de l'esprit, que l'on ne peut pas remodeler au gré de son imagination. Mais la compréhension, la sympathie au sens étymologique sont rares. Certains éprouvent une sorte de honte vis-à-vis des coutumes

qu'ils croient ridicules ; d'autres sont gênés à la vue des broussards, ces parents qu'ils trouvent peu reluisants. Dans cette société très hiérarchisée d'ailleurs, il n'est pas étonnant de voir l'élite regarder le commun d'assez haut. Le souci du prestige intervient aussi dans cette morgue. Craignant de paraître trop proches de leurs administrés, et craignant de ne pas être obéis à cause de cela, les fonctionnaires ne se retirent-ils pas volontairement dans une tour d'ivoire ?

Si les responsables des services n'ont pas, avec les administrés, qui se présentent à leurs bureaux, des contacts humains très faciles et très confiants, ils en ont généralement moins encore avec les paysans du village. On ne fait plus guère de tournées : manque de moyens de transports, goût du confort des villes, dépaysement et timidité en milieu rural. Tout concourt à une sous-administration de la brousse plus marquée que jamais. Malheureusement, les populations sont susceptibles de supporter, sans protestation, n'importe quelle situation : elles se contentent de s'écarter et de se tenir « à distance de gaffe ».

On aurait pu craindre, au sein du commandement territorial, la naissance d'une mentalité féodale. Le métier, en effet, développe le goût de l'autorité : responsable d'un pays devant un gouvernement lointain, chargé d'harmoniser l'activité des divers services, l'ancien administrateur des colonies avait toujours tendance, disaient les mauvais plaisants, à évoquer « sa » route « ses » indigènes, « sa » production. Les « commandants » actuels, souvent formés par leurs prédécesseurs, n'ont pas, en général, ces tendances possessives : des mutations fréquentes au demeurant empêchent toute incrustation. Il ne faut pas trop s'en étonner. Un pays jeune cherche à ajuster ses cadres à ses besoins par de constantes mises au point. Cependant, l'instabilité est parfois si marquée que l'on se demande si elle n'est pas voulue pour empêcher la création de fiefs, pour éviter la naissance d'un prestige qui pourrait gêner celui des politiciens...

Ce corps d'administrateurs possède-t-il une unité suffisante pour lui donner malgré son faible effectif un poids important dans l'État ? Question importante, d'autant que, dans les

diverses républiques, recrutement, fonctions, formation sont analogues. Certains stages même sont internationaux. Ces conditions favoriseraient la naissance d'une technocratie internationale.

Tous ces fonctionnaires maintiennent ce qui existe, sans grand souci d'innovations. Malheureusement, les tâches quotidiennes, régulières, demandant moins d'intelligence que d'application, les rebutent. Aussi, voit-on ressurgir des questions que l'on croyait réglées. Dans le domaine de la santé, on constate que les moustiques ne sont plus rares dans certaines villes, certaines maladies font des offensives inquiétantes. Les détails pratiques n'intéressent guère et on ne s'attache pas beaucoup à vérifier si les ordres donnés ont été exécutés. Le souci publicitaire est plus fréquent que celui de la rentabilité ou du progrès économique.

D'autres corps sont plus cohérents et leur pression serait plus efficace. Les militaires par exemple mériteraient une étude spéciale. Dans toutes les révolutions, leur rôle a été déterminant. Armes, organisation, discipline leur donnent une grande force. En outre, leurs chefs sont souvent bien formés et si leur sphère d'action est limitée, elle est concrète. Le verbalisme ne mène à rien pour diriger ou contrôler corvées ou exercices. D'ailleurs, s'ils n'ont pas beaucoup de contact avec le peuple, ils ont toujours contact avec les soldats.

En guise de conclusion à cet aperçu sur l'administration, retenons simplement quelques idées : les fonctionnaires sont peu intégrés à la masse. Leur sens civique est parfois médiocre. A l'échelon local, un contact plus étroit avec les ruraux pourrait leur donner une influence déterminante. Mais dans l'état actuel l'armée s'est révélée la pièce maîtresse de l'échiquier politique.

### 3. L'ÉTAT

Communauté traditionnelle, administration, tout cela est dominé et animé dans le monde moderne par l'État, par le gouvernement ou la patrie selon que l'on met l'accent sur les valeurs

politiques ou sentimentales. Dans les états neufs qui nous occupent, idées et mythes ont moins d'importance que les hommes au pouvoir. Nous tenterons donc de faire un portrait de ceux-ci. Nous essaierons ensuite d'exposer leurs doctrines tant économiques (socialisme, planification, etc.) que politiques (parti unique, unité africaine).

**LE MINISTRE MOYEN : FONCTIONNAIRE, DÉJÀ AGÉ, FORMÉ A L'ÉCOLE PRIMAIRE**

Si l'on étudie la liste des Ministres des États d'Afrique, issus de l'Union Française, on est frappé de la proportion de fonctionnaires. 85 % ont été employés dans des services publics. Il n'y a pas lieu de s'en étonner d'ailleurs : les salaires étant, en général, plus élevés dans le secteur public, le recrutement y était meilleur. La faible proportion de ministres venus de professions libérales — 19 médecins et 3 vétérinaires fonctionnaires aussi, 10 avocats — s'explique également par le niveau économique : les professions « tertiaires » sont encore peu développées. Au sein du groupe de fonctionnaires, le nombre des instituteurs, moniteurs, etc... est remarquable : 31 %. Il montre probablement le prestige dont jouit cette catégorie auprès du corps électoral. Pourquoi ? Sont-ils considérés comme les missionnaires de la science et de la culture moderne ? Sont-ils estimés parce que dévoués aux enfants ? Sont-ils favorisés par la décentralisation scolaire qui les contraint à vivre en brousse, avec la masse ? Les fonctionnaires d'autorité (administrateurs, préfets...) sont relativement peu nombreux : 13 % et l'on aurait pu croire que des gouvernements présidentiels feraient davantage appel à cette catégorie.

Parmi les ministres, il y a seulement 8 chefs, et encore, la plupart étant en même temps fonctionnaires, on peut se demander s'ils sont là à cause de leur caractère aristocratique ou malgré lui.

Agé de quarante-quatre ans, le Ministre moyen, tel que le dessinent les statistiques, fait figure de vieux, dans ces pays où la masse des jeunes donne un aspect si particulier à la pyramide des âges. Ajoutons à cela que les titulaires de diplômes, secon-

daires ou techniques, sont peut-être 65; que les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur sont 54 sur 183 cas. Les jeunes, et en particulier ceux qui ont fait des études, acceptent mal cette situation. Ils trouvent des places prises, ce qui est toujours désagréable. Et, ce qui est pis, prises par des gens qu'ils croient leur être inférieurs sur le plan de la compétence. Les difficultés entre les gouvernements et la jeunesse étudiante traduisent cette situation un peu partout. Au Togo, le Président Olympio avait traité fort durement les groupements de jeunesse de son propre parti. Au Mali ou en Guinée, le gouvernement réagit périodiquement contre « les jeunes intellectuels dont l'agitation est stérile ». Au Gabon, le complot avorté a été suivi de grèves scolaires et de mouvements d'humeur de la jeunesse, bien que le Président Léon Mba ait essayé de désarmer l'opposition des jeunes en faisant entrer dans son Ministère quelques jeunes gens.

Il est probable qu'un relevé portant sur l'ensemble des parlementaires confirmerait ces traits. On dit souvent que ce personnel politique n'a pas un contact vraiment profond avec le peuple et n'est pas représentatif de la population. Peut-être ne faut-il pas s'en étonner : les petits paysans ou les travailleurs manuels sont-ils si nombreux dans nos parlements ?

Il n'y a pas de mal, s'ils peuvent, à travers des hommes d'autre origine, faire entendre leurs opinions. En Afrique, la chose peut être plus gênante. La distance qui sépare citadin et paysan est énorme, tant matériellement que culturellement, et les Pouvoirs Publics risquent de concentrer leur attention sur les centres urbains. L'implantation des partis peut probablement éviter cette rupture.

Quoiqu'il en soit, tout ce monde politique vit évidemment dans un univers qui n'est pas celui du simple citoyen : nature des préoccupations, élévation du niveau de vie, résidence à la capitale pendant de longues périodes — avec séjour dans un hôtel réservé pour les députés —. Tout cela contribue à replier le groupe sur lui-même. Les contacts avec la base et avec les jeunes en particulier ne viennent pas de soi, et il faut avoir le courage de les rechercher. Certains leaders, particu-

lièrement vigilants, s'en aperçoivent ; ils s'astreignent et astreignent leur entourage à cette discipline.

#### DOCTRINES ÉCONOMIQUES

Le rôle que doivent jouer les gouvernants de l'Afrique actuelle est étrangement composé. Les pays qu'ils dirigent en effet sont relativement peu riches et peu peuplés. La puissance financière des États est maigre : les budgets les plus élevés, ceux du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, atteignent 38 et 40 milliards C.F.A. ; celui du Togo 3 milliards. L'importance de ces états sur l'échiquier politique international est sans proportion avec le volume de leurs ressources et l'étendue de leur commerce.

Très souvent, les milieux politiques manifestent leur intérêt pour les choses économiques. En effet, le désir d'accéder à un niveau de vie plus élevé est très marqué, au moins parmi les citoyens. L'attitude d'un Gandhi, méprisant le progrès et limitant volontairement ses besoins, serait peu comprise ici où chacun s'éprend volontiers de quelque babiole, aime à dépenser sans compter, à acquérir des choses, quitte à s'en lasser assez vite : attitude parfaite du consommateur pour une civilisation de surproduction. Outre ces « besoins » plus ou moins profondément ressentis, il y a une certaine irritation de se voir en retard dans un domaine où la comparaison est frappante entre la richesse occidentale et le dénuement africain ! Enfin, le monde moderne mettant l'accent sur les choses économiques, les dirigeants africains ne pouvaient penser au rebours de leur temps.

#### SOCIALISME AFRICAIN

Le référence aux doctrines socialistes montre bien la recherche d'une philosophie permettant une vue générale du monde, tandis que les efforts d'adaptation à l'Afrique trahissent une insatisfaction devant ces doctrines abstraites. Le « socialisme africain » qui n'a pas trouvé encore son expression parfaite est né de ces difficultés.

Les classes sociales ne sont pas fortement dessinées, et leur opposition n'est pas marquée, estime le Président Senghor. Aucune dictature du prolétariat n'est donc nécessaire. L'humanisme colore toutes choses : le socialisme africain refuse d'être matérialiste : il respectera toutes les valeurs spirituelles, morales, esthétiques. Il refusera de réduire l'homme au rang de mécanique et de ne voir en lui qu'un producteur.

Partout, l'intervention de l'État est préconisée. Des nuances appréciables se dessinent toutefois : le gouvernement de M. Houphouët s'abstient d'intervenir dans les secteurs où l'économie privée manifeste une activité satisfaisante, tandis que celui de M. Modibo Keita ou de M. Sékou Touré organisent des offices nationaux d'importation ou d'exportation. Au Togo, M. Olympio avait pris position pour le libéralisme économique et l'entreprise privée : ce qui ne l'empêchait pas de rêver à de vastes coopératives agricoles où l'adhésion eût été au besoin forcée. Au Cameroun, au Gabon, en R. C. A., les références à une doctrine socialiste sont rares.

#### COOPÉRATIVES ET CAPITALISME D'ÉTAT

Les dirigeants semblent très souvent attirés par les solutions coopératives : elles permettent en effet de concilier les impératifs de respect de l'individu et de discipline de groupe. Théoriquement, la coopérative devrait être une excellente école pour la formation des individus dans les perspectives d'une civilisation démocratique. Mais, il n'est pas certain que la masse soit déjà mûre pour ce système. Les coopérateurs risquent de ne pas surveiller d'assez près leurs gérants, le niveau moral de ceux-ci peut être insuffisant. La solidarité des adhérents ne l'emporte pas toujours sur l'intérêt de chacun : on recourra à la coopérative lorsque le marché est mauvais, mais on l'abandonnera dès qu'il s'améliore : le sens civique n'est pas plus facile à acquérir en Afrique qu'en Europe.

Bien des confusions peuvent ajouter des difficultés nouvelles. Ainsi, par un abus des mots on parle de « coopératives obligatoires » ; ailleurs on classe sous ce terme des groupes extrêmement importants, où il n'y avait pas participation directe

des adhérents à la gestion. C'est ainsi que dans la province des Uéllés du Congo-Léo, le gouvernement songeait à relancer des « coopératives » qui groupaient du temps des Belges la production de 20.000 planteurs. Il s'agit au fond d'office de commercialisation semblable à celui que le Sénégal a créé pour l'arachide. Ce mode d'intervention étatique est peut-être envisagé avec plus de faveur que la coopérative, modeste, banale, et difficile à contrôler de par sa modestie même.

Le goût des grandes organisations est un trait constant dans la politique économique des gouvernements africains. Outre les aspects techniques de la question, une option de politique économique est en cause : une grosse entreprise d'État est spectaculaire et les étrangers qui la visitent en sont frappés. Elle permet de fournir quelques postes à la population; elle permet de disposer facilement d'une production importante, et d'influer par cette masse sur le marché. Tous ces résultats pourraient être atteints par une multitude de petites fermes, mais encadrement et contrôle sont nécessaires et peuvent paraître plus difficiles à réaliser qu'une entreprise concentrée. Enfin, les gouvernements locaux tiennent implicitement pour bon et profitable ce que la France avait préparé ou réalisé, sans se rendre compte que des erreurs étaient possibles. Persuadés que la colonisation était une opération toujours enrichissante pour le colonisateur, ils escomptent tirer des bénéfices substantiels d'entreprises dont la rentabilité n'est malheureusement pas assurée, comme au Sénégal Richard Toll. Ces grandes entreprises exigent des dirigeants compétents, honnêtes et énergiques, ce qui n'est pas toujours facile à trouver. Problème malheureusement classique en ces pays où les cadres sont encore trop peu nombreux.

#### PLANIFICATION : VOLONTÉ DE DIRIGER L'ÉCONOMIE

Le plan de développement est un élément essentiel de la politique économique africaine. Cette méthode, caractéristique de l'époque, est amplement justifiée par le désir d'éviter gaspillages, mauvaises orientations et dysharmonie. Elle doit permettre, en outre, de mobiliser les enthousiasmes et de remuer

l'opinion. Toutefois, on peut craindre que l'élaboration d'un plan ne permette aux Pouvoirs Publics de se donner bonne conscience sans grand effort. Il y a loin du plan à sa réalisation, mais on ne s'en aperçoit pas toujours et l'on croit les objectifs réalisés lorsqu'ils ont été seulement définis. Dans un autre sens, le recours aux études de planification, d'ailleurs essentiel, peut engendrer un état d'esprit dangereux. En faisant appel à des experts, à qui on laisse carte blanche, ne remet-on pas son sort entre leurs mains ? Ne se confie-t-on pas en un Sauveur dont on attend tout : abdication de volonté et de responsabilité ? Cette attitude vient d'une confiance émouvante dans la science et la technique moderne : de l'expert on attend qu'il fasse des miracles — tant dans le diagnostic que dans les réalisations. Mais cela risque aussi de traduire un manque d'intérêt pour les travaux entrepris. Bien pis, une réserve méfiante s'exprime parfois par là : on évite de se compromettre pour ne pas subir le jugement des faits, pour ne pas être écla-boussé par l'échec éventuel, pour pouvoir conserver le droit de critiquer.

Des bureaux d'études voyant le danger s'efforcent de faire participer au maximum hommes politiques et services, en les informant par le menu du développement des études, en leur soumettant les options possibles et les hypothèses. Tout projet de développement, pour se matérialiser sur le terrain, suppose des décisions, des contraintes, des travaux, une discipline... Conseillers, planificateurs, experts ne sont pas des magiciens ; ils ne peuvent édifier les ponts ou accroître les surfaces cultivées d'un coup de stylo !

D'autant que les gouvernements, et c'est là un nouveau trait de leur politique économique — veulent que les progrès soient rapides. S'il est possible de construire en quelques mois l'infrastructure nécessaire, route, port ou aérodrome, il est infiniment plus long de faire adopter de nouvelles techniques agricoles par la population. Plus long encore de lui donner des raisons de s'adonner à un travail nouveau et à une utilisation aussi rationnelle que possible de ses revenus. Beaucoup de projets buttent ainsi sur l'inertie des masses. Ce sont alors les planificateurs européens qui se précipitent vers le psychologue ou

le sociologue, comme vers un sorcier, pour résoudre les « problèmes humains ». Hélas, toute sa bonne volonté ne peut hâter la maturation des idées.

#### MAITRISE DES MARCHÉS, DIVERSIFICATIONS DES PRODUCTIONS

Le désir de maîtriser les marchés, et surtout les marchés extérieurs, est souvent exprimé : « Il faut, disent les hommes d'État, que nos produits soient achetés à des prix rémunérateurs ; il faut que nous échappions à l'évolution des cours mondiaux. Comment accroître la production quand une spéculation risque de ruiner tous les producteurs et de rendre incertain l'avenir économique de l'État. Pour échapper à cette tyrannie des prix mondiaux, diversifions notre production et poussons le plus loin possible la transformation. »

A travers ces propositions d'ordre économique, on peut percevoir l'écho ou la trace des argumentations qui alimentaient la revendication politique au temps de la colonisation. Méfiants, parce que se sentant faibles, les Africains craignent d'être trompés. Certains estiment que la spécialisation de la production, en particulier de la production agricole, a été imposée à leur pays en vue d'une politique d'asservissement : se livrer à la culture d'arachides, c'est abandonner celle du mil ! C'est donc se livrer à qui fournit le riz, céréale de remplacement. Raisonnement exact, mais qui n'empêche pas le Briard de se livrer à la monoculture du blé en s'en remettant au Normand pour la fourniture du lait et de la viande ; qui n'empêche pas, sur le plan international, l'Anglais de s'en remettre au Danois ou au Hollandais pour sa consommation d'œufs ou de bacon. Certes, il y a des inconvénients d'ordre économique, à s'adonner à la monoculture. Toute la vie du pays est menacée s'il y a mévente, et le producteur ne peut même pas se réfugier dans l'autarcie. Mais la spécialisation est néanmoins de plus en plus marquée dans le monde.

Dans la propagande, le système de l'économie de traite a été fortement attaqué. Son nom est malencontreux dans des pays qui ont souffert de la traite des esclaves. En fait, de quoi s'agit-il ? Le pays produit une seule denrée, la commercialise

et l'exporte aussitôt après la récolte. L'activité commerciale est intense, mais fort brève. Dans la plupart des pays, en effet, le paysan, dès qu'il a reçu le prix de sa récolte, en dépense la plus grande part dans des achats, parfois mal choisis. Bien sûr, une éducation des consommateurs est souhaitable : il faut qu'ils apprennent à calculer leurs besoins et à dépenser à bon escient. Cela n'empêche point que les cultures d'exportation sont nécessaires, ne serait-ce que pour procurer les devises indispensables au pays et l'argent liquide aux individus.

Diversification des productions, stabilisation des cours sont donc des objectifs généralement proposés. Certains États vont plus loin et souhaiteraient atteindre une indépendance économique du continent. Au Mali, ou en Guinée, on rêve à un marché commun africain, après avoir lancé une monnaie autonome. N'est-ce pas aller au rebours de l'Histoire qui tend vers une unification du monde avec des échanges toujours accrus ? La plupart des gouvernements s'en aperçoivent et leur attitude envers la communauté européenne et son marché commun le montre.

#### EXPROPRIATION DES BÉNÉFICES CAPITALISTES

L'idée d'une réforme totale des structures économiques est un des éléments dominants de la politique générale. Porté par le courant socialiste, il y a là une sorte de mythe : le commerce capitaliste devrait payer le développement de l'Afrique. Position commode, puisqu'elle permet d'espérer un financement sans efforts nouveaux. Est-ce réaliste ? Les bénéfices commerciaux sont-ils suffisants pour alimenter une nouvelle distribution de revenus ou une ponction supplémentaire au profit des États ? Le problème est-il soluble sans un accroissement de la production totale ? Ce n'est pas évident. L'exemple de la Guinée n'est pas probant, puisque les offices du commerce y ont été mal gérés, aux dires du Président Sékou Touré. Mais au Sénégal même, où un office d'État gère la production d'arachides, l'amélioration n'a pas été miraculeuse, bien qu'un grand nombre d'intermédiaires ait été supprimé.

En partant de ces mêmes idées, le contrôle des Banques a été

réalisé dans plusieurs pays Pour quels résultats ? Que le gouvernement dispose de quelques sièges au Conseil d'Administration d'une nouvelle Société bancaire ne change guère les données du problème. Les prêts n'en doivent pas moins être consentis à des entreprises sérieuses et susceptibles de rembourser. Aucun sortilège ne permet de créer la richesse à partir de rien. La mainmise sur l'émission monétaire a été désastreuse pour les pays qui l'ont tentée. Guinée et Mali ont vu leur monnaie tomber par rapport au C.F.A. Le public, même parmi les fonctionnaires de grade moyen, comprend mal toutes ces questions. Persuadé de la richesse du pays, il s'est vu expliquer par toute une propagande que l'Europe devait sa prospérité à la colonisation, que l'essor commercial et industriel du XVIII<sup>e</sup> siècle était lié à l'exploitation coloniale, à la traite des nègres... Les Indes ont peut-être joué un rôle dans le développement du commerce anglais ou hollandais, mais ce rôle a-t-il été décisif ? De toute façon, comment comparer l'Afrique avec les pays d'Orient, trois fois plus peuplés à eux seuls que l'ensemble du continent ?

Le mythe de la richesse du sous-sol est un autre aspect de cette foi quasi religieuse en la richesse de l'Afrique. Je déplo-rais, devant un ministre Togolais, la pauvreté du pays en minéraux. « Soyez sans crainte, on ne peut pas ne pas en trouver, si on cherche bien », me répondit-il. Malgré tout, il faut recourir aux investisseurs étrangers. Ceux-ci hésitent parfois devant certaines situations, redoutent les expropriations ou les limitations à la sortie des capitaux. L'abandon de Boké par le C<sup>1</sup><sup>o</sup> des Bauxites illustre bien ces difficultés.

#### L'AIDE EXTÉRIEURE EST-ELLE BIEN ACCEPTÉE ?

Le recours aux crédits du Fonds d'Aide et de Coopération, du fonds européen, de l'aide américaine n'est pas une solution. Jusqu'en 1963, le monde entier offrait son aide aux gouvernements Africains. Si bien que ceux-ci éprouaient une certaine méfiance devant tous ces efforts de séduction. Ne voulait-on pas les enchaîner par des cadeaux ? La ridicule concurrence entre bienfaiteurs prêtait quelque vraisemblance à la

légende du néo-colonialisme. Il semble qu'il y ait eu, depuis lors, un certain recul. Si la rivalité entre les U.S.A. et l'U.R.S.S. s'atténue, ces puissances et leurs satellites seront moins anxieux de trouver des bases, des voix de soutien à l'O.N.U. et de se barrer mutuellement la route. Une lassitude se dessine-t-elle devant la faible efficacité de l'aide octroyée ? En fait, on peut se demander si une politique de cadeaux n'est pas dangereuse, grisante pour celui qui donne, elle risque d'humilier celui qui reçoit. Sans rechercher de justification psychanalytique, relisons bonnement Labiche : « Je vous dois les plus douces émotions de ma vie. Sans moi vous ne seriez qu'une masse informe et repoussante ensevelie sous les frimas. Vous me devez tout. Je ne l'oublierai jamais » dit M. Perrichon avec la noblesse qui le caractérise.

Le personnel d'assistance technique doit tenir compte de cette situation pour comprendre l'attitude prise à son égard, et à l'égard des projets financés par les crédits étrangers : reconnaissance et satisfaction, peut-être ; mais mêlées avec la méfiance et l'irritation d'être contraint de demander secours. Il devra se faire très discret et très patient pour être accepté. Encore aura-t-il parfois l'impression d'être tenu un peu à l'écart. Ne serait-il pas préférable d'attendre des demandes plutôt que prendre l'initiative de dons. Ne vaudrait-il pas mieux proposer les investissements comme un échange de services réciproques ? Ne serait-il pas souhaitable de donner à ces générosités le caractère anonyme d'une contribution internationale ?

Pour conclure, il faut peut-être souligner que, dans de trop nombreux pays, l'accent est mis sur les aspects négatifs du genre « Lutte contre l'exploitation colonialiste », plutôt que sur ce qui est positif « édification du socialisme africain » par exemple. Trop souvent, aussi, on compte sur des remèdes extérieurs, sans rechercher à modifier les hommes et les collectivités par le dedans. Cet aspect est pourtant décisif. Des expériences de coopératives, de commerce d'état, etc.. peuvent échouer, non parce que les responsables sont mauvais techniciens, mais parce qu'ils n'ont pas suffisamment de sens civique ou d'honnêteté, de stabilité dans la décision ou d'énergie.

## LE « PARTI » ET LA MOBILISATION DES MASSES

Il faut aller plus loin : le progrès de l'Afrique exige le labeur et l'enthousiasme de tous. La première, la Guinée a essayé courageusement des « investissements humains ». D'autres pays l'ont suivie avec plus ou moins de bonheur. Si le travail est appliqué à des projets rentables qui apportent une amélioration quelconque, une richesse nouvelle, le peuple l'acceptera et prendra peut-être l'habitude de relever le défi. Mais, si les collectivités sont dérangées de leurs travaux habituels pour des efforts spectaculaires et peu utiles, elles risquent de se lasser. Les masses acceptent les sacrifices qui leur sont demandés si elles ont l'espoir d'en voir sortir quelque chose. On dépasse alors la technique économique pour aborder le domaine plus large de la politique.

En effet, la mobilisation de l'opinion suppose l'élaboration d'une doctrine et la mise sur pied d'une organisation des partis. Le R.D.A. avait, probablement, été le premier à encadrer la population de façon durable, en dehors des périodes électorales. Il incarnait peut-être une idéologie politique, mais il répondait à bien d'autres besoins, gérait des coopératives, tenait lieu de syndicats, rendait la justice... Depuis 1958, les partis ont pris de nouvelles attributions, donnant aux collectivités mineures : villages ou cantons, la structure qui leur faisait défaut, avec le retrait des autorités coutumières, contrôlant les fonctionnaires territoriaux (préfets ou sous-préfets) qui représentent pourtant l'État, animant leur action et leur permettant d'agir sur la population.

On a signalé, à juste raison, le rôle important joué par les femmes et les jeunes au sein des partis. Là, se dessinait une concurrence avec les mouvements de jeunesse, souvent dirigés par les églises. Dans plusieurs pays, ces mouvements ont dû disparaître, dissous par le gouvernement. En effet, le parti qui veut être la seule expression et la seule âme de la nation ne tolère pas de concurrence. Les syndicats lui sont étroitement inféodés.

Le système du parti unique s'étend. Beaucoup de partis anciens avaient une assise tribale et se sont révélés incapables de dépasser

ser les cadres étroits d'une ethnie. Ils paraissent donc comme des forces du passé, accentuant les divisions, puisqu'ils n'avaient pu organiser leur recrutement et leur propagande sur le plan national. Les rares organisations qui avaient su transcender les querelles locales étaient, par opposition, facteurs d'unité, de progrès et de paix. Il faut quelquefois considérer le parti unique sous cet angle pour comprendre son attrait auprès des citoyens soucieux de calme. En outre, le système était commode, et il était conforme à celui en usage dans les démocraties populaires.

La Guinée, toujours citée en exemple, s'est orientée la première en ce sens. Avec l'indépendance, l'existence de partis multiples devient de plus en plus rare. Côte d'Ivoire, Mali et Togo vivent sous ce régime du parti unique depuis 1958. Puis en 1960, le Dahomey, en 1962 le Tchad, la R.C.A. et le Congo-Brazzaville. Partout, l'attitude contre les opposants se durcit : on connaît les condamnations de Bamako ? Mais il y en eut en 1960 à Bangui et à Brazzaville ; en 1961 à Porto-Novo, au Togo et en Guinée ; en 1962 au Tchad. Des complots vrais ou faux, graves ou menus, sont dénoncés et poursuivis ; généralement la repression n'est pas terrible : prison, résidence surveillée, plutôt que fusillades. Les Africains donnent l'exemple de la modération dans la dureté.

#### DOCTRINES POLITIQUES OU CULTE DE LA PERSONNALITÉ

Si l'organisation est suffisante pour permettre une action efficace, la doctrine n'est peut-être pas assez élaborée pour susciter enthousiasme et dévouement. Les partis se groupent en effet autour d'un homme plutôt qu'autour d'une idée. Depuis 1958, ce qui était tendance de fait va devenir règle de droit avec le développement des Pouvoirs présidentiels. On assiste un peu partout à une concentration de l'autorité. Dans certains pays même, on peut se demander si le Président n'hérite pas un pouvoir sacré qui vient du fond des temps : Kwame Nkruma, porte le titre d'Osagyefo, Sékou Touré est salué du nom de Nsili (l'éléphant, emblème du R.D.A. de 1958) et aime à évoquer Samory Touré, le conquérant des années 1900...

Ce système de commandement personnel peut se justifier par le désir d'éviter querelles et concurrences. Il risque d'aboutir à une centralisation excessive en écrasant le Président sous une masse d'affaires de faible intérêt pour lesquelles il ne veut pas déléguer ses pouvoirs. Cela se comprend malheureusement : les équipes ministérielles ne sont pas soudées par l'adoption d'un Credo commun, par la soumission à une doctrine, mais par le prestige d'un homme. Les défections et les trahisons n'y sont pas rares. Dans les révolutions qui se sont succédées depuis 1962, au Sénégal, au Dahomey, au Congo, au Gabon, une querelle à l'intérieur de l'équipe dirigeante était à l'origine du mouvement.

#### NATIONALISME ET REVENDICATIONS TERRITORIALES

L'arsenal idéologique des partis est souvent médiocre. Il n'y a pas à s'en étonner puisqu'il s'agit de rassemblement autour d'un homme. On évoque assez souvent l'unité nationale. Il s'agit de dépasser tribalisme et régionalisme pour souder ensemble des populations dont les traditions historiques, les religions, les cultures sont diverses. Entreprise difficile et nécessaire. Par la propagande, par les rencontres au cours des congrès, certains partis ont obtenu des résultats appréciables en ce sens. Plus rarement, l'accent a été mis sur l'égalité : Mauritanie, Sénégal et Niger semblent seuls à avoir soulevé cette question.

Du point de vue de la politique extérieure, peu de questions locales, frontalières, ont été soulevées. Cela démontre à la fois une volonté de conciliation et le faible intérêt accordé à la notion de territoire. Avant l'indépendance, des campagnes avaient été lancées à ce propos. Au Togo, en particulier, les Ewes avaient fait grand bruit parce que des frontières les séparaient de leurs frères du Togo Britannique et de la Gold Coast. C'est autour de ces revendications que s'est édifié le C.U.T., parti qui a pris le pouvoir avec Sylvanus Olympio. Le Ghana indépendant a absorbé le Togo Britannique et, malgré quelques protestations du Togo ex-français, il n'a plus été question de rien. L'opinion internationale et celle de

l'O.N.U., faciles à émouvoir quelques années auparavant, n'ont pas semblé alertées. Au Cameroun, l'idée d'unification des deux Cameroun (anglais et français) était lancée vers 1952. Deux ans après, d'autres groupes politiques préconisaient une autre unification : la récupération des territoires exigés par l'Allemagne, après le « coup d'Agadir » en 1911 et repris en 1914. Et l'on voyait des partis supposés nationalistes consacrer leurs efforts à retrouver les frontières très provisoires du colonialisme allemand, que ne justifiait aucun intérêt local. Le caractère un peu dérisoire de ces revendications territoriales montre simplement qu'il y avait là une expression symbolique d'un malaise encore inavoué. N'importe quel autre symbole aurait pu montrer le même mécontentement : certains manifestaient leur nationalisme en écrivant *Kamerun* à l'allemande. Au Sénégal ; la Gambie, enclavée dans le pays, séparant la Casamance du reste du territoire, cause une gêne bien réelle, mais qui ne passionne personne. Des négociations sont en cours.

Tout cela montre à l'évidence combien il est facile de créer des problèmes. Et une phrase revient à l'esprit, où Tibor Mende expose les opinions diverses émises à propos de l'attaque chinoise de 1959 contre les frontières de l'Inde : « On dit aussi que la Chine exploitant les aspirations des jeunes états de plusieurs continents remettrait en question toutes les frontières établies dans le monde par les puissances coloniales afin de se forger une arme qui pourrait lui servir un jour.<sup>1</sup> » Néanmoins, jusqu'à présent, peu de revendications territoriales se sont élevées.

#### BALKANISATION ET SENTIMENT DE FRATERNITÉ RACIALE

Cela tient peut-être à la volonté affirmée par tous de maintenir une fraternité africaine. En 1959, des tentatives diverses essayaient d'éviter la « balkanisation » totale et de sauver quelque chose de l'unité des Fédérations d'A.O.F. ou d'A.E.F. La fédération du Mali (Sénégal-Soudan), se brisa de façon

1. TIBOR MENDE, *La Chine et son ombre* (Éd. du Seuil, 1960).

brutale. Le Conseil de l'Entente dont Houphouët était l'animateur avait retrouvé la méfiance des colonies du Sud contre les « tendances centralisatrices de Dakar ». Aucune autorité politique ne put s'imposer. Le Gabon, pays riche, avait toujours manifesté quelque humeur de participer, par le budget fédéral de l'A.E.F., à l'entretien des contrées deshéritées du Tchad ou de l'Oubangui ; attitude semblable — pour les mêmes causes — à celle de la Côte d'Ivoire. Pourtant, des institutions communes purent se rétablir. La géographie mène à cette unification : Pointe-Noire est le seul port de la R.C.A. et du Congo. Brazzaville est la place de transit exigée par la rupture de charge ; le fleuve Congo est la voie économique. Pour le Tchad, l'hésitation est permise : il y a un trafic routier par le Cameroun et les projets de chemin de fer Douala-Tchad peuvent changer la face des choses.

Mais ces éventuels groupements régionaux n'épuisent pas la question. Les problèmes économiques n'ont pas un rôle déterminant. La fraternité africaine existe avant tout calcul comme une sorte de réflexe viscéral. Malgré certaines accentuations de la propagande, il ne s'agit pas d'une solidarité des opprimés, puisque l'Éthiopien ou le Libérien, le noir américain ou haïtien, sont reçus comme frères. Certes, les discours des hommes politiques résonnent de lutte contre le colonialisme, d'aide aux peuples asservis... Mais à côté de tout cela, il y a une solidarité raciale. Sentiment inquiétant parce qu'élémentaire, purement affectif et rebelle à tout contrôle rationnel. Rien n'est perdu tant qu'il s'agit de solidarité, même si les préférences mènent à l'injustice. Mais le racisme peut mener à la haine raciale. Et c'est tellement facile d'avoir, à portée de discours, un responsable anonyme à dénoncer. D'autant que, en général, les gens avisés ne prennent pas au sérieux toutes ces diatribes. Même pour l'auteur du discours, ce sont fleurs de rhétorique. Mais, le peuple, moins subtil, a tendance à croire ce qu'on lui raconte. Ne va-t-il pas tenir pour responsables de sa misère et de ses déceptions, ces colonialistes qu'on lui dépeint toujours aussi sanguinaires qu'avidés ? Des incidents sont toujours à craindre, qui dépasseront la volonté de ceux qui les ont pro-

voqué. L'histoire du Congo-Léopold de 1960 illustre malheureusement cette évolution.

« NÉGRITUDE »

Certains écrivains, réfléchissant à la diversité des cultures, avaient pressenti qu'il y avait une unité foncière de la civilisation et de la psychologie africaine. Des spécialistes de l'ethnologie ou de la psychologie ont évoqué cette idée à propos de points de détail. Mais c'est Senghor qui a, le premier, expliqué ce qu'était la « négritude ». Cette fois, le panafricanisme peut reposer sur une base sérieuse : des frères se retrouvent non seulement dans les liens du sang, mais dans une philosophie commune. Face à la raison, se dresse l'intuition. Face à l'esprit, l'âme, face à la volonté, l'enthousiasme. Cet humanisme, respectueux de la diversité des civilisations, peut fournir une base aux idéologies politiques. L'intérêt que Senghor porte au P. Teilhard de Chardin montre bien qu'il ne se limite pas au monde noir, et que l'Humanisme qu'il préconise est soucieux d'harmonie universelle.

Le panafricanisme est pourtant une donnée essentielle de la politique de ces pays, et les références à l'unité africaine sont peut-être plus nombreuses dans les discours politiques que les passages sur la patrie. Outre les sentiments profondément sentis exposés ci-dessus, n'y aurait-il pas le désir de compenser, par une unité à l'échelle continentale, toutes les divisions tribales encore si proches. La politique interafricaine, riche de congrès et d'échanges de vues, est également plus flatteuse et plus facile que le gouvernement quotidien où la monotonie des tâches quotidiennes ne laisse guère place à l'envolée des idées, où la modestie des objectifs et des résultats peut décevoir ceux qui rêvent de vastes théâtres d'opération, où l'on risque toujours, en se colletant avec le réel, de tomber sur un échec. Toujours est-il que l'Afrique semble souffrir d'une hypertrophie de la politique internationale. Coûteuses, les réunions et les conférences sont surtout grandes dévoreuses de temps, et elles ont le défaut de détourner l'attention des hommes compétents des petites questions locales — qui seraient solubles — pour les fixer sur des horizons trop vastes, où tout se dilue.

## DIFFUSION DES DOCTRINES DANS LES FOULES

Mais tout cela concerne les gouvernements. Les peuples suivent-ils activement leurs chefs ? Partagent-ils leurs idéaux ? La personne des présidents domine tout. Et les présidents y sont sensibles car ils usent de leur charme pour mener les masses : estrades, micros, discours, jusqu'ici tout cela a été efficace puisque la participation électorale a toujours été importante — ironique, l'occidental dirait souvent trop importante.

En effet, depuis le régime du parti unique, le nombre des suffrages exprimés s'est élevé. De bons esprits estiment que c'est normal ; l'africain aimant à vivre dans un climat d'unanimité et cherchant au contraire à s'écarter quand il y a des concurrences. Cette solidarité n'a pas empêché des chutes retentissantes, et parfois dramatiques : on se souvient de l'assassinat du Président Olympio, de la révolution sénégalaise se concluant par l'inculpation de M. Mamadou Dia, du départ de l'Abbé Fulbert Youlou, du coup d'état contre M. Léon M'Ba. Colosses aux pieds d'argiles, les chefs d'état ne risquent-ils pas de se laisser aller soit à la tyrannie, soit aux surenchères les plus démagogiques. Ici encore, il faudrait que le peuple soit éduqué politiquement ; il doit comprendre que les miracles sont rares, quels que soient les dirigeants, que les transformations sont lentes à réaliser, que l'effort doit être poursuivi avec persévérance pendant quelque temps avant l'apparition de résultats. Il faudrait que tous comprennent que le discours doit trouver sa conclusion dans l'action et le dévouement au bien public.

A chacun des points de cette étude sur les organes de la vie sociale, nous retrouvons cette nécessité d'assurer à la population un contrôle sur tout ce qui se fait à son profit. Les communautés de base nous montrent que chefferie et village sont en général des cellules vivantes. Les pouvoirs doivent être bien définis, une gestion doit permettre à la population et à ses représentants de s'exercer au maniement des affaires. Les administrations publiques elles aussi doivent avoir constamment le souci du contact avec le peuple, surtout les administrations centrales qui risquent de se complaire dans des problèmes

abstrait. L'État enfin a besoin du contact le plus étroit avec les masses. Le pouvoir personnel a besoin d'enthousiasmes alimentés par des doctrines cohérentes, tant économiques que politiques, sinon il est à la merci de l'inconstance de la foule. En conclusion, il faut ajouter que toute construction suppose une évolution simultanée des techniques, des caractères et des intelligences ; le progrès d'une mince élite ne suffit pas, il faut que la masse y participe. En fin de compte, toute évolution ou toute révolution doit se faire de pair avec une conversion des mentalités et une intégration des idées au sein d'un ensemble harmonieux des valeurs culturelles.



## *Religions*

L'évolution qui marque toute la vie africaine, de l'économie à la sociologie ne manquera pas d'avoir des répercussions sur les religions. Celles-ci d'ailleurs ne peuvent laisser indifférents les politiques. Trouvant en elles des ressorts pour animer la population, n'essaieront-ils pas de les utiliser — ou, s'ils échouent, de les briser et de ruiner l'influence des religions sur les masses.

Trois groupes de religions se trouvent en présence : les confessions chrétiennes, l'Islam et les cultes autochtones anciens que l'on appelle parfois cultes du terroir. Faut-il essayer entre elles une classification, attirer l'attention sur un aspect qui peut paraître dominant : juridisme ou moralisme, mystique ou magie. En fait tout peut se trouver mélangé. L'Islam souligne volontiers les aspects juridiques : il est lié à un code, il attribue beaucoup d'importance à toutes sortes d'observances matérielles, d'ablutions, ou d'interdits alimentaires. La vie religieuse semble dominée par un contrat entre l'homme et Dieu. S'il croit et s'il pratique les cinq piliers de l'Islam, le musulman sera sauvé. Mais se limiter à cela serait faire bon marché de toute la tradition mystique des soufis. Le moralisme est important certes dans le christianisme. Mais l'aspiration à la vie contemplative l'est théoriquement autant. Les religions de la Côte du Bénin mettent l'accent sur la vie mystique, sur la fusion du croyant avec la divinité : on connaît bien ces cérémonies où le Dieu, après chants et danses, prend posses-

sion d'un assistant. Mais elles ont aussi tout un réseau d'observations qui donne un caractère juridique aux relations avec le sacré. Chaque religion peut donc être sollicitée dans une direction ou dans une autre selon les circonstances, selon le tempérament des fidèles.

Bien qu'il soit souvent mêlé au religieux, le magique peut — et doit en être séparé. L'attitude d'esprit est en effet toute différente. Le croyant sollicite les faveurs de la divinité tandis que le mage veut ravir la puissance des dieux. La distinction est bien nette — et satisfaisante pour l'esprit — ce qui n'empêche pas certains gestes d'être difficiles à classer.

On pourrait proposer un autre critère de classification et tenir compte des possibilités de diffusion. Certaines religions s'adressent à toute l'humanité, d'autres se limitent à un groupe réduit. L'Islam, le Christianisme sont des religions universelles qui peuvent se répandre dans le monde entier; bien plus, elles font un devoir à leurs fidèles de diffuser leur message. Au contraire, seuls les membres de la famille peuvent participer au culte de l'ancêtre, seuls les habitants du pays peuvent participer au culte des Génies du terroir. Ce critère d'universalisme crée une distinction au sein des religions autochtones. Certaines d'entre elles sont susceptibles de diffusion hors de la région où elles sont nées. Le succès du « fétiche de San » en Haute-Volta ou en Côte d'Ivoire, l'expansion en quelques années de l'« Atigare » ghanéen en Côte d'Ivoire et au Togo le prouvent amplement.

## 1. RELIGIONS DU TERROIR

Personne ne s'étonnera de leur diversité sur l'immensité du continent. Autour d'un fonds de doctrines communes, des cultes d'ancêtres ou de mânes dominant ici tandis que des associations secrètes ont organisé ailleurs un rituel et des initiations, et que dans une zone particulière, au Bénin, tout un panthéon de divinités, issu de l'ancestraltrie, jouit d'un culte bien organisé.

## ÉLÉMENTS COMMUNS

Un fonds de croyances communes mérite d'être rappelé. Trop vague pour laisser penser à une origine unique, il permet cependant de replacer certaines idées dans un ensemble. A peu près partout les hommes croient en un Dieu créateur, mais ils ne lui adressent guère de prières : puisqu'il est bon il n'y a rien à craindre de lui, inutile de faire effort pour se le concilier.

De nombreuses cosmologies font état d'un héros civilisateur, sorte de Prométhée ou de Messie. Ce nouvel Adam n'est pas le père du genre humain. Mais c'est à lui que l'Humanité est redevable de toutes sortes de progrès. Souvent en effet, la création a dégénéré et l'homme, accablé par le malheur, a besoin d'obtenir des dons nouveaux de Dieu. Le médiateur s'y emploie avec succès, tantôt par son courage, tantôt par ses ruses.

Diverses forces surnaturelles, mal définies, sont susceptibles de s'incarner dans des rochers, des astres, des fleuves, des montagnes. Le tonnerre, la pluie, sont interprétés parfois comme manifestations de divinités et la terre nourricière est révéérée comme un personnage divin.

Les ancêtres enfin jouent un rôle essentiel. Le Héros civilisateur n'est-il pas une synthèse de tous ceux qui nous ont devancés, maintenant la flamme de l'évolution, organisant les peuples, guidant leurs déplacements... Le culte des morts est fréquent et l'on rencontre assez souvent un culte des crânes, ceux-ci, reliques insignes des défunts, sont préparés après être restés en terre pendant un certain temps, enfermés parfois dans desalebasses richement brodées de perles, honorées périodiquement de libations de bouillies de mil ou du sang des poulets sacrifiés. Comme on le voit, des systèmes religieux fort divers laissent des traces dans le monde africain.

Conformément à l'ontologie, décrite plus haut, où les êtres apparaissent comme des forces perpétuellement en mouvement, en croissance ou en diminution, la création est en état d'équilibre précaire. Le moindre acte irréflecti peut avoir les consé-

quences les plus dramatiques sur l'ensemble du cosmos : il est donc nécessaire de maintenir l'ordre du monde en maniant chacune des forces en présence. Tous les cultes sont donc possibles et profitables. Comme dans la Rome antique, l'Afrique païenne est prête à recevoir et à adopter toute puissance surnaturelle : elle lui trouvera une place quelconque entre le Créateur de toutes choses et les ancêtres.

#### RAYONNEMENT LIMITÉ DES CULTES D'ANCÊTRES

Dans un certain nombre de populations, ceux-ci restent au centre de la vie religieuse, tout tourne autour d'eux. Disposent-ils de pouvoirs personnels ou sont-ils simplement des intermédiaires entre les communautés qui les invoquent et les puissances surnaturelles ? Les idées varient certainement, mais une conséquence est évidente : si l'ancêtre est honoré en tant que tel, le culte ne peut pas s'étendre hors de sa descendance, ceux qui ne sont pas du sang lui sont totalement étrangers, et indifférents.

Il n'y a pas de clergé spécialisé pour parler à l'ancêtre, chaque famille choisira en général celui qui est son plus proche descendant, l'homme le plus âgé de la plus ancienne génération. Parfois une des lignées monopolise les fonctions sacerdotales. Mais le culte des ancêtres s'accommode bien de la dispersion et de l'éparpillement des familles.

Le rituel est fort simple ; chaque groupe familial est maître de sa liturgie : sacrifice d'animaux, libations de bouillies, de vin de palme ou de bière de mil accompagnent une prière. Les rites s'accomplissent dans un lieu consacré par l'usage, auprès duquel l'âme de l'ancêtre est censée résider : sur un autel constitué d'un agglomérat de terre et de reliques — sur une poterie parfois vaguement anthropomorphe qui est le réceptacle de l'esprit, près d'un rocher, arbre... On reconnaît facilement ces emplacements à la présence des traces de sacrifices : traînées blanchâtres des bouillies, coulées brunes de sang, plumes, ossements de bêtes... Aucune terreur n'accompagne ces dévotions ; il est bien rare que l'on cherche à interdire ou à cacher les lieux de culte. Rites et objets ne sont pas

profanes certes, mais le sacré qui les entoure reste à la mesure de l'homme : il s'agit d'ancêtres et non pas du Dieu très haut.

Avec cette piété facile — et filiale — dans le sens le plus profond du mot, le caractère étroitement limité de ces cultes est frappant. La religion ne fournit aucun élément de cohésion pour la vie sociale. Les familles, les clans restent juxtaposés.

Il arrive pourtant que le culte des mânes soit susceptible de s'étendre largement, mais c'est au prix d'un changement total des perspectives et d'un avilissement des valeurs religieuses. Il peut arriver en effet qu'une relique, un tombeau, un autel, ait prouvé son efficacité. On met alors des objets en contact avec le lieu sacré pour en capter la force. Ces objets incorporés à un nouvel autel sont l'objet d'un culte qui devient autonome et à proprement parler fétichiste, puisqu'il est lié à des objets et en fonction de leur efficacité. A ce moment-là n'importe qui peut y être initié : il ne s'agit plus d'ancêtre ou de génie local, mais d'une force que l'on manipule. L'élargissement est payé chèrement par une retombée au niveau de la magie.

On rencontre bien entendu d'autres formes religieuses. Les puissances révérees sont parfois personnalisées et peuvent de ce fait conquérir une large audience, au-delà du cercle étroit des descendants d'un ancêtre ou des habitants d'un village. Fétichisme et culte d'une divinité spécialisée, sont des formes plus modernes et plus conquérantes que le culte des mânes. On peut le regretter car les valeurs religieuses de celui-ci sont certaines.

### *Les Sociétés initiatrices par-dessus clans et villages*

Les associations secrètes qui se sont développées, surtout en zone soudanaise, ne sont-elles pas une esquisse d'organisation religieuse capable de dépasser ce cadre si limité ? On met souvent l'accent sur leur aspect civique et social... Les Africains eux-mêmes y insistent. « C'était notre service militaire » disait un vieil Éwondo à propos du rite camerounais *So*. En effet ces sociétés groupent les jeunes gens et leur font subir diverses épreuves : au cours d'une réclusion parfois longue

de plusieurs mois, ils vivent dans un dénuement total, subissent sans broncher les brimades de leurs aînés : des scènes de flagellation, des batailles au bâton font partie des épreuves. Tatouages, mutilations dentaires ou sexuelles, circoncision des garçons, excision des filles, y sont intégrés. Chez les Pahouins du Cameroun et du Gabon, l'initiation au So comportait un parcours extrêmement pénible avec reptation dans les épines, traversée d'un arbre creusé peuplé de fourmis... Au cours de cette retraite en brousse, les enfants apprennent diverses techniques, on leur enseigne les traditions de leur peuple et les hauts faits de leurs ancêtres.

La société joue un rôle considérable dans l'organisation sociale. Elle crée des liens de camaraderie solide entre tous ceux qui ont été initiés ensemble, elle en fait une classe d'âge bien organisée avec ses chefs et ses dignitaires et l'on songe aux « conscrits » de nos villages qui se rassemblent par « classes » pour festoyer ou préparer des farces, et qui jadis travaillaient en commun. A un niveau plus élevé l'association joue encore un rôle important. Ses retraites d'initiation réunissent parfois des jeunes gens de plusieurs villages, ses dignitaires de haut grade contrôlent ou inspirent ce qui se fait dans chaque localité. C'est ainsi que le *Poro* maintient une cohésion dans une collectivité ethnique importante par-dessus une poussière de villages et de chefferies. C'est au sein de ces assemblées que les leaders de communautés que rien ne rapprocherait, peuvent se trouver réunis et élaborer des décisions communes.

Le rôle religieux de ces sociétés ne doit pas être oublié. Au cours de l'initiation l'enfant apprend poèmes ou chants résumant la cosmologie traditionnelle. On lui révèle une partie des secrets, des symboles qui dissimulent les croyances religieuses. Chez certains peuples, les révélations se poursuivent jusqu'à la vieillesse : l'homme continue à progresser en science, comme il doit progresser en vertu, jusqu'à sa mort. Au-dessus des cultes d'ancêtres, propres à chaque famille, l'association veille à la transmission d'une connaissance religieuse et métaphysique.

Parfois, la chose a été signalée en Oubangui, des divinités

locales, esprits des fleuves ou mânes divinisés atteignent un grand renom, et par le canal d'une association vouée à leur culte acquièrent une place dominante dans le panthéon. En effet, à côté des associations d'initiations où chacun passe, d'autres sociétés existent regroupant pour le bien et malheureusement aussi pour le mal des adhérents volontaires. Certaines ont dégénéré, glissant de la religion à la magie, devenant même parfois vulgairement criminelles, comme les « hommes-panthères » dont on parle un peu partout.

#### POLYTHÉISME ORGANISÉ : LES VODOUNS ET LEURS POSSÉDÉS

Les cultes des grands Vodouns du Dahomey ou du Nigéria montrent une évolution totalement différente des religions traditionnelles. Nous sommes ici en présence d'une mythologie compliquée et souvent confuse, dont les récits divergent selon les lieux : tel orisha est présenté ici comme l'épouse, ailleurs comme le fils de tel autre. La hiérarchie entre les divinités est floue et changeante. Il s'agit d'un polythéisme, chaque personnage divin ayant une personnalité bien marquée, des aventures originales, des pouvoirs et des attributions particuliers. Mais derrière toute cette foule trône un grand Dieu dont on parle rarement.

Plusieurs orisha — tous peut-être — sont les ancêtres divinisés de hauts personnages (rois, fondateurs de cités). Ces cultes de mânes, limités en principe aux descendants de l'ancêtre, ont réussi à devenir religion universelle. Il a suffi pour cela que la personnalité de l'ancêtre s'éloigne, que ses pouvoirs surnaturels s'affirment et se diversifient : devenu dieu il peut adopter comme fils un fidèle issu de n'importe quelle race.

Cette religion a inspiré le Vodou des Antilles et du Brésil : les esclaves déportés en Amérique ont amené avec eux leur culte.

La religion, en reprenant racine dans le nouveau monde, surmontait un dépaysement qui la contraignait à réviser tout son symbolisme. Elle dominait un bouleversement total des cadres sociaux et des modes de pensée. Enfin elle se réimplan-

tait malgré l'absence probable d'initiés de haut grade et de clergé.

En effet, on trouve ici un clergé spécialisé : « Il y a quatre catégories de prêtres (écrivait Le Hérisse à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). 1. Vodounnon (possède le fétiche) grand prêtre, habite près du temple, dépositaire des secrets de la divinité ; seul il connaît les prières et les feuilles qui lui sont réservées ; seul, les jours de sacrifice, il pénètre près des autels, un simple serre-tête blanc le distingue des autres prêtres qu'ornent des colliers de cauris, des bracelets, des tutus bariolés et qui l'attendent prosternés devant l'entrée du temple. Il ne participe ni aux danses ni aux processions publiques. Il y est représenté par 2. Hounso, son adjoint, son délégué qui danse en tenant sur ses épaules les animaux qui seront sacrifiés. Le fétiche descend alors en lui, il le porte. 3. Les Vodounsi voués au culte du fétiche (sous sa dépendance). Enfin 4. Vodoun Legbanon qui incarne le Legba<sup>1</sup>. » La présence d'un grand prêtre qui dirige le culte, sans se mêler à la foule, est l'élément essentiel grâce auquel l'unité de croyance a pu se maintenir malgré l'expansion des Confréries.

Les Vodounsi n'ont guère de rôle dans l'organisation et la direction des institutions religieuses : « initiés », officiants subalternes que le dieu possède, ils sont simplement la cheville ouvrière des cérémonies. Désignés par une transe ou voués par leurs parents, ils sont reclus quelque temps dans un « couvent fétiche » où le rituel leur est enseigné ; ils travaillent pour la divinité ou pour son prêtre, leur famille donne des cadeaux pour les entretenir ou les racheter ; ils sont vraiment les « bêtes de somme », les « chevaux des dieux ».

La crise de possession se déclanche en général au cours d'une séance de danses et de chants : les sujets tombent en catalepsie, ils sont « tués » par le fétiche. Des soins appropriés les « ressusciteront ». Mais c'est là une nouvelle naissance et toute une éducation débute qui va occuper leur réclusion. Le dieu alors est fixé en eux et se manifeste par des périodes d'ivresse

1. VERGER, « Notes sur le culte des Orisa et des Vodoun », IFAN, 1957, citant LE HÉRISSE, *L'ancien royaume du Dahomey*.

sacrée : l'aspect mystique de la religion est donc très accentuée avec cette intrusion du dieu dans la personne même du fidèle. Les religions de la côte du Bénin, aptes à être universelles, sont en même temps adaptées à l'individualisme, puisque le tempérament de chacun peut s'y exprimer librement. Non pas que tous les fidèles choisissent leur dieu : par tradition familiale, par hérédité paternelle, ils sont soumis à tel fétiche. Mais leur rôle peut être plus ou moins actif.

Mânisme et animisme se rencontrent ici, comme se rencontrent la mentalité religieuse, à base de vénération et d'imploration, et la mentalité magique qui traite les forces surnaturelles comme le technicien traite des objets.

« La définition d'un orisa est complexe ; s'il représente bien une force de la nature, ce n'est pas une force déchaînée et incontrôlable, il n'en est qu'une force assagie, disciplinée, fixée, formant une chaîne dans les relations des hommes avec l'inconnaissable. Un autre chaînon est constitué par un être humain divinisé... qui avait su établir ce contrôle, cette liaison avec la force, l'asseoir, la domestiquer, nouer entre elle et lui un lien d'interdépendance par lequel il attirait sur lui et sur les siens l'action bénéfique de cette force et dérivait ce pouvoir destructeur sur ses ennemis ; en contre partie, il faisait à cette part de force fixée, sédentaire, les offrandes et sacrifices nécessaires à entretenir sa puissance, son potentiel, sa force sacrée...<sup>1</sup> ».

Les cultes du terroir présentent donc mille aspects où l'on devine pourtant des traits communs. Le culte des mânes semble en être l'une des bases. Des sociétés d'initiation viennent parfois s'y superposer. Leur rôle est plus civique que religieux. Au Dahomey, au Togo et en Nigéria le culte des grands Vodouns, issu d'une ancestrolâtrie, a engendré une religion très vivante, orientée vers le mysticisme le plus débridé.

Cependant des religions révélées ont pénétré fortement parmi certaines populations.

1. VERGER, *op. cit.*

## 2. ISLAM

L'implantation de l'Islam est déjà fort ancienne.

Malgré sa durée elle a laissé subsister maintes traces de paganisme, et aux yeux des musulmans, beaucoup d'erreurs. Aussi l'Islam africain sent-il qu'il a besoin de réformes.

### AIRE D'EXTENSION DE L'ISLAM

L'Histoire et la Géographie doivent être invoquées à la fois pour expliquer la pénétration musulmane. Les franges du désert ont été les premières converties. L'Islam est venu en effet par voie continentale, diffusé, sinon par les pasteurs nomades, du moins par les commerçants venus d'Afrique du Nord. La vallée du Nil constitue un autre centre de diffusion, d'où l'Islam atteignit le bassin du Tchad. Enfin les esclavagistes de Zanzibar avaient pénétré jusqu'à l'actuelle Stanleyville, mais leur influence religieuse fut bien faible. On dit souvent que la forêt équatoriale et la zone infestée de mouches tsé-tsé ont marqué les limites méridionales des conquêtes musulmanes. Il est vrai qu'elles ont mis un terme aux raids des cavaliers peuls et sauvé ainsi l'indépendance politique de nombreux peuples. « Ce ne sont pas les cavaliers il est vrai, mais les marchands, qui ont diffusé l'Islam et il existe des flots musulmans fondés depuis longtemps par les commerçants musulmans au cœur même de la grande forêt; il est facile par contre de constater qu'une grande partie de la savane a résisté à l'islamisation<sup>1</sup>. » C'est l'existence de routes commerciales qui explique l'importance de certaines villes qui furent des centres de culture religieuse : Tombouctou, Gao et plus anciennement Oualata pour ne pas parler de Kano, Yola, Abéché.

1. J.-G. FROELICH, *Les Musulmans d'Afrique Noire* (éd. L'Orante), Paris, 1962, p. 77.

## HISTOIRE DE L'EXPANSION MUSULMANE : ROIS, CONQUÊTE, COMMERCE

Le rôle des facteurs historiques est plus grand encore. La conversion des rois et des aristocrates a précédé celle des peuples, souvent de plusieurs siècles. Dans certains cas en effet, la conquête a précédé l'Islamisation ; ailleurs, un roi astucieux a étayé son pouvoir sur la foi nouvelle, qui lui permettait de se fonder sur une base plus large que la tribu... l'observateur superficiel lierait volontiers la diffusion de l'Islam à l'existence de royaumes cohérents et relativement stables. Jadis le Ghana, le Mali et l'empire Songhay, plus récemment la théocratie toucouleure du Fouta Toro, les almamys de Fouta Djallon, les sultanats du Tchad ou les lamidats du Cameroun évoquent pour nous l'Orient des Muezzins, des Fantasia et des vêtements flottants. Les choses sont moins simples. Plusieurs groupes ethniques ont organisé une société à état sans abandonner leurs religions traditionnelles et l'on constate aisément que l'état centralisé n'est pas une nouveauté apportée par la civilisation « islamoïde ». Il est bien antérieur : il suffit de citer l'empire Mossi, les royaumes du Dahomey, ou ceux des Yoroubas.

Cependant la faible pénétration musulmane parmi les populations anarchiques paléonigritiques donne à penser. Un minimum d'organisation est nécessaire pour le commerce, et les commerçants sont les meilleurs prédicateurs de l'Islam.

Depuis le xviii<sup>e</sup> siècle les Peuls sont devenus d'actifs propagandistes ; l'extension de leurs conquêtes a marqué une extension de la terre de l'Islam. Non pas qu'ils aient toujours contraints ceux qu'ils subjugaient à faire profession de foi. Ils ont parfois même refusé de les convertir, préférant garder des réserves de *Kirdis* taillables et corvéables à merci. Mais l'atmosphère de ferveur était contagieuse : leurs vassaux, leurs alliés s'islamisèrent tandis que les connaissances théologiques et la dévotion s'approfondissaient chez les conquérants. Du Fouta Djallon au Tchad, les cavaliers d'Allah prenaient possession de l'Afrique.

Moins dramatique, l'odyssée des colporteurs Malinkés, Sonin-

kés, Dioulas ou Haoussas, était peut-être plus importante, car sans toucher aux structures politiques elle atteignait les masses. Le long des voies commerciales — généralement orientées Nord-Sud — gros et petits marchands de bétail, de poisson sec, de kola ont établi des hôtelleries, des magasins, relais de leur activité commerciale mais aussi de leur influence religieuse. Bien entendu, grâce à la paix coloniale, grâce à l'amélioration prodigieuse des voies de communication, grâce à l'imprimerie, la diffusion des idées a été infiniment plus active depuis 1920.

#### FLUX ET REFLUX

On dit parfois que la diffusion de l'Islam en Afrique noire est marquée par une série de flux et de reflux.

Dès 1050, un prédicateur berbère, Ibn Yacine, avait lancé les Almoravides, ses fidèles, sur l'état païen du Ghana. Ils se retournèrent ensuite contre l'Espagne où ils connurent une histoire glorieuse. L'Islam fut ainsi imposé aux classes dirigeantes des Soninkés et des Toucouleurs. Islam de nobles, qui n'atteignait pas le peuple et recula dès la mort du conquérant Abou Bekr (1087). Après cette phase berbère, vient une phase malienne, préparée dès 1050 par la conversion d'un Keïta, chef de Kangaba. La fin du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle et le début du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> voient l'apogée de cet empire musulman qui sombre dès le <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle sous les coups des païens, en particulier des Mossis. Si des îlots de croyants subsistent dans les villes, la masse rurale oublie ce qu'elle a pu connaître de l'Islam. A la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, les Songhays relèvent le flambeau de l'Islam, jusqu'à la conquête marocaine de 1591, qui va se révéler incapable d'organiser et d'administrer le pays. Au Tchad, le Kanem puis le Bornou font figure d'états musulmans au <sup>xv</sup><sup>e</sup> et au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles. Puis c'est la phase Peule. Karamoko Alfa le Lettré lance la guerre sainte contre les païens du Fouta Djalon (1725) et fonde la théocratie dévote et puritaine des Almamys. Le Fouta Toro subit la même évolution. Au Macina c'est un peu plus tard (1810) que Cheikou Amadou établit son royaume, réforme les mœurs, répand l'enseignement. Au

même moment le réformateur Ousmane Dan Fodio, dans le nord du Nigéria proclame la guerre sainte contre les émirs haoussas qui se disaient pourtant musulmans, lance ses cavaliers à la conquête du Nord Cameroun et de l'Adamawa et convertit même des Yoroubas.

Politiquement, on le voit, avances et replis se succèdent rapidement. On peut penser que les populations urbaines des régions soudanaises sont en présence de l'Islam depuis 7 siècles. Même s'il n'y avait pas eu effort de prosélytisme, un aussi long voisinage aurait marqué les esprits. Mais les ruraux, qui forment l'immense majorité, n'ont pu être vraiment convertis qu'à certaines périodes favorables, quand le contrôle du pouvoir garantit la tranquillité du pays, la sécurité des routes et des échanges.

#### CONVERSIONS ET PRATIQUE RELIGIEUSE

Quel est le mécanisme de la conversion ? A quels besoins, spirituel, intellectuel ou matériel correspond-elle ? Il faut dire d'abord la faiblesse des religions païennes : très liées aux lieux et aux groupes humains, elles sont difficilement exportables, si bien que l'émigré n'a plus rien à quoi se raccrocher. D'ailleurs la vue de la fraternité des croyants lui donne à penser. On a souvent noté que l'Islamisation correspond à une élévation sur le plan social. Le dogme et les rites sont séduisants. La croyance en Dieu unique ne choque pas le païen d'hier : le plus souvent ses légendes théogoniques la lui avaient enseignée. L'Islam séduit les jeunes gens car c'est une religion vivante, associée aux grands mouvements d'idées du monde moderne. Enfin sa morale est assez facile et n'exige pas de brusque rupture avec les anciens usages. Tels sont, semble-t-il, les motifs les plus fréquents des conversions actuelles.

La lenteur de la pénétration musulmane a-t-elle une influence sur la qualité des convictions et de la pratique religieuse ? Deux théories peuvent se soutenir : l'un dira que l'Islam, implanté depuis de nombreux siècles, a pu modeler la vie entière, non seulement dans son aspect religieux, mais en tout ce qui pourrait sembler profane. L'autre répondra qu'une si

lente transmission du message risque bien de s'accompagner de déformations, que les adaptations sont nécessairement des trahisons pour un musulman orthodoxe.

Comment nous apparaît donc cet Islam Noir ? « L'Afrique au Sud du Sahara, écrit Froelich, connaît trois cycles culturels islamiques : celui du Soudan nilotique témoignant d'une profonde arabisation... qui intéresse la République soudanaise, le Ouadai et le Baguirmi (au Tchad). — Le cycle du Soudan central qui s'observe chez les Haoussas, les Kanouris, les Kanembous. Islam aristocratique, ne faisant pas de prosélytisme : Islam démodé, peu ouvert au monde extérieur, qui vit renfermé dans les cités moyenâgeuses du Nigéria septentrional et qui applique un système de hiérarchie sociale compliqué. — Enfin, le cycle du Soudan occidental remarquable par sa diffusion dans les couches populaires, par ses confréries hétérodoxes et la puissance de ses marabouts. L'Islam y a pénétré la vie quotidienne, mais certaines formes de transition avec l'animisme y subsistent... »

Il est difficile de se faire une idée de la pratique religieuse musulmane. Les « 5 Piliers de l'Islam », obligatoires pour le croyant, sont la profession de foi en Dieu unique, la prière, le jeûne, l'aumône, le Pèlerinage. Certes les croyants affirment l'unicité de Dieu dans la Chahada. « Il n'y a de Dieu que Dieu... ». Mais beaucoup continuent à sacrifier à la terre, à la pluie ou aux fleuves. La tolérance dont fait preuve l'Islam s'explique-t-elle par le caractère conciliant des Noirs ou par leur manque de foi, comme s'ils cherchaient à se ménager des appuis dans tous les panthéons ? La prière est souvent une manifestation publique et certains croient que le respect humain y a largement sa place. Il est de bon ton de montrer sa piété et de conserver sur le front une trace de la poussière des prosternements. Le jeûne du Ramadan est assez généralement observé. L'aumône est versée au chef traditionnel, comme un impôt religieux : le chef a le devoir d'utiliser ces sommes pour le bien de la communauté et particulièrement pour l'hébergement des voyageurs.

Les connaissances religieuses sont souvent médiocres. Les écoles

coraniques doivent en principe permettre à l'enfant d'apprendre à lire et à écrire les caractères arabes. Le Coran ayant été révélé par Dieu dans cette langue, il est, en principe, obligatoire de l'étudier en Arabe. Inutile de dire que bien peu d'enfants réussissent à maîtriser cette langue difficile et à avoir contact avec le texte sacré. Ils en apprennent par cœur certaines sourates. L'absence de clergé rend encore plus graves ces lacunes de l'enseignement. Personne n'est là pour donner aux différentes idées et aux diverses pratiques la place qui leur revient, pour éviter que l'accessoire ne vienne primer le principal, personne n'est là pour enseigner avec autorité... L'Iman préside à la prière sans avoir un rôle liturgique particulier.

#### CONFRÉRIE ET MARABOUTS

Les confréries se sont-elles développées pour parer à cette lacune et pour donner au fidèle l'impression d'un plus grand encadrement ? Leur diffusion est caractéristique de l'Islam berbère et de l'Islam noir. En principe elles sont nées d'un désir de perfectionnement. Le maître exerce sur le disciple une sorte de direction de conscience et le disciple est protégé par la prière du maître. Tout cela peut dégénérer en idolâtrie : culte de l'homme qui a la baraka, fétichisme des formules récitées. D'autre part, il faut que les dignitaires des confréries soient profondément vertueux pour résister à l'« adulation » dont ils sont l'objet, aux cadeaux qui leur sont offerts, et pour garder, malgré les tentations de vie facile, le désir de perfection religieuse. Les marabouts cupides, exploitateurs et ignorants, sont plus nombreux que les saints, bien entendu. Et les grands maîtres des confréries n'exercent pas sur leurs moquadsams un contrôle bien précis. Aussi est venue une certaine désaffection qui a donné du prestige à des groupes nouveaux, plus dynamiques que les deux sectes traditionnelles, « quadriya et tidjanya ». La voie d'El Hadj Omar (Tidjanya), devenue modérée, est concurrencée par le hamallisme, xénophobe, révolutionnaire, illuminé. Certains disciples de cette secte estiment même que l'étude du Coran est inutile, ils simplifient la prière et attendent le retour en ce monde d'Hamallah.

L'accent est mis sur la morale, sur la pureté rituelle, tâtilonne, sur la discipline envers le marabout. Ils ont adopté une sorte de baptême de purification avec de l'eau ayant lavé une planchette où était écrit un verset du Coran. Yacouba Sylla, leur marabout principal, réside à Gagnoa et des foyers de la secte se regroupent en Côte d'Ivoire et au Mali. Les mourides sénégalais forment également un groupe assez éloigné de l'Islam orthodoxe. Ils s'en remettent entièrement aux prières et aux mérites de leur marabout pour leur salut éternel. Eux travaillent à son profit ou lui remettent leurs gains, méprisant les obligations des musulmans ordinaires. L'agriculture est pour eux une obligation de conscience. Les talibés groupés autour de leurs marabouts vont vers les zones pionnières et y ont défriché des espaces immenses consacrés à l'arachide, seule génératrice de revenus monétaires. Modeste peut-être sur le plan spirituel, leur activité est probablement excessive et destructrice sur le plan agronomique. Abatteur d'arbres, le mouride ne cherche pas à ménager la fertilité du sol qu'il exploite.

Même dans les sectes les plus orthodoxes, les abus ne sont pas rares. Les petits marabouts se livrent à la fabrication d'amulettes ; ils tiennent cabinet de diseurs de bonne aventure. Heureux encore quand ils ne pratiquent pas, à la demande de leurs clients, envoûtements ou lancements de sorts, toutes choses qui se désignent sous le nom bien évocateur de « maraboutage ». Un pieux musulman se doit d'être hostile à toutes ces sorcelleries qui supposent l'existence de pouvoirs supérieurs à ceux de Dieu même, ou, tout au moins, une fréquentation inavouable d'Iblis. Certains grands marabouts ne sont pas à l'abri des critiques : leurs interventions dans le domaine politique sont nombreuses. D'aucuns se sont vus éclaboussés et compromis par la faillite de coopératives dont ils étaient à la fois le seul animateur, le fondateur et le principal adhérent. On leur reproche de tolérer l'incompétence, l'ignorance de ceux qui devraient enseigner le peuple.

Il faut faire une place à part au mahdisme. Une confrérie de ce nom existe au Soudan et a des ramifications à Abéché et à Maroua. Mais l'état d'esprit dont elle procède est bien plus

étendu ; c'est le désir de renouvellement brutal, le mécontentement explosif qui a engendré en Occident les millénarismes. Le monde est corrompu, mais tout va bientôt changer par une série de miracles. Le Mahdi va venir pour rétablir la puissance de l'Islam. Avant la fin du monde, une ère glorieuse s'annonce. Issa Jesus viendra pour rallier les chrétiens à Mahomet... On devine le danger que ces croyances peuvent contenir pour la paix sociale. Périodiquement apparaissent des mahdis. L'un d'eux avait conquis Khartoum et infligé une défaite aux Anglais en 1885. Beaucoup d'autres surgissent, pour disparaître presque aussitôt.

#### RÉFORMISME

C'est également de cette insatisfaction — à la fois matérielle et morale — que naissent les mouvements réformistes surgis de divers côtés vers 1950.

Une doctrine commune les anime : les croyants détiennent la vérité. Dieu est avec eux. Si donc l'Islam ne règne pas sur le monde entier, si les musulmans doivent constater, à leur grande humiliation, qu'ils sont moins puissants, moins avancés que les Infidèles d'Occident, c'est qu'ils n'obéissent pas à la loi divine, qu'ils ont laissé se corrompre le message transmis par le Prophète. Il faut donc revenir à la révélation, la faire mieux connaître du peuple et la purifier de toutes les pratiques et superstitions qui la parasitent ; double courant par conséquent, l'un intellectualiste, orienté vers l'éducation, l'autre religieux, puritain et simplificateur.

Pour assurer l'enseignement de l'arabe, de la théologie, du droit musulman, maîtres d'école et professeurs sont nécessaires. Si le « karamoko » (lettré) de village se contente des cadeaux de ses élèves, il faut davantage à des personnages plus compétents. Certains grands marabouts, comprenant l'utilité du réformisme, ont payé des maîtres. Des commerçants riches mais illettrés, qui ne trouvaient pas de rôle à la mesure de leur importance et de leurs capacités dans la société traditionnelle, ont soutenu financièrement le réformisme. Les hommes instruits capables d'enseigner sont bien rares et leur

bagage est modeste. D'anciens étudiants de l'université Al Azhar au Caire ont fourni des cadres. Leurs connaissances n'étaient peut-être pas toujours suffisantes : « le cycle normal d'études dure 9 ans à Al Azhar et les étudiants noirs ne vont généralement pas au-delà de la 3<sup>e</sup> année. » D'ailleurs, leur ignorance de la culture européenne les gêne terriblement pour comprendre les besoins du monde moderne. C'était cependant un progrès appréciable et la volonté de restaurer la culture islamique et de diffuser la langue arabe était solide.

On voit apparaître ici une difficulté quasi inéluctable de la renaissance musulmane : tout passe par la langue arabe. C'est dire l'influence que peut prendre l'Égypte et le Proche-Orient. La négritude doit-elle céder le pas au panarabisme ? L'Afrique doit-elle renoncer à sa fierté nationale naissante et à son souci de modernisation ? Certains se sont efforcés de résoudre le problème en s'orientant vers une double culture, arabe et française.

Sur le plan religieux, beaucoup de réformistes s'en prenaient aux confréries — et aux marabouts — et semblaient séduits au moins extérieurement par les wahabites dont ils copiaient l'attitude dans la prière, les bras croisés, sans adopter leur intransigeance ni leur fanatisme.

Mais tout cela semble laisser un peu indifférentes les masses rurales. Déjà le réformisme s'embourgeoise et perd son élan, soit qu'il devienne une tarika comme les autres, soit qu'il soit calmé par l'indifférence. Le laïcisme en effet se développe. Interrogé sur l'évolution de leurs convictions religieuses, une proportion considérable d'étudiants musulmans déclare se détacher de la pratique. Les hommes politiques, tout en affirmant un attachement de principe à l'Islam, prennent à son égard un certain recul. Y a-t-il, comme on l'a dit parfois, une incompatibilité entre la vie moderne, active, fiévreuse même et l'Islam, qui suppose un rythme plus lent ? Les cinq prières quotidiennes sont en effet assez longues à réciter et entourées d'un cérémonial (ablution, prosternement) qui ne permet pas de les faire en n'importe quelle circonstance. On évoque parfois une incompatibilité entre la science moderne et la foi

musulmane. Il est certain que les positions très rigides de l'Islam sur l'interprétation du Coran ne facilitent rien : tout doit être pris à la lettre. Comment concilier alors les théories évolutionnistes et la création, par exemple. Il est probable enfin que l'agitation du monde moderne se fait sentir d'une autre façon : l'homme est arraché, distrait au sens où l'entendait Pascal, de toutes les questions d'ordre métaphysique dans lesquelles il se complaisait dans son milieu traditionnel.

Les hommes politiques ressentent une certaine méfiance à l'égard des dirigeants musulmans. Plus qu'une concurrence dans la faveur des masses, il faut voir une incompatibilité de doctrines. Nationalisme et panarabisme, patrie et communauté islamique, s'accordent mal. Le fatalisme musulman est peu propice à l'effort de construction que certains partis voudraient demander aux masses. Enfin, au Mali ou en Guinée, l'attitude des dirigeants semble inspirée des doctrines marxistes. L'Islam est jugé réactionnaire, peu moderniste, peu intéressé par le progrès économique. Aussi le parti au pouvoir n'hésite-t-il pas dans ses réunions, dans sa propagande théâtrale, à ridiculiser les marabouts. « Après s'être servi du réformisme contre l'Islam traditionnel, et de l'Islam malinké contre l'Islam peul, le gouvernement pratique aujourd'hui une politique anticléricale dirigée contre les marabouts, les maîtres d'école et les imams considérés, et pas toujours à tort, comme des obstacles à l'évolution du pays<sup>1</sup>. »

En définitive, l'Islam est donc en pleine évolution. Implanté anciennement, il a longuement sommeillé, avec des périodes de brusque réveil. L'Islam traditionnel, dominé par les confréries, préférant la dévotion parfois superstitieuse à la science, est attaqué par les réformistes, qui veulent un retour aux sources. Mais il est en même temps menacé par le laïcisme; « il est à craindre que le sentiment religieux s'attédie et que l'Islam noir ne dégénère en un genre de vie et un ensemble de coutumes. Peut-être cet Islam jouera-t-il un rôle politique en étayant le désir de certaines élites de déseuropéaniser l'Afrique ? Il risque dans ce cas de se transformer en

1. FROELICH, p. 316, *op. cit.*

fournier d'un impérialisme égyptien ou maghrébin peu souhaitable dans l'intérêt des Noirs ou de frayer la voie au marxisme qui sait trouver dans l'Islam un milieu favorable et qui en étouffe ensuite facilement la spiritualité <sup>1</sup> ».

### 3. CHRISTIANISME

L'implantation géographique du christianisme montre qu'il a été diffusé par des européens et qu'il subit la concurrence de l'Islam. Dans les régions profondément islamisées, le christianisme ne s'est pas développé. Il est totalement absent de la Mauritanie, quasi inexistant au Niger et au Mali, très faiblement représenté en Guinée (1,5 % de la population). Le Tchad et la Haute-Volta comptent une certaine proportion de chrétiens (4 à 5 %) — Côte d'Ivoire, Togo ou Dahomey ont des chrétientés déjà nombreuses — dans les pays équatoriaux enfin, la majorité des habitants — au Gabon, dans les deux Congo, où du moins une très forte minorité, comme en R. C. A. ou au Cameroun, est chrétienne.

#### IMPLANTATION RÉCENTE EN MARGE DE L'ISLAM

Alors que l'Islam est solidement implanté sur les bords du désert, le christianisme s'est diffusé à partir de la mer : en Guinée une bande côtière est assez fortement christianisée, tandis qu'à 50 ou 100 kms de la mer, l'influence musulmane domine. Au Sénégal, les chrétientés sont voisines de la côte (Thiès, Popenguine, Joal), tandis qu'à l'intérieur règne l'Islam. Le cas de Casamance doit être mis à part : ici ce n'est pas la proximité de la mer, mais la résistance à l'Islam qui explique la conversion.

La christianisation est relativement récente. Les Portugais avaient évangélisé le Congo <sup>2</sup>. A la suite du baptême du roi

1. FROELICH.

2. F. FIGAFETTA et DUARTE LOPEZ, *Descriptions du royaume du Congo et des contrées environnantes* (éd. Nauwelaerts), 1963.

Don Joao (1490), une société chrétienne se développa, de façon autonome. Un évêque congolais fut sacré à Rome en 1518, des livres furent imprimés en langue locale, un artisanat religieux fournit au culte des objets dont on a retrouvé quelques échantillons.

Puis tout disparaît vers 1600, à la suite des troubles intérieurs et d'invasions qui devaient ruiner la puissance du « Mani Congo ». Les guerres des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, puis la traite, entravèrent toute nouvelle tentative missionnaire. A partir du xviii<sup>e</sup> siècle, on voit renaître les projets et le xix<sup>e</sup> marque un nouveau départ. Dès 1792, la *London Missionary Society* commence à l'organiser. La lutte contre la traite explique certaines fondations, comme *Freetown* où les missions protestantes anglaises entreprennent dès 1820 un travail d'éducation sur les captifs libérés, tandis que les missions catholiques françaises s'installent à Libreville, au Congo, au Sénégal ; en 1848, la Congrégation des Pères du Saint-Esprit est fondée, celle des missions africaines de Lyon en 1854, les Pères Blancs en 1868.

Avec l'exploration et la pacification, les missions vont pouvoir progresser plus facilement vers l'intérieur.

#### ÉLITES TRADITIONNELLES, ÉLITES MODERNES ET CHRISTIANISME

Si l'on cherche à voir l'implantation du christianisme non plus en fonction de la géographie, mais en fonction de la sociologie, le caractère missionnaire apparaît avec évidence. Les élites traditionnelles manifestent souvent une certaine réticence vis-à-vis de ces nouveautés étrangères. Chefs et aristocrates sont attachés à leur culture nationale sur quoi ils basent leur pouvoir. Ils ont souvent un rôle religieux qu'ils ne peuvent abandonner. Ne sachant pas, ou ne pouvant pas intégrer le christianisme dans les coutumes, ils préfèrent s'en tenir éloignés. Mais la population côtière, christianisée depuis trois ou quatre générations et parfois bien plus, forme une élite qui s'impose dans l'intérieur. De nombreuses familles métissées depuis des siècles forment un milieu comparable à celui des Antilles ; les puissances coloniales ont trouvé parmi elles

nombre des cadres dont elles avaient besoin, — qu'il suffise de rappeler que c'est le général Dodds, Sénégalais de Saint-Louis, qui a conquis le Dahomey. Au Togo ou au Dahomey, les « Brésiliens », descendants rapatriés du Brésil fournissent aux états actuels une proportion importante de leurs cadres politiques. Ailleurs ce sont des populations purement autochtones, mais totalement acculturées à l'Europe qui ont fourni les premiers parlementaires, les fonctionnaires... Au Cameroun par exemple, l'influence des Doualas dans tout le territoire était immense. Et il a fallu les élections au suffrage universel pour que chacun saisisse combien leur nombre est infime (ils sont à peine 20.000). D'une façon générale, les chrétiens, familiarisés avec la culture occidentale, souvent scolarisés, constituent une forte proportion de l'élite moderne. La chose est particulièrement nette pour les protestants. Le contact avec la Bible est en effet essentiel pour les églises nées de la Réforme. Aussi les missions protestantes ont-elles multiplié les écoles : lire était pour elles une condition du salut. Lettrées, habituées à la discussion sur des sujets religieux et moraux, entraînées à prendre des responsabilités en dehors d'une hiérarchie, les missions protestantes ont été une pépinière de dirigeants de toutes sortes.

De 1920 jusqu'à 1950 à peu près, le prestige des groupes côtiers était considérable ; la plupart des postes leur revenaient dans le système colonial, comme les fonctions de leaders de l'opposition à ce système. Depuis une quinzaine d'années, l'intérieur s'est éveillé, portant au pouvoir des hommes acculturés de plus fraîche date et moins souvent chrétiens ; au Cameroun, par exemple, le leader-ship passait du député Alexandre Douala Bell au député André Mbida, originaire de la région de Yaoundé, puis au Président Amadu Ahidjo, originaire de Garoua.

Le christianisme était venu d'Occident : il profitait du prestige de l'Europe. Avec la poussée du nationalisme, et l'on pourrait même dire du racisme, cette origine étrangère peut maintenant le gêner. Certains africains parlent avec révérence du fétichisme ou de la magie : ils y voient « la science de leurs ancêtres » et leur attendrissement les éloigne de chercher ce

qu'il y a de véridique. Ailleurs, on affirme gravement que l'Islam est une religion de Noirs, inventée par les Noirs. A Mission Tove, dans le Sud-Togo, dont le nom indique bien l'ancienneté de la christianisation, des conversions à l'Islam sont enregistrées parmi des éléments politiquement actifs, et vraisemblablement pour des motifs politiques.

Matériellement, l'implantation des missions évoque celle des monastères du Haut Moyen Age européen. Édifices culturels, écoles, logement des enseignants et du clergé, ateliers, dispensaires, tous les bâtiments sont groupés. A proximité immédiate, un village abrite tous ceux qui se mettent sous la protection de la mission. Dans les agglomérations éloignées, des catéchistes assuraient l'encadrement de chrétiens et donnaient une certaine instruction religieuse. Mais cette méthode est discutée : le catéchiste a tendance à agir par voie d'autorité. D'ailleurs, pour tenir ce poste modeste, il n'est pas possible de faire appel à des hommes très instruits; dans un milieu qui s'est élevé, l'humble catéchiste n'a plus guère de prestige.

#### DEGRÉS DE PRATIQUE : DES MILITANTS AUX EXCOMMUNIÉS

On sait la difficulté que l'on rencontre à donner des précisions chiffrées dans un domaine aussi délicat. Des statistiques publiées par les missions catholiques, on peut toutefois tirer le nombre des pascalisants. Certes, ce chiffre doit être manié avec prudence, car certains documents de base restent simples évaluations. Toutefois on peut établir par comparaison avec la masse chrétienne, un indice de fidélité aux préceptes.

En général, le taux est assez élevé, et les taux les plus faibles, ceux de Ouida ou de Lomé (21 %) paraîtraient réconfortants à bien des curés de paroisses parisiennes. A côté de ces zones de pratique faible (Sud Togo, Sud Dahomey, Congo Brazza) se dessinent deux centres de ferveur : l'un s'étend sur la Haute-Volta (Ouagadougou, Nouna, Bobo Dioulasso), l'autre part du Cameroun (Yaoundé, Doumé) et va jusqu'en République Centrafricaine — avec des taux de 50 à 60 %.

Chez les protestants, les diverses églises sont entièrement indé-

pendantes et il est malaisé d'obtenir des renseignements chiffrés. Il semble cependant que le pourcentage de bons chrétiens soit élevé et que les cas de « péché public » entraînant excommunication soient relativement rares.

Certains Européens suspectent la profondeur des conversions et leur solidité. Médiocre christianisme disent-ils que celui de gens qui continuent à « faire des fétiches » et à se livrer à la magie, comme ils continuent à pratiquer la polygamie. Il est bien certain que le paganisme n'a pas disparu et que l'homme inquiet cherche à miser sur tous les tableaux. Cela est-il inconnu en Europe ?

Quant à la polygamie, une mauvaise interprétation des faits en accroît indûment l'importance. Souvent en effet, pour conclure à la polygamie des chrétiens on se base sur des recensements administratifs. Or ceux-ci ne font pas la discrimination entre baptisés et catéchumènes, ce qui fausse tout, car beaucoup de polygames, attirés par le christianisme, hésitent à répudier leurs femmes pour se faire baptiser. Renoncer à la certitude d'une descendance nombreuse, d'une main-d'œuvre gratuite, d'un grand prestige social : il y faudrait de l'héroïsme. La situation du baptisé qui devient polygame est toute différente : ici il y a abandon et renonciation à un idéal auquel on croyait. Une étude précise de la chrétienté du Sud Cameroun permet de penser que le taux de polygamie chez les baptisés est de l'ordre de 5 %. Chez les protestants de la même région il est vraisemblablement analogue, comme on peut le penser d'après l'étude des statistiques d' « excommunication » et des « mises sous disciplines ».

L'examen du taux de « nuptialité religieuse » permet de repérer une attitude difficilement compatible avec la morale chrétienne. Le nombre de mariages religieux est infime. Le sachant indissoluble, beaucoup de catholiques répugnent à s'y engager. Ils veulent se réserver la possibilité de divorcer en cas de difficultés et en particulier de stérilité. L'étude menée dans le Sud Cameroun montrait que 10 à 15 % des catholiques adultes vivaient ainsi en situation matrimoniale irrégulière. Le taux de nuptialité particulièrement faible du Bas Dahomey,

du Bas Togo et du Congo coïncident avec le taux médiocre de la pratique pascale. Le Sud de la Côte d'Ivoire est également marqué en ce sens.

On peut donc penser que si la vie individuelle chrétienne est solidement implantée, la vie familiale ne l'est pas encore.

Église catholique et églises protestantes s'efforcent de réagir sur ce point.

Elles ont entrepris depuis une dizaine d'années un travail d'éducation de la population. Au sein de groupes de foyers, d'associations familiales, d'associations de femmes ou de jeunes on discute et l'on réfléchit sur les conduites à tenir. Les méthodes, en effet, ont rapidement évolué. Jadis la mission encadrait et instruisait ses fidèles, leur transmettait ses directives. Le personnel dépendant des missions et salarié (fort modestement !) par elle jouait là un rôle de premier plan. Depuis 1950, des méthodes d'apostolat moins liées au clergé ont été adoptées. En milieu catholique, la JOC a été extrêmement dynamique. Grâce à elle, des milliers de jeunes ont pris conscience des problèmes sociaux et économiques, ont organisé foyers, restaurants ou coopératives dont la création rendait la vie plus facile. A travers ses réunions, ses congrès, ses campagnes, des centaines de jeunes gens et de jeunes filles ont appris qu'ils avaient un rôle social à jouer et ont fait l'expérience de la direction des groupes. Le milieu rural a été atteint avec les mêmes techniques.

D'une façon générale, le scoutisme ne paraît pas avoir mordu aussi profondément en Afrique. Peut-être l'atmosphère de grand jeu a-t-elle déçu les Africains, soucieux de progresser plutôt que de se divertir. Peut-être le mythe du contact avec la nature n'était-il pas conforme aux aspirations profondes des Noirs. Pour eux, en effet, la forêt ou la brousse sont toujours pleines de dangers, d'esprits malins, de bêtes hostiles. Pourtant la hiérarchie et l'organisation scouts pouvaient plaire. Au Congo Léo, dans la province de Uélés, des jeunes hommes, groupés selon ce principe, s'efforçaient d'animer leurs villages. Singuliers scouts, étranges routiers que ceux-là, qui essaient de réaliser en commun les améliorations indispensables, de faire

progresser spirituellement leurs compatriotes ; mais tout cela, jusqu'aux troubles récents, paraissait couronné de succès : la chefferie avait reconnu l'efficacité du mouvement, les électeurs choisissaient ses responsables pour des postes d'assistants, de juges, ou de conseillers de chefferie.

La « Légion de Marie », hiérarchisée et formaliste, d'origine irlandaise, semble avoir obtenu des résultats remarquables. Les légionnaires n'hésitent pas à aller rendre visite à leurs voisins, à discuter avec eux de leurs décisions ou de leur conduite. Ce qui passerait pour indiscrétion en Europe est bien accepté ici, où la vie privée de chacun est bien connue, où la tutelle sociale est bien acceptée, où les questions matrimoniales en particulier peuvent être, sans indécatesse, discutées par toute la parenté des intéressés.

Par l'étude du recrutement des dirigeants et des adhérents de ces divers groupes, il est possible de repérer les milieux dans lesquels les convictions religieuses sont vivantes et actives. On admet généralement que les ouvriers participent plus que les employés aux activités de la JOC, que les ruraux sont davantage « engagés » que les citadins. Dans la Légion de Marie du Sud-Cameroun, on compte bien quelques rares fonctionnaires, commerçants ou employés de commerce, mais les ruraux dominent et les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

En examinant la pratique religieuse et la répartition de la polygamie, beaucoup estiment que deux catégories sociales peuvent se trouver éloignées du christianisme : ceux qui vivent selon les normes traditionnelles, chefs et notables, et ceux qui sont assez riches, commerçants et fonctionnaires, soit que la richesse fasse négliger l'aspect spirituel de la vie, soit plus précisément qu'elle facilite la polygamie. On ne saurait trop souligner cette attitude de l'élite : les réserves, le désintéressement au moins relatif vis-à-vis de l'Église peut avoir des conséquences graves.

L'étude du recrutement du clergé serait à entreprendre en ce sens. Toutes les ethnies, toutes les classes sociales y sont-elles représentées ? En se limitant à l'aspect purement quantitatif de la question, force est de constater que la situation

n'est pas satisfaisante. Le remplacement du clergé actuel n'est assuré nulle part chez les catholiques. Le Cameroun, qui en est le plus près, ne peut espérer qu'une relève de 50 % des effectifs. L'ensemble de l'A. O. F. en est bien plus loin avec 25 % et l'ancienne A. E. F. avec 16 %.

Le dynamisme de certains mouvements d'apostolat des laïcs, comparé avec la tiédeur d'une certaine élite oblige donc à évaluer de façon nuancée la pratique religieuse.

#### MATÉRIALISME MARXISTE ET DÉVIATIONS SYNCRÉTISTES

Quels dangers menacent le christianisme africain orthodoxe ? Deux exemples nous sont donnés : le premier est celui de la réinterprétation du christianisme par des prophètes locaux. Le Mali, la Guinée, avec leur philosophie politique d'inspiration marxiste fournissent le second volet du dyptique, où le Congo Brazza semble vouloir trouver place.

La situation est simple à analyser. L'État se défie de toutes les religions qui, pense-t-il, détournent le peuple de l'enthousiasme constructeur. Il craint d'être concurrencé lorsqu'il entreprend de mobiliser les volontés et les énergies. Nationaliste, raciste même, farouchement anticolonialiste, terriblement méfiant, il souhaite limiter les influences extérieures. L'église chrétienne est supranationale, mais elle reste occidentale dans son organisation, son personnel, son expression. Aussi catholiques et protestants ne sont-ils pas en faveur. Écoles et mouvements de jeunesse sont nationalisés, les ressources financières extérieures sont tarées, le clergé surveillé. Il est peu probable pourtant que les états africains se livrent à des brimades systématiques. La tolérance est un des traits les plus sympathiques du caractère nègre. On voit même assez mal l'esprit de méfiance résistant longtemps au sens de l'humain si marqué chez les Africains.

Sectes, petites églises dissidentes, prophétismes ou syncrétismes montrent ce que peut donner l'acculturation en matière religieuse.

Laissons de côté la *Watch Tower*, le « Pentecotisme »,

l' « Adventisme » et autres sectes, chrétiennes ou judéo-chrétiennes, nées en Europe ou en Amérique et prêchées par des missions organisées comme celles des protestants et des catholiques.

Nous avons déjà évoqué les églises protestantes indigènes qui admettent la polygamie : ces divergences sont basées sur des questions d'ambitions personnelles, ou des questions de morale, qui ne mettent pas en jeu l'essentiel des croyances.

Mais il y a plus original. Des prophètes insistent sur un aspect particulier du christianisme en négligeant tout le reste. Des cultes messianiques préparent l'arrivée prochaine d'un sauveur miraculeux ou d'un Christ noir.

Des syncrétismes mélangent les religions du terroir et le christianisme, soit qu'ils adoptent, comme le vodouisant des Antilles, un vêtement chrétien plaqué sur un culte autochtone, soit qu'il y ait mélange plus profond. Les situations les plus diverses sont possibles. L'étonnement que nous éprouvons devant cette fermentation des idées chrétiennes, devenues pour nous parfaitement stables et privées de virulence, nous fait oublier que les cultes du terroir subissent des poussées semblables : des « fétiches » naissent et disparaissent. L'intérêt apporté par les Noirs aux choses religieuses explique cette prolifération de cultes, tout comme il explique la fréquence déjà signalée des folies mystiques.

Sociologues et ethnologues, enchantés d'observer sur le vif la naissance d'une religion, habitués à s'intéresser aux formes les plus rares et les plus originales de la vie sociale, ont donné à tous ces mouvements une importance extrême et peut-être excessive. Le pittoresque du matswanisme ou du kibanguisme a fait oublier les millions de catholiques ou de protestants orthodoxes.

Géographiquement, il s'agit, semble-t-il, d'un phénomène assez limité. Les sectes fleurissent au Congo Brazza. Au Gabon le *Bwiti*, culte traditionnel, repensé en fonction du christianisme et de l'absorption d'un produit stupéfiant, est fort important. Plusieurs mouvements prophétiques ou syncrétistes ont été décrits en Côte d'Ivoire.

Par contre le Togo et le Dahomey, où les Vodous restent puissants, ne semblent pas atteints par ces cultes modernes. Le Cameroun et la Haute-Volta paraissent également en dehors de ces mouvements.

A l'examen des zones et des milieux où ces cultes syncrétistes se développent, peut-on déterminer les circonstances qui en favorisent l'éclosion ? On peut supposer qu'un malaise quelconque constitue un terrain favorable. En Côte d'Ivoire la famille était le groupe essentiel. A sa dislocation, l'homme se retrouve désemparé dans un monde où les horizons se sont élargis, où la nation a remplacé la tribu. N'est-il pas disponible pour les enseignements du Prophète Harris ou de Marie Lalou ? Au Congo, le contraste entre la grandeur passée des Bakongo et leur médiocrité actuelle, les souvenirs vagues de leur passé chrétien, assoupis depuis des siècles, peuvent expliquer la prolifération des sectes. Au contraire, le dynamisme économique du Cameroun, coïncidant avec sa profonde christianisation, ne laisserait pas de place aux syncrétismes.

Le protestantisme, avec la grande indépendance qu'il octroie aux Églises, et avec le libre examen qu'il encourage chez les fidèles est-il un facteur de diversification ? Hypothèse séduisante. N'oublions pas cependant que le Vodou s'est développé aux Antilles et au Brésil, en milieu catholique, alors que les Noirs des États-Unis, protestants, s'écartaient moins du christianisme, même s'ils formaient des églises dissidentes.

Le goût des communautés réduites, soudées par l'amitié, la participation de tous à la direction sont caractéristiques. Faut-il donc y voir une tentative de recomposition de la société religieuse à un niveau moins vaste, l'aspiration à une église moins abstraite ?

Les rituels en usage révèlent un choix parmi les symbolismes chrétien ou occidental et indigènes. Prosternelements, lustrations, bénédiction par l'eau, feu et lumières, croix, soleils et étoiles sont souvent en usage. Certaines cérémonies sont conservées alors que d'autres sont abandonnées, témoignant ainsi des besoins spirituels des Africains : l'imposition des mains, la prière sur les malades sont un élément constant. La

confession publique est répandue avec ce que cela peut sous-entendre éventuellement de masochisme et de désir de réintégration tangible dans la communauté. La chasse aux mauvais esprits, la destruction des fétiches, la lutte contre les sorciers fournissent de nombreux thèmes.

L'atmosphère psychologique surtout est différente — catholicisme et protestantisme font beaucoup appel à la raison. Prophétismes et syncrétismes s'appuient davantage sur la sensibilité, aussi le chant et la danse y sont-ils essentiels. Répétition envoûtante des adjurations, mélopées rythmées par des tambours ou des battements de mains sont classiques. Transes, crises de « possession » ou de dépersonnalisation sont également caractéristiques.

Les exigences morales des cultes de ce type nous déroutent par leur formalisme. On y retrouve des règles traditionnelles, des interdits alimentaires ou sexuels, des tabous divers, des purifications. Mais on n'y évoque pas le contrôle des pensées ou des mouvements du cœur, le motif profond des actes.

En définitive toutes ces religions, plus ou moins issues du christianisme, sont intéressantes par ce qu'elles révèlent de besoins spirituels mal satisfaits dans les Églises officielles.

#### PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION RELIGIEUSE : AFRICANISATION DES IDÉES ET DES STRUCTURES

Peut-on prévoir un développement de ces cultes et supposer qu'ils auront une influence profonde sur les chrétiens ? Cela n'est guère probable et les évêques africains sont peut-être encore plus méfiants que leurs prédécesseurs européens face à tout ce qui peut sembler hérésie, indiscipline et innovation.

En effet, les structures des églises sont déjà transformées. Beaucoup de vicaires apostoliques ont été remplacés par des évêques africains. Les missions essaient de ne plus jouer le rôle de premier plan qu'elles avaient jusqu'en 1955 : elles deviennent auxiliaires du clergé séculier. Néanmoins leur présence reste indispensable. Avec l'accession à l'indépendance, l'influence du clergé africain a augmenté ; dans certains pays,

il représente en effet une fraction importante de l'élite élevée dans la culture moderne. La tentation d'agir par les moyens politiques sera certainement forte.

A côté de cette africanisation des structures, on parle parfois d'adaptation de la liturgie, de l'art, de la formulation des dogmes<sup>1</sup>. Beaucoup de transformations sont probablement souhaitables et utiles. Et pourtant... Lorsque sous couleur d'adaptation, on représente le Christ ou la Vierge sous les traits de Noirs, on déforme l'histoire et on trahit la vérité. La vérité métaphysique, répondra-t-on, trouve son compte si le Christ apparaît comme transcendant aux races humaines, comme frère de toute l'Humanité. Mais l'Incarnation est un fait historique, écrit dans le temps, voulu par Dieu à une certaine date et dans un certain pays. Les choses sont plus difficiles encore s'il s'agit de formuler le dogme en termes nouveaux. Bien sûr toute la philosophie du christianisme porte la marque de l'antiquité gréco-latine. En transmettant la religion, nous transmettons une culture qui lui est liée, un peu en parasite. Peut-on faire autrement ? Des théologiens chinois, indiens ou nègres referont peut-être, selon leurs propres schèmes culturels, une « somme théologique ». En attendant, il faut vivre de ce que nous possédons. Tout ne sera pas facile à repenser d'ailleurs ; il y a des points sur lesquels aucune transaction n'est possible, parce qu'ils font partie de l'essentiel du christianisme : responsabilité individuelle, primauté de l'amour par exemple. Cela n'est pas sans gêner ceux des Africains qui envisagent une dilution de la notion de personne, ou une valorisation des notions de hiérarchie et de respect. Il est pourtant impensable de diminuer leur importance.

Des écrivains africains soulignent parfois ce que la raison a de desséchant et en appellent à l'émotion. Est-il possible — sous prétexte de lutter contre un cartésianisme lié à l'Europe et non au christianisme — d'abandonner l'idée d'un contrôle rationnel, de diminuer le rôle de la volonté ?

L'Afrique apportera-t-elle alors un enrichissement original à

1. Des réflexions à ce propos présentées par le Révérend DAGADU dans *Le monde non chrétien*, juin 1956, p. 175.

la pensée chrétienne ? Déjà les *negro spirituals* ont libéré un sentiment religieux et permis un jaillissement de vie spirituelle hors des contraintes du conformisme. Même si l'élaboration théologique se fait attendre, il sera fructueux que l'Occident apprenne que toute sa formulation est contingente, nécessairement mal adaptée, parce qu'aucune culture ne peut prétendre rendre compte de façon satisfaisante de la révélation de Dieu.

L'examen des religions en Afrique nous a permis de constater un élargissement, de passer des cultes traditionnels de l'adoration des ancêtres jusqu'aux cultes de divinités transcendantes. L'Islam implanté de longue date est souvent pratiqué avec plus de piété que de science. Le réformisme satisfera-t-il la soif de renouveau. Le christianisme, solidement répandu dans les régions côtières, éprouve des difficultés à faire triompher sa conception de la famille. L'évolution des sectes montre que le public a soif d'émotions plus que de dogmes. L'Afrique repensera-t-elle à sa façon les dogmes chrétiens ?

Peut-on tirer quelque synthèse de cette revue ? Signalons le désir de trouver des structures clairement définies, avec au besoin des liens d'obéissance ? L'Africain cherche des intermédiaires, petits vodous ou marabouts, pour atteindre Dieu. Il ne recule pas devant les observances strictes, les longues prières. Son souci de rationalité est faible et ne l'emporte pas sur les valeurs du sentiment. Sa soif religieuse est vive, mais comme l'écrivit l'un d'eux « le besoin de surnaturel est à la fois une pierre d'attente et une pierre d'achoppement... On cherche certes le supranaturel, mais c'est pour retrouver toutes les bénédictions temporelles... La superstition est là... elle est recherche de ce qui est au-delà de l'homme, mais pour le mettre au service de la vie purement sociale de l'homme <sup>1</sup> ». Comme tout être humain, le Noir trouve en lui bon et mauvais, germes de corruption et promesses de vie éternelle.

1. *Des prêtres noirs s'interrogent*, p. 98. Éd. du Cerf, Paris, 1956.

## CONCLUSION

Cette étude a été consacrée à l'examen de quelques-uns des problèmes qui se posent aux dirigeants africains. Elle n'est pas exhaustive en ce sens que beaucoup de questions n'ont même pas été effleurées — choix entre le développement des villes et celui des campagnes, adaptation de l'école, objectifs des plans économiques, action sanitaire, mériteraient réflexion, même si l'on supposait résolues mille questions techniques.

Nous avons simplement constaté que devant la montée de la population, le développement économique devait être très rapide pour permettre de conserver et si possible d'améliorer le niveau de vie de chacun, actuellement assez bas.

A ce bond en avant de l'économie, toutes sortes de résistances s'opposent. Les esprits ne sont pas préparés. Non seulement l'habitude de la vie et de la réflexion économique ne sont pas entrées dans les mœurs de tous les peuples, mais beaucoup continuent à croire en la toute-puissance de la magie, ce qui écarte de tout effort durable. L'individu se dégage mal de son groupe et, acceptant la dépendance, il reste étranger à toute émulation. Mal connue, la psychologie africaine mériterait d'être étudiée par des techniques appropriées. Des tensions diverses se font sentir dans le corps social, qui gênent l'évolution de l'ensemble : les jeunes se dressent contre les vieux, les femmes contre les hommes. — On voit poindre une différenciation socio-professionnelle, qui pourrait, si l'on n'y veille, aboutir à une « lutte de classe ». L'organisation de l'état est-elle adaptée à un monde en mouvement ? Bien des lacunes, bien des insuffisances sont évidentes.

Pour animer tous ces peuples, pour vivifier toutes ces cellules sociales, un idéal est nécessaire. Il faut que tous comprennent

la nécessité de l'effort, et de l'effort commun, acceptent de faire passer leurs préférences personnelles après l'intérêt général, dépassent les cadres étroits de leurs petites communautés. Les religions universalistes les y aideront, tandis que les religions locales, trop limitées à un groupe restreint, s'élargiront ou disparaîtront. Des mythes politiques naissent dès maintenant : unité africaine, socialisme africain sont les maîtres mots avec lesquels on tente de galvaniser les foules.

Tout cela n'est pas suffisant. Il faut une transformation profonde de la philosophie implicite que chaque homme porte en son cœur et qui sous-tend chaque civilisation. L'Afrique, avec son culte des ancêtres, son respect des coutumes, son attitude religieuse plutôt soumise que conquérante devant le monde, est mal armée pour cela. Il faudrait que le progrès, la mise en valeur, lui apparaisse non comme une conquête ou un viol, mais comme une coopération à l'acte de la création, non comme une acquisition individuelle égoïste mais comme un effort pour le bien commun. Il faudrait que les Africains abandonnent tout égocentrisme pour comprendre la complexité du monde et son unité profonde. Ce n'est pas hasard si un L. S. Senghor fait partie du Comité de publication des œuvres de Teilhard de Chardin. Différents thèmes de ces ouvrages répondent parfaitement aux besoins actuels de l'Afrique.

Nous avons ici tenté de dégager des constantes. Il est bien évident que la diversité de tempérament des populations, les caractères particuliers de leur histoire, les conditions géographiques ou économiques de leur milieu apportent à ce tableau des nuances très sensibles.

Ne faut-il pas distinguer les pays où l'agriculture africaine forme la masse principale des exportations, de ceux où la production industrielle ou minière domine ? Le pouvoir dans le premier cas n'appartient-il pas théoriquement aux paysans, tandis que dans le second, les industriels étrangers pèsent d'un poids décisif ? Selon la vie économique, la structure sociale se combine à l'avantage de telle catégorie. Au Mali, pays de civilisation urbaine ancienne, et même en Guinée, les commer-

çants traditionnels jouent un rôle important. A Dakar, Thiès ou Rufisque, dont l'activité industrielle date de 1918, le monde ouvrier existe et a pris conscience de sa force. Au Gabon les salariés des chantiers forestiers et des mines forment, avec les fonctionnaires, la partie vivante de la population. Les paysans comptent peu, sauf dans le Nord où le cacao leur a donné une certaine aisance. En Côte d'Ivoire au contraire, les planteurs sont la catégorie dominante. Attachés au sol par toutes les racines de leurs cacaoyers ils forment une paysannerie consciente de sa force, tandis que les Sénégalais, qui cultivent encore l'arachide de façon extensive, sont moins paysans que spéculateurs. Dans les pays où l'agriculture continue à produire les denrées d'autoconsommation, l'ouverture sur le monde est moindre, les petits groupes familiaux ou claniques restent davantage repliés sur eux-mêmes.

Il faudrait aussi tenir compte des migrations : même s'il est économiquement arriéré, même si son sol est pauvre, le pays sarakollé (autour de Kayes, au Mali) est ouvert à de multiples influences. En effet, 50.000 de ses enfants sont partis tenter la chance en France, des dizaines de milliers d'autres de Nouakchott à Léopoldville sont colporteurs ou commerçants. Ils reviennent au pays de temps à autre et y envoient des mandats : la région vit sur un autre plan que le paysan traditionnel borné aux horizons familiaux.

On pourrait donc tenter une échelle de la perméabilité aux influences modernes et aux propagandes extérieures : les villes viendraient d'abord — et les états où la population des citadins est forte — peut-être est-ce là l'explication de l'agitation du Congo Brazza — puis les populations ouvrières, les collectivités ventilées par les migrations, les paysanneries liées aux produits exportés. L'ancienneté du contact avec l'Europe diminue probablement la virulence des mouvements : l'organisme acquiert une résistance aux microbes qu'il connaît depuis longtemps. Un certain scepticisme se développe. On ne prend plus les choses avec le sérieux dramatique de l'adolescence. N'est-ce pas pour cela que les vieilles populations citadines de la côte, les Lebous de Dakar, les Doualas du

Cameroun, les Pongwés de Libreville, sont plus tolérantes, moins impulsives, plus sensibles aux nuances.

Cependant des évolutions politiques, des attitudes collectives restent inexplicables : on ne peut en rendre compte si l'on néglige les phénomènes individuels, si l'on n'étudie pas la personnalité des leaders. Aucun déterminisme n'explique la divergence des choix politiques de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, mais deux décisions opposées ont orienté les états et leur population. L'intensité des propagandes et la réceptivité des esprits expliquent les solutions extrêmes adoptées par le Mali, le Congo Brazza ou la Guinée. Rien n'est stable, tout est possible car tout dépend soit d'un homme soit d'une infime minorité. On peut agir assez facilement sur un homme ou sur un petit groupe : persuasion, flatterie, contrainte ou vénalité même peuvent s'exercer. Plus l'opinion publique est étendue, plus elle est stable, moins elle est sensible aux actions extérieures.

L'un des dangers qui menacent la démocratie africaine est l'étroitesse de la base pensante et active qui participe à la vie politique. Les électeurs sont nombreux, mais, hors le jour du scrutin, ils se désintéressent des affaires publiques. — D'ailleurs leurs convictions politiques sont-elles solidement étudiées, stables, profondément motivées ? — Aussi faudrait-il pouvoir multiplier les citoyens conscients de leurs responsabilités, capables de connaître les problèmes, d'agir de façon méthodique et réfléchie.

C'est dire l'importance, une fois de plus, de l'instruction et de l'éducation. Pour ce qui est de l'instruction, chacun en reconnaît la nécessité, ce serait enfoncer des portes ouvertes que de s'attarder là-dessus. — Soulignons pourtant que cette instruction ne doit pas se confondre avec une alphabétisation, avec l'acquisition de connaissances linguistiques. Bien sûr, il est nécessaire de savoir lire et quasi indispensable de parler français, seule langue de communication et de culture pour ces états, mais l'école ne doit pas s'arrêter là. Elle doit donner une formation de l'esprit, rendre apte au raisonnement, habituer à discuter les idées et à les juger. Elle doit fournir les

connaissances nécessaires sur le fonctionnement des sociétés humaines, par l'instruction civique, elle devrait donner aussi une connaissance suffisante de la vie économique pour que l'individu ne se sente pas « aliéné » dans des mécanismes incompréhensibles. Il est enfin nécessaire que l'on sache par l'étude de l'histoire combien le processus d'évolution est long et complexe, et combien les solutions possibles aux problèmes humains sont diverses.

Mais tout n'est pas là. L'éducation est tout aussi importante. Il ne s'agit plus alors de formation de l'esprit mais de formation du caractère : maîtrise de soi, abandon de vaines susceptibilités, sens de l'organisation et de la prévoyance, respect de la hiérarchie des valeurs, abandon de l'esprit magique, sens des réalités. Tout cela est essentiel, mais comment l'acquérir ? L'école peut y contribuer, mais ce n'est pas son rôle primordial : elle est là pour enseigner plutôt que pour éduquer. C'est à la famille que doit revenir cette fonction. Apprendre aux parents à élever leurs enfants est probablement la clef de l'évolution de l'Afrique.

Nous nous sommes placés dans les perspectives d'un progrès économique, mais il y a des besoins autres que matériels. L'organisation sociale doit permettre à l'homme de rencontrer autour de lui l'atmosphère fraternelle et la sécurité dont il a faim. Une richesse payée par la ruine de ces communautés familière serait probablement une calamité, au moins jusqu'à la naissance de nouvelles structures sociales, capables de remplacer les précédentes. L'ensemble des valeurs intellectuelles de la culture a également une très grande importance : c'est par là que l'homme connaît le monde et y trouve sa place. Par l'école, les Africains entrent dans la culture européenne; trouveront-ils, dans les rudiments qui leur seront donnés, les réponses dont ils ont besoin ? Ne risqueront-ils pas de rejeter alors la culture traditionnelle dont leurs pères s'étaient nourris ? S'ils adoptent, toute faite, une culture à l'élaboration de laquelle ils n'ont pas contribué, ne risquent-ils pas de souffrir d'y être étrangers, d'être humiliés par cette situation d'adoptés ?

Outre l'importance de leur objet, outre leur influence sur les sentiments populaires, les religions sont comme une clé de voûte de l'édifice culturel, expliquant la psychologie, la morale, l'ontologie admises. Non pas qu'il y ait, comme chez nous, un corps de doctrine exprimée en notions abstraites et claires ; les idées sont bien là, mais souvent voilées et exprimées à la fois par des mythes, des liturgies, des cosmogonies...

Toutes les évolutions religieuses ou culturelles ne peuvent donc se faire par un choix effectué une fois pour toutes, mais par une élaboration constante ; il s'agit non pas de la transplantation telle quelle de la civilisation occidentale, mais de la création d'une variété nouvelle de celle-ci. Il faudra, pour parvenir à un résultat, un grand souci de loyauté, une extrême humilité vis-à-vis des faits.

L'étranger devra toujours observer en ces matières une attitude prudente et respectueuse. S'il peut proposer certains éléments d'une synthèse future, ce n'est pas lui qui peut la réaliser. Il devra toujours se souvenir que dans la plupart des cultures, les divers éléments sont étroitement intégrés les uns aux autres ; une technique agricole entraîne l'existence d'équipes d'entraide, un réseau d'amitiés naît de récits cosmologiques. Chaque innovation doit être pesée soigneusement car elle peut entraîner des réactions dans les sens les plus imprévus.

*Les états francophones*  
*Aperçus statistiques*

**CAMEROUN (République fédérale)**

- 472.900 km<sup>2</sup>
- Population : 4.170.000 habitants - 8,6 au km<sup>2</sup>
- Budget : 17.385 millions CFA

**Productions exportées :**

Café arabica .....	6.259 t.
Café robusta .....	32.672 t.
Cacao .....	66.314 t.
Coton .....	12.510 t.
Bananes .....	133.708 t.
Palmistes .....	16.822 t.
Arachides .....	7.808 t.
Caoutchouc .....	8.115 t.
Tabac .....	1.090 t.
Huile de palme.....	7.940 t.
Bois bruts.....	239.314 t.
Bois sciés .....	10.868 t.
Aluminium .....	52.248 t.

**Balance commerciale :**

exportations .....	30.040 M. CFA
importations .....	28.781 M. CFA

**R. C. A. (République Centrafricaine)**

- 617.000 km<sup>2</sup>
- Population : 1.200.000 habitants - 1,7 au km<sup>2</sup>
- Budget : 6.597 millions CFA

## Productions exportées :

Coton .....	27.450 t.
Café .....	8.340 t.
Bois .....	12.800 t.
Diamants .....	265.000 carats

## Balance commerciale :

exportations .....	3.509 M. CFA
importations .....	6.209 M. CFA

## CONGO-BRAZZAVILLE (République du Congo)

- 342.000 km<sup>2</sup>
- Population : 845.000 habitants - 2,3 au km<sup>2</sup>
- Budget : 9.669 millions CFA

## Productions exportées :

Arachides .....	2.716 t.
Huile de palme.....	2.795 t.
Palmistes .....	6.614 t.
Bois .....	340.000 m <sup>3</sup>
Pétrole .....	123.393 t.
Cuivre .....	2.914 t.
Plomb .....	2.229 t.

## Balance commerciale :

exportations .....	8.675 M. CFA
importations .....	16.741 M. CFA

## CONGO LÉO (République du Congo)

- 2.344.116 km<sup>2</sup>
- Population : 14.500.000 habitants - 6,2 au km<sup>2</sup>
- Budget : Dépenses 23.433 millions Frs Congo

## Productions exportées :

Cuivre .....	150.000 t.
Cobalt .....	9.685 t.
Zinc .....	222.890 t.

Germanium .....	8.006	kgs
Cadmium .....	96.149	kgs
Manganèse .....	305.000	t.
Diamants .....	14.656.373	carats
Or .....	4.422	kgs
Balance commerciale (Katanga exclu) :		
exportations .....	7.911	M. Frs Congo
importations .....	10.677	M. Frs Congo

## COTE D'IVOIRE (République de Côte d'Ivoire)

- 322.000 km<sup>2</sup>
- Population : 3.500.000 habitants - 10,8 au km<sup>2</sup>
- Budget : 29.353 millions de Frs CFA

## Productions exportées :

Café .....	194.800	t.
Cacao .....	103.000	t.
Bananes .....	139.000	t.
Ananas .....	33.000	t.
Coton .....	6.000	t.
Tabac .....	2.245	t.
Bois .....	1.050.000	m <sup>3</sup>
Diamants .....	283.911	carats
Manganèse .....	106.983	t.

## Balance commerciale :

exportations .....	45.693	M. Frs CFA
importations .....	38.534	M. Frs CFA

## DAHOMÉY (République du Dahomey)

- 112.622 km<sup>2</sup>
- Population : 2.050.000 habitants - 18,7 au km<sup>2</sup>
- Budget : 6.680 millions CFA

## Productions exportées :

Palmistes .....	42.893	t.
Huile de palme.....	35.050	t.

Arachides .....	22.343 t.
Karité .....	5.250 t.
Coton .....	2.482 t.
Café .....	1.954 t.
Coprah .....	1.260 t.

## Balance commerciale :

exportations .....	2.531 M. CFA
importations .....	5.875 M. CFA

## GABON (République Gabonaise)

- 267.000 km<sup>2</sup>
- Population : 600.000 habitants (un sondage statistique donne le chiffre de 450.000 en 1961) - 2,3 au km<sup>2</sup>
- Budget : 9.204 millions CFA

## Productions exportées :

Okoumé .....	585.287 t.
Bois divers.....	83.636 t.
Contreplaqués .....	75.000 m <sup>3</sup>
Cacao .....	3.500 t.
Café .....	620 t.
Pétrole .....	827.020 t.
Gaz naturel.....	8.791 m <sup>3</sup>
Or .....	505 kgs
Concentrés uranifères .....	1.161 t.
Manganèse .....	203.244 t.

## Balance commerciale :

exportations .....	14.867 M. CFA
importations .....	9.569 M. CFA

## GUINÉE (République de Guinée)

- 245.857 km<sup>2</sup>
- Population : 3.000.000 habitants - 12 au km<sup>2</sup>
- Budget : 11.710 millions Frs Guinéens

## Productions exportées (1961) :

Bananes .....	59.401 t.
Café .....	15.164 t.
Palmiste .....	18.652 t.
Arachides .....	7.983 t.
Ananas .....	4.148 t.
Fer (1962) .....	720.000 t.
Alumine .....	458.000 t.

## Balance commerciale :

exportations .....	11.087 M. Frs Guinéens
importations .....	16.195 M. Frs Guinéens

## HAUTE-VOLTA

- 275.000 km<sup>2</sup>
- Population : 4.280.000 habitants - 15 au km<sup>2</sup>
- Budget : 8.454 millions CFA

## Productions exportées :

Karité .....	119 M. CFA
Coton .....	38 M. CFA
Bétail .....	992 M. CFA
Cuir .....	17 M. CFA

## Balance commerciale :

exportations .....	1.945 M. CFA
importations .....	8.569 M. CFA

## MALI

- 1.204.000 km<sup>2</sup>
- Population : 4.300.000 habitants - 3,6 au km<sup>2</sup>
- Budget : 14.589 millions Frs Maliens

## Productions exportées :

Bétail .....	2.350 M. FM
Poissons secs .....	1.500 M. FM
Arachides .....	1.793 M. FM

Coton .....	584 M. FM
Riz .....	450 M. FM
Peaux .....	90 M. FM
Mil .....	200 M. FM

## Balance commerciale :

exportations .....	7.356 M. FM
importations .....	11.284 M. FM

## MAURITANIE

- 1.169.000 km<sup>2</sup>
- Population : 1.000.000 habitants - 1 au km<sup>2</sup>
- Budget : 4.033 millions CFA

## Productions exportées :

Gommes .....	3.500 t.
Poisson sec .....	3.000 t.
Bétail .....	t.
Fer (1963) .....	1.400.000 t.

## Balance commerciale :

exportations .....	4.000 M. CFA
importations .....	18.500 M. CFA

(équipement)

## NIGER (République du Niger)

- 1.267.000 km<sup>2</sup>
- Population : 3.127.565 habitants - 2,3 au km<sup>2</sup>
- Budget : 6.522 millions CFA

## Productions exportées :

Arachides .....	1.830 M. CFA
Coton .....	
Bétail .....	785 M. CFA
Huile arachide .....	119 M. CFA
Poisson sec .....	132 M. CFA
Cuir .....	100 M. CFA

## Balance commerciale :

exportations .....	3.581 M. CFA
importations .....	6.779 M. CFA

## RUANDA (République Rwandaise)

- 26.338 km<sup>2</sup>
- Population : 2.740.000 habitants - 103,9 au km<sup>2</sup>
- Budget : 604 millions Frs Rwandais

## BURUNDI

- 27.834 km<sup>2</sup>
- Population : 2.393.724 habitants - 80 au km<sup>2</sup>
- Budget : 700 millions Frs Burundais

## Productions exportées (Rwanda Burundi) :

Café .....	619,2 M. FB
Minerai .....	212,8 M. FB
Coton .....	63,6 M. FB
Pyrèthre .....	21,5 M. FB

## Balance commerciale :

exportations .....	1.050 M. FB
importations .....	1.800 M. FB

## SÉNÉGAL

- 201.400 km<sup>2</sup>
- Population : 3.109.840 habitants - 16 au km<sup>2</sup>
- Budget : 45.691 millions CFA

## Productions exportées :

Arachides .....	750.000 t.
Poisson conservé .....	9.500 t.
Ciment .....	t.
Huiles .....	150.000 t.
Titane .....	25.000 t.

Phosphate .....	497.000 t.
Phosphate d'alumine .....	140.000 t.
Balance commerciale :	
exportations .....	30.671 M. CFA
importations .....	38.206 M. CFA

## TCHAD (République du Tchad)

- 1.284.0000 km<sup>2</sup>
- Population : 2.700.000 habitants - 2 au km<sup>2</sup>
- Budget : 6.371 millions CFA

## Productions exportées :

Coton .....	90.000 t.
Bétail .....	250.000 bovidés
Viande .....	2.500 t.

## Balance commerciale :

exportations .....	4.804 M. CFA
importations .....	7.154 M. CFA

## TOGO (République Togolaise)

- 56.000 km<sup>2</sup>
- Population : environ 1.500.000 habitants - 26 au km<sup>2</sup>
- Budget : 3.599 millions CFA

## Productions exportées :

Cacao .....	11.300 t.
Café .....	12.046 t.
Palmistes .....	9.319 t.
Coton .....	5.676 t.
Coprah .....	1.316 t.
Phosphates .....	191.705 t.

## Balance commerciale :

exportations .....	4.239 M. CFA
importations .....	6.724 M. CFA

*Résumé d'après Europe France Outre-mer. N° 409. Mars 1964.*



## PRINCIPAUX RÉSULTATS DES ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES

### RUBRIQUES

— Effectifs intéressés (en milliers) .....

— Répartition en groupes d'âge (pour 1 000 personnes) :  
moins d'un an .....  
de 1 à 14 ans .....  
de 15 à 59 ans .....  
de 60 ans et plus .....

Total .....

— Taux de natalité (pour 1 000) .....

— Taux de mortalité (pour 1 000) : les deux sexes .....

— Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances) :  
les deux sexes .....

— Espérance de vie à la naissance .....

— Taux d'accroissement naturel (naissances moins décès, pour 1 000).

— Personnes par  
— concession .....  
— ménage .....

CAMEROUN			CENTRE AFRIQUE	CONGO
Centre et Est 1962	Adamaoua et Sud- Bénoue 1960	Cameroun Nord 1960	Ensemble 1959	Ensemble 1960
Résult. prov.	Résult. prov.	Résult. prov.	Résult. définit.	Résult. définit.
990	240	1 100	1 200	
				brousse
34 327 578 61	35 326 574 65	36 332 573 59	38 362 580 20	36 381 536 48
1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
37	38	42	48	47
18	17	27	26	27
76	100	180	191	—
46	45	33	35	—
1,9	1,8	1,5	2,2	2
—	—	—	3,9 3,6	4,3 —

PRINCIPAUX RÉSULTATS DES ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES

COTE D'IVOIRE				DAHOMÉY
Ensemble 1957 1958	Bongoua- nou 1956	1er Sect. agricole 1957	8e Sect. agricole 1958	Ensemble 1961
Résult. définit.	Résult. définit.	Résult. définit.	Résult. prov.	Résult. définit.
3 100	70	325	300	2 050
—	47	50	50	} 450 490 60
—	396	399	372	
—	532	511	526	
—	25	40	52	
	1 000	1 000	1 000	1 000
55	50	59	60	54
35	25	28	35	26
—	157	138	144	110
—	38	35	—	37
2,0	2,5	3,1	2,5	2,8
—	25,2	—	—	—
—	6,0	—	—	4,5

GABON	MALI			MAURITANIE
Ensemble 1960 1961	Ensemble 1960 1961	Bamako 1960 1961	Vallée du Niger 1958	Centres 1961
Résult. prov.	Résult. prov.	Résult. prov.	Résult. définit.	Résult. prov.
450	3 500	120	200	62
31 268 638 68	49 381 519 51	57 349 550 44	— 380 540 80	— 415 437 48
1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
36	62	60	55	
30	29	—	42	
129	—	—	288	
32	—	—	27	
0,6	3,3	—	1,3	
4,5 3,6	10,6 5,1	13,0 5,0	6,0 4,2	

PRINCIPAUX RÉSULTATS DES ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES

NIGER	SÉNÉGAL			TCHAD
	Ensemble 1960	Basse Vallée 1957		
Sédent. 1959 1960			Sédent.	Maures
Résult. définit.	Résult. prov.	Résult. définit.	Résult. définit.	Résult. prov.
2 600	3 000	270	60	85
52 386 516 46	430 — 520 60	38 372 523 67	29 363 535 73	
1 000	1 000	1 000	1 000	
50,55	43	48	34	51
27	17	24	23	30
200	93	167	200	202
		37	37	29
2,5	2,6	2,3	1,1	2,1
6,6 4,1		8,5 4,5	5,8	6,9 2,8

TOGO		HAUTE-VOLTA	GUINÉE
Ensemble 1960	Pays Kabré 1957	Ensemble 1960 1961	Ensemble 1955
Résult. prov.	Résult. définit.	Résult. prov.	Résult. définit.
1 400	150	4 300	700
{ 470 474 56	418 512 70	43 366 539 52	49 361 540 50
1 000	1 000	1 000	1 000
55	(71)	49	62
294	(42)	31	40
21	219	174	220
		31	27
2,6	2,9	1,9	2,2
	9,0 4,7	9,3	11,0 5,3

*Ressources et niveaux de vie*REVENUS MONÉTAIRES PAR PERSONNE ET PAR AN,  
AUTOCONSOMMATION EXCLUE :

1954	Côte d'Ivoire (Bongouanou) . . . .	13 040 f. cfa
1959	R.C.A. (planteurs de coton) . . . .	7 100
1954	Cameroun (planteurs de cacao) .	7 500
1956	Cameroun (planteurs de cacao) .	6 300
1956	Nord Cameroun . . . . .	2 250
1958	Vallée du Sénégal (Misoès) . . . . .	4 395
1957	Mali (culture traditionnelle)	
	Mises . . . . .	1 131
1957	Mali (office du Niger) . . . . .	3 521

RÉPARTITION DES RECETTES EN %

	BON- GOUANOU (1954)	COTON- NIERS R.C.A. (1959)	SUD CAME- ROUN (1954)	SUD CAME- ROUN (1956)	NORD CAME- ROUN (1956)	SÉNÉGAL MISOES (1958)	MALI TRADI- TIONNEL (1957)	OFFICE NIGER	ABIDJAN
Cultures industrielles .	92,5	72,7	70	56			0,9	26,2	
Cultures vivrières . . . .	4,5	8,8		3,5		10,5	47,1	36,5	
Élevage . . . . .						7,5 élevage	2,4		
Chasse . . . . .			0,4	0,7		10 pêche	14,8 pêche		
Artisanat . . . . .		6,2	2,5	0,1		17			
Salaires . . . . .		0,3	7,5	11		19,5 <sup>a</sup>	3,2	1,1	84
Commerce . . . . .			4,8	4		4,5	5,8	12	8
Dot . . . . .		1,6(?)	9,5	18					
Cadeaux . . . . .		4,8	3,8	0,6			3,6	1,1	3
Remboursement créances . . . . .		3,4		0,9			1	1,7	
Emprunts . . . . .			2	3,5					
Envois d'argent . . . .						22,5			

a) Dont pensions 12 %.

RÉPARTITIONS DES DÉPENSES EN %

242

	BON- GOUANOU (1954)	COTON- NIERS R.C.A. (1959)	SUD CAME- ROUN (1954)	SUD CAME- ROUN (1956)	NORD CAME- ROUN (1956)	SÉNÉGAL MISOES (1958)	MALI TRADI- TIONNEL (1957)	OFFICE NIGER (1957)	ABIDJAN
Alimentation .....	32	19,8	14	13	30,8	45,5	43,5	44,9	48,1
Dont boisson .....		9,1	2,5	2				1,1	4,4
Aliments importés.....				4,5	3,7	19,5	6,8	2,3	
Pétrole .....		0,5	2	1,6	0,7	} 1	0,7	3,6	
Savon .....	4	1,3	1	1,2	1,3				19,5
Divers entretien .....				0,2					
Allumettes .....				0,2	0,4				
Tabac .....		3,5	0,9	0,8	0,7		11,7	11,2	2,5
Médicaments .....			1,3	1,8	0,3				
Ustensiles .....	8,5	2,5	2	2,2	4		4,7	4,6	
Équipement.....		5,4	7,7	5	11,8	4,5	6,4	0,8	4
							Cheptel 0,4	Cheptel 3,1	
Atisanat .....				0,5			0,4	3,1	
Main-d'œuvre .....	30		0,8	3,9	2,4	5,5	2	11,9	5,6
Mobilier .....			2	1					
Matériaux .....	4,5		6,5	13	0,2	3			11
Literie .....			1,5	2,7	4,8				
Vêtements .....	7	26,2	17,4	11	20	28,5	13,2	11,9	8
Transports .....		0,6	2,2	1,9	6,3	3	4,4	1,8	2,4
Cadeaux.....	5	13,1	7	4	5,3	2,5	3,2	2,7	4,9
Éducation .....			0,9	3,8					
Dot .....		9,4	13	17	3,4				
Remboursement .....		8,5		5	2,9				
Impôts .....	9	6	8,5	9	6,5	6,5	10,2	2,4	

Les définitions retenues n'étant pas toujours les mêmes, nous précisons que :

**ALIMENTATION** : inclut tabac et kola pour le Sénégal.

**SAVON** : est regroupé avec pétrole, tabac et médicaments pour Bongouanou; pour Abidjan, le chiffre porte sur l'ensemble « ménage » (entretien, linge, literie, mobilier, ustensiles).

**TABAC** : est regroupé avec les kolas au Mali.

**USTENSILES** : « biens durables, objets ménagers » à Bongouanou; « objets et produits de ménage » pour le Mali.

**ÉQUIPEMENT** : le Sénégal retient la rubrique « biens durables ». Pour le Mali, « outillage et cheptel » sont confondus. Pour Abidjan, la catégorie « biens durables » comprend explicitement « vélo, outils, maison ».

**MAIN-D'ŒUVRE** : A Bongouanou « outillage et main-d'œuvre » sont rassemblés; au Mali « salaires et services », au Sénégal « dépenses d'exploitation », au Cameroun il s'agit surtout de salaires d'ouvriers du bâtiment. A Abidjan la rubrique « services et voyages » a été portée ici.

**MATÉRIAUX** : essentiellement ciment et charpentes. Pour Abidjan où il n'y a pas de rubrique « habitat » on a porté ici la dépense « loyers » à titre de comparaison (11 %).

**VÊTEMENT** : au Mali sont réunis « textiles et cuirs ».

**TRANSPORTS** : au Sénégal la rubrique contient « transports et divers ». A Abidjan il ne s'agit que des transports urbains, les voyages étant confondus avec les services.

**CADEAUX** : inclut « services » à Bongouanou.

**IMPÔTS** : « cadeaux, cotisations et impôts » sont regroupés au Mali.

## Principales importations en 1963

	SÉNÉ- GAL	MALI	MAURI- TANIE	COTE D'I- VOIRE	HAUTE VOLTA	NIGER
Autos, cycles ....	2 466	774	942	5 051	835	462
Produits alimen- taires .....	13 063	1 827	377	7 189	2 535	1 016
Boissons .....	765	93	92	1 404	246	255
Coton et tissus de coton .....	3 905	1 126	1,6	3 824	1 149	954
Ménage et outil- lage .....	322	118	95	498	25	62
Radio (nombre de postes .....	25 831	266	290	15 031	1 395 en 1962 : 13 059	1 256
Parfumerie .....	227	19	3	269	33	27

(en millions de F. CFA, sauf indication contraire)

DAHOMÉY	CONGO	GABON	R.C.A.	TCHAD	CAMÉ- ROUN	TOGO
?	1 500	1 935	898	735	2 861	524
1 551	3 707	2 145	1 062	1 267	3 583	1 260
401	848	773	306	363	886	389
1 149	748	391	621	492	1 306	1 159
70	185	91	47	53	96	47
2 639	9 146	6 451	7 122	2 960	14 020	?
?	79	40	32	60	165	52

Établi d'après « Les marchés tropicaux et méditerranéens » n° spécial  
19-12-1964.

PSYCHOLOGIE ET OPINION PUBLIQUE

246

	ORIGINAIRE DU MALI ET DE GUINÉE %	ORIGINAIRE DES AUTRES ÉTATS EX A.O.F.	ORIGINAIRE EX A.E.F. CAMEROUN	TOTAL ENSEMBLE
<b>De quoi parlez-vous le plus souvent avec vos camarades étudiants africains ?</b>				
<i>Réponses :</i>				
De politique africaine .....	38,2	37,5	33,2	36,6
De politique internationale .....	17	11,1	13,6	13,1
De politique sans précision .....	5,2	6,8	10,5	7,8
Questions estudiantines, soucis quotidiens....	25,2	22,6	29,6	24,8
Problèmes généraux et culture .....	7,1	11,1	6,7	8,7
Du pays .....	4,8	8,5	5,1	6,9
Tout .....	2,5	2,4	1,3	2,1
<b>De quoi parlez-vous le plus souvent avec les Français ?</b>				
De politique .....	32,1	31,5	38,6	33
De questions économiques et sociales .....	12,3	10,6	7,2	10
De problèmes d'étudiants .....	31,4	28,4	25,4	27,3
De questions culturelles et d'ordre général ...	16,7	21,6	21	20,2 (dont religion 4%)
De l'Afrique .....	5,5	4,2	9,1	6
De la France .....	1,6	0,6	1	1
De tout .....	0,4	3,1	2	2,5

Extrait de J. P. N. Diaye - Enquête sur les étudiants noirs en France. Édité. Réalités Africaines 1962.

Question : Quel est l'événement qui sur un plan général vous a le plus frappé dans votre vie.

Réponse : Mort de Lumumba 28,6 %. Guerres coloniales 13,7 %. Mort des parents 13,3 %. Prise de conscience de ma personnalité 8,8 %. Divers 8,8 %. Non de la Guinée 7,5 %. Réalisations scientifiques de l'U.R.S.S. 6,5 %. Indépendance de l'Afrique 5,2 %. Mort de M. Nyobe 4,4 %. Mort et naissance 3,2 %.

Thème des récits obtenus au Congo T.A.T. établi d'après « l'Exploration de la mentalité des noirs congolais », Dr. OMBREDANNE, Inst. Roy. Col. 1954.

	BASUKU FESHI  120 RÉCITS	BAPENDE (MBATA KONDO)  70 RÉCITS	BAPENDE (GUGU)  100 RÉCITS	TSHIKAPA (OU- VRIERS)  50 RÉCITS
Nourriture .....	45	28	17	13
Maladies naturelles .....	15	17	7	12
Maladies non naturelles ..	13	3	11	2
Relations entre époux :				
Bonnes .....	4	15	4	12
Défavorables .....	12	7	12	6
Oncle maternel .....	5	11	15	1
Parents : Père .....	3	5	2	?
Mère .....	6	6	3	2
Adultères .....	4	1	13	1
Dieu .....	2	2	3	3
Travail .....	17	?	?	?
Ancêtres .....	0	0	8	0

RELIGIONS

	MUSULMANS %	FIDÈLES CATHOLIQUES %	CLERGÉ LOCAL CATHOLIQUE (PRÊTRES)	PROTESTANTS %	CLERGÉ LOCAL CONSACRÉ PROTESTANT	ANIMISTES %
Mauritanie ...	100					
Sénégal .....	79	4,7	14	0,3		16
Soudan .....	63	0,6	7	0,4	13	36
Guinée.....	62	1,4	6	0,1		37
Côte d'Ivoire .	22	8,5	23	2,5	16	67
Volta .....	19	4,3	37	0,2		76
Togo .....	5	16	10	3	16	76
Dahomey ....	7	10	29	2	14	81
Niger .....	85	0,2			1	14
Cameroun ...	19	21	101	12	402	48
Gabon .....	0,5	42	20	15	} 74	42
Congo .....	0,6	31	18	18		50
R.C.A. ....	4	10	2	15		71
Tchad .....	52	2	1	3		43

# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION.

### CHAPITRE I

#### Masses et Densité

- Faible densité. Répartition d'ensemble.
1. Problèmes de répartition. 18
    - a. Dilution et regroupement. Traditions d'habitat dispersé et d'habitat groupé. Diversité des facteurs en cause.
    - b. Homogénéité et regroupements tribaux. Utopie du regroupement des ayongs camerounais. Utilité des mélanges et compénétrations.
  2. Évolution démographique. 24
    - a. Jeunesse de la population. Aptitude au changement.
    - b. Sex-ratio.
    - c. Peur de la dépopulation.
    - d. Accroissement massif. Ses causes.

### CHAPITRE II

#### Économie et niveau de vie

1. Alimentation. Malnutrition saisonnière, carences, mangeurs de céréales et mangeurs de tubercules. Alcool et stupéfiants. 33
2. Besoins et consommation. Autoconsommation. Marché intérieur, poisson sec, kola, marché mondial, faiblesse des revenus. Hiérarchie des besoins. Épargne, thésaurisation, crédit. 37
3. Industrie. Absence de capitaux locaux. Bénéfices de l'industrialisation : impôts, salaires. Transformations psychologiques et sociales : rupture des groupes anciens, naissance d'une classe ouvrière. Rationalisation, réification du monde. Capitalisme africain. 45
4. Agriculture. Cultures nouvelles, extension des surfaces, droit foncier, main-d'œuvre disponible. Culture intensive avec élevage, clôtures. Cultures irriguées : rizières.

Cultures de décrue. Cultures maraîchères. Entreprises technocratiques. Mécanisation.	53
--	----

### CHAPITRE III

#### Psychologie

1. Problèmes individuels. Psychopathologie. Délinquance juvénile, sorcellerie, suicide, variations individuelles.	72
2. Méthodes d'étude. Analyse de la littérature. Types idéaux. Institutions. Centres d'intérêt. Tests projectifs.	78
3. Comportements. Individu et groupe, dépendance et infériorité. Toute puissance magique. Psychologie économique. Monde matériel peu important. Absence d'émulation.	90
4. Systèmes métaphysiques, synthèses de Frobénius, Griaule, Tempels.	104

### CHAPITRE IV

#### Les tensions sociales - Les tensions sont inévitables Les sociétés africaines en ont beaucoup absorbé

1. Jeunes et vieux. Gérontocratie ancienne. Désobéissance, éloignement, organisation des jeunes et classes d'âge, conflits religieux, culturel, économique. Lacunes du droit coutumier à propos de majorité, héritages.	109
2. Hommes et femmes.	
a. Ruine du mariage. Ses caractéristiques : Polygamie, dot, absence de consentement des époux, pas de communauté conjugale.	119
b. Féminisme, refus du mariage. Rôle économique des femmes. Activité politique.	123
3. Tribalisme. L'appui du groupe est la seule sécurité. Dangers du népotisme. Unification autoritaire des Bamouns. Racisme et nationalisme.	127
4. Classes sociales.	
a. Les castes professionnelles anciennes griots et TSF. Les castifs plus perméables au progrès que les seigneurs.	131
b. Classes modernes : riches planteurs, propriétaires et métayers. Absence de monopole et de concentration héréditaire. Commerçants, fonctionnaires.	135

## CHAPITRE V

## Les organes de la vie sociale

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Communautés de base. Le village et ses fonctions.   |     |
| Royaumes divers.   | 143 |
| a. Qui commande. Chef élu, chef héréditaire. Dévolution compliquée.  | 148 |
| b. Nature du pouvoir. Chef démocratique, chef sacré représentant des ancêtres ou des dieux, théocraties musulmanes. Chef féodal issu de conquête.  | 150 |
| c. Compétence sur une zone ou sur une masse d'hommes jus sanguinis jus soli.   | 153 |
| d. Compétences sur diverses matières : justice, finances, pouvoir foncier.   | 155 |
| 2. Administration et technocratie.   |     |
| a. Administration centrale : système des commissions. Méfiance et retard. Décisions non exécutées. Scepticisme.  | 161 |
| b. Administrations décentralisées. Contacts avec la masse. Militaires.   | 165 |
| 3. L'État.   |     |
| a. Hommes politiques séparés de la masse.  | 167 |
| b. Doctrines économiques. Socialisme. Respect de l'homme. Coopératives. Entreprises d'état. Planification. Diversification des productions. Stabilisations des cours. Mainmise sur les structures capitalistes. Mythe du sous-sol. Assistance étrangère. | 170 |
| c. Idées politiques. Parti Unique. Pouvoirs présidentiels. Unité nationale. Fragilité des frontières. Unité africaine et solidarité raciale.   | 178 |

## CHAPITRE VI



## Religions

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Culte du terroir.   |     |
| a. Ensemble des doctrines. Dieu créateur, héros prométhéen, terre et fécondité, forces de la nature, ancêtres.                                     |     |
| b. Culte familiaux : Manes, pas de rites collectifs.   | 188 |
| c. Associations secrètes. Rôle civique : traditions, endurance. Rôle social : Hiérarchie, relations extra familiales. Rôle religieux : ésotérisme. | 191 |

d. Vodou du Bénin. Panthéon incertain. Ancêtres éloignés. Clergé : adeptes et trances mystiques.	193
2. Islam.	
a. Limites géographiques et historiques de son implantation. Sociétés étatisées commerçantes. Flux et reflux.	196
b. Conversion. Pratique religieuse, culture théologique faible, influence des marabouts.	199
c. Modernisation. Science contre Islam. Nationalisme et arabisme. Laïcisme.	203
3. Christianisme.	
a. Répartition.	206
b. Solidité religieuse et pratique.	209
c. Synchrétisme.	213
d. Revendications nationalistes, hiérarchie. Philosophie noire chrétienne.	216
 CONCLUSION.	 219
 ANNEXES STATISTIQUES.	 225

IMPRIMÉ EN FRANCE

---

3129-1965. — Tours, Impr. Mame.  
Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1965.